Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 14949 – 7 F

JEUDI 18 FÉVRIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Un Algérien à Paris

LES temps paraissent déjà bien lointains – ce n'était, pourtant, qu'au mois de janvier 1992 – où Paris montrait Alger d'un doigt réprobateur et fustigeait le mauvais coup qui avait alors été porté à la démocratie avec la démission-déposition du président Chadli et l'interruption du processus électoral. La visite officielle que fait en France, jeudi 18 et vendredi 19 février, le premier ministre algérien, M. Belaïd Abdesslam, montre que l'horizon entre les gouvernements s'est singulièrement éclairci au-dessus de la Méditerranée.

Ce déplacement de M. Abdesslam, le premier hors de son pays depuis sa nomination, le 8 juillet dernier, à la tête du gouvernement, avait été préparé, depuis le début de l'année, par les voyages successifs, à Alger, du chef de la diplomatie française, du directeur du Trésor et, pas pas plus tard que samedi dernier, du ministre de l'économie et des finances. M. Michel Sapin avait annoncé des engagements financiers de plusieurs milliards de francs « pour aider l'Algérie à faire face à ses échéances sans rééchelonnement » de sa dette extérieure, estimée à 25 milliards de dollars.

BON gré, mal gré, les autorités françaises se sont fait une raison. Il leur a semblé illogique et injuste de maintenir en quarantaine le régime algérien pour ses mauvaises manières démocratiques alors que ses voisins marocain et tunisien, avec lesquels elles entretiennent des relations sans nuages, ne sont pas sans reproche. Elles ont, d'autre part, conclu que mieux valait traiter avec des interlocuteurs imposés par les événements que de favoriser indirectement l'arrivée au pouvoir des islamistes, dont tout les sépare.

Pour autant, M. Abdesslam devra convaincre ses interlocuteurs français qu'il saura, grâce à une politique de large ouverture économique, en l'espace des trois à cinq ans qu'il a réclamés, remettre sur pied un pays à bout de souffle. Cet objectif n'exclut pas, aux yeux de Paris, un dialogue sérieux – ce qui est encore loin d'être le cas – avec tous ceux qui refusent l'usage de la violence et appellent de leurs vœux un changement radical des mœurs politiques et l'arrivée aux affaires de nouvelles générations débarrassées de tout a priori idéologique.

POUR l'heure, les responsables algériens se laissent entraîner par leurs adversaires islamistes sur le terrain de la répression. 3500 intégristes, impliqués dans des affaires « de terrorisme et de subversion » sont, aujourd'hui, sous les verrous. La gendarmerie nationale vient d'annoncer le démantèlement du plus important réseau de trafic d'armes depuis l'indépendance. Chaque jour s'inscrivent de nouvelles « victoires » des forces de l'ordre.

Et, pourtant, le tout récent attentat manqué contre le général Khaled Nezzar, ministre de la défense et homme fort du régime, prouve que la partie contre les islamistes est encore loin d'être gagnée, que la capacité de nuisance des « fous de Dieu » est loin d'être négligeable, même au sein de l'armée. Dans ses conversations parisiennes, M. Abdesslam, tout économiste qu'il soit, ne pourra pas ignorer cet aspect des choses.

M0147 - 0218 0 - 7,00 F

En intervenant deux soirs de suite à la télévision

M. Mitterrand s'engage personnellement dans la campagne des législatives

M. Mitterrand doit participer, jeudi 18 et vendredi 19 février à partir de 19 heures, à deux émissions spéciales de France 3 au cours desquelles il répondra aux questions des Français posées par Minitel. Douze thèmes seront retenus, un par station régionale. En intervenant dans la campagne des législatives, au moment où les projections accordent à l'opposition, selon la SOFRES, plus de 450 sièges pour 40 % des voix, le chef de l'Etat vole au secours de son camp mais s'expose au risque de subir personnellement l'échec prévisible de la gauche.

UN CORRESPONDANT, À FRÉJUS, EST EN TRAIN DE BLOQUER LE MINITEL !

JE VEUX MATIGNON JE VEUX MATIGNON JE VEUX MATIGNON

PLANTU

par Thomas Ferenczi

La mise en chantier d'une vaste réforme constitutionnelle, après le dépôt, lundi, du rapport Vedel ; une brève rencontre avec M. Léotard, mardi à Fréjus, pour l'inauguration d'un mémorial des guerres en Indochine ; deux interventions télévisées, jeudi et vendredi, en réponse aux questions des téléspectateurs, M. Mitterrand ne reste pas « *inerte* » à moins de cinq semaines du premier tour des élections législatives. Certes, il ne sort pas de son rôle de président de la République – et ne se prive pas de le faire remarquer. Mais il est clair qu'il vient ainsi au secours d'une gauche bien mal en point, à laquelle les derniers sondages promettent moins de cent sièges dans la prochaine Assemblée nationale. M. Mitterrand prend le risque de préparer une cohabitation plus conflictuelle que ne le laissaient attendre ses déclarations au *Monde* du 9 février, mais il juge indispensable de s'engager personnellement pour éviter à ses amis, s'il en est encore temps, une complète déroute. Comme ses prédécesseurs, le chef de l'Etat joue habilement de sa double qualité de chef de la majorité et de président de tous les Français.

Lire la suite et nos informations page 8

Poste : grève illimitée à Paris

Le ministère des P et T estime que 55 % des préposés chargés de la distribution du courrier à Paris et 38 % des agents de guichet était en grève illimitée, mercredi 17 février, à l'appel de cinq syndicats de postiers (CGT, CFDT, FO, CFTC et SUD).

Ceux-ci protestent contre le plan de restructuration de la distribution du courrier dans la capitale qui réduit les effectifs et oblige les agents à effectuer le nombre d'heures de travail officiel. Une manifestation était prévue, mercredi, devant le ministère et la direction régionale de la poste.

Page 24

Pechiney : neuf inculpés en correctionnelle

Inculpées de délits d'initiés ou de recel à la suite du rachat, en 1988, des actions de la société américaine Triangle par Pechiney, neuf personnes – parmi lesquelles MM. Alain Boublil, Samir Traboulsi, et Max Théret – seront renvoyées en correctionnelle aux termes du réquisitoire de M. Jean-Claude Martin, substitut du procureur de la République, qui a suivi les conclusions du juge d'instruction, Mme Edith Boizette.

Lire nos informations page 9

Le prêt de Roger-Patrice Pelat à M. Bérégovoy

Invité par la chancellerie à ne plus s'intéresser au prêt de 1 million de francs sans intérêts, accordé en 1986 par l'homme d'affaires Roger-Patrice Pelat à M. Pierre Bérégovoy, le juge manceau Thierry Jean-Pierre souhaite se récuser dans l'instruction en cours.

Lire page 9 l'article d'EDWY PLENEL

Tchad : une réconciliation incertaine

Depuis le 15 janvier, une Conférence nationale est réunie à N'Djamena pour tenter de « refaire » l'unité du pays. Mais les risques de guerre civile demeurent.

Lire page 5 l'article de MARIE-PIERRE SUBTIL

Le sommaire complet se trouve page 24

La Géorgie à la dérive

Le conflit en Abkhazie reste l'obstacle majeur à la remise en ordre tentée par Edouard Chevardnadze

TBILISSI

de notre envoyé spécial

Chaque jour, quand il quitte – très tard – son bureau, Edouard Chevardnadze doit se dire qu'il est décidément plus facile de conduire, comme il l'a fait pendant des années, la diplomatie d'un empire, même en voie de désintégration, que de présider aux destinées d'un pays du Caucase, a fortiori sans doute si ce pays, la Géorgie, est le sien. Et quand on traverse Tbilissi, totalement déserte à partir de 19 heures et dont la plus belle avenue a été saccagée durant les affrontements entre partisans et adversaires de l'ancien président Gamsakhourdia, comment ne pas se souvenir qu'on disait de cette ville qu'elle était une des plus animées, des plus chatoyantes et des plus conviviales de l'ex-URSS ?

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 4

L'Allemagne en panne

Les discussions sur « le pacte de solidarité » proposé par le chancelier Kohl sont dans l'impasse

FRANCFORT

de notre correspondant

C'est ce qu'on appelle une querelle d'Allemands. Autant la division des pouvoirs économiques et politiques du pays et son caractère fédéral font merveille en temps normal, autant, lorsqu'il s'agit de sacrifices, les déchirements sont sans fin. Qui doit payer la réunification et comment ? La question posée par le chancelier Kohl en janvier, lorsqu'il a proposé son « *pacte de solidarité* », donne lieu, depuis, à un débat auquel il est difficile, aujourd'hui, de voir une fin heureuse. Mardi 16 février, M. Kohl a demandé aux partenaires sociaux une révision en baisse des accords salariaux pour 1994 dans l'ex-RDA.

L'Allemagne a cru que l'unification ne lui coûterait rien, le surcroît de croissance permettant un financement indolore. Il n'en a rien été.

ÉRIC LE BOUCHER

Lire la suite page 19

LE MONDE diplomatique

Février 1993

- **FRANCE** : Des princes loin des citoyens, par *Christian de Brie*.
- **GOLFE** : Regain d'activisme, par *Alain Gresh*. – Illusoire sécurité collective, par *Olivier Da Lage*. – Deux ans après, le Koweït, par *Gilles Kraemer*.
- **BOSNIE** : Pour un Etat multi-ethnique, par *Catherine Samary*.
- **KAZAKHSTAN** : La voie étroite de l'indépendance, par *Jean Radvanyi*.
- **AFRIQUE** : Deux politiques d'intervention en Somalie, par *Gérard Prunier*. – Désarroi et révolte en Casamance, par *Marie-Christine Cormier-Salem*. – Le Mozambique dans la tourmente de l'après-guerre, par *Carmen Bader*. – Des Touaregs doublement dépossédés, par *Philippe Baqué*.
- **VATICAN** : Le combat du pape contre le pluralisme, par *André Corten*.
- **SIDA** : Ce que la maladie apprend aux sociétés d'abondance, par *Jean-Paul Jean*.
- **CINÉMA** : Malcolm X au miroir de la réalité américaine, par *Achille Mbembe et Robert Dannin*.

En vente chez votre marchand de journaux - 20 F

Mourir à la télé

La mort d'un adolescent au cours d'un reportage à Sarajevo relance le débat : faut-il tout filmer ?

par Alain Rollat

Qu'un garçon de seize ans soit mort, samedi 13 février, dans une rue à Sarajevo, abattu par un tireur embusqué, voilà qui n'a rien, par ces temps de folie guerrière, que de très ordinaire. Que cet adolescent soit mort au cours d'un reportage, sous l'œil d'une caméra de télévision qui voulait filmer sa vie quotidienne, voilà qui devient, par ces temps de dérives médiatiques, un événement singulier.

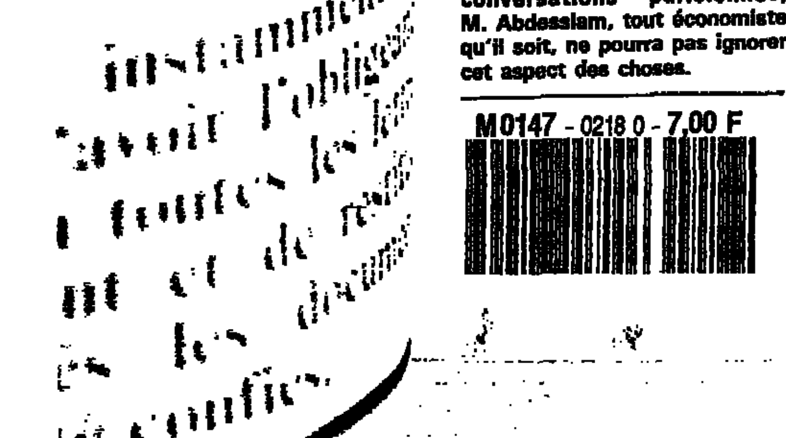
Hervé Chabalier, le responsable de l'agence Capa-TV qui dirigeait sur place les cinq équipes chargées de réaliser ce reportage destiné à « 24 Heures », l'émission d'information diffusée chaque samedi par Canal Plus, invoque la fatalité.

Il s'agissait, raconte-t-il, de montrer, sans tricherie, ce qu'est aujourd'hui, dans la capitale bosniaque livrée à l'artillerie et aux tueurs d'élite serbes, la vie des enfants de douze à seize ans. Ce garçon faisait partie des cinq enfants choisis. Il avait déjà l'expérience de la guerre. Neveu d'un chef militaire, personnellement armé d'un pistolet, il servait chaque jour d'agent de liaison à travers la ville. Il avait accepté, avec l'accord de ses parents, d'être filmé pendant une journée. Bien entendu, le caméraman chargé de le suivre, ce samedi, ne devait absolument pas interférer dans ses habitudes.

Cela s'est passé dans l'après-midi. Le jeune combattant rentrait chez lui, après sa « tournée » de messager, accompagné du caméraman qui avait passé la nuit chez lui et ne le quittait plus d'une semelle. Soudain, de l'autre côté de la rue, un passant est tombé sous la balle d'un sniper.

Lire la suite page 12

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

Identité

Le piège du droit des minorités

par Patrice Meyer-Bisch

LES Etats d'Europe centrale et orientale cherchent à rassembler leurs nations à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs frontières, à renforcer le lien à la «mère-patrie», selon l'expression du projet de loi hongrois sur le droit des minorités. Où trouver le principe d'unité ? Le rassemblement et le tri des divers peuples signifient la gestion, parfois la création, de rapports entre majorité et minorités. Or ces rapports sont à l'évidence générateurs de conflits : non seulement ils exacerbent toutes les différences, mais ils accentuent dangereusement les questions de limites territoriales. Pour aussi légitime et urgent qu'il soit au regard des hommes et des femmes dont la dignité est cruellement bafouée, le droit des minorités est générateur de guerre. Comment sortir de l'impasse ?

Si la «communauté internationale» est actuellement impuissante à proposer des solutions, c'est parce que ses membres – les Etats – ne savent pas résoudre pour eux-mêmes le problème de l'Etat plurinational et multiculturel. La question yougoslave est aujourd'hui le résultat d'une impuissance non seulement humanitaire et politique, mais encore et peut-être surtout théorique. Nous n'avons pas de modèle. Le fédéralisme est une voie, mais elle n'est ni seule ni suffisante, car elle déplace à une échelle plus petite le problème de l'Etat-nation avec l'hypothèque de la question des minorités. Il faut des solutions institutionnelles neuves.

Une mise en œuvre épineuse

Le fait qu'un Etat déclare ne pas reconnaître de minorités puisqu'il les assimile, ou qu'il reconnaisse à des minorités officielles des droits spécifiques, ne trompe personne. A titre d'exemple, au moment où se déroulait à Athènes la manifestation sur la Macédoine, le 10 décembre dernier, un colloque sur le droit des minorités et des peuples rassemblait plus d'une centaine d'experts. L'incendie à ses frontières, la Grèce a tout intérêt à définir le droit de ses minorités, mais en quel sens ? Est-ce véritablement pour rétablir l'égalité entre tous les hommes ? Dans ce cas, pourquoi l'Etat exige-t-il à présent la mention de l'appartenance religieuse sur la carte d'identité du Grec ? De même l'Autriche et la Hongrie sont très actives auprès du Conseil de l'Europe pour faire reconnaître le droit des minorités. Mais la référence reste l'Etat national, voire la «mère-patrie». Le droit des groupes ethniques, *Volksgruppe*, est à l'évidence très gravement entaché de discriminations potentielles. Pour libérer, est-il nécessaire de marquer au préalable les frontières ethniques ?

Pour faire respecter les droits des personnes appartenant à des minorités, il faut identifier ces minorités par un certain nombre de caractères culturels aux limites normalement floues : il faut chiffrer le rapport à la majorité dans une limite territoriale donnée, car la minorité au niveau national est souvent majorité au niveau régional ; enfin, il faut cataloguer les hommes et assortir le respect de leurs droits d'une condition de reconnaissance ethnique.

Toutes ces déterminations sont parfaitement légitimes du point de vue politique pour organiser le soutien aux populations défavorisées, établir le plan contingent des mesures compensatoires jugées les plus favorables au rétablissement de l'égalité. Mais cela ne peut conditionner la logique de droits qui, relevant des droits de l'homme, sont en propre universels et donc inconditionnés.

Qui dira à quel groupe «appartient» un individu ou une famille, quand les caractéristiques de langues, de religion, d'habitat, de profession, sont multiples et fluctuantes, dans une vivante osmose entre les cultures ? La reconnaissance du droit des minorités est grevée d'un potentiel discriminatoire, car elle risque de faire violence à l'homme, en l'obligeant à se reconnaître dans une communauté culturelle, alors que cette appartenance est profondément multiple et changeante. Choisir entre une humanité et une autre, c'est se mutiler. Même si les projets de loi reconnaissent à l'individu le droit de changer de groupe ethnique, cela signifie encore pour lui une procédure de changement de statut en lieu et place des libertés publiques reconnues universellement et immédiatement, et cela ne change rien à la question de fond : l'identité culturelle de chacun est multiple. S'il est clair que bien des Etats souhaitent cette mutilation, ce n'est certes pas le cas des auteurs de projets d'instruments internationaux en faveur des personnes et des communautés victimes de discriminations parfois fatales. Mais comment éviter la manipulation quand la logique de la reconnaissance du fait minoritaire lui ouvre la porte en grand ?

L'approche universaliste par les droits culturels

Nous serions définitivement dans l'impasse s'il n'existait une autre solution, curieusement oubliée, et beaucoup plus conforme à la tradition des droits de l'homme. Logiquement, il convient de définir l'universel immédiat avant de s'occuper des garanties relatives à des situations particulières et contingentes. Or dans les instruments juridiques actuellement proposés (1) il est facile de reconnaître trois catégories de droits bien distincts : des droits et garanties universels seulement rappelés (égalité, libertés d'association, de circulation, de religion, garanties judicidaires), des droits culturels universels (droits à l'identité culturelle, à la communication et à l'information propres, à l'usage des langues propres), et enfin seulement un droit collectif spécifique (le droit d'une minorité à son existence) avec le droit à des mesures particulières visant à assurer la garantie des droits universels : mesures administratives circonstanciées (par exemple le droit à recevoir à l'école un enseignement dans sa langue, lorsque la minorité atteint un certain nombre) et possibilité d'une représentation politique spécifique pour les groupes minoritaires. Si on peut considérer le rappel des droits classiques comme un préambule, la définition du second groupe de droits, les droits culturels, laisse apparaître un vide préoccupant, hypothèque sur le développement juridique et politique du droit des personnes, appartenant à des minorités mais aussi à toutes les majorités oubliées.

Le fait que le mouvement des droits de l'homme a achoppé aux définitions des droits économiques et sociaux a laissé dans un oubli quasi total le problème des droits culturels, classés à la fin de cette deuxième catégorie. C'est pourtant la clé dramatiquement manquante dans les revendications actuelles. En tant que catégorie spécifique de droits de l'homme, les droits culturels sont sous-développés (2). S'ils apparaissent seulement maintenant à l'avant-scène, c'est dans le cadre restreint du droit des minorités. Le flou qui entoure le «droit à la culture» a laissé croire que ce qui a été en fait réduit à un ensemble de besoins était plus ou moins satisfait pour les majorités, proportionnellement à leur niveau de développement. Nous sommes loin des droits de l'homme.

On peut reconnaître que les droits culturels sont pris au piège du droit des minorités, en ce que la revendication du droit à l'identité culturelle est immédiatement prise comme une démarche particulariste, alors qu'elle est indivisiblement double : l'identité est à la fois le droit à la différence et le droit à la ressemblance, le droit à la particularité, mais aussi le droit à l'universalité. Chaque droit culturel est ainsi à double face, non pas contradictoire mais dialectique. Les connaissances sont disponibles aujourd'hui pour apporter les définitions positives suffisantes de ces droits de l'homme.

L'avantage d'une approche universaliste est qu'elle évite le flou juridique concernant la définition du sujet du droit (par l'appartenance à une communauté) ; elle permet de définir immédiatement des droits applicables pour tous les hommes, quelle que soit leur condition. Par là même, elle fait baisser la tension belliqueuse entretenue par toutes les questions de territorialisation.

Mais il y a plus. L'approche universaliste est plus conforme aussi à la tradition révolutionnaire des droits de l'homme, en ce qu'elle conteste à l'Etat la légitimité de la définition monopolistique de la nation : il s'agit de dissocier nettement l'Etat de droit de l'Etat-nation bien souvent usurpateur de l'identité populaire. La fonction de l'Etat de droit est d'être au service des identités qui constituent l'unité nationale plurielle. Si sa mission est de s'assurer que tous aient accès à la culture par l'éducation et la libre participation à la vie culturelle, cela ne peut plus être le prétexte à une définition officielle de la culture : nous ne pouvons plus accepter ni l'Etat qui monopolise ni l'Etat qui néglige le développement culturel, mesure d'effectivité de *toute* démocratie.

Si tous les droits de l'homme sont des définitions et des conditions d'exercice des libertés, il est temps de reconnaître explicitement les dimensions culturelles de ces libertés : de langue, de communication, de circulation, d'éducation, d'information, y compris le droit à être protégé de la désinformation.

Relais politique

Sur cette base universelle plus solide et plus conforme à la réalité multiculturelle de la grande majorité des nations, on peut développer un droit des minorités plus précis et plus efficace, « droit catégoriel », c'est-à-dire définition de garanties spécifiques à une catégorie d'individus menacés dans le but de restaurer l'égalité. Si l'approche universaliste est le contrepoids nécessaire, si elle est le préalable logique à l'adoption d'instruments définissant les droits des minorités, il ne s'agit pas de vider ceux-ci de leur substance. Le fait, par exemple, que l'Etat français puisse reconnaître dans la présente approche une légitimation de sa politique d'intégration des minorités ne l'autorise nullement à freiner la reconnaissance de ces droits, une fois admise la garantie universaliste.

Mais la définition de garanties administratives spécifiques, comme la possibilité de s'exprimer dans sa langue propre face aux administrations et à la justice, comme la possibilité de donner et recevoir un enseignement de sa langue et de ses valeurs culturelles pose la question de la reconnaissance concrète de nouveaux droits collectifs, notamment au niveau politique. Ces droits ne pourront en effet être réellement revendiqués et garantis que s'il existe un relais politique au niveau du législatif : sous une forme ou une autre doit être garantie la représentativité des diversités culturelles au sein des Parlements.

Ainsi le droit des minorités peut apparaître avec la double spécificité d'un droit catégoriel mixte : il appartient aux droits de l'homme, en ce qu'il définit les conditions de garantie des droits universels pour les personnes appartenant à des communautés culturelles menacées ; il appartient au droit des peuples, en ce qu'il définit la forme politique collective de ces mêmes garanties.

Il ne s'agit pas non plus que le vaste – et flou – droit des peuples soit pris au piège de celui des minorités, mais ce dernier a l'avantage – à condition qu'il soit contrôlé par les droits de l'homme – de faire avancer un peu la définition politique du peuple dans l'Etat de droit, notamment par la prise en compte des identités culturelles.

(1) Notamment le projet de convention pour la protection des minorités élaboré par la Commission européenne pour la démocratie par le droit, le projet de protocole à la Convention européenne des droits de l'homme garantissant la protection des groupes ethniques élaboré par la délégation de l'Autriche. Au niveau national, le projet de loi hongrois sur la protection des minorités.

(2) Thème du huitième colloque interdisciplinaire sur l'objectivité des droits de l'homme, qui s'est déroulé à l'université de Fribourg (Suisse). Les conclusions peuvent être demandées au Centre, 9, route d'Englisberg, CH 1763 Granges-Paccot.

▶ **Patrice Meyer-Bisch, philosophe, est coordinateur du Centre d'éthique et des droits de l'homme à l'université de Fribourg (Suisse).**

REVUES

FRÉDÉRIC GAUSSEN

Réconcilier les Français avec la politique

Par-delà les péripéties de l'alternance et les déboires du Parti socialiste, deux grands débats marquent cette campagne électorale : les mesures constitutionnelles à prendre pour réconcilier les Français avec la politique et le poids du vote écologique.

POUR tout citoyen conscient et organisé, des élections d'importance nationale sont l'occasion de faire le point. Sur ses propres intentions de vote, bien sûr, mais aussi sur le fonctionnement de notre système politique. Est-il efficace et juste ? Les députés que nous allons élire sont-ils compétents, honnêtes, utiles ? Ces questions – aussi vieilles que la démocratie – trouvent un regain d'actualité, au moment où l'antiparlementarisme reprend de la vigueur et où la révision de la Constitution est à l'ordre du jour.

Pour se livrer à ce petit check-up politique, on pourra utilement se munir des deux dernières livraisons de la revue *Pouvoirs*, sur « la campagne électorale » (nº 63) et « le Parlement » (nº 64) ... en attendant le nº 65 qui sera consacré, nous annonce-t-on, à « la morale politique ».

L'antiparlementarisme est un peu une maladie française. Aussi n'est-on pas trop surpris de le voir pointer à nouveau son vilain museau. Sa version des années 90 est-elle comparable à celles des années 1890 (avec le boulangisme et l'affaire Dreyfus), 1930 (avec les ligues) ou 50 (avec le poujadisme) ? Benoît Jeanneau ne le croit pas. Certes on retrouve des ingrédients inchangés, comme le rejet des partis et du personnel politiques sur fond de scandales financiers ou les poussées nationalistes et xénophobes. Mais il existe une différence essentielle : les attaques ne portent plus sur les institutions elles-mêmes, comme du temps de Charles Maurras ou sous la IVe République. Si l'on met en cause le fonctionnement de l'Etat et les hommes politiques, personne, même Jean-Marie Le Pen, ne dit qu'il faut jeter bas la République. Voilà au moins un acquis sur lequel il n'est pas question de revenir...

Interdire tout cumul des mandats

Mais ce consensus n'empêche pas les critiques. La principale d'entre elles porte sur l'affaiblissement progressif des pouvoirs du Parlement, au bénéfice de l'exécutif et d'autres instances de décision – de l'Europe aux collectivités territoriales nées de la décentralisation, en passant (comme le souligne Pierre Mazeaud) par les médias, qui se substituent peu à peu aux assemblées comme lieux du débat démocratique. Aussi les députés ont-ils tendance à déserter une tribune qui est dessaisie de ses véritables prérogatives, préférant « labourer » leur circonscription plutôt que de faire de la figuration, dans des discussions fleuves dont l'enjeu leur échappe. Une abstention qui ne fait évidemment que renforcer l'animosité des citoyens, mécontents de voir les lois discutées et votées par une poignée seulement de représentants du peuple.

La mainmise sur le législatif d'une technostructure politico-administrative, composée des conseillers de l'Elysée, des ministres, des leaders des partis et des hauts fonctionnaires, et qui détient à la fois l'initiative, l'information et la compétence, contribue à détourner les députés de base de leur travail et entretient un sentiment de frustration peu propice au dévouement pour la chose publique.

Comment remédier à ces dysfonctionnements ? Les collaborateurs de la revue avancent des propositions, dont certaines ne manquent pas d'audace. Yves Mény plaide pour l'interdiction de tout cumul des mandats, celui-ci provoquant « *des conflits d'intérêts, source d'arrangements, de compromis, de compromissions et parfois même de corruption* ». Henri Roussillon se prononce « *pour une mini-Assemblée nationale* » d'une centaine de députés, élus à la proportionnelle intégrale et sans autres fonctions, électives ou non, pour pouvoir se consacrer à leur tâche, qui est de faire les lois et de contrôler leur application. Pierre Avril, qui estime que la crise actuelle est davantage celle du Parti socialiste que de la Ve République, souhaite que le Parlement redevienne la source du recrutement des membres du gouvernement et que l'on cesse de court-circuiter les élus du peuple par le recours à des vedettes de la société civile sans autre légitimité que la faveur du président de la République ou du premier ministre.

L'écologie, « humanisme de notre temps »

Ceux qui voudraient nourrir leur réflexion de considérations moins institutionnelles et plus programmatiques pourront se reporter au nº 2 du *Banquet*, où Nicolas Tenzer, le directeur de la revue, s'interroge sur la portée de l'alternance qui s'annonce. Pour lui, elle ne présage rien de bon – ou, en tout cas, de neuf – les deux grands blocs en présence (libéraux modérés et sociaux-démocrates) se rejoignant dans un consensus mou, sans projet de société ni valeurs affirmées. D'accord pour gérer *a minima*, les uns et les autres se gardent bien de poser les débats de fond, qui constituent les vrais enjeux d'une société moderne : l'éducation, l'audiovisuel, l'abaissement du Parlement, la réduction des inégalités, « *les errements de la décentralisation* », « *l'absence de choix en matière de politique étrangère* ». C'est pourquoi Nicolas Tenzer appelle de ses vœux une « *recomposition politique* », et verrait bien « *la constitution d'un grand parti majoritaire, brouillant les clivages traditionnels, qui rassemblerait des électeurs appartenant aujourd'hui à la gauche et à la droite* ».

Ceux qui s'étonneraient de ne pas voir d'allusion, dans ces propos, à la grande affaire de cette élection – le vote écologique – se reporteront au dernier numéro d'*Ecologie politique*. Ils pourront y lire le texte de l'accord entre les Verts et Génération Ecologie, qui prévoit le maintien systématique au second tour des candidats qui auront atteint le seuil légal (sauf si cela peut faire élire un candidat d'extrême droite). Ils pourront aussi méditer sur la réponse de Jean-Paul Deléage, le directeur de la revue, à Luc Ferry, auteur d'un pamphlet anti-écologique, *le Nouvel Ordre écologique*.

Luc Ferry ayant accusé le mouvement écologique d'être soit antidémocratique (parce qu'inspiré de thèmes venus à la fois de l'extrême droite et de l'extrême gauche), soit inutile (la défense de l'environnement pouvant être prise en charge par les partis réformistes), Jean-Paul Deléage lui rétorque que l'écologie est « *l'humanisme de notre temps* », car elle permet de « *dépasser tout à la fois le biocentrisme intégral (l'homme n'est rien d'autre qu'un maillon de la grande chaîne des vivants) et l'anthropocentrisme cartésien (l'homme maître et possesseur de la nature)* ».

On est bien loin, on le voit, de la cuisine électorale et des états d'âme des députés...

▶ ***Le Banquet*, nº 2, 1er semestre 1993, 95 F, CERAP, 289, rue Lecourbe, 75015 Paris.**

▶ ***Ecologie politique*, nº 5, hiver 1993, 85 F, La Découverte-CDE/SODIS.**

▶ ***Pouvoirs*, nº 63, novembre 1992 et Nº 64, février 1993, PUF.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cres.
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Philippe Dupuis. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
301 MON 01 — PP.Paris RP
Durée choisie :
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ____ Prénom : ____
Adresse : ____
____ Code postal : ____
Localité : ____ Pays : ____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

oncilier les Français
avec la politique

ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Le convoi d'aide humanitaire du HCR est toujours bloqué à l'est de la Bosnie

Le convoi d'aide humanitaire du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) destiné à l'enclave musulmane de Cerska, dans l'est de la Bosnie, est resté bloqué, mardi 16 février, pour la troisième journée consécutive, en Serbie, sur la rive orientale de la Drina, face à la Bosnie. Le HCR a cependant fait partir de Belgrade un autre convoi de 70 tonnes de secours destiné à Gorazde (70 kilomètres à l'est de Sarajevo), a indiqué un responsable de l'organisation.

Un responsable du HCR à Sarajevo a indiqué que la direction bosniaque avait assuré que ses forces laisseraient passer le convoi, mais que les Serbes repoussaient son départ et ne garantissaient pas sa sécurité après le passage des lignes de front, qui changent fréquemment dans cette région. Des sources citées par l'agence yougoslave Tanjug ont affirmé *« ne pas être en mesure »* de garantir la sécurité du convoi en raison des combats dans la zone que doivent traverser les camions d'aide humanitaire. Selon des sources militaires serbes, les combats se poursuivent dans le nord-est et l'est de la Bosnie, où les Serbes auraient l'initiative.

D'autre part, l'échange tripartite de prisonniers détenus en Bosnie-Herzégovine, obtenu dans son principe par le ministre français de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, et prévu pour mardi, a été reporté en raison de difficultés techniques, ont annoncé les responsables de l'ONU à Sarajevo. Un porte-parole a précisé que l'échange pourrait avoir lieu mercredi ou, plus probablement, « dans les prochains jours » en raison de problèmes de vérification des noms portés sur les listes de prisonniers et de mise au point des modalités des libérations.

Combats autour de l'aéroport

Les forces serbes et l'armée bosniaque, à majorité musulmane, ont continué à s'affronter mardi dans les faubourgs de l'ouest de Sarajevo, à proximité de l'aéroport, dont la route a été coupée à plusieurs reprises. Un obus ayant touché un pylône électrique, la capitale est, en outre, privée d'électricité, alors que l'aide internationale n'est toujours pas distribuée depuis que les autorités bosniaques ont décidé de la bloquer tant que les enclaves musulmanes assiégées dans l'est de la République ne seraient pas alimentées.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) estime cette décision *« injustifiée »*. *« De nombreux enfants de Sarajevo sont réduits à un état de nutrition aussi mauvais que celui de ceux qui vivent dans les enclaves »*, souligne un communiqué de l'organisation. Toutefois, selon un reportage diffusé par Reuter, l'attitude des autorités bosniaques a reçu l'appui quasi unanime des habitants de Sarajevo.

« Il y a longtemps que nous aurions dû en arriver là », estime ainsi une mère de famille interrogée par l'agence, ajoutant : *« Peut-être que le monde va se décider à nous écouter enfin au lieu de nous regarder à la télévision en train de nous faire bombarder. »* Depuis l'annonce de ce boycottage, jeudi dernier, presque aucun des 380 000 habitants de la ville n'est venu demander les 640 grammes de nourriture fournis quotidiennement à chacun par l'ONU. Certains ont réussi à faire de maigres provisions, et l'on peut trouver des vivres au marché noir, mais la plupart des foyers ne devraient pas tarder à ressentir les effets de cette décision.

Cependant, l'arrière-pays dalmate, dans le sud-ouest de la Croatie, a été le théâtre de nouveaux combats et bombardements, notamment dans la région de Zadar, où forces croates et forces serbes s'affrontent depuis le 22 janvier, date à laquelle les premières ont entrepris de reprendre une partie du terrain qu'elles avaient perdu à l'été et à l'automne 1991.

La situation dans cette région, et notamment le sort de la Krajina (province de Croatie à population essentiellement serbe), font, parallèlement, l'objet de pourparlers à New-York entre les deux parties et les médiateurs internationaux, MM. Cyrus Vance (pour l'ONU) et David Owen (pour la CEE). – *(AFP, AP, Reuter.)*

RUSSIE : la bataille institutionnelle

M. Eltsine veut garder deux fers au feu

MOSCOU

de notre correspondant

Le référendum n'aura peut-être pas lieu, mais on n'a pas fini d'en parler. Les deux principaux protagonistes de la bataille autour des institutions futures de la Russie, M. Boris Eltsine et le président du Parlement Rouslan Khasboulatov, se sont brièvement rencontrés, mardi 16 février au Kremlin, après quoi M. Eltsine a repris le cours de ses vacances dans sa datcha des environs de Moscou.

Le président russe a confirmé qu'il était désormais disposé à renoncer, mais sous conditions, au référendum qui, selon son projet initial, devait lui permettre d'affirmer sa prééminence sur le pouvoir législatif. La rencontre n'a duré que vingt minutes, elle a eu lieu à huis clos, avec un seul résultat apparent : les deux hommes ont décidé de créer un groupe de travail chargé de rechercher un compromis sur les principes de la répartition des pouvoirs, qui seraient à la base d'une future Constitution.

La commission, constituée de représentants de M. Eltsine et de M. Khasboulatov, est supposée arriver à un résultat d'ici dix jours, c'est-à-dire d'ici à la fin des « vacances » présidentielles. Mais, pour bien marquer qu'il se méfiait des intentions de l'autre partie et qu'il entendait garder deux fers au feu, M. Eltsine a fait savoir que les préparatifs du référendum – dont seule la date, le 11 avril, est pour l'instant fixée – n'étaient pas interrompus pour autant, et qu'il ferait connaître sous peu l'énoncé des questions qu'il souhaiterait soumettre à la population russe... au cas où la consultation aurait lieu.

Si au contraire un compromis était trouvé, il devrait, selon les vœux de M. Eltsine, être entériné par le Congrès des députés. Le président, qui n'a pas le pouvoir de convoquer le Congrès de sa propre initiative, a déclaré mardi qu'une session devrait être organisée à cet effet dès la première décade de mars. Pendant des semaines, les partisans du président avaient sonné l'alarme en avertissant que M. Khasboulatov se préparait précisément à réunir le Congrès début mars pour entraver les projets référendaires de M. Eltsine. Il s'agit donc d'un virage à 180 degrés, combiné avec la poursuite, en pointillé, de l'itinéraire initial.

JAN KRAUZE

Le pari israélien de quatre-vingt-trois Bosniaques

TEL-AVIV

de notre envoyé spécial

Refaire sa vie en Israël ? Lorsque l'on est Bosniaque, musulman, chassé de son foyer et que l'on attend depuis plusieurs mois dans un camp de réfugiés en Croatie une hypothétique terre d'accueil, cela peut apparaître comme une lueur d'espoir.

Pour la vingtaine de familles – quatre-vingt-trois personnes au total – qui se sont embarquées, mardi 16 février, à Zagreb à destination de Tel-Aviv, peu importaient les péripéties politico-diplomatiques ayant entouré cette opération humanitaire controversée.

Mardi matin, quinze candidats au départ (sur les cent un prévus) avaient renoncé *in extremis* après avoir entendu, à la radio croate, que les maires arabes d'Israël avaient finalement décidé de ne pas coopérer à cette opération, en raison de l'attitude intransigeante du gouvernement d'Itzhak Rabin envers les militants palestiniens islamistes expulsés.

Mais pour Ahmet, Sulejman et leurs familles, le feu vert donné par le vice-président bosniaque, M. Zlatko Lagumdzija, valait bénédiction. Dans une lettre adressée à M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), initiateur principal de cette opération, M. Lagumdzija affirmait : *« J'apprécie cette idée et approuve sa mise en œuvre. Notre politique est de procurer un refuge temporaire pour nos réfugiés et les victimes du nettoyage ethnique, tout en travaillant simultanément à leur retour en Bosnie-Herzégovine. »*

« Dans une ville juive ou arabe, peu importe »

Au décollage de Zagreb, quelques-uns des Bosniaques ont les larmes aux yeux. Les enfants, impressionnés, se tiennent étonnament sages. *« Nous partons peut-être pour toujours de notre patrie »*, déclare Ibrahim, trente-trois ans, qui possédait naguère un restaurant près de Slavonski-Brod.

Sa femme Fetifa, vingt-neuf ans, est contente d'aller en Israël : *« Un pays qui a été construit par des réfugiés pour des réfugiés »*, dit-elle. Tous ont une connaissance précise de la situation politique du pays et de la région où ils se rendent. Notamment Ahmet, quarante ans, qui fut, il y a quelques années, « casque bleu » dans le Sinaï.

Ces musulmans, *« non pratiquants »*, affirment la plupart d'entre eux, n'éprouvent aucune inhibition à bénéficier de l'accueil de l'Etat juif. *« Nous nous installerons là où nous trouverons du travail, peu importe que cela soit une ville juive ou arabe »*, affirme Sulejman, un charcutier originaire de Banja-Luka. A l'aéroport de Lod, il sont accueillis par le ministre de l'environnement israélien, M. Yossi Sarid, qui les salue *« au nom de la population juive et arabe de l'Etat d'Israël »*.

Dans la salle d'accueil habituellement utilisée pour les immigrants juifs en provenance de l'ex-URSS, ils apprennent qu'ils vont passer leurs premières semaines dans le centre de recherche sur la protection de l'environnement de Maagan-Mikhal, au nord de Tel-Aviv. Tous ont été pourvus, au cours du voyage, de papiers leur donnant le statut de *« touristes autorisés à travailler »*.

Cette opération, qui marque pour M. Jean Kahn la volonté de la communauté juive française et européenne de *« sortir de son nombrilisme »*, aura cependant été accompagnée d'un imbroglio franco-français : alors que M. Bernard Kouchner avait assuré au président du CRIF que le gouvernement français mettrait un avion à la disposition des réfugiés et de leurs accompagnateurs, l'opposition du Quai d'Orsay, peu désireux d'être mêlé à *« une opération de relations publiques du gouvernement israélien »*, a contraint, au dernier moment, le CRIF d'affréter un jet privé avec l'aide de M. Gilbert Trigano, le PDG du Club Méditerrannée.

LUC ROSENZWEIG

La police croate expulse des familles serbes et macédoniennes

La police militaire croate se livre à des brutalités sur des hommes et des femmes qui refusent de quitter des appartements ayant appartenu à l'armée fédérale yougoslave en Croatie, ont déclaré, mardi 16 février, des observateurs de la Communauté européenne. Ces familles, pour la plupart serbes et macédoniennes, ont été priées de laisser la place aux soldats croates et à leurs proches, ont précisé les observateurs. *« La police militaire croate arrive parfois avec un soldat. Ils essaient d'obtenir le départ des familles présentes. Si celles-ci refusent, ils reviennent et commencent à les menacer »*, a déclaré à la presse Finn Nielsen, juriste de la CEE pour les affaires humanitaires.

Les observateurs de la CEE ont enquêté à Zagreb et dans les villes de Rijeka, Split et Dubrovnik, sur l'Adriatique. *« Nos équipes ont soumis les dossiers aux autorités locales et nous avons émis une protestation générale auprès du gouvernement croate ici à Zagreb mais nous n'avons reçu aucune réponse »*, a déclaré Finn Nielsen. – *(Reuter.)*

□ **Une commission de l'ONU préconise la création d'un tribunal international.** – La commision d'experts chargée d'enquêter sur les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie a préconisé, mardi 16 février, l'établissement par l'ONU d'un tribunal pour juger les auteurs de tels actes. La commission a recueilli de nombreuses informations sur des violations graves du droit humanitaire international, dont certaines demandent toutefois à être vérifiées. M. Boutros-Ghali a invité la commission à poursuivre ses travaux. – *(AFP.)*

ARMÉNIE

Formation du nouveau gouvernement

Le président Levon Ter Petrossian a présenté, mardi 16 février, la liste de son nouveau gouvernement, une équipe assez homogène où ses proches sont nombreux, tel notamment le nouveau ministre des affaires étrangères, Vagan Papazian. Ce dernier, un orientaliste de trente-six ans qui avait été en charge des relations avec les autres partis politiques au Mouvement national arménien (MNA, le parti au pouvoir depuis l'indépendance), était jusqu'à présent le chargé d'affaires d'Arménie à Paris.

Le premier ministre, M. Grant Bagratian, nommé la semaine dernière, est remplacé à son poste de ministre de l'économie par son collaborateur, M. Armen Eguiazarian, alors que son adjoint chargé des relations avec le FMI, M. Levon Barkhoudarian, trente-six ans, devient ministre des finances. L'ancien ministre de l'énergie et citoyen américain Sepoukh Tachtchian devient ministre d'Etat, et le ministre de la défense, M. Vazguen Manoukian, qui avait lancé l'an dernier un parti d'opposition « national-démocratique », garde son poste. Trois ministères d'Etat et la direction de la télévision (qui ne fontionne d'ailleurs pas faute d'électricité) restent à pourvoir.

Les partis d'opposition ont refusé, la semaine dernière, les offres de M. Ter Petrossian de les associer au gouvernement, et demandé la convocation d'une Assemblée constituante qui réduirait les pouvoirs présidentiels. Ils menaçaient en outre d'appeler à une nouvelle manifestation jeudi 18 février, après celle qui avait fait descendre des dizaines de milliers de personnes dans la rue au début du mois.

ITALIE : enquêtes, révélations, démissions

Les affaires de corruption continuent de secouer les milieux politiques

- M. Piero Borghini, maire socialiste de Milan depuis janvier 1992, a annoncé sa démission, mardi 16 février. M. Borghini explique sa décision par le manque de volonté de la majorité du conseil municipal de poursuivre l'expérience dite de *« responsabilité civique »* qui devait assainir l'image de la ville après les affaires de corruption qui ont touché les élus de Milan. Le précédent maire était M. Paolo Pilliteri (également socialiste), beau-frère de M. Betrino Craxi. Ce dernier, qui vient de renoncer au secrétariat du PSI, s'est vu adresser, mardi, un septième avis d'enquête, tandis que le parquet envoyait un onzième avis similaire à M. Severino Citaristi, sénateur démocrate-chrétien, secrétaire administratif démissionnaire de son parti.

Une information judiciaire a également été ouverte mardi à l'encontre du sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Claudio Lenoci, (socialiste) dans le cadre d'une enquête sur l'aide aux pays du tiers-monde, a-t-on appris de source judiciaire. L'affaire, pour laquelle M. Lenoci serait soupçonné de concussion, remonte à l'époque où il était sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, à la fin des années 80. Elle porte sur les conditions d'attribution de l'aide italienne au Bangladesh, à la Somalie et au Soudan. D'importants dessous-de-table auraient été versés lors de l'attribution de différents chantiers à des entreprises italiennes.

D'autre part, selon les déclarations faites aux magistrats par Florio Fiorini, le financier incarcéré à Genève pour la faillite du holding SASEA, l'Office national des hydrocarbures (ENI) aurait versé l'équivalent d'environ 4,5 millions de francs par an aux quatre partis gouvernementaux (PSI, DC, Parti social-démocrate, Parti républicain) pendant une dizaine d'années.

Le quotidien *la Stampa* évalue mardi à quelque 10 000 milliards de lires par an environ (4,5 milliards de francs) le *« produit »* des dessous-de-table versés par les entreprises aux partis pour obtenir des contrats. Une somme destinée, estime encore le journal, à payer quelque 250 000 personnes constituant la classe politique et ses employés. – *(AFP.)*

PORTUGAL

Les immigrés clandestins bénéficient d'un sursis pour régulariser leur situation

Les travailleurs immigrés entrés clandestinement au Portugal – entre 90 000 et 120 000 personnes selon les chiffres officiels – vont bénéficier d'un délai supplémentaire pour régulariser leur situation. Un délai de quatre mois avait été fixé, le 12 octobre dernier, pour que les immigrés clandestins et leurs familles se mettent en règle.

Mais à la veille de la date limite du 13 février seules 42 000 demandes émanant d'individus ou de familles, soit en tout 70 000 personnes, étaient en cours d'examen. 15 000 dossiers ont été approuvés et 10 refusés. A mesure qu'approchait l'échéance, les quelque cinquante centres mis en place étaient, dès l'aube, cernés par une longue file d'attente.

Une nouvelle date-butoir a donc été fixée : à partir du 5 mars, toute personne en situation irrégulière fera l'objet d'une mesure d'expulsion. Si les clandestins viennent essentiellement des anciennes colonies de l'Afrique lusophone, récemment quelques Brésiliens ont tenté d'entrer illégalement au Portugal. Il y a quelques semaines, une vingtaine d'entre eux ont été refoulés à l'aéroport de Lisbonne. L'affaire a pris les dimensions d'une crise avec le Brésil.

Les autorités brésiliennes estiment que le Portugal a violé les règles de libre circulation existant entre les deux pays (*le Monde* du 6 décembre 1991). Les responsables portugais, contraints de se montrer plus vigilants depuis la signature des accords de Schengen sur la libre circulation des personnes dans certains pays de la CEE, ont rétorqué qu'il s'agissait de faux touristes et d'une affaire de trafic de main-d'œuvre.

Pour le secrétariat d'Etat à l'intégration européenne, M. Vitor Martins, l'application des accords de Schengen n'entraîne aucune modification dans les accords entre le Portugal et le Brésil. Cette affaire montre, néanmoins, que des contradictions, dans les textes, devront être résolues. – *(Corresp.)*

Une conférence sur l'immigration clandestine en provenance de l'Est

Les Européens ne parviennent pas à se mettre d'accord sur une aide aux pays de la « ligne de front »

BUDAPEST

de notre correspondant

La deuxième conférence sur l'immigration illégale s'est achevée, mardi 16 février, à Budapest, par un appel des représentants de trente-cinq Etats européens à un renforcement de la lutte contre l'immigration clandestine en provenance des anciens pays communistes. La destruction du rideau de fer a ouvert les vannes à un mouvement de population Est-Ouest sans précédent sur le vieux continent, qui s'accompagne d'une forte augmentation du nombre de passages illégaux aux frontières. *« Ce phénomène est l'un des problèmes de politique intérieure les plus brûlants de notre époque pour tous nos pays »*, a dit le ministre hongrois de l'intérieur, M. Peter Boross, à la fin de cette rencontre de deux jours qui faisait suite à la conférence de Berlin d'octobre 1991.

Les participants ont adopté à l'unanimité une série de recommandations non contraignantes, qui ont surtout valeur de référence. Il s'agit essentiellement de mesures policières portant sur trois points principaux : l'instauration de sanctions contre les transporteurs qui acheminent des personnes en situation irrégulière, la qualification pénale du délit de trafic d'hommes et la multiplication des accords de réadmission entre pays de l'Est.

L'Allemagne et l'Autriche, les deux pays occidentaux les plus concernés par la vague migratoire de l'Est, ont proposé la création d'un fonds d'aide spécial pour les Etats de la « ligne de front » en Europe centrale. *« Il n'y a pas de solution nationale à ce problème*, a affirmé le ministre allemand de l'intérieur, M. Rudolf Seiters. *Nous avons besoin d'une solidarité continentale. »*

Mais cette initiative n'a pas été retenue en raison de l'opposition, notamment, des pays d'Europe du Sud, de la France et de la Grande-Bretagne, qui ont fait valoir qu'ils sont, eux, confrontés d'abord et depuis longtemps à d'importants flux migratoires en provenance du Maghreb, de l'Afrique noire et des pays du Commonwealth.

YVES-MICHEL RIOLS

□ **ROUMANIE : première manifestation depuis les élections.** – Quelque trois mille ouvriers ont réclamé, lundi 15 février, la démission du président Ion Iliescu, du pain, et des hausses de salaires, lors de la première manifestation à Bucarest depuis les élections de novembre. – *(Reuter.)*

□ **TURQUIE : douze morts dans le Sud-Est.** – Douze personnes, dont trois militaires, ont été tuées, mardi 16 février, dans le sud-est anatolien lors d'un accrochage entre les forces de sécurité turques et des rebelles kurdes, a indiqué l'agence de presse semi-officielle Anatolie. Neuf séparatistes dont une femme ont été *« trouvés morts avec leurs armes »*, selon l'agence. – *(AFP.)*

EUROPE

La Géorgie à la dérive

Suite de la première page

Tbilissi, où aujourd'hui on fait la queue des heures durant pour obtenir du pain.

Depuis son retour au pays en mai 1992 et son élection triomphale le 11 octobre à la tête de l'Etat, l'ancien ministre des affaires étrangères de Gorbatchev ne semble pas parvenir, malgré tous ses efforts, à maîtriser une situation toujours aussi anarchique. Tout juste sortie de la guerre civile, toujours empêtrée dans le conflit en Ossétie du Sud *(Le Monde* du 10 février), la Géorgie est maintenant le théâtre d'autres combats, cette fois dans sa République autonome d'Abkhazie, à l'ouest du pays sur les bords de la mer Noire, entre Géorgiens et «sécessionnistes» abkhazes. Ces derniers avaient défié les Géorgiens en déclarant, le 23 juillet dernier, la souveraineté de leur République, ce qui avait provoqué une vive réaction de Tbilissi : l'envoi de forces géorgiennes sur le terrain et une répression sanglante.

Les Abkhazes, qui ne représentent en fait que 18 % des 550 000 habitants de la région, alors que les Géorgiens y sont près de 44 %, ont fortement contre-attaqué : début octobre, avec l'aide de volontaires de régions caucasiennes voisines, ils ont repris le contrôle de tout le nord de l'Abkhazie et notamment de la ville de Gagra. Si leur offensive a été stoppée aux portes de la capitale Soukhoumi, ils continuent à pilonner celle-ci *(voir encadré)*.

La situation est moins claire dans le reste de l'Abkhazie, où les deux parties se partagent des bandes de territoire. Ainsi, la ville de Tkvartcheli, dans le nord-ouest, est certes contrôlée par les Abkhazes mais, entourée par les forces géorgiennes, elle est au bord de l'asphyxie. Et les récits abondent sur les atrocités attribuées aux uns et aux autres : soldats tchétchènes jouant au football avec les têtes des enfants géorgiens, civils abkhazes sauvagement torturés par les soldats géorgiens...

«Jusqu'à leur dernière goutte de sang»

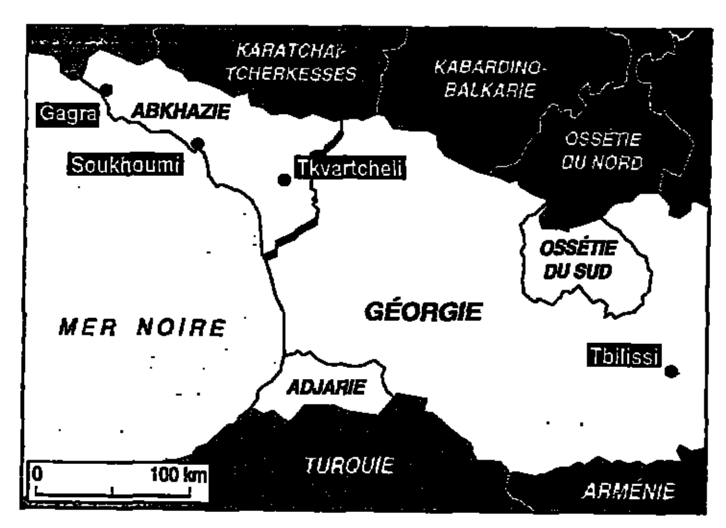
Depuis le début du conflit, M. Chevardnadze ne cesse de souffler le chaud et le froid. Affirmant vouloir privilégier un règlement pacifique, il n'en a pas moins décrété en septembre la mobilisation d'une «armée» de quarante mille réservistes. Puis le chef de l'Etat a eu le courage de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas : même si elle le veut, la Géorgie n'a pas les moyens militaires, techniques ou financiers nécessaires pour lancer une offensive d'envergure. Deux jours plus tard, il donnait des instructions pour envoyer de nouveaux réservistes sur le front et affirmait que les Géorgiens se battraient *«jusqu'à leur dernière goutte de sang pour défendre Soukhoumi»*.

Même s'ils ont montré leur détermination et leur force, les Abkhazes savent que le temps joue contre eux, notamment du fait de leur petit nombre. Les Géorgiens évaluent ainsi à quelques milliers seulement celui des combattants abkhazes potentiels et estiment que «tôt ou tard» ils seront anéantis. A moins, bien entendu, qu'ils ne recevoivent un appui extérieur important et régulier.

Cet appui, les volontaires nord-caucasiens l'assurent déjà, mais c'est en fait sur Moscou que les Abkhazes comptent pour résister aux Géorgiens. La richesse de la région, son attrait touristique – de nombreux responsables russes y possèdent une datcha – sa situation stratégique sur la mer Noire d'autant plus importante que Moscou a perdu la Crimée, la volonté, aussi, de rabattre les prétentions géorgiennes : autant de raisons pour lesquels les Russes pourraient pencher du côté des Abkhazes. Mais si les Géorgiens sont persuadés que Moscou leur fournit une aide militaire directe, personne n'a encore prouvé la véracité de ces accusations.

Certes, ici comme ailleurs, des Russes ont laissé de l'armement aux combattants abkhazes, mais le plus souvent ce fût contre paiement et non par idéal politique. De même, des hélicoptères russes servent à évacuer des réfugiés abkhazes, mais, là aussi, ce n'est pas gratuit. Autre certitude : des volontaires russes, dont plusieurs centaines de Cosaques, se battent aux côtés des Abkhazes mais il n'y a pas, jusqu'à preuve du contraire, de troupes régulières. Les Russes craignent toutefois de s'enliser dans un tel conflit et les Abkhazes ont peur de leur côté qu'un soutien trop actif de Moscou ne transforme leur «république» en avant-poste de la Russie.

Pour tenter de mettre au point un compromis, deux nouvelles missions de l'ONU devaient arriver dans les tout prochains jours en Géorgie. La première étudiera la demande de Tbilissi de déployer des troupes de l'ONU le long de la frontière abkhazo-russe, la seconde enquêtera sur les violations des droits de l'homme. Quant à l'idée de déployer aussi des troupes internationales sur les lignes de front, Tbilissi s'y oppose, craignant une reconnaissance de fait de la partition.



Or, tout l'effort de M. Chevardnadze a porté sur le respect par la communauté internationale de l'intangibilité des frontières de son pays. Efforts qui ont porté leurs fruits puisque aussi bien les Américains que les Russes et l'ONU ont insisté sur l'intégrité territoriale de la Géorgie.

Si un nouveau cessez-le-feu est signé, et s'il est respecté, encore faudra-t-il envisager une solution politique au conflit. Certains la voient dans un approfondissement de l'autonomie dont jouissait l'Abkhazie, avec une Géorgie transformée en un véritable État fédéral, ce qui pourrait aussi favoriser le règlement de la question ossète.

Encore faut-il pouvoir imposer cette solution aux éléments les plus radicaux de part et d'autre, ceux qui prennent part aux combats. M. Chevardnadze devra aussi compter avec ceux qui, au sein du gouvernement géorgien, ne veulent pas entendre parler d'un compromis, notamment son ministre de la défense, Tenguiz Kitovani. Ce dernier avait été aux premières lignes des combats contre l'ex-président Gamsakhourdia et apparaît, aujourd'hui, comme le véritable chef des milices.

Désastre économique

Personnage ambigu (un député l'a accusé d'avoir voulu fomenter en janvier un coup d'Etat contre M. Chevardnadze), Kitovani se prononce nettement – *«à titre personnel»*, s'empresse-t-il de préciser – contre toute forme d'autonomie. Si, régulièrement, on annonce le départ de Kitovani du gouvernement et la reprise en main des milices par Chevardnadze, le ministre de la défense et chef de la garde nationale semble toujours bien en place. *«Chevardnadze a raison car Kitovani serait encore plus dangereux en dehors du gouvernement, les milices qu'il dirige étant alors encore plus livrées à elles-mêmes»*, commente un journaliste géorgien.

Le chef de l'Etat vient de taper du poing sur la table et d'annoncer un plan de lutte contre la criminalité et le contrôle des milices. Leurs chefs doivent désormais communiquer aux autorités tous les renseignements voulus sur les activités de leurs troupes... Et il est interdit d'entrer en armes à Tbilissi. Mais la police n'a aucun moyen de faire respecter ce règlement, compte tenu notamment des centaines de volontaires qui partent et reviennent du front abkhaze avec leurs propres armes.

En outre, le système clanique traditionnel en Géorgie s'est renforcé avec la déliquescence de l'autorité et l'état de guerre. *«Ce sont d'abord les mafias qui en profitent»*, constate un professeur de Tbilissi, qui ajoute : *«Elles profitent aussi de la lenteur des réformes économiques, elles ont fait main basse sur les monopoles d'État et n'ont pas envie de voir ceux-ci privatisés.»*

La situation économique est ainsi de plus en plus désastreuse : diminution de 60 % de la production, chute de 50 % des exportations, hausse des prix annuelle de 1 500 %. Bref, il n'y a là rien pour attirer des investisseurs étrangers. Et si de nombreux hommes d'affaires internationaux font régulièrement le voyage de Tbilissi, ces «missions» semblent être d'abord organisées pour faire comprendre à Edouard Chevardnadze qu'on ne l'a pas oublié à Paris, Washington ou Tokyo. Une maigre consolation.

JOSÉ-ALAIN FRALON

«Ici, monsieur, c'était plus beau que Saint-Tropez !»

SOUKHOUMI

de notre envoyé spécial

«Ici, monsieur, c'était plus beau que Saint-Tropez !» Peut-être exagère-t-il, Georgui Boeridze – un cuisinier de quarante ans – en évoquant ainsi le souvenir de sa ville, Soukhoumi, *«avant la guerre». «Il y avait, chaque été, presque un million de personnes qui venaient ici en vacances : des Russes, bien sûr, mais aussi des Allemands, des Japonais... même des Australiens.»*

Du balcon du huitième étage de la maison de vacances qui accueillait plus de mille personnes et qui est aujourd'hui totalement déserte, Georgui montre ce qu'est devenue Soukhoumi : une sorte de ville fantôme, parcourue uniquement par des soldats en armes et quelques camions militaires, où tous les arbres ont été coupés pour fournir du bois de chauffage à des habitants qui se terrent chez eux, où des quartiers entiers ont été détruits, où les ordures n'ont plus été ramassées depuis plus d'un mois et où seul le froid, intense cet hiver, empêche la propagation d'épidémies. *«C'est terrible»*, ne cesse de répéter Georgui, qui invite, malgré tout, le Français de passage à boire à la mémoire de Staline et de de Gaulle, *«qui ont tous les deux libéré l'Europe du fascisme»*.

Sur l'aéroport de la ville, la noria des avions et des hélicoptères qui arrivent ou qui partent à Tbilissi, la capitale géorgienne, est incessante. Un bandeau noir autour de la tête, en signe de deuil pour un de leurs camarades tué la semaine dernière, des soldats géorgiens – les plus jeunes n'ont pas dix-sept ans et les plus âgés dépassent la cinquantaine – attendent la relève. *«Nous reviendrons,* disent-ils sans que l'on puisse discerner la part de fanfaronnade dans leurs propos martiaux, *même si notre gouvernement laisse tomber l'Abkhazie, nous, nous resterons pour nous battre jusqu'au bout.»*

De temps en temps, le silence de la ville est troublé par le crépitement des armes automatiques et, la nuit surtout, par le bruit, plus sourd, des canons. Au-delà du fleuve Goumista, aux portes sud de Soukhoumi, les «sécessionnistes» abkhazes sont maîtres du terrain et pilonnent la ville. Les Géorgiens leur rendent la pareille.

«Même la mer a changé!»

Chaque jour apporte son lot de mauvaises nouvelles : ce samedi, deux enfants blessés par un obus. *«S'il n'y a pas réellement de famine – les gens ont encore des réserves. – la situation est très difficile,* affirme Anton Marti, chef de la délégation de la Croix-Rouge, *surtout pour de vieilles personnes qui n'osent plus sortir de chez elles par peur des bandes de l'une ou l'autre ethnie qui veulent se venger.» «Ces cas sont pourtant très rares,* ajoute-t-il *souvent au contraire on voit Abkhazes et Géorgiens s'entraider.»* Des Abkhazes, il n'y en a plus beaucoup à Soukhoumi, trois mille au maximum sur les 15 000 qui y résidaient.

Les autres se sont enfuis soit vers la Russie soit dans la partie de l'Abkhazie contrôlée par les «sécessionnistes». Il y a un an, la ville comptait 120 000 habitants, dont 50 000 Géorgiens et aussi de nombreux Russes, des Arméniens, des Grecs.

Aujourd'hui, seules restent 80 000 personnes et beaucoup continuent à fuir. Par le train, quand il fonctionne et que l'on n'a pas peur de passer plus de vingt-quatre heures pour franchir les 450 kilomètres qui séparent Soukhoumi de Tbilissi. Par avion, quand il y a une place au milieu des militaires. *«J'en ai assez, je pars,* laisse tomber une mère de famille. *Regardez : même la mer a changé !»*. C'est vrai que ce matin-là, elle avait un air sinistre, la mer Noire !

J.-A. F.

AMÉRIQUES

GUATEMALA : reconnu coupable d'un assassinat politique

Un sous-officier est condamné à vingt-cinq ans de prison

Les militaires guatémaltèques, qui bénéficient depuis plus de trente ans d'une impunité totale, ont subi un grave revers avec la condamnation, vendredi 12 février, de l'ex-sergent-chef Noël Beteta, reconnu coupable du meurtre d'une anthropologue de quarante ans, Myrna Mack, poignardée dans une rue de la capitale le 11 septembre 1990. Il aura fallu que la sœur de la victime, Mme Helen Mack, mobilise la communauté internationale et risque sa propre vie pour que, finalement, un tribunal civil ose condamner un militaire.

SAN-JOSÉ (Costa-Rica)

de notre correspondant en Amérique Centrale

Une douzaine de juges se sont succédé sur cette affaire, se désistant les uns après les autres sous la pression des forces de sécurité, jusqu'à ce qu'une femme courageuse, le juge Carmen Ellgutter, prenne le dossier en main. Le chef du service des enquêtes criminelles de la police, M. José-Maria Escobar, qui fut le premier à désigner les responsables du meurtre, n'échappa pas à la vengeance de ses pairs. Il fut assassiné en août 1991 à une centaine de mètres du siège de la police, en plein cœur de la capitale.

L'affaire dépasse de loin la personnalité de Noël Beteta, qui n'était pas un simple sergent-chef. Il exerçait en fait des fonctions de «spécialiste» – homme à tout faire chargé des basses besognes – au sein de l'état-major présidentiel qui dirige une véritable armée parallèle, plus puissante que l'armée officielle. Au moment des faits, le général Edgar Godoy dirigeait cet état-major sous les ordres – tout à fait théoriques – du président démocrate-chrétien Vinicio Cerezo.

Dans la logique d'une guerre implacable livrée à la «subversion», qui a fait plus de 100 000 victimes au cours des trente dernières années, les autorités avaient tendance à voir des ennemis partout, notamment dans les milieux intellectuels et syndicaux. Or Myrna Mack menait des recherches sur les mouvements de population provoqués par la guerre, en particulier dans les montagnes du département du Quiché, où se sont constituées des «communautés de population en résistance» qui se déplacent sans cesse pour échapper à l'armée et vivent dans des conditions précaires.

«Un verdict historique»

«C'était suffisant, estime le procureur des droits de l'homme Ramiro de Leon, *pour que l'armée considère Myrna Mack comme un facteur d'instabilité»*, et monte une opération, déguisée en crime de droit commun pour se débarrasser d'une «gêneuse». Un raisonnement qui ne tenait pas compte des changements intervenus après l'élection démocratique de M. Cerezo, puis celle de M. Jorge Serrano en janvier 1991.

La consolidation, très progressive, du système judiciaire, sous la pression des Etats-Unis et de quelques magistrats audacieux, a permis à la sœur de Myrna Mack d'obtenir justice. Elle ne veut cependant pas en rester là, estimant qu'il faut maintenant remonter jusqu'aux commanditaires du crime, et peut-être jusqu'au général Godoy. *«Nous avons obtenu un verdict historique et sans précédent,* reconnaît Mme Helen Mack, *mais nous devons aller jusqu'au bout.»*

La publication, dans la foulée du verdict, d'un communiqué aux termes violents émanant d'un groupe d'officiers anonymes prouve en tout cas que les secteurs les plus récalcitrants ont l'intention de réagir. Ils n'évoquent certes pas l'affaire Mack et concentrent plutôt leurs attaques sur le président Serrano accusé de céder aux pressions de la guérilla à quelques jours de l'ouverture de nouvelles négociations de paix. Mais le message est clair : il n'est pas question pour eux d'accepter une réduction des effectifs et du pouvoir de l'armée.

BERTRAND DE LA GRANGE

BRÉSIL : à Rio-de-Janeiro

«Casse» au consulat de France

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Six hommes armés, dont deux déguisés en policiers, ont investi le consulat de France de Rio-de-Janeiro, le week-end dernier. Ils ont convaincu le portier d'ouvrir la porte de la Maison de France, située au centre-ville, prétextant qu'ils devaient assouvir des besoins naturels. Neutralisant le vigile, ils ont ensuite, pendant quatre heures, arpenté les bureaux du consulat. Forçant au chalumeau deux coffres, buvant au passage une bouteille de champagne et subtilisant quelques appareils électroniques, les malfaiteurs se sont aussi acharnés sur une porte blindée et codée pour découvrir que celle-ci ne protégeait que le bureau et la chaise du chiffreur.

La deuxième porte, blindée elle aussi et protégeant le matériel du chiffre, n'a pas été touchée. Les voleurs ont tout de même emporté la cassette vidéo et le magnétoscope reliés au système de sécurité qui enregistraient leurs mouvements, avant de quitter les lieux avec 4000 dollars en liquide, des appareils de radio et de télévision, un four à micro-ondes et des tasses à café aux armes de la République. *«Un incohérent bric-à-brac»*, selon le consul général, M. Marc Gilbert. Les enquêteurs ignorent encore les motifs réels de ce «casse» mystérieusement signé *«commando vermelho-Bangu 1»*, du nom de l'organisation criminelle des prisonniers d'un pénitencier de Rio. La seule piste dont dispose la police provient des empreintes digitales laissées imprudemment sur... la bouteille de champagne.

D. H.-G.

□ **CUBA : les pourboires en dollars désormais autorisés.** – Les pourboires en dollars ont été légalisés à Cuba, dans le cadre d'une «expérience pilote», qui devrait bientôt se généraliser dans tout le pays, afin de stimuler l'activité dans un contexte économique à demi paralysé. La légalisation des pourboires donne le coup de grâce au principe du régime castriste selon lequel ce type de gratification était injurieux pour le travailleur, tandis que le dollar constituait un instrument de corruption. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : seize morts dans une attaque du Sentier lumineux.** – Un commando du Sentier lumineux (maoïste) a tué, dimanche 14 février, au moins seize personnes voyageant en convoi dans le nord du département d'Ayacucho, à quelque 550 kilomètres au sud-est de Lima. Les guérilleros ont également précipité dans un ravin trois camions du convoi, qui transportaient des marchandises destinées aux paysans de la région. – *(AFP.)*



L'EUROPE FACE A LA GUERRE
Comment s'explique l'impuissance de l'Europe à rétablir la paix dans l'ex-Yougoslavie ? Les points de vue et les analyses des généraux Jean Salvan et Claude Le Borgne, des experts militaires Pascal Boniface et Lothar Ruehl, du philosophe Marcel Conche et du psychanalyste Daniel Sibony.
Numéro de février 1993 – 30 F.

ESPRIT
février 1993
Bernard Perret
Guy Roustang
Jean-Paul Maréchal
Clisthène
Le travail et l'environnement en mutation.
Le rapport Mazowiecki sur les camps en Bosnie.
Le numéro : 78,00 FF - Abonnement 1 an (10 numéros) : 530 FF
212, rue Saint-Martin, 75003 PARIS - Tél. : 48 04 08 33



LE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1992
est paru
208 pages - 49 F
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Tchad : une réconciliation incertaine

Avec une conférence nationale quasi inespérée, un pays en friche tente de se « refaire » mais les risques de guerre civile demeurent

N'DJAMENA

de notre envoyée spéciale

C'est dans le Palais du peuple, monument grandiose offert par les Chinois, trônant parmi les terrains vagues de la périphérie de N'Djamena, que huit cents Tchadiens, dont quelques femmes, tentent, depuis le 15 janvier, de «refaire» leur pays. On n'accède à la conférence nationale qu'après deux fouilles méticuleuses. Dans ce pays où les armes circulent plus librement que les hommes, on n'a jamais vu, il est vrai, autant d'ennemis rassemblés dans une même salle.

Ministres, hauts fonctionnaires, sultans, chefs de canton, invités de la diaspora, chefs d'entreprise, membres de la hiérarchie religieuse, responsables des partis, d'associations, de syndicats... toute l'«élite» est là, composée de gens qui, pendant trente ans, se sont haïs, entretués. Les inimitiés subsistent, mais la volonté de changement est réelle. Pendus à leurs transistors, les Tchadiens passent leurs journées à écouter les débats de ces délégués chargés de négocier un nouveau virage dans l'histoire tumultueuse de leur pays.

A cette conférence nationale annoncée de longue date, personne ne croyait plus. De combats en complots, le pouvoir avait tant différé sa promesse ! Les pressions intérieures comme extérieures ont eu finalement raison de ces réticences. Mais le consensus n'en demeure pas moins fragile. Qui oserait affirmer que le processus sera conduit à terme ? Le sud du pays est en guerre et des combats avaient encore lieu, fin janvier, dans la région du lac Tchad.

Mais c'est aussi de N'Djamena que viendraient les menaces, à en croire les détracteurs du régime : le Mouvement populaire du salut (MPS, au pouvoir) ne laissera pas, disent-ils, se dérouler un processus qui remettrait en cause son hégémonie. Le MPS, structure politico-militaire née dans le maquis, est aux commandes depuis la chute de M. Hissène Habré, le 1er décembre 1990, et n'a rien à gagner dans cette conférence. Pourquoi se serait-il battu, s'il lui fallait abandonner le pouvoir ?

Au terme de ces deux années de gestion – si l'on peut dire, – le Tchad est en friche. Sans véritable administration : l'inexistence des douanes encourage tous les trafics (en provenance du Cameroun et du Nigeria), d'où une faillite économique totale. Sans véritable armée : les troupes sont composées de bandes qui n'obéissent qu'à leurs propres chefs . Sans sécurité : circuler hors de N'Djamena, c'est prendre le risque de se faire rançonner par les militaires, qui ont érigé des barrages à l'entrée et à la sortie de chaque ville.

« Il y a un clan qui se sert, constate un ancien ministre. *Ce sont les Zagawas et leurs alliés »* [les Goranes, l'ethnie de M. Hissène Habré, et les Bideyats, celle du président Idriss Déby]. Le fameux clan venu du nord ne représente que quelques dizaines de milliers de personnes, pour une population évaluée à cinq millions d'habitants. A sa tête, le président Déby se trouve en porte-à-faux, partagé entre son rôle de chef de clan et celui de chef de la nation. Ceux qui le connaissent de près estiment qu'il est tantôt l'un, tantôt l'autre. Mais, pour l'heure, c'est en arbitre qu'il se pose. Car la conférence nationale, si elle réussit, peut lui permettre de trouver enfin une légitimité.

Selon l'opposition, c'est contraint et forcé que le régime a organisé ces états généraux. Et il l'a fait en s'assurant de son «verrouillage» : plus de la moitié des participants lui sont favorables. Mais la situation s'est «retournée» lors de l'élection du présidium (à bulletin secret). Au lieu du candidat du pouvoir, c'est un Tchadien de l'extérieur, M. Adoum-Maurice Helbongo, un homme rompu aux négociations, qui a été élu au poste de président.

Des partis balbutiants

Exilé depuis vingt-six ans, cet ancien ministre de François Tombalbaye – premier président du Tchad, – ex-fonctionnaire du Bureau international du travail à Genève, a une certitude : *« On n'a aucun intérêt à bousculer les choses. »* Son souci de ne pas frustrer le pouvoir, de ne pas provoquer l'ire du MPS, reste la chose la mieux partagée dans la salle. D'où une formule alambiquée en ce qui concerne la souveraineté de la conférence : elle est acquise, mais le président de la République en reste le garant. *« On ne te touche pas, tu ne nous touches pas »,* résume un représentant de la «société civile», dont font partie les véritables contre-pouvoirs tchadiens.

Les syndicats (notamment l'Union des syndicats du Tchad, centrale très active en 1992), la presse (surtout le remarquable *N'Djamena Hebdo*, auquel le pouvoir intente procès sur procès) et les organisations de défense des droits de l'homme (parmi lesquelles la Ligue tchadienne des droits de l'homme, dont le vice-président a été assassiné, il y a un an) jouent en fait le rôle qui devrait échoir aux formations d'opposition. Trente-six partis ont vu le jour, l'an dernier, mais ils restent divisés, balbutiants, et n'ont pas encore trouvé leurs marques. Depuis des semaines, la «société civile» tire la sonnette d'alarme : à quoi bon cette conférence nationale si tous les Tchadiens n'en sont pas ?

Parmi les grands absents figure M. Abbas Koti, le chef des Zagawas, de triste réputation, ex-ministre de la défense et des transports. L'ancien allié d'Idriss Déby a pris la fuite, en juin dernier, au terme d'affrontements qui ont fait une centaine de morts, avant d'être arrêté dans le nord du Cameroun. Les autorités de Yaoundé avaient l'intention de l'extrader vers un pays tiers, mais, à la suite d'une intervention de la France, il est resté incarcéré à la gendarmerie de Maroua (nord du Cameroun).

Apparemment, il n'a jamais été question pour M. Idriss Déby que M. Koti participe à la conférence. En revanche, le Mouvement de défense de la démocratie (MDD), mouvement armé basé au Nigeria, a été contacté. Mais aucune de ses deux branches – l'une dirigée par M. Moussa Medella, l'autre par M. Mahamat Fadil, un proche de M. Habré, en relation avec l'ancien chef d'Etat en exil à Dakar – n'est représentée. M. Moïse Kette, le leader du Mouvement qui se bat dans le Sud, a, lui, envoyé une délégation. Les trois jeunes officiers sudistes qui la composent disent craindre pour leur vie et racontent combien les populations du Sud, près de la frontière centrafricaine, sont victimes des représailles de la garde républicaine, depuis la fin janvier. La Ligue tchadienne des droits de l'homme, qui a recensé pour l'instant quarante et un morts parmi les civils, a dénoncé *« un génocide perpétré sur des populations civiles désarmées ».* Le général Wadal Kamougue, figure de l'opposition, est allé plus loin en parlant de *« purification religieuse ».*

Appel à la France

Quoi qu'il en soit, les éléments d'un conflit Nord-Sud sont rassemblés. Tous ces foyers de rébellion couvent depuis au moins un an et ont fait des milliers de morts. La conférence nationale a désormais l'intention d'inviter l'ensemble des leaders rebelles à la rejoindre. Leur présence à N'Djamena constituerait, évidemment, un grand pas. Mais, pour les Tchadiens, rien ne sera vraiment résolu aussi longtemps que la population n'aura pas été désarmée.

La France est lourdement engagée depuis près de deux ans dans une opération de restructuration et de *« déflation »* de l'armée nationale, à laquelle participent deux cent-cinquante coopérants militaires. Les Tchadiens en veulent plus. *« La France est en train de dépenser sans résultat,* estime l'ancien président Goukouni Oueddeï, très actif à la conférence. *Ce qu'il faut, c'est désarmer tous les hommes, sélectionner ceux qui sont aptes, et donner un visage national à l'armée. » « Il faut que Paris intervienne de façon plus massive,* renchérit M. Saleh Kebzabo, le fondateur de *N'Djamena Hebdo*, reconverti dans la politique. *Il faut des Français dans les huit régions militaires, nombreux, bien équipés. »*

Sans doute les requêtes de l'un et de l'autre semblent-elles irréalistes. Mais sans doute, aussi, ont-ils raison de dire que la démocratisation tchadienne ne pourra se faire qu'à ce prix.

MARIE-PIERRE SUBTIL

□ **L'ancien président Goukouni Oueddeï est favorable à un nouveau gouvernement de transition.** – *« Il n'est jamais trop tard pour faire la paix, la vraie, celle qu'attend la majorité écrasante des Tchadiens, las de toutes les aventures militaires »,* a affirmé, mardi 16 février, devant la conférence nationale, l'ancien président Goukouni Oueddeï, qui a prôné la création d'un nouveau gouvernement de transition, dont les *« tâches principales »* seraient la réconciliation nationale, la création d'une armée nationale et la reconnaissance du droit d'expression et d'association. Au sujet de la guerre civile de la fin des années 70, M. Oueddeï a estimé qu'elle était imputable *« à tous les chefs politicomilitaires »*, précisant : *« Dont je fais partie ».* – *(AFP.)*

SOUDAN : devant la commission des droits de l'homme de l'ONU

Khartoum est accusé d'« épuration ethnique et religieuse »

Dans un geste de bonne volonté à la suite de la visite du pape Jean-Paul II au Soudan (*le Monde* du 12 février), un prêtre catholique de Juba (sud du Soudan), le Père David Tombe, a été libéré lundi 15 février après sept mois de détention. Cependant, les violations des droits de l'homme au Soudan ont été dénoncées mardi avec virulence devant la commission des droits de l'homme de l'ONU.

GENÈVE

de notre correspondante

Prenant la parole au nom de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse, M. Samuel Ericcson, mentionnant notamment des cas de crucifixions, a dénoncé la persécution des minorités chrétiennes au sud du Soudan, victimes, selon lui, *« d'un règne de terreur et de génocide ».*

De son côté, le Père Hubert Barbier, qui a été missionnaire pendant neuf ans au Soudan, a déclaré que la situation dramatique qui sévit dans ce pays provient de la volonté délibérée *« d'épuration et d'extermination ethnique et religieuse »,* conséquence directe de l'application de la Charia (loi islamique) dans un pays dont la population n'est pourtant musulmane qu'aux deux tiers. Selon ce prêtre, le gouvernement de Khartoum se livre aux pires exactions. *« Les Noubas, de souche africaine, furent massacrés par milliers,* a-t-il déclaré *; leurs femmes souvent violées et emmenées en esclavage avec leurs enfants. Le terrain ainsi libéré (...) fut immédiatement occupé par des tribus arabes islamisées du Nord. »* Le Père Barbier affirme que la conversion à l'islam est pour les non-musulmans le prix à payer pour acquérir aussi bien l'aide alimentaire que la liberté, ou un emploi.

Usant de son droit de réponse, M. Sirajeldin Yousif (Soudan) a dénoncé *« une campagne orchestrée par certaines ONG contre les pays islamiques en général et le Soudan en particulier ».* Il a accusé les organisations non gouvernementales de *« favoriser l'intolérance religieuse »* et de *« travailler en collaboration étroite avec la prétendue Armée de libération populaire du Soudan »* en rébellion dans le Sud.

ISABELLE VICHNIAC

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : M. Nelson Mandela est *« très fatigué »*.** – Le président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, a dû annuler des projets de voyage, ses médecins lui ayant recommandé *« de prendre un repos complet »,* a indiqué, mardi 16 février, à Johannesburg, la direction de l'ANC. M. Mandela n'est pas *« sérieusement malade »,* mais seulement *« très fatigué »,* a-t-on précisé de même source. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : un gendarme assassiné à Blida.** – Au moment où il descendait d'un autobus, un sous-officier de la gendarmerie a été assassiné, mardi 16 février à Blida, au sud d'Alger, par deux hommes armés de pistolets automatiques. Cinq membres des forces de l'ordre, dont un commissaire de police et deux autres gendarmes, avaient été tués au cours des quatre jours précédents. – *(AFP.)*

□ **La Cour suprême confirme les condamnations des dirigeants islamistes.** – La Cour suprême a confirmé, mardi 16 février, le verdict prononcé, le 15 juillet dernier, par le tribunal militaire de Blida. Celui-ci avait condamné à des peines de quatre à douze ans de prison les principaux dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), dont le président, M. Abassi Madani, et le vice-président, M. Ali Benhadj. – *(AFP.)*

□ **KOWEÏT : deux députés confirmés dans leur mandat.** – Selon des résultats officiels publiés mardi 16 février, deux députés proches du gouvernement, MM. H'moud Al Jabri et Moubarak Al Khirinji, dont l'élection lors des législatives du 5 octobre 1992 avait été invalidée pour irrégularités, sont sortis vainqueurs d'un scrutin partiel organisé lundi. Leur élection avait été annulée parce que des militaires avaient participé au vote – la Constitution le leur interdit. – *(AFP.)*

□ **MAROC : M. Perez de Cuellar obligé de quitter le conseil d'administration d'une société de négoce.** – L'ancien secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, ne fera plus partie du conseil d'administration de la société française de négoce international Optorg, récemment rachetée par l'Omnium nord-africain (ONA), le premier groupe industriel privé du Maroc, vient d'annoncer M. Fouad Filali, président de ce groupe. Le Front Polisario avait dénoncé la nomination de M. Perez de Cuellar, la qualifiant de *« récompense pour services rendus »* dans l'affaire du Sahara occidental, de la part de Rabat. Parlant d'un *« malentendu »,* M. Filali a indiqué que M. Perez de Cuellar *« n'a pas réalisé quelle était l'étendue de son implication dans le conseil d'administration d'Optorg ».* – *(AFP.)*

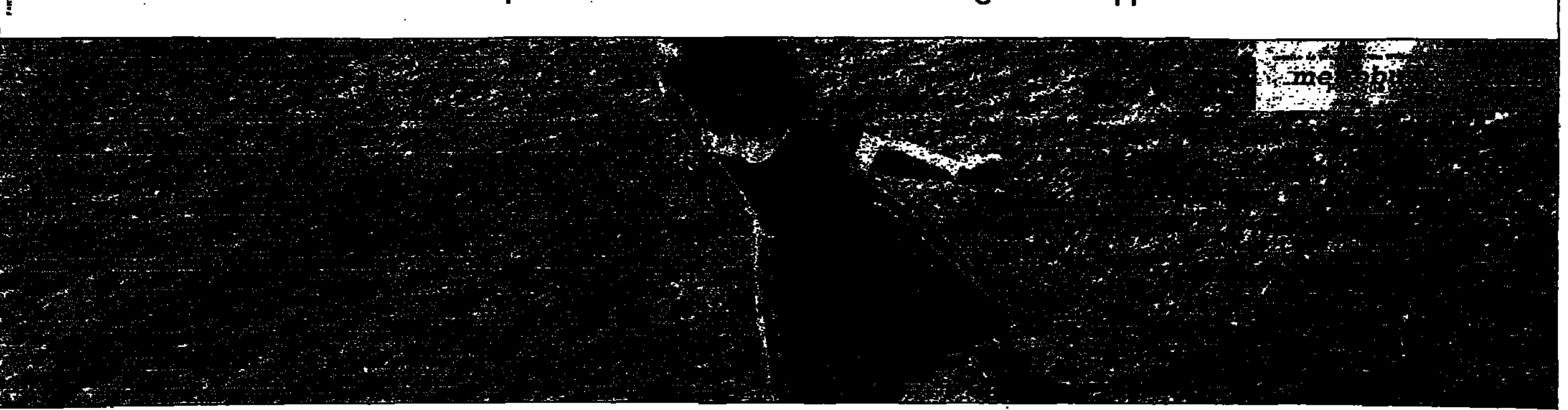
□ **NIGER : alliance d'opposition après les élections.** – Sur les quatre-vingt-trois sièges du futur Parlement du Niger, l'ancien parti unique, le Mouvement national pour la société de développement (MNSD), est assuré d'en obtenir vingt-huit, si l'on en croit les premiers résultats partiels des élections législatives du dimanche 14 février, publiés mardi, à Niamey, par la commission électorale. Soucieux de contrer le MNSD, neuf partis d'opposition, totalisant trente-huit sièges, ont décidé de se rassembler dans une « Alliance des forces de changement » qui pourrait constituer une majorité parlementaire. – *(AFP.)*

□ **NIGÉRIA : six nouvelles condamnations à mort.** – Six nouvelles condamnations à mort ont été prononcées, lundi 15 et mardi 16 février, par le tribunal spécial de Kaduna, créé après les affrontements de Zangon-Kataf et Kaduna (nord du Nigéria), en mai 1992, a annoncé la télévision nationale. Le tribunal a déjà condamné à mort, le 2 février, l'ex-général Zamani Lekwot, ancien gouverneur militaire de l'Etat de Rivers, et cinq autres personnes. Ces sentences ont suscité la réprobation des organisations nigérianes de défense des droits de l'homme et de la CEE. Les affrontements de mai 1992, opposant Katafs chrétiens et Haoussas-Fulanis musulmans, avaient fait plusieurs milliers de morts, selon des sources locales. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : le siège de l'UNICEF dévalisé.** – Dans la soirée du lundi 15 février, le siège de l'UNICEF à Mogadiscio a été dévalisé par un groupe d'hommes armés, a-t-on appris mardi. Après avoir désarmé les gardes, les assaillants ont mis à sac les bureaux, volant, entre autres, deux ordinateurs, 200 millions de shillings (environ 50 000 dollars) et des armes. Les locaux de l'organisation française Pharmaciens sans frontières ont également été l'objet de deux tentatives de cambriolage, à l'issue desquelles un assaillant a été tué et un autre blessé. – *(AFP.)*



NIPPON
LE JAPON DEPUIS 1945
William Horsley,
Roger Buckley
EN VENTE EN LIBRAIRIE

Moi, je veux **de l'air** et **une ville** moins polluée !
PLUS de transports en commun, c'est **MOINS** de gaz d'échappement.


ASIE

Inde : le glas de l'« harmonie communautaire »

Secoué par le renouveau de l'extrémisme hindouiste, le modèle indien semble révolu

NEW-DELHI

de notre correspondant

« C'est une déclaration de guerre contre l'Etat laïc ! » Ainsi parle M. Salman Khursheed, nouveau secrétaire d'Etat, musulman, aux affaires extérieures, interrogé sur la montée en puissance de l'extrémiste hindou et la vague d'émeutes communautaires qui a endeuillé le pays par deux fois en sept semaines. *« Le bras de fer entre mon parti et le gouvernement va se poursuivre dans le but de provoquer des élections anticipées »*, affirme de son côté M. Lal Krishna Advani, chef du BJP, la formation des hindous ultra-nationalistes.

Entre les zélotes du *« réveil hindou »* et les *« forces séculaires et démocratiques »* qu'entend incarner le gouvernement du Congrès, le dialogue est désormais impensable. *« L'Inde est en guerre avec elle-même »*, résume brutalement Vinod Mehta, rédacteur en chef du quotidien *The Pioneer*.

L'irrésistible ascension du phénomène religieux sur l'avant-scène politique risque en effet de creuser un peu plus, et pour longtemps, le fossé entre les musulmans et un nombre croissant d'hindous. *« Cette crise est la plus sérieuse de l'histoire de l'Inde indépendante*, ajoute M. Khursheed ; *plus grave que la guerre avec la Chine ou que la crise de confiance provoquée par les assassinats d'Indira et de Rajiv Gandhi. C'est le fondement même des institutions que nous avons connues qui est désormais en question. »*

Musulman, le ministre a, plus qu'aucun autre de ses collègues du gouvernement, des raisons de ne pas sous-estimer les dangers de l'extrémisme hindou : au moins 1 800 personnes ont été tuées depuis le 6 décembre, la plupart musulmanes. Certains sont tombés sous les balles de la police après avoir violemment exprimé dans les rues leur rancœur de la destruction de la mosquée d'Ayodhya par des fanatiques hindous ; d'autres sont morts lors de batailles rangées avec des hindous ; d'autres encore ont été victimes de *« pogroms »* systématiques organisés par des groupuscules fascisants, comme ce fut le cas à Bombay, la première quinzaine de janvier.

« Les musulmans sont devenus des cibles », estime M. Shahid Siddiqui, journaliste et membre du Congrès. Ancien proche de Rajiv, ce rédacteur en chef d'un hebdomadaire très populaire auprès des musulmans avait pensé démissionner du parti au lendemain de l'assaut contre la mosquée. Il reprochait au gouvernement son manque de fermeté à l'égard des hindouistes et son incapacité à enrayer la violence. Il a changé d'avis, car il ne veut pas *« abandonner le navire »* dans la tempête. Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer que le Congrès a *« perdu toute crédibilité dans la communauté musulmane »*.

L'Inde est dans un état de confusion jamais vu en cinquante ans d'indépendance. Face au BJP, les forces traditionnelles semblent en déroute : impuissant à répondre à la crise, le Congrès souhaite mobiliser l'opposition non hindoue : le Janata Dal (centre gauche) et les partis communistes. Mais, marginaux sur l'échiquier, ces mouvements sont peu enclins à soutenir un parti qu'ils combattent au Parlement.

M. Rao : « J'ai été trahi »

« Le Congrès est en voie d'extinction, constate M. Rajni Kothari, spécialiste en sciences politiques. *Dans le passé, ce parti de consensus a été une « formation parapluie », au sein de laquelle toutes les communautés et minorités de l'Inde pouvaient se retrouver. Ce n'est plus le cas »*. Les difficultés du Congrès à jouer son rôle habituel risquent ainsi d'avoir d'inquiétantes répercussions en ces temps de turbulences ; depuis 1947, à l'exception de deux courtes parenthèses, le parti des Nehru-Gandhi a « régné » sur l'Inde. Le maintien au pouvoir de « la famille » a été longtemps perçu comme un facteur essentiel de stabilité. Celle-ci est désormais ébranlée.

L'assassinat de Rajiv Gandhi, en mai 1991, avait marqué un tournant pour le Congrès. L'arrivée de M. Narasimha Rao, brahmane septuagénaire de l'Inde du Sud, a symbolisé ce changement après la victoire du parti aux élections. Pendant des mois, les Indiens n'ont pas tari d'éloges sur le nouveau premier ministre, politicien peu charismatique mais passé maître ès négociations : il parvenait à museler ses adversaires tout en prenant des décisions économiques radicales.

L'affaire d'Ayodhya, le 6 décembre, a fait éclater l'image de celui que certains décrivaient encore récemment comme le *« meilleur des premiers ministres »* et qui, depuis, se lamente d'*« avoir été trahi »*. M. Rao n'a que peu à dire pour sa défense : n'avait-il pas compté jusqu'au bout sur les promesses des chefs hindous, qui l'avaient assuré que leurs troupes ne toucheraient pas à la mosquée ? Que ceux-ci aient été dépassés par les évènements ne change rien à l'affaire : M. Rao n'a pas su éviter l'irréparable et sa lune de miel avec l'opinion est bien terminée.

« Le Pakistan ou le cimetière »

« Il se sent trahi comme Nehru après l'attaque chinoise contre l'Inde, en 1962 » : la comparaison est très en vogue ces jours-ci et elle n'est pas vraiment innocente : Nehru ne s'était jamais remis, en effet, du *« coup de poignard dans le dos »* de son *« ami »* Mao Zedong. Des voix s'élèvent désormais pour reprocher à M. Rao son manque de décision et son absence de fermeté à l'égard des chefs hindouistes. Sans désavouer son premier ministre, M. Kursheed reconnaît que le Congrès s'est montré incapable d'anticiper les événements : *« Nous avons pratiqué la politique de l'autruche. »*

« Le style Rao n'est plus adapté à l'ère post-Ayodhya, écrivait l'éditorialiste d'un quotidien de la capitale. *« L'Inde a besoin d'un chef. »* Le premier ministre a, malgré tout, réussi à se maintenir en poste, en remaniant son gouvernement et en s'entourant d'alliés réputés sûrs. Mais pour combien de temps ? Si les congressistes ont resserré les rangs derrière M. Rao, c'est plus en raison de l'absence d'alternative que par choix.

Si le vide du pouvoir profite au BJP, la formation hindoue ne peut pas trop se permettre d'être associée aux débordements des extrémistes. Ces excès, elle les *« regrette »*, mais elle ne les désavoue pas. *« Le BJP risque à terme d'être perçu par une fraction de son électorat comme une formation incapable de maîtriser le mouvement qu'il a engendré »*, remarque encore M. Kothari. Devenu le plus grand parti d'opposition, le BJP pourrait ainsi être accusé par la frange *« raisonnable »* de ses partisans d'être indirectement responsable de la flambée de violence.

Cette accusation, M. Advani la rejette avec force. Sanglé dans une impeccable *kurta* bleu nuit, cet homme courtois affirme son attachement aux valeurs démocratiques : *« Le BJP n'est pas antimusulman. Je ne leur reproche rien en tant que tels »* assure le chantre de la *« nation hindoue »*. Il préfère fustiger les *« pseudo-sécularistes »* : car ce sont les hindous modérés, ces *« soi-disants »* tenants de la laïcité *« à la Nehru »*, qui se sont efforcés de *« découpler l'Inde de son identité essentielle, celle de l'hindouisme »*, afin de s'assurer le *« soutien électoral de la minorité »* musulmane au détriment de la majorité hindoue.

Certains sondages indiquent que si des élections étaient organisées aujourd'hui, le BJP gagnerait une cinquantaine de sièges. S'il parvenait au pouvoir, M. Advani affirme pourtant ne *« rien vouloir changer à la Constitution »*. Mais un *« grand prêtre »* de l'hindouisme a récemment affirmé que la grande mosquée de Delhi avait elle aussi été bâtie sur un temple de Vishnou. Le Grand Conseil hindou mondial (VHP), organisation extrémiste, appelle également à la destruction de mosquées à Bénarès et Mathura. Des militants fanatiques ont badigeonné sur les murs d'Ayodhya des slogans antimusulmans, donnant à ces derniers le choix entre *« le Pakistan ou le cimetière »*... M. Advani a beau affirmer sa différence avec les plus radicaux, il risque d'avoir de plus en plus de difficultés à convaincre les modérés de son attachement à la démocratie.

Si terrible qu'elle ait été, la violence entre confessions religieuses a cependant surtout touché les grandes villes du Nord et de l'Ouest, sans affecter les campagnes. L'Inde n'est pas encore menacée d'éclatement. Il reste que la vague hindouiste pourrait avoir sonné le glas de l'*« Inde de Nehru »*, celle de la tolérance religieuse et du beau rêve de l'*« harmonie communautaire »*. M. Kothari assure : *« La société hindoue est inadaptée au fascisme. »* Il ajoute : *« Même si l'on peut craindre que le mouvement hindou ne finisse par se tourner contre toutes les minorités, pas seulement musulmanes mais aussi chrétiennes, bouddhistes,... »* Et de conclure : *« Dans ce contexte, le fondamentalisme hindou risque de faire le lit d'un autre intégrisme, celui des islamistes. »*

BRUNO PHILIP

La campagne des Prix Nobel de la paix pour Mme Aung San Suu Kyi

La visite du dalaï-lama à Bangkok suscite le mécontentement de Pékin et des militaires thaïlandais

BANGKOK,

de notre correspondant

Une brève visite du dalaï-lama a provoqué une sérieuse controverse en Thaïlande. Les chefs des armées de terre et de l'air ont notamment critiqué l'octroi d'un visa au chef spirituel tibétain dont la présence en Thaïlande, ont-ils dit, pourrait avoir un *« sérieux »* impact sur les relations avec deux alliés, la Birmanie et la Chine.

Le dalaï-lama fait partie d'un groupe de Prix Nobel de la paix qui font campagne pour la libération de Mme Aung San Suu Kyi, en résidence surveillée depuis juillet 1989 et elle-même lauréate en 1991. La junte de Rangoun leur ayant refusé l'accès au territoire birman, ils se réunissent à Bangkok. Leur voyage est organisé par une organisation canadienne, la Fédération des droits de l'homme et du développement démocratique, avec l'aide de l'université Mahidol de Bangkok.

Rangoun a dénoncé cette *« ingérence »* dans ses propres affaires. Pékin a déjà exprimé à deux reprises le vœu que la Thaïlande *« refuse »* de recevoir le dalaï-lama. En 1987 et en 1990, de précédents gouvernements thaïlandais avaient, en effet, refusé un visa au dieu vivant pour éviter toute tension avec la Chine. Cette fois, le gouvernement de M. Chuan Leekpai, issu des élections de septembre 1992, n'a pas cédé aux pressions.

Arrivé mardi 16 février à Bangkok, où il est l'hôte du patriarche suprême de l'église bouddhiste, le dalaï-lama effectue, cependant, un séjour sous haute surveillance et plus bref que prévu dans la capitale thaïlandaise qu'il devait quitter mercredi après-midi. Les autres Nobel (1) se rendront donc sans lui, jeudi, à la frontière birmane pour rencontrer des dissidents. Le dalaï-lama n'assistera pas non plus à l'audience que le roi accordera au groupe vendredi.

Tout en continuant de prôner un *« engagement constructif »* auprès de la junte de Rangoun, le nouveau gouvernement thaïlandais entend prendre quelques distances à l'égard de cet allié bien peu respectueux des droits de l'homme. En exprimant sa volonté d'appliquer les sanctions des Nations unies, il en a fait autant envers les Khmers rouges. Mais il fait face aux intérêts des lobbies militaires et d'affaires en Birmanie et au Cambodge. La controverse sur la visite du dalaï-lama a néanmoins mis en évidence que, tout en ne faisant plus la pluie et le beau temps, les généraux conservent une forte influence à Bangkok.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Mgr Desmond Tutu (1984), Mme Mairead Corrigan et Betty Williams (1976), l'ancien président Oscar Arias (1987), M. Adolfo Perez Esquivel ainsi que les représentants d'Amnesty International (1977) et de l'American Friends Service Committee (1947). M. Mikhail Gorbatchev et le Comité Nobel de Norvège ont envoyé des messages de soutien. Mère Teresa s'est fait excuser.

Inaugurée par M. Boutros-Ghali à Tokyo

L'Université des Nations unies une coque vide payée à prix d'or

S'entretenant avec le premier ministre, M. Miyazawa, mardi 16 février, M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, en visite à Tokyo où il a inauguré mercredi l'Université des Nations unies (UNU), a demandé au Japon de contribuer à résoudre la *« crise de confiance »* que traverse l'organisation par un approfondissement de ses responsabilités internationales et de s'intéresser davantage à d'autres régions que l'Asie. Tout en se montrant favorable à un approfondissement du rôle de son pays au sein de l'ONU, M. Miyazawa a déclaré que celui-ci n'entendait pas devenir une puissance militaire.

TOKYO

de notre correspondant

Sur l'avenue Aoyama, l'une des artères « chics » de Tokyo, où le mètre carré est parmi les plus chers du monde, les quatorze étages massifs de l'UNU, conçus par l'architecte Kenzo Tange, semblent trôner avec ostentation dominant les immeubles avoisinants. Ce n'est pourtant qu'un grand décor que devait inaugurer en grande pompe mercredi M. Boutros-Ghali. Une coque vide où les deux étages de bibliothèque attendent leurs livres et où errent dans des salles désertes la vingtaine de gardes qui constituent un quart du personnel occupant le bâtiment.

Mais ce nouveau siège attend plus que des congratulations d'usage : que soit définie la vocation de cette institution somptuaire. Rarement un organisme international aura été plus coûteux sans que l'on sache très bien à quoi il sert. En chantier derrière le bâtiment principal, un terrain n'en est pas moins destiné à accueillir un institut d'études avancées. D'une valeur de 2 milliards de dollars, le terrain est fourni gratuitement par la municipalité de Tokyo.

C'est en 1969 que le secrétaire général de l'époque, U Thant, eut l'idée d'une institution académique à vocation internationale. L'Assemblée générale se prononça en 1973 en faveur d'*« une communauté internationale de savants vouée à la recherche sur les problèmes mondiaux pressants de la survie, du développement et du bien-être de l'humanité »*. Les Japonais, déjà en quête d'une reconnaissance internationale par le biais de l'ONU, s'offrirent pour accueillir le nouvel organisme.

Sur les 230 millions de dollars fournis, ils versèrent 100 millions pour avoir ce privilège. L'université fut ouverte en 1975. Puis Tokyo finança la construction du nouveau bâtiment (110 millions). Au départ, un fonds de 500 millions de dollars avait été prévu, dont les intérêts devaient financer le fonctionnement de l'université. A peine la moitié a été rassemblée, et les Etats-Unis n'ont pas versé un centime.

Les Japonais continuent en outre à participer aux frais de fonctionnement (2,7 millions en 1992, 3,9 millions cette année) et commencent à trouver la charge un peu lourde : *« Nous n'avons aucune obligation d'assumer le coût de la maintenance de l'édifice*, nous dit M. Hiroshi Gyoda, directeur de la division de planification des affaires internationales au ministère de l'éducation. *Nous souhaitons que les autres nations participent davantage à cette opération et que l'université soit gérée de manière plus stricte. Mais c'est un organisme indépendant, et nous ne pouvons intervenir. »*

Mieux payé que le secrétaire général

L'UNU et son recteur, M. Heitor Gurgulino de Souza, souffrent d'une mauvaise image : les activités académiques de l'université ne sont pas convaincantes, et le recteur passe pour être surpayé (son salaire serait supérieur à celui du secrétaire général, en raison du cours du yen). Organisme autonome sous contrôle de l'Assemblée générale, l'UNU bénéficie d'une indépendance considérable, au point que ses adversaires affirment qu'elle n'a d'autre finalité que de s'entretenir elle-même.

« L'UNU n'est pas une université au sens traditionnel. Elle n'a pas vocation à avoir des étudiants ou à décerner des diplômes : elle doit être au cœur d'un réseau de chercheurs et promouvoir une coopération entre universités. C'est un travail de longue haleine », réplique M. de Souza. A l'effritement, dû aux fluctuations de change, des revenus du fonds, se sont ajoutés une gestion critiquée et un programme académique manquant de cohérence. Si l'on s'attache aux contrats de recherche passés à l'extérieur de l'UNU, l'activité académique bénéficie de la portion congrue : 6 % du budget de fonctionnement, en diminution constante (17 % en 1980, 10 % en 1983).

Selon M. Tarcision della Senta, directeur de la division de planification de l'UNU, *« les activités académiques ne doivent pas être ramenées aux seuls contrats de recherche extérieurs. L'UNU est une université décentralisée. A Tokyo, se trouve le cerveau opérationnel. Si l'on tient compte de l'ensemble des activités des centres qui en dépendent (le World Institute for Development Economics Research d'Helsinki, ceux de Macao, Maastricht, Nairobi ou Caracas), 40 % du budget de l'UNU sur deux ans sont consacrés aux activités académiques »*.

Depuis 1976, l'UNU a eu sous contrat 1 100 chercheurs, a offert des bourses à 800 stagiaires et publié plus de 200 ouvrages. Son programme pour 1993-1995, qui comprend neuf projets dont une recherche sur « le rôle de l'ONU au XXIe siècle », coûtera 17 millions de dollars.

Si l'avenir de l'UNU reste ouvert dans la mesure où son essor dépend de nouveaux apports financiers, la question, plus fondamentale, de la vocation de cette « instance intellectuelle » de l'ONU ne l'est pas moins. Au point que les Japonais commencent à se demander si l'« écrin » de l'avenue Aoyama ne pourrait pas abriter d'autres instances de l'ONU.

PHILIPPE PONS

REPÈRES

CORÉE DU NORD

Pyongyang rejette la demande d'« inspection spéciale » de certaines de ses installations nucléaires

Pyongyang a protesté à la suite de la demande expresse d'une *« inspection spéciale »* de certaines de ses installations nucléaires par des enquêteurs de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) (*le Monde* du 17 février) et devrait envoyer son ministre de l'énergie nucléaire assister à la prochaine réunion de l'Agence à Vienne, lundi prochain. M. Pak Dong Tchoun, délégué nord-coréen à Paris, a déclaré au *Monde* que l'AIEA s'était conduite avec *« injustice »* et devait *« s'abstenir de s'aligner sur la politique américaine »*. Il a émis l'espoir que Washington *« s'abstiendra d'abuser de l'inspection de nos installations nucléaires pour (...) justifier ses efforts pour nous étrangler et faire s'effondrer le régime socialiste nord-coréen »*. Refusant toute inspection *« qui mette à nu nos installations militaires face aux Etats-Unis »*, il a affirmé que les deux installations dont l'AIEA exigeait la visite ne faisaient pas partie de la liste d'objectifs préalablement définis et qu'il ne s'agissait que *« d'installations militaires conventionnelles »*. Enfin, M. Pak a accusé l'AIEA d'avoir transmis illégalement aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies les informations recueillies lors de ses enquêtes.

COOPÉRATION

Le Cameroun est le premier bénéficiaire de l'aide française en Afrique

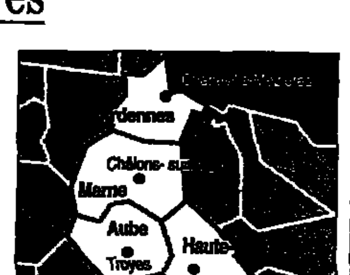
Dans un communiqué, publié lundi 15 février, à Paris, la Caisse française de développement (CFD, anciennement Caisse centrale de coopération économique) a annoncé avoir autorisé, en janvier, des engagements s'élevant, pour l'Afrique, à 3 milliards de francs. Premier pays bénéficiaire de l'aide française, le Cameroun s'est vu promettre 600 millions de francs, destinés à financer son programme de redressement économique 1992-1993. La Côte d'Ivoire arrive en seconde position, avec 550 millions de francs, censés contribuer à la stabilisation économique du pays.

Vient ensuite l'Angola, pays « hors-champ » mais dont les ressources pétrolières lui valent les faveurs de Paris : 533 millions de francs ont été prévus pour l'exploitation des réserves de Cambo et Pambi. Suivent, assez loin derrière, le Gabon (327,6 millions de francs), l'île Maurice (150 millions de francs) et le Sénégal (100 millions de francs). Des « coups de pouce » plus modestes sont donnés au Ghana (90 millions de francs), au Mali (un peu plus de 85 millions de francs), à Djibouti (65 millions de francs) et à la Guinée (60 millions de francs). – *(AFP.)*

TOGO

Le RPR dénonce la « politique de la terre brûlée » du gouvernement français

Evoquant la récente suspension de la coopération civile française au Togo, le RPR a dénoncé, mardi 16 février, à Paris, l'attitude du gouvernement français, accusé de conduire une *« politique de la terre brûlée »*. Cette attitude, estime le RPR, fait fi des *« liens d'amitié »* entre la France et le Togo, et risque de *« laisser d'autres pays occuper la place qui était jusqu'ici la nôtre »*.



POLITIQUE

La préparation des élections législatives

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Champagne-Ardenne : la droite sur son terrain

La gauche, qui n'a jamais pu s'implanter durablement dans ces départements de tradition modérée, aura du mal à confirmer ses avancées

CHÂLONS-SUR-MARNE

de notre envoyée spéciale

Mars 1978 : les électeurs de Champagne-Ardenne envoient à l'Assemblée nationale dix députés de droite et deux communistes. Juin 1981 : PS et droite détiennent six sièges chacun. Mars 1986 : RPR et UDF comptent huit élus contre cinq au PS et un au PC. Juin 1988 : les quatorze parlementaires «champardennais» se répartissent à égalité entre PS (7) et droite (7).

Miracle de la démocratie qui aurait fait de cette région, si souvent dépeinte comme un ensemble hétéroclite, une entité politique équilibrée? Ou, au contraire, résultat «moyen» issu de situations contrastées, qui pourrait être sans lendemain pour les élus socialistes?

Les socialistes ont confirmé certaines de leurs avancées, aux municipales de 1989, en conservant Charleville-Mézières, acquise en 1983, ou en conquérant Saint-Dizier et Vitry-le-François. Mais leurs positions, minoritaires, sont plus chancelantes dans les conseils généraux (perte de deux sièges dans les Ardennes et dans la Marne en 1992) et au conseil régional, où ils ne comptent plus que neuf élus en 1992 (contre quinze précédemment).

Vieille terre de droite classique et modérée, faisant la part belle à des notables souvent conservateurs, la Champagne-Ardenne n'a jamais été, dans son ensemble, très accueillante aux élus de gauche. Après l'élection présidentielle de M. François Mitterrand en 1981, et en pleine «vague rose», cinq députés sortants de droite sauvent leur siège. Un sixième siège, sur douze, reviendra au RPR en 1982, après invalidation de la candidate socialiste.

Le PS sans personnalités d'envergure

L'ascension des socialistes jusqu'en 1988, réelle à travers cantonales, municipales et législatives, est limitée à des zones traditionnellement industrielles ou à des secteurs urbains en mutation : vallée de la Meuse dans les Ardennes, Saint-Dizier dans la Haute-Marne, Romilly-sur-Seine dans l'Aube et certains quartiers de Troyes ou de Reims. Leur implantation est plus difficile dans les campagnes, que ce soit dans les riches exploitations céréalières de l'Aube ou dans le vignoble marnais.

La jeunesse des députés socialistes – quatre élus de 1981, confirmés en 1986 et 1988; un élu de 1981, battu en 1986, mais réélu en 1988; enfin, deux nouveaux de 1988 – ne leur évite pourtant pas l'usure du pouvoir. Sans racines profondes dans le terreau local, sans émergence de personnalités d'envergure nationale – à la différence de l'opposition, – ils font les frais, à leur échelon, des déceptions des électeurs devant la politique menée par les dirigeants nationaux.

Ils sont ainsi en perte de vitesse dans les zones industrielles les plus touchées par la récession, le chômage et les tensions sociales dues à une expansion urbaine rapide. C'est pourtant là que leur électorat naturel leur avait permis de conquérir leurs sièges, parfois au détriment du Parti communiste, comme à Saint-Dizier ou à Romilly.

La bataille sera rude pour M. Guy Chanfrault (PS), maire de Saint-Dizier, député depuis 1981, qui se représente dans la deuxième circonscription de la Haute-Marne. Avec un ancrage local faible, il aura du mal à résister aux assauts conjugués de Mme Simone Martin (UDF-PR), député européen, bien connue dans le milieu rural auquel elle appartient, et de M. François Cornut-Gentille, secrétaire départemental du RPR et conseiller municipal de la ville chef-lieu. Venu de Paris, où il travaille dans un institut de sondages, celui-ci s'est consacré à parfaire son implantation locale en menant une enquête sur le thème «Que faut-il changer en Haute-Marne?»

Combat identique pour M. Michel Cartelet, maire de Romilly, fief ravi au PC en 1981, député sortant dans la troisième circonscription de l'Aube. Rancuniers, les communistes ne lui feront pas de cadeau. Et le socialiste sortant aura là aussi à affronter une primaire entre un tout jeune protégé de M. Jacques Chirac, M. François Baroin, qui vient de quitter Europe 1, fils de Michel Baroin, ancien patron de la GMF décédé en 1987, dans un accident d'avion, et M. Alain Coillot, maire de Sainte-Savine, vice-président national du Parti radical, qui s'estimait le candidat «naturel» de la droite.

Même dans les Ardennes, seul département véritablement ancré à gauche grâce à sa tradition industrielle, les trois députés sortants socialistes ne sont pas à l'abri d'une déconvenue. Dans la première circonscription, M. Roger Mas, élu avec une faible majorité de 51,9 % en 1988, devra affronter M. Michel Vuibert (CDS) qui, en 1986, à la faveur de la proportionnelle, avait ravi un siège aux socialistes. M. Gérard Istace, élu avec une confortable majorité (62,3 %), paraît assuré de retrouver son siège dans la deuxième circonscription, acquise à la gauche (au PC avant le PS) depuis 1945. Enfin, M. Jean-Paul Bachy, fragile élu (51,8 %) de 1988, pourrait profiter des bisbilles à droite *(lire encadré)* pour tirer son épingle du jeu dans la troisième circonscription.

Dans le même temps, les socialistes doivent faire face à l'opposition des agriculteurs, lobby social de poids dans une région prospère par ses productions (céréales, betterave). Hostiles à la nouvelle politique agricole commune, qui leur impose un gel des terres, et aux discussions menées avec les Etats-Unis dans le cadre du GATT, les exploitants «champardennais» ont, dans une grande majorité, exprimé leur hostilité au gouvernement à l'occasion du référendum sur Maastricht. La région a voté à 51,37 % pour le «non», divergeant ainsi de la moyenne nationale. Seule, la Marne, grâce aux votes positifs de se villes (Châlons-sur-Marne, Epernay, Reims, Vitry...), s'est distinguée des trois autres départements en penchant pour le «oui» à 51,14 %.

A droite, notables locaux et célébrités nationales

C'est pourtant la Marne, département au cœur des problèmes agricoles qui, avec l'Aube, devrait marquer la prédominance de la droite à ces élections. Ou plutôt des droites, car, à l'image des paysages ou de l'économie de la région, la droite «champardennaise» est difficilement classable. Amalgame d'héritiers du gaullisme et de centristes de toutes obédiences, aux étiquettes aussi fluctuantes que variées, elle aligne notabilités locales et personnalités de stature nationale, qui ont bien du mal à trouver une relève.

Une nouvelle fois, la droite affiche en 1993 ses valeurs confirmées. Parmi les notables, M. Jean Falala, soixante-trois ans, député de la Marne, maire de Reims, doit sa pérennité plus à son implantation personnelle qu'à son étiquette gaulliste. De même, et dans une moindre mesure, M. Pierre Micaux, élu UDF-PR de la première circonscription de l'Aube depuis 1978, M. Charles Fèvre, élu UDF-PR de la première circonscription de la Haute-Marne depuis la même date, ou M. Bruno Bourg-Broc, RPR, élu de la quatrième circonscription de la Marne depuis 1982, tous députés sortants qui se représentent.

Parmi les célébrités nationales, M. Robert Galley, RPR, soixante-douze ans, dont la longévité ministérielle, de 1968 à 1981, a étendu l'aura bien au-delà de sa circonscription de député de l'Aube ou de sa mairie de Troyes. Ou M. Bernard Stasi, CDS, maire d'Epernay (Marne), lui aussi député de longue date et ancien ministre, et qui compte, en outre, parmi les ministrables de l'après-mars. C'est d'ailleurs une des particularités de la droite champardennaise d'avoir fourni à la République (et d'être encore prête à lui fournir) plusieurs ministres et secrétaires d'Etat.

Tombés d'accord sur la candidature unique de leurs députés sortants, le RPR et l'UDF ont généralement sacrifié à la pratique des «primaires» dans les circonscriptions détenues par le Parti socialiste. Exception notable : dans la circonscription marnaise de M. Jean-Pierre Bouquet (PS), maire de Vitry-le-François, la droite n'affiche qu'un candidat, M. Charles-Amédée de Courson (UDF-CDS). L'affinité de ce dernier avec M. Philippe de Villiers est sans doute un atout dans cette région conservatrice où le député socialiste sortant a battu d'une courte tête (50,55 %) en 1988, M. Jean Bernard, à l'époque maire RPR de Vitry-le-François.

La droite n'échappe pas aux candidatures dissidentes, spontanées ou suscitées *(lire l'encadré)*. Volonté de ratisser large, de récupérer des voix lepénistes, ou expression d'un «ras-le-bol» vis-à-vis des manœuvres tacticiennes des états-majors parisiens, celles-ci ont aussi en toile de fond les municipales de 1995.

CLAIRE BLANDIN

▶ Nous avons déjà analysé la préparation des élections législatives dans le Limousin, en Alsace, en Languedoc-Roussillon, en Bourgogne, en Auvergne, en Bretagne et dans le Centre (*le Monde* des 3, 4, 5, 6, 10, 13 et 16 février).

De mouvances en dissidences

CHÂLONS-SUR-MARNE

de notre envoyée spéciale

La discipline n'est pas la vertu cardinale de la droite «champardennaise». Dans la région, on est plus habitué aux «mouvances» de tous ordres qu'aux appareils très structurés. D'où l'apparition de listes dissidentes dans tous les départements, aux côtés de candidatures uniques ou de primaires organisées entre RPR et UDF.

M. Claude Vissac, apparenté RPR, fier d'avoir emporté à l'arraché en 1989, pour son premier combat, la mairie de Sedan face aux socialistes, s'estimait le mieux placé pour défendre les couleurs de l'opposition dans la troisième circonscription des Ardennes. Las ! Les états-majors nationaux, avec le soutien actif de M. Jacques Sourdille, sénateur RPR et président du conseil général, lui préfèrent M. Michel Marchet, vice-président RPR dudit conseil. M. Vissac maintient sa candidature. L'affaire tourne au règlement de comptes avec la mise en cause de la gestion municipale de M. Vissac par M. Sourdille. Le député socialiste sortant, M. Jean-Paul Bachy, compte les points.

Au volant de son inusable 404 break (elle date de 1974), M. Robert Galley, RPR, soixante-douze ans, ancien ministre, député de l'Aube depuis 1968 et maire de Troyes depuis 1972, entame, sous la bannière RPR-UDF, sa seizième campagne électorale. *«C'est la dernière fois»*, affirme-t-il. Pour la députation en tout cas. Une fois de trop, estiment ses adversaires, qui lui reprochent de n'avoir pas fait profiter la ville de son statut de ministre pour accélérer l'arrivée des autoroutes ou faciliter l'implantation de nouvelles industries en réponse à la crise du textile troyen.

De sensibilité UDF, mais sans investiture officielle, le général Etienne Copel est le premier concurrent sérieux qu'ait à affronter M. Galley. Fort de sa performance de 1992, qui l'a vu emporter un siège de conseiller général dans le troisième canton de Troyes avec plus de 71 % des suffrages, le général compte aussi sur l'audience de son suppléant, M. Alain Deroin, porte-parole de l'UDF de l'Aube, et ne cache pas ses visées sur la mairie.

Autre dissidence dans les rangs de l'opposition : celle de M. Jacques Rigaud, conseiller général RPR du septième canton de Troyes et maire de Rosières. Sa candidature, en offrant une alternative à celle de M. Galley, risque surtout de prendre des voix à M. Copel.

A Epernay, le vigneron «sauvage»

A Epernay, dans la Marne, M. Bernard Stasi pâtit, encore plus que M. Galley, de son image de star nationale. *«On ne le voit que pour les campagnes électorales»*, affirment ses détracteurs. *«C'est à Paris que j'obtiens le maintien du 34e Génie à Epernay ou que je sers les intérêts du champagne en combattant la loi Evin»*, répond M. Stasi.

Moins bien implanté que M. Galley dans sa circonscription, M. Stasi comptait jusqu'alors beaucoup sur l'influence de son suppléant, M. Jean-Mary Tarlant, membre du Syndicat général des vignerons (SGV), pour s'attirer les voix du vignoble champenois. La crise du champagne, après des années d'euphorie, modifie cette fois-ci la donne. En créant une dissidence au sein du syndicat professionnel, elle a aussi entraîné la candidature sauvage d'un vigneron : M. Philippe Martin, quarante-trois ans, maire de Cumières et membre (contestataire) du bureau du SGV. S'il peut espérer récupérer des voix sur le Front national, dont l'influence dans le vignoble est réelle, M. Martin risque aussi de rendre la position de M. Stasi très inconfortable.

C. B.

Les soutiens «ciblés» de M. Delarue

La SACEM, les huissiers tatillons, les remembrements autoritaires, les nuisances d'aéroport et les bétonneuses de la Côte... Voilà quelques-unes des bêtes noires de l'Association des usagers de l'administration (ADUA). Présidée par M. Jean-Claude Delarue, cette association soutient plusieurs candidatures «ciblées» aux élections législatives.

A Paris, Mme Yamina Atmouni se veut *«le porte-drapeau de toutes les victimes des huissiers»*, tandis que M. Maurice Molina, président du Syndicat des exploitants de lieux de loisirs, s'attaque au *«monopole de la SACEM»*, dont l'ADUA demande la nationalisation.

En province, l'ADUA apporte son soutien à M. René Espanol contre M. François Léotard dans le Var. Ce promoteur est en conflit avec l'ancien ministre de la culture au sujet des travaux d'aménagement de Port-Fréjus. L'association est aux côtés de M. Noël Perne contre les *«ripoux politico-immobiliers»* dans les Alpes-Maritimes, de Mme Simonne Caillot, vice-présidente de l'ADUA, et de M. Henri Racaud, qui s'opposent aux *«remembrements agricoles autoritaires»* dans la Manche et dans la Meuse, de M. Jack Menant face aux *«bruits de l'aéroport d'Orly»* dans le Val-de-Marne.

Nouvelle-Calédonie : le FLNKS présentera des candidats

Le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) a décidé, mardi 16 février, de participer aux élections législatives de mars. La coalition indépendantiste présentera deux candidats affiliés à l'Union Calédonienne (UC, composante majoritaire du FLNKS) : M. Rock Wamytan, qui affrontera dans la première circonscription M. Jacques Lafleur, député RPR sortant, et M. Léopold Jorédié, qui s'opposera dans la deuxième circonscription à l'autre député RPR sortant, M. Maurice Nénou-Pwataho.

«Nous voulons nous compter, quatre ans et demi après la signature des accords de Matignon», a expliqué M. Victor Tutugoro, représentant l'Union progressiste mélanésienne (UPM) au sein du bureau politique.

Les indépendantistes confirment ainsi l'attitude adoptée en septembre dernier lorsqu'ils avaient décidé de participer aux élections sénatoriales après avoir boycotté toutes les consultations nationales depuis 1984. Une telle décision a toutefois été prise après de rudes débats. Le PALIKA (Parti de libération kanak), la seconde composante en importance du Front, ne conteste pas le principe d'une participation au scrutin, mais reproche au gouvernement de ne pas avoir *«tenu son engagement»*, de présenter un projet de loi modifiant l'actuel découpage de circonscriptions, défavorable aux indépendantistes.

40 % des intentions de vote pour le RPR et l'UDF selon la SOFRES

L'opposition RPR-UDF recueillerait 40 % des intentions de vote des Français aux législatives de mars, selon un sondage SOFRES publié par *le Figaro* du 17 février. La simulation en sièges lui attribue, avec l'apport des divers droite, 453 députés sur les 555 de métropole. Le Parti socialiste et ses partenaires au sein de l'Alliance des Français pour le progrès attireraient pour leur part 21 % des intentions de vote, leur donnant accès à 80 sièges.

Dans ce sondage réalisé du 6 au 10 février 1993, sur un échantillon national représentatif de mille personnes, l'opposition réalise le même score qu'en janvier. Le RPR obtient 21,5 % des intentions de vote et l'UDF 18,5 %. Les socialistes gagnent un point. Les écologistes reculent de 16 % à 15 %. Le Front national reste stable (12 %) tout comme le Parti communiste (8 %).

Pour le poste de premier ministre, M. Balladur reste le mieux placé avec 38 % des préférences des Français et 47 % de celles des sympathisants RPR-UDF.

Création de l'Assemblée des femmes

Déçues du faible nombre de femmes candidates aux élections législatives de mars (7 % à l'UPF, 8 % au PS, 15 % chez les écologistes et 17 % au PC), des «femmes de progrès», conduites par Mme Yvette Roudy (PS), ancien ministre, député du Calvados, viennent de créer une association, l'Assemblée des femmes. Rassemblant dans son comité de soutien des ministres, des députés, des historiennes, des écrivains, des sociologues, cette association se donne pour objectif d'agir pour la promotion des femmes dans la vie politique, notamment par l'inscription de la parité hommes-femmes dans la Constitution et les institutions, et la promotion des candidatures de «femmes de progrès» aux élections.

Ce coup de pouce aux femmes souhaitant se lancer en politique prendrait la forme, selon Mme Roudy, de stages de formation au fonctionnement des institutions de la vie politique.

«Il est honteux que la France ait si peu de femmes au Parlement et figure à l'avant-dernier rang de la Communauté européenne», estime Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes et membre du comité de soutien. Les femmes n'occupent actuellement que 5,7 % des sièges de parlementaire. Pour Mme Guigou, cette misogynie n'est pas le fait de l'électorat, qui n'hésite plus à voter pour une femme, mais celui des partis politiques, qui découragent par tous les moyens les candidatures féminines.

Cette attitude aboutit à couper de plus en plus les partis politiques de leur base, estime Mme Roudy, qui précise : *«Aujourd'hui, la vie politique s'est asséchée. Elle oublie d'être humaine. Les aspirations de la société ne remontent plus jusqu'aux partis politiques. Une recomposition est nécessaire. Nous désirons en tant que femmes nous regrouper pour peser plus lourd et avoir notre mot à dire.»*

A l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'Assemblée des femmes a décidé d'organiser, avec une vingtaine d'associations féminines, une rencontre sur le thème «La démocratie sans les femmes, une démocratie inachevée», le 7 mars, au Sénat, à Paris.

CHRISTIANE CHOMBEAU

Le Comité, c'est 150 villes en France, 150 réseaux, des institutions, des industriels du transport qui agissent ensemble pour développer et moderniser les transports en commun.

Groupement des Autorités Responsables de Transport, Union des Transports Publics, Syndicat des Transports Parisiens, AFT-IFTIM, CGA, Cogifer, GEC Alsthom, Gruau, Heuliez Bus, J.C. Decaux, Kassbohrer France, Matra transport, Renault Véhicules Industriels, Sofretu, Soulé, UAP Prévention. Avec le soutien du Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

POINT DE VUE

Une voix écologiste est une voix perdue

par Gérard Fuchs

LES écologistes sont en général des gens sympathiques. Au plus près de nous, ils ont fait entrer dans le débat politique des problèmes de vie quotidienne jusque-là trop négligés. A l'autre extrême ils ont, avec une égale raison, rappelé que les ressources de notre planète n'étaient pas infinies et que nous devions nous préoccuper de léguer à nos enfants une terre encore habitable. Parce que tous ces problèmes étaient réels et qu'ils les jugeaient importants, nombre de citoyens, parfois de droite, souvent de gauche, ont apporté leurs voix aux écologistes : on l'a particulièrement vu à l'occasion des élections régionales.

Mais aujourd'hui, alors qu'il s'agit d'élections législatives dont le résultat engage l'avenir de notre pays, je pense que la sympathie doit céder le pas à la raison et que ceux qui envisagent de voter écologiste doivent se poser avant de le faire un certain nombre de questions.

Le souci de l'environnement doit-il aller jusqu'à faire passer au second plan le souci de l'homme? A entendre certains, on a parfois l'impression que l'homme est une créature nuisible dont l'existence risque surtout de déranger le bel ordonnancement de notre planète.

Une pratique d'alliance avec la droite

J'avoue quant à moi conserver pour notre espèce une tendresse un peu particulière et considérer que le développement de son bien-être, certes dans des conditions qui le fassent durable, continue de mériter la priorité de notre attention.

Le souci de l'environnement a-t-il pour effet de rendre obsolète le clivage droite-gauche? Je comprends le rejet viscéral à l'égard du totalitarisme communiste. Mais comment ne pas voir que ce ne sont pas les adeptes du pur marché, conservateurs ou libéraux, qui prendront en compte les questions de l'écologie et du long terme? Comment oublier que la volonté de maîtriser l'avenir au service de l'homme est le cœur même de la définition de la gauche? Et comment faire semblant de ne pas voir que le refus annoncé de tout désistement préférentiel en mars ne peut conduire qu'à faire élire plus de quatre cents députés de droite?

Le souci de l'environnement, enfin, peut-il dispenser les écologistes de faire savoir à leurs électeurs avec qui leurs députés éventuels feront alliance et participeront le cas échéant à un gouvernement? Aujourd'hui, derrière le discours intenable du «ni droite ni gauche», c'est une pratique d'alliance avec la droite qui se développe très majoritairement au niveau des régions. Ce tropisme sera bien difficile à inverser demain au niveau national.

Si l'objectif inavoué est de faire passer une droite naturaliste ou conservatrice, autant que les électeurs votent directement pour elle. Si l'objectif est de renouveler la gauche, il est clair que ce n'est pas le but qui sera atteint.

Aussi longtemps que les responsables écologistes n'auront pas changé leurs réponses, je les combattrai donc en disant qu'une voix écologiste est une voix perdue.

► **Gérard Fuchs est membre du secrétariat national du PS, chargé des relations internationales et des affaires européennes.**

L'engagement personnel du chef de l'Etat

Suite de la première page

La réforme de la Constitution? Il y songe depuis des années, et ce n'est pas parce que les élections approchent qu'il doit y renoncer. Il est dans ses compétences en appelant les parlementaires et, au-delà d'eux, l'ensemble des Français à réfléchir au fonctionnement des institutions. De toute façon, il n'entend pas en faire un élément de la campagne électorale, estimant, comme il l'a dit dans son entretien au *Monde*, que ce thème n'est pas *«capable de bouleverser l'opinion»* et ne saurait donc être *«une arme électorale»*. S'il divise l'opposition, ce n'est pas de sa faute!

Si les uns, comme M. Peyrefitte dans *le Figaro* du 17 février, suggèrent que le Parlement examine sans tarder les propositions du comité consultatif alors que les autres, comme M. Chirac ou M. Millon, ne veulent pas faire ce cadeau au président de la République, c'est leur affaire, non la sienne. Et si certains sont pour le quinquennat, d'autres contre, si quelques-uns souhaitent une évolution vers un régime présidentiel et d'autres vers un vrai parlementarisme, que voulez-vous qu'il y fasse? L'essentiel n'est-il pas qu'il soit enfin remédié aux défauts de la Constitution de 1958?

La rencontre avec M. Léotard? La nécropole de Fréjus est certes accessible au public depuis le 2 avril 1992, mais qui pourrait reprocher au chef de l'Etat d'avoir attendu près d'un an pour l'inaugurer? Après tout, ce délai lui a permis de faire coïncider, à quelques jours, son hommage aux soldats morts en Indochine avec son voyage au Vietnam. Devait-il manquer à la tradition républicaine d'une brève visite à la mairie sous prétexte que le premier magistrat de la cité est un des principaux dirigeants de l'opposition et qu'il aspire ouvertement au poste de premier ministre de la cohabitation? Et s'il se trouve que M. Léotard n'a retrouvé qu'à la fin de la semaine dernière son mandat de maire de Fréjus, seuls les hasards du calendrier en sont responsables. Il est des moments où les *«circonstances»* et les *«péripéties»* de la vie politique doivent être mises entre parenthèses...

Les interventions télévisées des 18 et 19 février sur France 3? La formule retenue, qui ressemble à celle dont il avait déjà usé, avec succès, avant le référendum sur le traité de Maastricht, permet au président de la République de se situer en apparence au-dessus de la mêlée. N'est-il pas légitime qu'il engage le dialogue avec les Français, en leur rappelant que, quoi qu'il arrive les 21 et 28 mars, il restera à la tête de l'Etat et en se mettant, une fois de plus, à l'écoute de leurs revendications? Bien entendu, il insistera, comme il l'a déjà fait, sur le bilan, qu'il juge positif, de ses gouvernements successifs et tentera de renouer avec l'opinion un lien dont il voit bien qu'il est près d'être rompu. Comme l'a dit M. François Hollande, directeur adjoint de la campagne du PS, le chef de l'Etat va *«donner son point de vue»*. Nul ne sera surpris qu'ainsi il en vienne à *«soutenir ce qui a été à chaque fois sa famille, c'est-à-dire la gauche»*.

Mais, alors, il ne faudra pas s'étonner que le président de la République soit tenu aussi, le cas échéant, pour responsable de la défaite. M. Charles Pasqua l'a aussitôt souligné, en affirmant que, *«dans la mesure même où il s'engage davantage encore»*, M. Mitterrand *«sera amené à en tirer les conséquences»*. Pour le président du groupe RPR du Sénat, il sera désormais évident que *«si le Parti socialiste subit un échec très grave, ce sera directement l'échec du président de la République»*.

C'est précisément pour éviter une telle interprétation que le chef de l'Etat tient à faire savoir qu'il est, comme l'a dit M. Christian Pierret au nom du PS, *«dans son rôle d'élu de la nation disposant d'une légitimité totale jusqu'à la fin de son mandat»*. Il n'en fournit pas moins un argument supplémentaire à ceux qui, à droite, souhaitent abréger au plus vite la période de cohabitation.

THOMAS FERENCZI

PROPOS DE CAMPAGNE

M. CHIRAC (RPR)

Arrêter l'immigration

A l'occasion d'une étape, mardi 16 février, à Arles (Bouches-du-Rhône), où il venait soutenir Mme Thérèse Aillaud, candidate face à M. Michel Vauzelle (PS), ministre de la justice, M. Jacques Chirac a déclaré : *«Aujourd'hui, il y a cinq millions d'exclus du monde du travail, et dans cette mesure, nous ne pouvons plus accepter que d'autres viennent chez nous. Il est vital pour nous, de même qu'il est conforme à la morale, d'avoir une politique tendant à défendre notre territoire, et parrallèlement une politique de solidarité et de générosité à l'égard des pays d'immigration, et qu'il faudra bien aider à maîtriser notamment* [les naissances] *pour éviter les dangers pour demain.»* Le président du RPR a ajouté : *«Il n'y a pas de fatalité du chômage, ni non plus de l'insécurité, ni de l'immigration clandestine. Il y a simplement des gouvernants qui gouvernent mal et des idéologies qui suggèrent le laxisme, des thèmes qui sont funestes.»*

D'autre part, l'ancien premier ministre, qui présidait une réunion publique à Camaret (Vaucluse), mardi soir, a estimé que *«la France joue les utilités dans le débat international»*. Considérant que la France n'a pas *«une politique digne de ce nom»*, alors que *«nous avions pris, notamment avec Charles de Gaulle, l'habitude de compter sur la scène internationale»*, M. Chirac a affirmé : *«Aujourd'hui, à force d'erreurs et de contresens sur l'évolution du monde (...), M. Mitterrand et ses gouvernements font parler la France d'une toute petite voix qui se perd dans le brouhaha général.»* Il a ajouté : *«Certes, nous occupons avec éclat le terrain humanitaire»*, mais si cette *«action est noble et utile»*, *«n'oublions jamais que la France n'est pas la Croix-Rouge»*, mais *«une grande nation qui doit retrouver sa place et son rang, ce qui suppose une politique étrangère, non une politique caritative»*.

M. LÉOTARD (UDF)

Contre les «aventuriers» qui veulent «faire partir» le président

M. François Léotard a jugé, mardi 16 février, sur France 2, *«ridicule»* de demander une élection présidentielle anticipée en cas de victoire de l'opposition aux législatives, qualifiant d'*«aventuriers»* ceux qui soutiennent une telle option. *«Ceux qui disent cela ne savent pas ce qu'ils disent,* a-t-il affirmé. *Demain, on risque de faire partir le président de la République sur une municipale ou sur une cantonale.» «C'est une forme de violence contre le droit de la Constitution»*, a ajouté le maire de Fréjus.

M. PASQUA (RPR)

Pour un grand emprunt national

Commentant, dans un entretien publié par *les Echos* du 17 février, la plate-forme RPR-UDF, M. Charles Pasqua se déclare partisan sous certaines conditions d'un flottement du franc. *«Je sais que nous ne pourrons supporter longtemps des taux d'intérêt aussi élevés»*, explique le président du groupe RPR du Sénat, ajoutant que, *«s'ils devaient perdurer malgré tout, il n'y aurait pas d'autre solution que le flottement du franc»*. Concernant l'indépendance de la Banque de France – l'une des voies devant faciliter la baisse des taux d'intérêt, – M. Pasqua y est favorable, mais il estime, contrairement à M. Balladur, qu'*«il n'y a pas urgence»*. En revanche, comme la plate-forme de l'UPF, M. Pasqua refuse toute augmentation de charges ou d'impôts. Il se différencie là nettement de M. Philippe Séguin. Pour financer les déficits budgétaires et sociaux hérités des socialistes, selon lui, et les mesures de relance envisagées par la droite, M. Pasqua propose le lancement d'*«un grand emprunt national comme ceux auxquels nous avons eu recours à certains moments de notre histoire»*.

M. ROCARD (PS)

«Tout ce que la gauche doit à M. Mitterrand»

Dans un entretien au quotidien *la Nouvelle République du Centre-Ouest* daté du 17 février, M. Michel Rocard estime qu'une *«révision constitutionnelle ne suffira pas»* à réhabiliter la vie politique, mais qu' *«elle peut y contribuer»*, en accordant notamment *«des pouvoirs nouveaux aux citoyens»* et en revalorisant *«la justice et le Parlement»*. L'ancien premier ministre s'explique également sur ses relations avec François Mitterrand. *«Que lui et moi soyons différents, pensions et réagissions souvent différemment, ce n'est pas franchement nouveau»*, déclare-t-il, tout en rejetant l'idée d'une *«hostilité réciproque et obsessionnelle»* entre lui et le chef de l'Etat. *«Jamais nos différences,* ajoute-t-il, *ne m'empêcheront de mesurer tout ce que la gauche lui doit, tout ce que l'Europe lui doit et lui devra encore.»*

Cette semaine, dialoguez avec Michel Rocard
3617 POLITIQ

L'inauguration du Mémorial des guerres en Indochine

La brève «cohabitation» de M. Mitterrand et de M. Léotard

FRÉJUS

de notre envoyé spécial

La première pierre avait été posée en janvier 1988 par M. Jacques Chirac, alors premier ministre. Le Mémorial des guerres en Indochine a été inauguré mardi 16 février à Fréjus par le chef de l'Etat. M. François Léotard, maire de la commune, qui recevait M. Mitterrand à l'hôtel de ville, n'a pas manqué de voir dans cet hommage commun rendu à la mémoire des soldats français un symbole, celui de *«la belle continuité d'une République»* et de *«la dignité d'une démocratie dont les luttes intérieurs savent s'apaiser lorsqu'il s'agit de l'essentiel»*.

Symbole redoublé par la rencontre, à quelques semaines d'une cohabitation annoncée, entre le président de la République et l'un de ceux qu'il pourrait choisir pour premier ministre. Sans convaincre tout à fait son auditoire, M. Mitterrand s'est efforcé, dans sa brève réponse à M. Léotard, de dissiper toute équivoque, en soulignant qu'il n'avait *«jamais manqué»* à la tradition qui veut que le chef de l'Etat rende visite aux maires des communes où il se rend. Ces deux heures passées avec le maire de Fréjus n'étaient donc pour lui qu'un des devoirs de sa charge. *«J'ai vu pire»*, a-t-il dit, avant de souligner que le *«rendez-vous»* avait été *«pris il y a bien longtemps»* et qu'il était *«tenu tout à fait en dehors des circonstances et des péripéties, au demeurant traditionnelles, de la vie politique française»*.

Le président de la République a précisé qu'il se sentait toujours bien là où il rencontrait des compatriotes, et qu'il ne songeait jamais *«à leur demander d'où ils viennent ni ce qu'ils préfèrent, étant entendu que chacun retrouve sa voie personnelle et ses choix idéologiques lorsqu'un autre rendez-vous est fixé»*.

Auparavant, M. Mitterrand avait visité le mémorial, où reposent les restes de plus de vingt mille soldats exhumés de trois cimetières vietnamiens et rapatriés à partir de 1986. *«C'est ici, de Fréjus, que partaient autrefois les troupes engagées en Extrême-Orient»*, a-t-il rappelé. *«Je n'oublie pas l'histoire douloureuse qui a vu notre armée remplir son devoir jusqu'à l'amertume des tâches inaccomplies parce qu'on n'inverse pas, sans doute, le mouvement du temps»*, a déclaré notamment le président de la République avant de conclure : *«Tâchons, les uns et les autres, de servir là où nous sommes, comme ils ont su le faire sans se demander s'ils seraient compris ou incompris.»*

Un jeu d'allusions et de sous-entendus

On crut lire aussi dans cette petite phrase une référence à la situation politique. On se dit que le président de la République, qui cultive volontiers l'ambiguïté, n'avait pas prononcé ces paroles au hasard, de même que sa visite à M. Léotard n'était pas, quoi qu'il en ait dit, une pure coïncidence. Mais on savait qu'il n'irait pas au-delà de ce jeu d'allusions et de sous-entendus. On n'en attendait pas plus de cette brève matinée, qui ne fut marquée que par un incident mineur : un ancien harki qui tentait de s'approcher de M. Mitterrand pour lui remettre une lettre fut maîtrisé sans ménagement par les services de sécurité avant d'être autorisé à échanger quelques mots avec le chef de l'Etat.

THOMAS FERENCZI

Les projets de réforme de la Constitution

La droite est plutôt satisfaite des propositions du comité consultatif

Les seize «sages» du comité consultatif pour la révision de la Constitution ont-ils trouvé la solution miracle? Les réactions aux propositions qu'ils ont remises lundi 15 février au président de la République pourraient le laisser croire, car le seul vrai débat ne porte pas tant sur leur contenu que sur le meilleur moment de mettre en marche une procédure de réforme constitutionnelle.

M. Valéry Giscard d'Estaing continue à montrer que le seul point qui l'intéresse est la réduction du mandat présidentiel. Dans un entretien accordé au quotidien de Clermont-Ferrand *la Montagne* du mercredi 17 février, il souhaite que dès le lendemain des législatives le gouvernement demande au chef de l'Etat de soumettre à référendum le projet, laissé en chantier par Georges Pompidou, instaurant le quinquennat, et que lui-même n'avait pas repris à son compte pendant les sept ans où il avait siégé à l'Elysée.

Son collaborateur fidèle, M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, partage bien entendu cette analyse. Lors d'une réunion publique, mardi 16 février à Massy (Essonne), il a expliqué que *«le plus apparent déséquilibre des institutions françaises provient de la durée du mandat»*. Il souhaite même que soit *«organisée la concomitance de l'élection présidentielle et des élections législatives»* sans pour autant toucher au droit de dissolution.

Les écologistes ont aussi une idée fixe : la proportionnelle. Le principal reproche qu'ils font donc aux propositions du comité sur la réforme de la Constitution est donc identique à celui qu'ils avaient fait à la commission sur la modification du scrutin législatif. Sur ce thème M. Antoine Waechter, au nom des Verts, et M. Noël Mamère, au nom de Génération Ecologie, ont la même analyse. Mais cette critique faite, l'un et l'autre ont approuvé nombre des propositions du comité, citant tous deux le référendum d'initiative populaire, l'extension des pouvoirs du Parlement, le non-cumul des mandats électoraux. Le second a ajouté, dans un communiqué, qu'en refusant de se prononcer sur la durée du mandat présidentiel les *«sages» ont manqué d'audace»*.

La proposition du maintien de l'esprit du texte de 1958 ne satisfait pas non plus les communistes. M. André Lajoinie a estimé que le maintien du septennat, celui de l'article 49 alinéa 3 et le renforcement du rôle du Conseil constitutionnel *«ne font qu'abaisser encore le rôle du Parlement»*. Pour lui il faudrait *«des réformes bien plus importantes pour démocratiser la Constitution»*.

La droite, en revanche, est plutôt satisfaite des propositions du comité présidé par M. Georges Vedel. M. Jacques Barrot, président du groupe centriste à l'Assemblée nationale, s'est ainsi félicité des *«quelques pistes ouvertes»* sur la vie parlementaire, même s'il regrette que *«le problème central de l'équilibre des pouvoirs soit renvoyé à plus tard, au risque de laisser perpétuer les ambiguïtés de nos institutions»*. Le plus approbateur est M. François Léotard qui, mardi soir 16 février sur France 2, a jugé que *«la plupart des propositions sont satisfaisantes, intéressantes et méritent d'être examinées»*. Il a souhaité que *«la future majorité puisse les aborder dans le cadre du Parlement»*.

Le principal débat à droite est bien là. Car dans le même temps M. Charles Millon, lui aussi membre du PR, lors d'un déplacement en Moselle, a refusé de se prononcer sur les conclusions du comité, assurant que M. Mitterrand ne cherchait qu'à diviser l'opposition et qu'aucune réforme constitutionnelle ne pourrait avoir lieu en période de cohabitation. Il fait donc la même analyse que M. Charles Pasqua. M. Jacques Chirac est aussi de cet avis. Mardi, lors d'une réunion publique à Paris, s'il a convenu qu'il était possible de faire *«assez vite, c'est-à-dire après les élections législatives, dans une procédure de consensus»* quelques *«aménagements»* comme l'extension du champ d'application du référendum et la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, il a ajouté que pour le reste *«il faudra revoir cela après les élections présidentielles»*. Et mercredi matin, au micro de RMC, il a réaffirmé son refus de l'ouverture d'*«un débat institutionnel»* dans la période actuelle.

M. Alain Peyrefitte ne partage pas du tout cette appréciation. Le député RPR, dans son éditorial du *Figaro* de mercredi, approuve pour l'essentiel les propositions faites par le comité présidé par M. Vedel, et écrit : *«Une réforme constitutionnelle ne peut être accomplie que dans un large consensus. La cohabitation, malgré tous les pièges qu'elle recèle, présente au moins l'avantage de permettre de déclencher un vote favorable si le président* [de la République] *et le gouvernement se mettent d'accord : le manichéisme droite-gauche serait alors transcendé.»*

THIERRY BRÉHIER

Avec Le Monde sur Minitel
GAGNEZ UN SÉJOUR A LA MONTAGNE
Pour tout savoir sur les stations SKI-FRANCE
LES CONTAMINES MONTJOIE
36.15 LE MONDE
Tapez JEUX

SOCIÉTÉ

Après la fin de non-recevoir de la chancellerie

Le juge Jean-Pierre souhaite se récuser dans le dossier du prêt sans intérêt à M. Bérégovoy

Le juge d'instruction manceau Thierry Jean-Pierre vient d'être fermement invité par le parquet à ne pas s'intéresser plus avant au prêt de 1 million de francs sans intérêt, accordé en 1986 par l'homme d'affaires Roger-Patrice Pelat à M. Pierre Bérégovoy, *« aucun élément ou indice ne pouvant faire présumer que [ce] prêt présente un caractère frauduleux susceptible d'être constitutif d'une infraction pénale »*. Tels sont les termes d'un réquisitoire supplétif du procureur de la République du Mans, M. Yves Bot, transmis le 15 février et rédigé « en exécution des instructions » du garde des sceaux, M. Michel Vauzelle. Le juge Jean-Pierre a répliqué par une longue lettre au premier président de la cour d'appel d'Angers, dans laquelle il demande l'autorisation de se récuser dans l'instruction en cours. Faisant clairement état de ses soupçons, il évoque *« l'hypothèse où ce prêt pourrait être analysé en tout ou partie comme une libéralité »* et demande s'il y a eu *« une contrepartie à celle-ci »*.

La chancellerie a tranché : les questions que se pose ouvertement le juge Jean-Pierre sur le prêt avantageux dont a bénéficié M. Bérégovoy (*le Monde* des 4, 5 et 11 février) n'ont pas lieu d'être. C'est en effet *« en exécution des instructions de M. le procureur général près la cour d'appel d'Angers du 9 février, reproduisant celles du même jour de M. le garde des sceaux »*, que le procureur du Mans a fait savoir par écrit au magistrat instructeur qu'il devait *« continuer à instruire dans le strict cadre de sa saisine »*. Et qu'il n'y avait donc pas lieu d'étendre celle-ci dans la mesure où le ministre de la justice estime que ce prêt, révélé à l'occasion d'une enquête sur des abus de biens sociaux commis par une entreprise de bâtiment et de travaux publics, ne présente pas *« un caractère frauduleux susceptible d'être constitutif d'une infraction pénale »*.

Devant cette fin de non-recevoir du parquet, le juge Jean-Pierre est immédiatement sorti de sa réserve. A ce réquisitoire supplétif du lundi 15 février, il a, le même jour, répondu par une lettre de cinq pages adressée au premier président de la cour d'appel d'Angers, en forme de synthèse des premiers résultats de son enquête et des questions qu'elle laisse sans réponses. Après avoir évoqué la genèse de son instruction, commencée le 24 avril 1992 et ayant abouti à l'inculpation, le 3 février, de M. Gilbert Simonet, PDG de la Compagnie générale de bâtiment et de construction (CBC), il rappelle que ce dernier lui a *« révélé que son entreprise avait versé à feu Roger-Patrice Pelat une commission occulte de plus de 20 millions de francs pour sa médiation dans une opération de construction d'un hôtel de grand luxe en Corée du Nord »*.

« Il semble résulter de différentes pièces du dossier, ajoute-t-il, *que Roger-Patrice Pelat serait effectivement intervenu auprès des pouvoirs publics afin de résoudre les difficultés nées d'un contentieux financier ancien entre la France et la Corée du Nord, et peut-être même afin de permettre à ce dernier pays, très largement endetté par ailleurs, d'obtenir de la France un nouveau prêt de 440 millions de francs. Ce prêt aurait alors dû garantir le financement de l'opération de construction en question. »* Soulignant *« l'entregent commercial, tout à fait atypique, de Roger-Patrice Pelat »*, par ailleurs ami intime du président de la République, M. Jean-Pierre explique ensuite comment, en prospectant l'*« environnement financier »* de l'homme d'affaires décédé le 7 mars 1989, en reconstituant l'état de sa fortune et en analysant ses comptes bancaires entre 1982 et 1989, il a été amené à découvrir *« un chèque de 1 million de francs en date du 18 septembre 1986 ayant servi à financer partiellement l'appartement de M. Pierre Bérégovoy »*.

Cinq questions en forme de soupçons

Correspondant à un prêt sans intérêt enregistré sous seing privé et *« remboursable au plus tard le 31 décembre 1995 »*, cette somme aurait été remboursée, selon le témoignage des deux fils Pelat recueilli le 2 février par le juge, *« pour moitié par chèque à la fin de l'année 1992 et pour moitié avant le 7 mars 1989, date du décès de Roger-Patrice Pelat, sous forme de meubles, de livres anciens et de divers objets »*. C'est après ce rappel que le juge Jean-Pierre fait état de cinq questions qui, selon lui, *« pouvaient dès lors être légitimement posées »*. Cinq questions dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ressemblent fort à des soupçons sur les raisons de ce prêt et le mécanisme de son remboursement.

Les voici : *1. – Une liste de ces meubles, livres anciens et divers objets existe-t-elle et, dans l'affirmative, pourquoi n'a-t-elle pas été jointe à la déclaration de succession de Roger-Patrice Pelat du 6 septembre 1989 dans laquelle figure par ailleurs une liste « d'objets d'Extrême-Orient en vue d'assurance » expertisés à 526 700 francs? 2. – Pour quelles raisons les services fiscaux ont-ils soudainement découvert l'existence de ce prêt en mai 1992 alors que la succession était ouverte dès septembre 1989? Cette découverte a-t-elle été liée d'une façon ou d'une autre à l'enquête en cours? 3. – Pour quelles raisons les mêmes services fiscaux, pourtant régulièrement requis, n'ont-ils pas fourni aux enquêteurs, avec les autres éléments du dossier fiscal de Roger-Patrice Pelat, la lettre de Mme Pelat du 19 mai 1992 faisant référence à ce prêt ainsi que les différents courriers qu'ils n'ont pas manqué de faire parvenir à l'intéressée? 4. – Pourquoi le « solde » de ce prêt n'a été remboursé qu'à la fin de l'année 1992, alors que l'enquête devant aboutir à Roger-Patrice Pelat était très avancée, et comment et sur quel compte a été effectué ce remboursement? 5. – Dans l'hypothèse où ce prêt pourrait être analysé en tout ou partie comme une libéralité, y a-t-il eu une contrepartie à celle-ci, et si oui, laquelle? »*

Désaccord sur le code de procédure pénal

Reconnaissant qu'il n'était *« pas saisi de ces faits précis »*, le juge Jean-Pierre estimait donc légitime une extension de sa saisine originelle afin que son instruction apporte des réponses claires à ces questions. En refusant de la lui accorder, le parquet laisse entendre qu'elles ne sont pas dénuées d'arrière-pensées et lui reproche à demi-mots un acharnement judiciaire. Un parquet et un procureur de la République du Mans qui, en l'occurrence, s'abritent derrière des *« instructions »* de la chancellerie, démentant par avance l'affirmation de M. Bérégovoy, sur France 3, mardi 16 février, selon laquelle *« ce n'est pas la chancellerie qui en a décidé ainsi, mais c'est le procureur qui en a jugé ainsi »*.

Or la mention de ces *« instructions »* du ministre de la justice permet au juge Jean-Pierre d'affirmer que *« ces réquisitions de non informer* [lui] *paraissent avoir été prises en violation de l'article 36 du code de procédure pénal »* qui stipule que *« le ministre de la justice peut dénoncer au procureur général les infractions à la loi dont il a connaissance* [et] *lui enjoindre d'engager ou de faire engager des poursuites »*. Selon le juge Jean-Pierre, cette formulation exclut la possibilité pour le garde des sceaux *« d'ordonner à quiconque de ne pas engager des poursuites et, en amont, de ne pas diligenter d'enquête préliminaire sur tel ou tel fait »*. *« En l'occurrence,* conclut-il, *les instructions écrites du garde des sceaux paraissent donc dictées par la seule volonté de ne laisser à quiconque le soin de répondre aux questions évoquées. »*

En fait, cette querelle sur l'interprétation de l'article 36 du code de procédure n'est pas nouvelle et avait déjà été alimentée par les instructions négatives du prédécesseur de M. Vauzelle, M. Henri Nallet, dans certains volets du dossier Urba. L'actuel ministre de la justice n'a jamais caché qu'à ses yeux l'article 36 n'interdisant pas explicitement au garde des sceaux de s'opposer à la poursuite d'investigations, il aurait tort de se priver de cet instrument d'une politique pénale bien comprise. Attaqué sur ce terrain lors d'une séance de l'Assemblée nationale, le 7 octobre 1992, M. Vauzelle avait répliqué sans ambages : *« Veiller à l'application de la loi pénale suppose que le ministre de la justice puisse donner des instructions dans les affaires particulières. »*

L'*« affaire particulière »* de l'emprunt sans intérêt de M. Bérégovoy risque donc fort de se terminer sur cette polémique. Invoquant ce désaccord, le juge Jean-Pierre demande l'autorisation de se récuser pour l'ensemble de l'instruction en cours et attend la réponse que lui fera dans les prochains jours le premier président de la cour d'appel d'Angers, après avis du procureur général. Mais, bien décidé à mettre dans l'embarras le ministre de la justice, il prend soin, dans sa missive, de rappeler qu'il a récemment engagé une procédure en diffamation contre M. Vauzelle, qui l'avait accusé d'être à la tête *d'« un groupe politique »*. Et d'ajouter, pour mieux enfoncer le clou : *« Il me paraît en conséquence très difficile de continuer à instruire un dossier où le garde des sceaux est désormais partie en tant que signataire d'instructions tendant à réduire le champ de mes investigations. »*

EDWY PLENEL

Le premier ministre se défend d'avoir influencé le parquet

Interrogé, mardi 16 février, sur France 3, à propos de l'enquête sur le prêt de 1 million de francs dont il a bénéficié en 1986 de la part de l'homme d'affaires Roger-Patrice Pelat, M. Pierre Bérégovoy s'est défendu d'avoir influencé le parquet pour qu'il invite le juge Thierry Jean-Pierre à cesser ses investigations. *« Ce n'est pas la chancellerie mais le procureur qui en a jugé ainsi et il y a désaccord entre deux magistrats. Vous pensez bien que je ne vais pas interférer dans cette discussion judiciaire »*, a déclaré le premier ministre avant de préciser : *« Je respecte la justice, je l'ai toujours dit. Michel Vauzelle et moi, nous l'avons manifesté tout au long de cette année. A la justice de se prononcer. S'agissant d'un prêt privé fait par un ami en 1986, j'estime n'avoir rien à me reprocher et je le dis en conscience. »*

L'affaire Pechiney

Neuf des inculpés sont renvoyés en correctionnelle

Dans son réquisitoire rendu la semaine dernière dans l'affaire Pechiney, M. Jean-Claude Marin, substitut du procureur de la République de Paris, a requis le renvoi devant le tribunal correctionnel des principaux inculpés pour délits d'initié. Ses réquisitions reprennent pour l'essentiel les conclusions du juge d'instruction parisien, Mme Edith Boizette, chargée de l'enquête (*le Monde* du 9 décembre 1991) sur les délits d'initiés apparus lors du rachat, en 1988, par la société nationalisée Pechiney de la firme American National Can (ANC, filiale de la société Triangle). Les neuf inculpés renvoyés en correctionnelle sont ainsi : MM. Alain Boublil, directeur de cabinet de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances au moment des faits; Samir Traboulsi, homme d'affaires libanais installé en France qui fut le conseiller des dirigeants américains de Triangle tout au long de la négociation avec Pechiney; Max Théret, ancien président de la FNAC, et son associé Robert Reiplinger, co-dirigeants de la Compagnie parisienne de placements; Ricardo Zavala, employé de la société de Bourse parisienne Magnin-Cordelle, Jean-Pierre Emden, directeur de société, Patrick Gruman, le Libanais Charbel Ghanem, ainsi que l'Israélien Léo From.

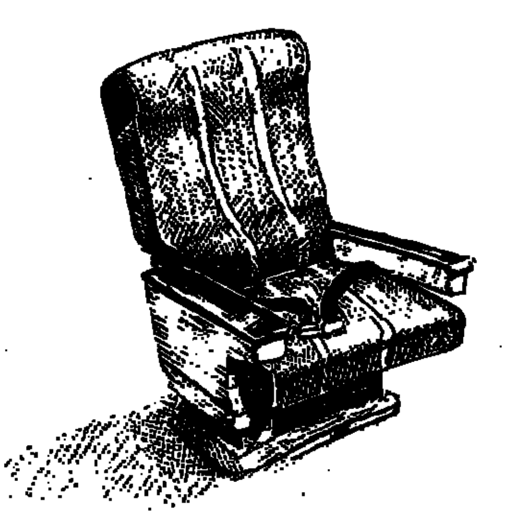
Le non-lieu a, par ailleurs, été requis pour Mme Isabelle Pierco, amie de Roger-Patrice Pelat, disparu le 7 mars 1989, et pour M. Pierre-Alain Marsan, employé de la société de Bourse Ferri-Germe. Enfin, s'agissant de Roger-Patrice Pelat, ami de longue date de M. François Mitterrand, et de Joseph Jossua, tous deux inculpés et décédés depuis l'ouverture de l'instruction, le ministère public a naturellement pris des *« réquisitions aux fins de constatation de l'extinction de l'action publique »*.

Le procès des neuf accusés devant le tribunal correctionnel de Paris devrait avoir lieu à partir des mois de mai ou de juin.

□ **Libération sous caution de l'une des personnes inculpées dans l'affaire Botton.** – M. Dominique Marchand, un homme d'affaires de l'Eure inculpé d'abus et recel de biens sociaux, faux en écriture et usage de faux dans le cadre de l'affaire Botton, a été remis en liberté, vendredi 12 février, après paiement d'une caution de 100 000 francs. M. Marchand, qui reste placé sous contrôle judiciaire, avait été écroué le 11 décembre 1992.

BL/LB

United Airlines vous offre 75% de réduction sur ce magnifique fauteuil.



Modèle Paris-Washington ....2100 F

(AUTRES MODELES DISPONIBLES.)

Paris-Chicago ....2995 F
Paris-Los Angeles ....3495 F
Paris-San Francisco ....3495 F

Aujourd'hui, United Airlines vous offre l'occasion de profiter de 100% de son service pour seulement 25% du prix! Conditions de vente : départ entre le 6 et le 28 février inclus, en classe économique, durée du séjour entre 7 et 21 jours, achat et réservation du billet effectués le même jour et dans les 14 jours précédant le départ. Aucun remboursement en cas d'annulation. Pour plus de renseignements, contactez votre agence de voyages ou appelez notre centre de réservations au 48.97.82.82 ou notre Numéro Vert au 05.01.91.38.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Interpellées dans le midi de la France

Dix-huit personnes placées en garde à vue après le hold-up de la Banque de France à Toulon

TOULON

de notre correspondant

Dix-huit personnes, dont la plupart fichées au grand banditisme, ont été arrêtées mardi 16 février dans le Var, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et en Corse. Elles sont suspectées d'être au nombre des auteurs du hold-up perpétré le 16 décembre 1992 contre la Banque de France à Toulon qui avait rapporté 150 millions de francs. Elles ont été placées en garde à vue à Toulon mercredi 17 février.

Ce jour-là un commando d'une douzaine de personnes avaient kidnappé un surveillant de nuit, l'avait ceinturé d'une charge d'explosifs télécommandée, et s'en était servi de bouclier pour pénétrer dans les lieux à l'heure de la fermeture. Ils avaient attendu l'ouverture programmée des coffres et s'étaient emparés des fonds sans provoquer le déclenchement du signal d'alarme. Ensuite, ils avaient subtilisé le film du système de surveillance vidéo puis s'étaient éclipsés avec leur butin, chargé à bord d'un véhicule de la Banque de France qui ne fut retrouvé que deux jours plus tard dans l'arrière-pays varois.

Les enquêteurs penchèrent immédiatement pour la thèse d'une complicité à l'intérieur de la banque. Au terme de deux mois d'enquête, une «taupe» a été identifiée et a reconnu avoir participé au hold-up avant de livrer le nom de certains de ses complices, au nombre desquels se trouveraient six femmes. Une partie du butin (10 millions de francs) a pu être récupérée.

JOSÉ LENZINI

Interpellations et inculpations au Pays basque

Deux enquêtes de la police française sont en cours contre ETA

Après la découverte par la police de l'air et des frontières de la cache d'armes-atelier de l'ETA à Bidart (Pyrénées-Atlantiques), dimanche 14 février, (*le Monde* du 17 février), les scellés ont été apposés sur cette bâtisse, la maison Etxebarne, à la demande du juge parisien Mme Laurence Leverg chargée de ce dossier, et qui veut faire «parler» au maximum tous les éléments que recèle la demeure.

Mardi 16 février, son propriétaire, M. Pierre Fagant, a été transféré à Paris ainsi que deux autres personnes: M. Pedro-Maria Gorospe-Lertxundi, responsable de ETA, chargé de l'armement selon le ministre de l'Intérieur espagnol, et sa compagne, une Française, Bernadette Pecastaing. Tous ont été inculpés d'association de malfaiteurs.

Simultanément, une autre opération était déclenchée sur la côte et à l'intérieur du Pays basque, mais sans rapport avec l'affaire précédente, assure-t-on de source policière. Une figure historique de l'organisation clandestine basque ETA est ainsi revenue sur le devant de la scène. Mardi au petit matin, les policiers de l'air et des frontières sont allés chercher à Saint-Etienne-de-Baïgorry, un village de la montagne basque, José-Maria Pagoaga-Gallestegui, qu'on appelle Peixoto. L'un des rares à encore jouir d'un statut de réfugié politique, il passe pour être un «interlocuteur» possible dans la perspective d'une négociation entre ETA et le gouvernement espagnol, comme José-Luis Arrietta-Zubimendi, dit Azkoiti.

L'épouse de ce dernier, Itziar Imatz, de nationalité espagnole et vivant régulièrement à Bayonne, a également été interpellée lundi soir par la police judiciaire avant que ne soit arrêtée, à Biarritz, Maïté Betelu, citoyenne française parente de Bernadette Pecastaing-Betelu, l'infirmière qui hébergeait Pedro Maria Gorospe-Lertxundi. Au total, dans cette seconde affaire, quatre personnes demeuraient, mercredi matin, dans les locaux de la police, tant à Hendaye qu'à Bayonne: ces deux femmes, Aguxtin Zamora, un Basque de nationalité française connu pour ses travaux littéraires, et Peixoto.

Présenté comme l'un des responsables, côté français, du comité de soutien aux réfugiés basques, Peixoto, âgé de quarante-sept ans, avait été grièvement blessé dans deux attentats perpétrés contre lui en 1979 par le bataillon basque espagnol, au point qu'il est aujourd'hui quasiment aveugle. Les quatre interpellations de lundi et mardi ont été menées sur commission rogatoire du juge Laurence Levert dans le cadre de la procédure ouverte après l'arrestation des trois dirigeants présumés de l'ETA, Pakito, Fiti et Txelis le 29 mars 1992 dans une autre villa de Bidart.

Selon les enquêteurs, cette relance du dossier Pakito est en liaison directe avec les perquisitions opérées la semaine dernière en région parisienne à Bagnolet et Rambouillet. Dans des logements qui auraient été des planques pour les militants de ETA, les policiers auraient découvert une abondante documentation qu'ils ont donc entrepris d'exploiter.

MICHEL GARICOIX

A propos d'une cérémonie à la Sorbonne

Une lettre de M. Jean-Marie Le Pen

A la suite de la publication de l'article «M. Le Pen perturbe une cérémonie à la Sorbonne» (le Monde du 28 janvier), M. Le Pen, président du Front national, nous a fait parvenir la lettre suivante :

Contrairement à ce que vous avancez dans votre article, mon arrivée dans la cour d'honneur de l'université de Panthéon-Sorbonne, le mardi 26 janvier dernier, n'avait en rien un caractère «inopiné». Je me suis trouvé, en effet, d'une manière on ne peut plus officielle, invité à l'inauguration d'une stèle dédiée à la mémoire des étudiants morts pour la France.

Régulièrement invité, non seulement comme président d'honneur de la Corpo de droit, mais également comme membre des associations des anciens dirigeants de la Corpo de droit, comme député européen, et enfin au titre d'ancien combattant, il était de mon devoir d'aller en mon âme et conscience me recueillir en ce lieu pour rendre hommage à ceux de nos camarades tombés au champ d'honneur, en particulier ceux d'Indochine et d'Algérie, aux côtés desquels je m'étais engagé.

EN BREF

□ **Inculpation des pilotes du Dash-8 accidenté sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.** – Les deux pilotes du Dash-8 affrété par la compagnie allemande Lufthansa et qui s'était écrasé le 6 janvier sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle (4 morts et 5 blessés graves) ont été inculpés d'homicide et blessures involontaires par le juge Alain Cadet, du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) et laissés en liberté. MM. Dieter Kopischke et Thomas Wellner, de nationalité allemande, n'auraient pas tenu compte, selon un rapport préliminaire de l'inspection générale de l'aviation civile, des signaux d'alarme qui s'étaient déclenchés 53 secondes avant l'accident (*le Monde* du 16 février).

□ **Schéma directeur d'Ile-de-France : le Conseil économique et social souhaite une issue rapide.** – Le Conseil économique et social (CES) d'Ile-de-France a demandé, mardi 16 février, qu'un projet de schéma directeur fortement amendé soit déposé *«dans les meilleurs délais»* devant le Conseil d'Etat. Le CES, qui se réjouit de la décision du gouvernement du 10 février de réviser le texte présenté plutôt que de l'enterrer, avait été la seule de toutes les instances régionales consultées à rendre, le 19 janvier dernier, malgré quelques réserves, un avis favorable

□ **Le chef des policiers en tenue de Tourcoing interpellé pour une affaire de voiture volée.** – Le commandant Bernard Fafinski, chef du corps urbain de la circonscription de police de Tourcoing (Nord), a été interpellé lundi 15 février dans le cadre d'une affaire de voiture volée. Celle-ci se serait déroulée dans la circonscription de Béthune (Pas-de-Calais), où le policier était en poste avant son arrivée à Tourcoing en février 1992. Le chef de service, qui a été appréhendé dans son bureau de Tourcoing par les hommes de la police judiciaire de Lille et de l'inspection générale de la police nationale (IGPN), a été aussitôt suspendu.

MÉDECINE

M. Soisson ne veut pas signer les décrets sur la lutte contre l'alcoolisme

Le ministre contre la loi

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et du développement rural et élu de la région Bourgogne, s'oppose à l'application de la loi Evin. Il a annoncé mardi 16 février à Montpellier qu'il ne signerait pas les décrets d'application de cette loi relative à la lutte contre l'alcoolisme et encadrant la publicité pour les boissons alcoolisées.



«Je considère que ce texte pénalise la viticulture sans gain évident pour la santé publique, a notamment déclaré M. Soisson au terme d'une rencontre avec des responsables de la profession viticole. *J'ai dit que je ne signerai pas les décrets Evin. Je ne signerai pas tout cela. Ce sera renvoyé à la prochaine assemblée qui sera libre de sa décision, de modifier la loi ou de la mettre en application sous une nouvelle forme»*, a ajouté le ministre de l'agriculture.

Pour sa part, réagissant le même jour sur Europe 1 à ces déclarations, M. Claude Evin, ancien ministre des affaires sociales du gouvernement Rocard, s'est déclaré *«scandalisé»* et *«écœuré»* par de tels propos.

Cette polémique survient alors que l'Hôtel Matignon se refuse, depuis plusieurs mois, à publier ces décrets qui devaient pourtant l'être avant le 1er janvier dernier (*le Monde* du 7 janvier). La rédaction de ces textes se heurte à l'action des différents lobbies concernés, qu'il s'agisse de l'affichage ou de l'ensemble des producteurs de boissons alcoolisées (vins, mais aussi bières et alcools de grains). La rédaction est d'autre part compliquée par la difficulté qu'il y a à définir en pratique la notion de *«zones de production»*, zones dans lesquelles l'affichage pourrait être autorisé (1).

«M. Soisson ne fait ici que de la gesticulation à usage local et électoral, estime le professeur Claude Got, l'un des cinq «sages» dont l'action en faveur de la santé publique avait été à l'origine de la loi Evin. *Il lui est facile de dire qu'il refuse de signer ces décrets alors même que c'est le gouvernement dans son ensemble qui bloque la sortie de ces textes. Nous sommes ici dans l'hypocrisie la plus totale. Tout le problème sera dorénavant d'observer l'attitude des députés centristes dans la prochaine assemblée.»*

Dans son projet commun de propositions en vue des prochaines élections législatives, l'opposition souligne l'importance qu'elle entend accorder à l'avenir à la santé publique et à la prévention. Pour autant, M. Jacques Chirac déclarait, il y a quelques jours à Nantes, son intention d'*«assouplir»* les dispositions de la loi Evin.

Inquiète des futures conditions d'application de la loi Evin, l'Association nationale de prévention de l'alcoolisme va, sur ce thème, poser une série de questions précises à l'ensemble des partis politiques.

JEAN-YVES NAU

(1) Outre la réglementation de l'affichage, la loi Evin prévoit l'autorisation des publicités incitant à la consommation des boissons alcoolisées dans la presse écrite pour adultes ainsi que dans certaines catégories de radios et certaines tranches horaires.

ÉDUCATION

L'adoption des derniers textes sur le droit et l'économie

La rénovation des premier et deuxième cycles universitaires devrait être appliquée à la rentrée 1993

La redéfinition des diplômes universitaires, de leurs contenus et de leur organisation, a été présentée, mardi 16 février, par M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture. Elle devrait être appliquée, progressivement, à partir de la rentrée 1993.

C'est avec une satisfaction non dissimulée que M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a présenté les textes relatifs à la rénovation pédagogique des premier et deuxième cycles de droit et d'économie adoptés à une large majorité, lundi 15 février, par les membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Cet accord met un terme au processus de refonte des textes réglementant les formations universitaires, concernant toutes les disciplines, des sciences et techniques aux lettres et sciences humaines, au droit et à l'économie (*le Monde* du 17 février).

Concertation tous azimuts

Fruit de plus de deux années de travail, et concernant à terme quelque huit cent cinquante mille étudiants, cette rénovation a été présentée par M. Lang comme étant *«l'œuvre de l'ensemble de la communauté universitaire, pas celle d'un ministre»*. Fort de l'accord de la majorité du CNESER sur l'ensemble de ces projets de textes, le ministre de l'éducation nationale parie donc sur la pérennité de ces changements et répond ainsi à l'intention affichée par le RPR, vendredi 12 février, lors d'un colloque sur l'avenir de l'enseignement supérieur, de supprimer *«toute réforme Lang-Jospin»*. M. Armel Pecheul, secrétaire national chargé de l'enseignement supérieur au RPR, a d'ailleurs confirmé, mardi 16 février, que cette réforme, qui *«ne correspond ni aux besoins des étudiants ni à l'évolution souhaitable du supérieur, sera suspendue, revue et corrigée»*.

Cette rénovation n'était pas évidente. En prenant ses quartiers rue de Grenelle, M. Lang avait hérité d'une situation inconfortable. On se souvient, en effet, que son prédécesseur, M. Lionel Jospin, secondé par M. Claude Allègre, son conseiller spécial chargé de l'enseignement supérieur, avait proposé, en janvier 1992, un projet global de réforme des premier et deuxième cycles, avant de se heurter à la résistance d'un certain nombre d'universitaires et aux manifestations d'étudiants, en février et mars. En prenant ses fonctions au mois d'avril 1992, M. Lang s'était efforcé de calmer le jeu, suspendant l'application de cette réforme. Certains avaient alors pensé que le projet était enterré.

Pourtant, le 30 mai, paraissait au *Journal officiel* un arrêté général entérinant les dispositions qui n'avaient pas entraîné d'opposition particulière, comme l'amélioration des procédures d'accueil, d'information et d'orientation des étudiants ainsi que le tutorat et l'organisation des études en modules capitalisables.

Puis, à l'automne, le ministre, par l'intermédiaire du directeur des enseignements supérieurs, M. Daniel Bloch, relançait la concertation avec l'ensemble de la communauté universitaire afin de parvenir à un accord aussi large que possible sur la redéfinition des diplômes et de leur contenu. Reprenant les conclusions des travaux de la Conférence des présidents d'université, rencontrant directeurs d'UFR, associations scientifiques, syndicats d'enseignants et d'étudiants, le ministère préparait soigneusement l'adoption, en quatre étapes, des textes remodelant les cursus.

Simplification des cursus

Le CNESER a ainsi approuvé le projet pour les sciences, la technologie et les activités physiques et sportives le 8 décembre 1992. Le 22 décembre, il avalisait les textes sur les sciences humaines et sociales et la théologie; le 18 janvier était adopté le projet sur les lettres et les arts, et enfin le 15 février, celui sur le droit, l'économie ainsi que l'administration économique et sociale.

Le paysage des formations offertes par les établissements d'enseignement supérieur est considérablement clarifié, puisqu'une dizaine de textes synthétiques définissent désormais l'ensemble des cursus, au lieu de plus de trois cents auparavant. Le bachelier aura le choix entre une douzaine de grandes voies de formation – les dix remodelées par le CNESER ainsi que médecine et pharmacie qui avaient fait l'objet de textes spécifiques il y a un an (*le Monde* du 19 mars 1992). Après une période d'orientation, il devra choisir en première année entre les différentes «mentions» de son secteur, caractérisées par une ou plusieurs disciplines majeures obligatoires.

Le caractère national des diplômes – diplôme d'études universitaires générales (DEUG), licence, maîtrise – est maintenu et l'autonomie des universités réaffirmée. Elles sont tenues d'organiser les enseignements, sauf exception, sous forme de modules, mais restent libres d'en fixer le nombre (entre huit et douze pour le DEUG) et la cohérence pédagogique. Les modules sont capitalisables et l'étudiant pourra s'inscrire en licence même s'il lui manque un module. Pour être diplômé, il devra néanmoins le valider.

Ces nouveaux cursus évitent soigneusement les écueils qui avaient cristallisé les oppositions il y a un an. Ainsi, il n'est plus question d'un diplôme validant la première année universitaire, pas plus que de volumes horaires réduits. La filière communication – dont la suppression envisagée avait suscité une réelle émotion – n'existe plus en tant que telle, mais devient une mention baptisée médiation culturelle et communication. Enfin, le DEUG de théologie est maintenu.

Les textes relatifs à cette rénovation pédagogique dont le ministère espère la publication rapide au *Journal officiel* seront applicables progressivement à partir de la rentrée 1993. Les quatre-vingts universités françaises seront incitées à les mettre en œuvre, au plus tard, à l'occasion de l'examen à mi-parcours ou de la renégociation quadriennale des contrats Etat-universités, c'est-à-dire entre 1993 et 1995.

MICHÈLE AULAGNON

Selon une étude de l'Association nationale d'assistance aux frontières

Les conditions de maintien des étrangers dans les «zones d'attente» sont «loin d'être satisfaisantes»

Sept mois après l'entrée en vigueur de la loi sur les «zones d'attente», l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers a estimé, au cours d'une conférence de presse, mardi 16 février, à Paris, que les conditions de maintien des étrangers dans ces zones étaient «loin d'être satisfaisantes».

Votée au terme d'une tempête politico-juridique de plus de six mois, la loi du 6 juillet 1992 sur les «zones d'attente» des ports et aéroports avait pour but d'offrir une base juridique claire aux zones internationales où les étrangers sont retenus contre leur gré en attendant que les autorités françaises statuent sur leur sort. Le bilan établi par l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (ANAFÉ) (1) sept mois après l'entrée en vigueur de ce texte controversé est extrêmement critique. *«Les conditions de maintien des étrangers sont loin d'être satisfaisantes*, a noté le président de l'ANAFÉ, M. François Julien-Laferrière, professeur à la faculté de droit de Limoges. *Le manque d'information sur les droits est patent et les garanties offertes par les textes sont insuffisantes»*.

Les étrangers maintenus en zone d'attente devraient, aux termes de la loi, être immédiatement informés de leurs droits . Selon les témoignages recueillis depuis plusieurs mois par l'ANAFÉ, ces dispositions sont rarement respectées. *«Les agents n'expliquent pas la procédure aux étrangers et ils omettent souvent de leur indiquer qu'ils peuvent bénéficier de l'assistance d'un avocat et avoir accès à leur dossier*, souligne M. Julien-Laferrière. *Nous avons demandé à recevoir les documents d'information traduits en langues étrangères qui devraient être distribués aux étrangers, mais un responsable de la police de l'air et des frontières nous a répondu que les formulaires disponibles étaient caducs. L'accès à l'information dépend donc de la bonne volonté de l'agent qui est présent.»*

Au cours de leur maintien en zone d'attente, les étrangers sont retenus dans des conditions que l'ANAFÉ juge peu compatibles avec la dignité humaine. Les portes des chambres et des salles de bains de la partie de l'hôtel Arcade où ils sont maintenus ont été démontées afin d'éviter qu'ils s'y enferment à l'approche d'une expulsion. Du coup, l'hôtel n'offre plus aucune intimité. *«Le couloir est fermé à clé, les fenêtres sont scellées, mais, à l'intérieur, tout est ouvert*, souligne un responsable de l'association. *Il est donc impossible de s'isoler pour prendre des douches. Il y a eu malheureusement des cas de violences sexuelles.»* Les contacts avec les étrangers retenus à l'hôtel Arcade sont en outre difficiles : certains avocats du barreau de Bobigny affirment que le téléphone de cette partie de l'hôtel est rarement en état de marche et l'ANAFÉ a rencontré des familles qui ont eu du mal à voir leurs proches.

Le contrôle de la procédure par un magistrat de l'ordre judiciaire apparaît enfin aux yeux de l'ANAFÉ comme une *«parodie de garanties»*. *«Le juge intervient seulement au bout de quatre jours*, souligne M. Julien-Laferrière. *Or la durée moyenne de maintien en zone d'attente est de 1,8 jour. En fait, seuls 10 % des étrangers comparaissent devant un magistrat. Il s'agit donc d'une garantie accordée à dose homéopathique.»* Les décisions du juge peuvent faire l'objet d'appel, mais celui-ci n'est pas suspensif : certains étrangers ont donc été refoulés quelques heures avant l'audience qui devait statuer sur leur sort.

Au cours des discussions au Parlement, le gouvernement, par la voix du ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, s'était engagé à autoriser l'accès de ces zones aux associations et au Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR). Huit mois plus tard, le décret n'est toujours pas paru. Le ministère de l'intérieur affirme qu'il est actuellement en cours de préparation, mais l'ANAFÉ s'inquiète. *«Le gouvernement n'a pas l'air d'être prêt à jouer le jeu de la transparence*, conclut M. Julien-Laferrière. *Les associations ont pourtant un rôle à jouer. Elles favorisent le dialogue et disposent souvent d'informations qui permettent d'éviter des erreurs dramatiques.»*

ANNE CHEMIN

(1) Créée en 1989, l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (ANAFÉ) regroupe à la fois des organisations de défense des droits de l'homme et des organisations professionnelles de personnel au sol ou navigant. C/O Cimade, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél : 44-18-60-50.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

SCIENCES

Essai réussi pour le propulseur à poudre du futur gros lanceur européen

Les premiers feux d'Ariane 5

L'« étage d'accélération à poudre » de la future grosse fusée européenne Ariane 5 a été essayé au sol, avec succès, mardi 16 février à Kourou. Ce test marque le début d'un nouvel essor pour le Centre spatial guyanais, qui assure en partie la fabrication de ces engins, dans des installations nouvelles.

« Je me sens beaucoup mieux », disait, mardi soir 16 février, un haut responsable de l'espace français après avoir assisté à l'essai du premier « étage d'accélération à poudre » P-230 d'Ariane 5. Ce test constituait, en effet, un point critique dans le développement du futur lanceur lourd européen, et la tension était perceptible durant le compte à rebours. Plus encore, peut-être, que lors d'un tir « classique ».

Accolés à « l'étage principal cryogénique » (à oxygène et hydrogène liquides), deux P-230 assureront, à eux seuls, l'essentiel de la poussée durant les deux premières minutes de vol du gros lanceur européen. Cet essai était donc particulièrement impressionnant. Il revenait à mettre à feu un engin développant une poussée au sol de 540 tonnes – équivalente à celle d'une Ariane 4 L, la version la plus performante actuellement utilisée – tout en l'empêchant de décoller. Avec deux raisons supplémentaires d'accroître le suspense : l'Europe n'a jamais fabriqué d'engins à poudre de cette taille, et personne au monde n'a jamais testé ainsi ce genre de propulseur, verticalement et le nez en l'air, afin de s'approcher le plus possible des conditions réelles de vol.

Haut comme un immeuble de douze étages, l'énorme pétard attendait depuis lundi 8 février, sagement arrimé au banc d'essai conçu spécialement pour lui à Kourou, parmi les bosquets, restes de forêt primaire qui parsèment encore ce petit coin d'Amazonie. Le grand cylindre blanc (30 mètres de hauteur pour 3 mètres de diamètre) est enserré dans les mailles d'un échafaudage métallique jaune édifié contre une tour de béton, sorte d'HLM aveugle. L'ensemble est posé sur une dalle qui enjambe un énorme trou (60 mètres de profondeur, 200 mètres de long) creusé dans le granit.

Il y a quelques mois, les jours de trop grande chaleur, les ouvriers du chantier se servaient encore de ce « carneau » comme d'une piscine. Mardi à 17 h 22 précises (heure de Paris), un déluge de feu l'a transformé en enfer. Deux tonnes par seconde d'un mélange gazeux d'acide chlorhydrique, d'alumine, d'oxyde de carbone, de vapeur d'eau, d'hydrogène et d'azote jaillissant de la tuyère du P-230 à une température de 3 000 degrés, pour rebondir sur le granit avant de s'élever vers le ciel. Le fruit de la combustion en 130 secondes seulement, des 230 tonnes de poudre que contenait le propulseur.

Une usine de 300 hectares

Impossible de le discerner. Pourtant, le P-230 a bel et bien décollé. De cinq centimètres seulement. Son nez s'est ensuite encastré dans une fixation spéciale. Durant l'essai, quelque 400 000 mesures ont été effectuées chaque seconde par les 623 capteurs dont l'engin est truffé, tandis que douze caméras automatiques enregistraient la prestation. Le dépouillement d'une telle masse de données exigera plusieurs semaines. Mais, dès la fin du test, les responsables du CNES estimaient que *« ce tir peut être considéré comme un succès ».*

A Kourou, l'opération n'est pas passée inaperçue. Au centre de la ville, à 15 km du banc d'essai, le bruit était comparable à celui d'une moto dépourvue de silencieux ! Certes, toutes les précautions avaient été prises. Plusieurs heures auparavant, le site avait été évacué dans un rayon de 4,5 km, à l'exception des techniciens chargés de la supervision du tir, terrés dans leur bunker à 650 mètres du banc. Par prudence, mais aussi pour faciliter certaines mesures, un modèle renforcé (35 cm d'épaisseur au lieu de 8 cm) a été utilisé pour ce premier essai (1).

Enfin, des conditions de météorologie extrêmement draconiennes devaient être réunies au moment du tir, pour éviter toute pollution. Etirés sur une trajectoire de 60 km pour un lancement normal, les gaz de combustion se dispersent beaucoup plus difficilement lors d'un essai au sol. Il convenait donc d'éviter que le vent ne les rabatte vers des zones habitées, ou que la pluie ne précipite au sol l'acide chlorhydrique avant qu'ils ne soient suffisamment dilués.

Ce nuage inquiétait beaucoup les 12 000 habitants de Kourou, qui se souviennent encore du début de panique qui gagna la ville quand, le 23 février 1990, Ariane avait explosé quelques secondes après sa mise à feu, à 9 km d'altitude et 10 km seulement du pas de tir. Les responsables du centre spatial ont pris les devants en soignant particulièrement leur communication. Ils ont publié un volumineux dossier d'impact, et se sont engagés à entreprendre un suivi rigoureux des conséquences de leurs essais sur l'environnement. *« Nous avons décidé de jouer la transparence complète. La presse locale et les écologistes ont apprécié »,* affirme M. Michel Mignot, le directeur du centre spatial.

Difficile, sans doute, de faire autrement. Ce gigantesque feu d'artifice marque, en effet, pour eux, l'entrée de plain-pied dans l'industrie spatiale. Le centre spatial guyanais qui, jusqu'à présent, se contentait de lancer des fusées construites en Europe, fabriquera désormais une partie non négligeable d'Ariane 5. Ces fameux accélérateurs à poudre, précisément. Une usine de 300 hectares, exploitée conjointement par la firme italienne BDP et la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) française, a démarré sur le site en 1991. Le propergol (carburant) des boosters y est fabriqué, et coulé dans des enveloppes expédiées d'Europe. Après quelques difficultés, elle a atteint aujourd'hui son rythme de croisière.

Au total, l'Agence spatiale européenne a investi cinq milliards de francs sur sept ans pour adapter le centre spatial à l'exploitation de la fusée Ariane 5, qui devrait effectuer son premier vol à la fin de 1995. Les nouveaux moyens sol comportent aussi un pas de tir, tous les locaux nécessaires pour la préparation des fusées (dont un bâtiment de 90 mètres de hauteur pour un volume de 123 000 mètres cubes, entièrement climatisé en cours de construction), et une usine de production d'hydrogène, d'oxygène et d'azote liquides (*le Monde* du 12 décembre 1990).

Le centre spatial, qui fêtera ses vingt-cinq ans de fonctionnement en avril, emploie 1 200 salariés, dont environ 50 % recrutés localement. Il fait vivre indirectement 20 à 25 000 Guyanais, et représente 20 % de l'activité économique de la région, affirme M. Mignot. Reste à faire en sorte que cette manne ne profite pas seulement à une minorité privilégiée, qu'Ariane 5 fasse vraiment... « décoller » ce curieux département français niché sur la côte atlantique du bassin amazonien. Ce sera sans doute le plus difficile...

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Huit à neuf essais sont prévus jusqu'au premier trimestre 1995.

REPÈRES

DÉFENSE

Un légionnaire sur six est originaire de l'Europe de l'Est

Un légionnaire sur six est un Européen de l'Est et, sans doute, davantage – un légionnaire sur cinq – si l'on exclut des effectifs de la Légion les cadres (officiers et sous-officiers) qui sont, pour la grande majorité, des Français de naissance. Au total, en effet, la Légion compte aujourd'hui 1 400 hommes originaires de l'Europe de l'Est sur les 8 500 hommes (dont 350 officiers, tous issus de l'armée régulière, et 1 350 sous-officiers) qui la composent.

Ces précisions ont été données par le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, qui, mardi 16 février, à Aubagne (Bouches-du-Rhône), représentait le gouvernement aux obsèques du légionnaire Ratislav Benko, tué le 11 février, à Sarajevo. Ce légionnaire de vingt-cinq ans, né en Slovaquie, a trouvé la mort des suites d'un tir de mortier bosniaque sur son véhicule. M. Mellick a révélé que le légionnaire Benko venait d'évacuer une jeune femme bosniaque et son nouveau-né du village de Butmir, quand il a été fauché par les tirs de soldats bosniaques. Estimant que cet acte contre des « casques bleus » français a été délibéré, le secrétaire d'Etat a indiqué que la France avait réclamé des sanctions *« pour ce crime d'une lâcheté inexprimable »* auprès du président de la Bosnie.

La Légion a actuellement quatre candidats pour un poste à l'engagement. Environ 35 à 40 % de ces candidats viennent de l'Europe de l'Est et, plus spécialement, la moitié de ces volontaires au recrutement sont originaires de la Pologne. Sur les 8 500 légionnaires, 17 % avouent qu'ils sont des Slaves.

PARIS

Pas de restauration rapide sur les quais de la Seine

Aucun établissement de restauration rapide ne sera désormais autorisé à s'installer sur les quais de la Seine. Le port autonome de Paris en a reçu instruction, mardi 16 février, de son autorité de tutelle, M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux. Cette décision est l'une des conséquences de l'émotion soulevée par le projet d'ouverture d'un restaurant McDonald's sur le ponton des Vedettes de Paris, amarrées au port Suffren, à quelque distance de la tour Eiffel. Voilà plusieurs mois déjà, la société de navigation avait sollicité le renouvellement de son autorisation d'occupation du domaine public, qui arrivait à expiration en décembre 1992. A cette occasion, elle souhaitait moderniser ses installations et leur adjoindre, comme ses concurrentes, un service de restauration. Mais le projet présenté, jugé *« flou et insatisfaisant »,* avait déjà été refusé par le Port autonome, qui en avait averti l'Hôtel de Ville. L'affaire a rebondi ces jours derniers (*le Monde* du 16 février), bien qu'aucun élément nouveau ne le justifie, hormis les agitations de la campagne électorale. On attend un nouveau projet des Vedettes de Paris, qui fonctionnent donc actuellement avec une autorisation périmée.

SPORTS

Les premiers Jeux islamiques féminins à Téhéran

Plusieurs centaines de femmes représentant dix pays islamiques (Azerbaïdjan, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan, Malaisie, Bangladesh, Pakistan, Syrie, Maldives, Iran) participent aux premiers Jeux islamiques féminins à Téhéran. Depuis le 14 février, elles se disputent des podiums en tir, natation, gymnastique, volley-ball, basket-ball, tennis de table, badminton et handball... entre elles. Les hommes doivent en effet rester à la porte du stade. Ils se contentent des résultats publiés dans les journaux.

Depuis la révolution islamique de 1979, le sport féminin est ignoré en Iran, car sa pratique publique est réputée contraire au rôle de la femme prescrit par le Coran. Jugeant la tenue sportive des athlètes devant un public d'hommes incompatible avec la morale islamique, les autorités iraniennes n'ont pas envoyé de jeunes filles aux Jeux olympiques, ni dans les compétitions sportives internationales, à l'exception, parfois, d'une équipe de tir. Aujourd'hui, le pays espère organiser des Jeux islamiques féminins tous les quatre ans. – *(AFP.)*

SECTE

Un prêtre catholique inculpé pour son activité au sein de l'Eglise de scientologie

M. Georges Fenech, premier juge d'instruction à Lyon, chargé du dossier de l'Eglise de scientologie, a prononcé, le 28 janvier, une inculpation de complicité d'escroquerie et de complicité d'exercice illégal de la médecine, contre le Père Louis-Michel Brolles, cinquante ans, curé de la paroisse de Saint-Agrève (Ardèche). Celui-ci a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire et continuait, mercredi 16 février, de remplir son ministère.

Une ancienne adepte de l'Eglise de scientologie a accusé le Père Brolles d'avoir reçu un chèque de 55 000 francs, pour le reverser à la secte, dont il a été membre de 1981 à juin 1992. Sous la pression de la hiérarchie catholique, le Père Brolles a démissionné de la scientologie, quatre mois avant son affectation actuelle. – *(Corresp.)*

Pour 15 F, découvrez Globe hebdo le mercredi

Au sommaire du numéro 2

- *Eric Rohmer sur la gauche, la droite et les écologistes.*
- *Edgar Morin sur Jean Moulin, Moscou, Jérusalem...*
- *Alain Touraine sur le clivage politique à venir.*
- *Michel Foucher et Jean-C. Ruffin sur les guerres oubliées d'Afghanistan et du Tadjikistan.*
- *Jean Baudrillard sur la "désintégration des intellectuels".*
- *Laurent Dispot et Gérard Miller sur le triomphe du film "Les Visiteurs".*





3615 GLOBE

Journal utile pour monde compliqué

AUTOMOBILE

BMW : du plus gros au plus petit

BMW va présenter au Salon de Genève qui ouvre ses portes au début du mois de mars ... une «petite voiture», du moins un projet de voiture plus petite que celles que fabrique la firme allemande actuellement. Les récentes déclarations de M. Werner, le futur patron de Mercedes-Benz, y seraient-elles pour quelque chose, qui annonçait de son côté, voici une quinzaine de jours, la mise à l'étude d'un petit véhicule? Cette nouvelle pour le moins inattendue de la part d'une entreprise plutôt tournée vers les grosses cylindrées avait quelque peu surpris *(voir à ce propos l'article d'Eric Le Boucher dans le Monde du 28 janvier)*.

Quoi qu'il en soit, l'annonce faite par BMW étonne aussi quand on sait que le prototype en question, qui n'en est également qu'au stade de l'étude, sera une trois-places tout aluminium à moteur central. Avec 3,44 m de long pour 1,64 m de large et 1,32 m de haut, cette voiture urbaine capable de rouler à 180 km/h recevra un moteur «propre» de 1 100 cm³. A vrai dire il s'agit du 4 cylindres à 16 soupapes monté avec bonheur sur les bécanes de la marque. Le pilote, placé seul derrière le pare-brise, laissera, nous dit-on, une large place de chaque côté de son siège pour les jambes des passagers.

En attendant la mise en production de cet engin pour lequel aucune date de commercialisation ne semble actuellement envisagée, BMW va présenter à Genève deux voitures beaucoup plus conformes à l'image que l'on se fait de la marque. L'une est la nouvelle version de la M3, l'autre est le coupé à 12 cylindres de la série 850. On aura compris qu'il s'agit là de mécaniques hors de prix dont on ose à peine donner les tarifs (entre 350 000 F et 720 000 F), mais il faut savoir qu'il s'agit là aussi de véritables chefs-d'œuvre.

On trouve sous le capot de la nouvelle M3 le 6 cylindres atmosphérique à 24 soupapes qui sort ici 286 chevaux. On ne sait trop comment qualifier ce moteur que l'usine a bridé en vitesse à 250 km/h ... pour le principe, mais dont les ressources, au rythme d'une boîte à 5 rapports courts, semble illimitées. C'est un véritable plaisir de mener ce coupé sportif fait on s'en doute, avant tout, pour mener son conducteur à la compétition. Stabilité surprenante due à une suspension arrière montée avec multibras, freinage sans la moindre défaillance ni le moindre accroc d'anti-patinage, goût pour les tours de moteur situés en haut du cadran, tout est là.

Luxe et puissance

La 850 CSi, avec son 12 cylindres en V, est un sommet de luxe et de puissance. Ici on trouve 380 chevaux (280 kW) disponibles, c'est dire les possibilités, par ailleurs gourmandes, de ce moteur de 5576 cm³, lui aussi limité volontairement par le constructeur à 250 km/h et servi par une boîte à 6 rapports. La sixième vitesse ne peut être vraiment utilisée que sur autoroute ou en ligne droite.

Plus qu'une vraie sportive, à cause du confort et du silence, on a affaire ici à une véritable pièce de collection. C'est d'ailleurs à des amateurs quelque peu particuliers, mais en plus, ici, fortunés, que s'adresse sans doute BMW en proposant cette machine à plus de 700 000 F. Cinquante exemplaires vont être distribués par la marque allemande en France cette année. Allons ! Tout ne va pas aussi mal qu'on le pense.

CLAUDE LAMOTTE

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

ANNÉE 1992 : LES CLÉS DE L'INFO

Retrouvez toutes les « clés de l'info » 1992, regroupées en un seul numéro et complétées d'une chronologie et d'un index. Vous disposerez ainsi d'une collection complète des clés et des repères indispensables pour comprendre les grands événements de l'actualité.

BON DE COMMANDE

Année 1992 : les «clés de l'info»

NOM ______ PRÉNOM ______
ADRESSE ______ CODE POSTAL ______
LOCALITÉ ______
* France Métropolitaine : 25 F (port inclus) - N. d'ex : ____ x 25 F = ____ F
* DOM-TOM et étranger : 29 F (port inclus) - N. d'ex. : ____ x 29 F = ____ F

Commande à faire parvenir avec votre règlement à :
LE MONDE - *Service vente au numéro - 15, rue Falguière, 75501 PARIS CEDEX 15 FRANCE.*

En vente en kiosque : 20 F ou par correspondance

COMMUNICATION

Le débat sur les pratiques médiatiques

Le Syndicat national des journalistes prépare un «livre blanc» sur la déontologie

LYON

de notre bureau régional

Evoquant, à Lyon, au cours d'une conférence de presse, les pratiques médiatiques, François Boissarie, secrétaire général du Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) a rappelé, mardi 16 février, que son organisation revendique l'insertion de la Charte des devoirs professionnels des journalistes français en tête de la convention collective des entreprises de la presse écrite. Elaboré par le SNJ en 1918, révisé en 1938, ce texte de référence n'a pour l'instant aucun statut juridique, même s'il figure déjà dans les conventions collectives de l'audiovisuel public et de la chaîne privée TF 1.

Selon François Boissarie, une telle insertion ne ferait sans doute pas disparaître toutes les dérives, mais cette charte serait ainsi, nécessairement, prise en compte par les partenaires sociaux, y compris, en cas de litige, devant les juridictions prud'homales. D'autre part, le SNJ a chargé un autre de ses dirigeants, Daniel Gentot, de préparer l'édition d'un «livre blanc» sur la déontologie, qui comprendra l'évocation de faits récents, un rappel de textes antérieurs rédigés par diverses associations de journalistes, un rappel des lois et conventions, ainsi qu'un appel à la réflexion collective.

Le SNJ veut toutefois mettre en garde contre la multiplicité des chartes professionnelles, chartes d'entreprises et démarches individuelles. *«Ce n'est pas d'un ordre, ni d'une initiative du législateur, ni du lynchage de quelques confrères que nous attendons le salut»*, a ajouté François Boissarie.

Pour tenir sa conférence de presse, le SNJ n'avait pas choisi la ville de Lyon en raison de l'instruction confiée au juge Philippe Courroye, dans l'affaire Botton, qui a abouti à l'inculpation de Patrick Poivre d'Arvor. Son choix était motivé par les difficultés rencontrées, ces derniers mois, par la presse locale, qui a connu défaillances, changements de formule et regroupements. Les représentants du SNJ ont aussi rappelé – bien que ceci n'ait évidemment aucun rapport avec cela – que Lyon avait été choisie comme refuge par une partie de la presse parisienne au début de l'Occupation allemande.

G. B.

□ **Précision.** – A la suite de l'article intitulé «Information et déontologie», paru dans nos éditions du 12 février, la direction du quotidien *la Croix-l'Evénement* nous précise que le sondage de la SOFRES auquel il était fait référence à propos de l'image des journalistes n'avait pas été réalisée uniquement pour parution dans *Télérama* et *Médiaspouvoirs*, mais aussi pour le compte de son propre journal, *«qui en avait pris l'initiative il y a quelques années»*. Nous lui en donnons acte bien volontiers.

Aux Etats-Unis

NBC présente ses excuses à General Motors

La chaîne de télévision américaine NBC vient de faire des excuses publiques au fabricant d'automobiles General Motors en reconnaissant qu'une collision de voitures diffusée dans l'une de ses émissions d'information avait, en réalité, été truquée. Le sujet de cette émission était consacré à un modèle de camionnettes dont la sécurité est contestée par certains utilisateurs à la suite de plusieurs incendies survenus lors d'accidents. Le magazine de NBC avait mis en scène une collision en équipant l'un des modèles de la camionnette GM en question... d'engins incendiaires. Soupçonnant ce trucage, General Motors avait poursuivi NBC en diffamation et obtenu donc la diffusion d'un communiqué avouant la manipulation à l'antenne. – *(Corresp.)*

Mourir à la télé

Suite de la première page

«Le garçon, rompu aux techniques militaires malgré son jeune âge, rapporte l'AFP, *a fait signe au caméraman de reculer et s'est avancé pour aider un policier à déposer le corps de la victime dans une voiture de passage. Le caméraman a cependant suivi le garçon et l'a vu se baisser pour ramasser le corps. Mais, touché à son tour, le garçon ne s'est pas relevé. Il était mort, du sang coulait de sa bouche.»* Il aurait commis *«une erreur»* en faisant le tour de la voiture, s'exposant ainsi au tireur embusqué.

On imagine très bien la scène à l'écran. Mais, sur le coup, on éprouve aussi un haut-le-cœur. Une colère d'autant plus irrépressible que cette agence de télévision, située à mille lieues des chasseurs d'images sans scrupules, est réputée pour sa rigueur et son éthique professionnelle.

Sous prétexte de tout montrer à la télévision, faut-il donc braver les fusils la caméra au poing? Qui osera prétendre qu'il n'y a nul effet de mise en scène quand on pratique la «télé vérité» comme un art de complicité? Qui fera la part entre la responsabilité de la guerre et celle de la caméra dans la mort de ce gosse? En quoi ces images seront-elles nécessaires? En quoi constitueront-elles une information légitime? N'a-t-on pas déjà tout dit sur les morts quotidiennes de Sarajevo?

On revoit déjà cette fillette colombienne coincée dans la boue, filmée jusqu'à la mort, en direct, en 1985, par presque toutes les télévisions du monde devenues vampires, pour cause de surenchères et d'Audimat...

«Jusqu'au bout du métier...»

Pourtant, on n'a pas encore vu ces images de Sarajevo. La télévision, jusqu'à présent, n'en a rien montré. Or ce ne sont pas les propositions d'achat qui manquent, depuis samedi, à l'agence Capa-TV, autorisée à les diffuser par les parents de la victime.

Hervé Chabalier et son équipe, qui ont instantanément interrompu leur tournage, n'ont pas vendu la fin de la pellicule au plus offrant. Ils ont résisté à l'appât du gain. Ils respecteront, certes, leur contrat : leur «24 Heures» sur la vie des enfants de Sarajevo n'occultera pas la mort de cet adolescent anonyme. Ils iront aussi, certes, *«jusqu'au bout du métier»* : ils ont monté un film de treize minutes exclusivement consacré aux dernières heures de ce jeune Bosniaque. Mais les chaînes de télévision qui le leur achèteront devront s'engager par contrat à diffuser ce document dans son intégralité, en s'interdisant d'en montrer uniquement les ultimes images. Ces journalistes-là ne sont pas des saints. Mais en refusant la facilité, ils ont honoré leur profession.

ALAIN ROLLAT

Après 173 millions de francs de pertes en 1991

Hachette-Livre annonce un résultat légèrement positif en 1992

Les résultats pour 1992 de la société Hachette-Livre, l'une des neuf filiales du groupe Matra-Hachette, ont été rendu publics vendredi 12 janvier. Selon son président-directeur général, M. Jean-Louis Lisimachio, 1992 a été *«l'année du redressement»*. Hachette-Livre a réalisé un chiffre d'affaires de 6,2 milliards de francs. Le résultat opérationnel progresse de 40 %, et le résultat net part du groupe sera légèrement positif, après l'année sombre de 1991 et ses 173 millions de francs de pertes. L'endettement net, qui s'élevait à 3 milliards de francs à la fin de 1991, a été réduit d'un sixième. *«Toutes les branches se sont améliorées, sauf l'activité de courtage»*, a affirmé M. Lisimachio. L'embellie vient, en partie, des résultats enregistrés en Espagne par Salvat, propriété d'Hachette-Livre depuis 1988. Cette maison d'édition, qui avait pesé pour 100 millions de francs dans les pertes accusées par Hachette-Livre en 1991, a retrouvé une activité légèrement bénéficiaire en 1992.

M. Lisimachio a également fait état de *«progrès sensibles»* du côté de Grolier, éditeur américain d'encyclopédies, racheté par Hachette-Livre en 1988. Les responsables de Hachette-Livre envisagent, pour 1993, de maintenir un chiffre d'affaires comparable à celui de l'année précédente.

Alors que son résultat net a baissé de 24 %

Havas reconduit ses liens avec la CLT

Selon les résultats provisoires publiés le 11 février, Havas affiche pour 1992 un chiffre d'affaires de 28 milliards de francs, en hausse de 5,7 %, essentiellement grâce à la croissance à l'étranger, car, en France, le secteur publicitaire a nettement ralenti son activité au second semestre. Le résultat courant de Havas baisse de 5 %, et, surtout, son résultat net part du groupe chute de 24 %, à 820 millions environ. Dû à une série d'éléments négatifs exceptionnels, ce résultat se révèle inférieur aux prévisions de décembre, et le marché boursier l'a immédiatement sanctionné, le 12 février, en faisant baisser le titre. Le dividende sera toutefois maintenu au même niveau qu'en 1992.

Le conseil d'administration de Havas, réuni le 11 février, a approuvé le principe d'une reconduction anticipée, jusqu'en l'an 2 000, des contrats de régie publicitaire passés entre sa filiale IP (dont le groupe retire 14 % de ses bénéfices) et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Pour obtenir cette prolongation au-delà de l'échéance normale de 1995, après les différends qui avaient séparé Havas et GBL (le groupe belge actionnaire principal de la CLT), Havas a été conduit à des concessions. Des sociétés communes géreront *«dans tous les pays les stations de radio et de télévision de la CLT»*, a précisé le président-directeur général, M. Pierre Dauzier, en ajoutant que celles-ci *«arrimeront d'une façon certaine CLT et Havas et n'auront qu'une incidence relativement faible sur le bénéfice consolidé du groupe»*.

□ **RMC : M. Péricard (RPR) parle de «précipitation suspecte».** – M. Michel Péricard, membre du secrétariat national du RPR en charge de la communication, a estimé, mardi 16 février, à propos de la privatisation de RMC : *«On ne peut vendre un bien national dans de bonnes conditions si près d'une échéance électorale. Tout le monde est à peu près d'accord sur l'hypothèse d'une privatisation*, a déclaré à l'AFP le député des Yvelines; *mais pourquoi se bousculer aujourd'hui? Pourquoi tant de déclarations contradictoires? M. Bérégovoy change d'avis, M. Jeanneney n'a pas l'air d'accord avec le premier ministre, Mme Tasca, dont on ne voit pas bien ce dont elle se mêle, embrouille l'affaire...»* Pour M. Péricard, *«la précipitation de M. Bérégovoy a paru suspecte». «Après les affaires Bergé et Tapie, allait-on avoir une affaire RMC?*, s'est-il demandé. *Le mieux sera, après les élections, de faire une table ronde sur cette affaire, dans la transparence.»*

PARIS EN VISITES

JEUDI 18 FÉVRIER

«Les passages marchands du dix-neuvième siècle, leur origine et leur développement. Une promenade hors du temps» (premier parcours), 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

«L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du dix-neuvième siècle. Garnier et le style Napoléon III. Le nouveau Musée», 11 heures et 15 heures, devant l'entrée, à droite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Le palais de justice en activité», 14 h 30, devant les grilles du palais (M.-C. Lasnier).

«Passages couverts autour de la rue Saint-Denis», 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

«Hôtels et église de l'île Saint-Louis», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Le Marais juif. Petites synagogues», 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et histoire).

Exposition : «Bijoux des régions de France», 14 h 30, entrée du Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

«De la cité du sang à la Cité des sciences et au parc : La Villette contemporaine», 15 heures, sortie du métro Corentin-Cariou, côté numéros pairs (Monuments historiques).

«Salons, chapelle et amphithéâtre de la Sorbonne, spécialement ouverts», 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (C. Merle).

«Les influences italiennes à Saint-Eustache», 15 heures, 2, rue du Jour (Sauvegarde du Paris historique).

CONFÉRENCES

Institut catholique, 21, rue d'Assas, 18 h 30 : «L'avortement ne peut être considéré comme faisant partie des droits de l'homme», par A. de Lacoste Lareymondie (Les grandes conférences de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 17 février 1993 :

DES DÉCRETS

– N° 93-216 du 5 février 1993 portant convocation des collèges électoraux des départements pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale;

– N° 93-217 du 16 février 1993 relatif au Conseil supérieur de l'activité de la police nationale;

– N° 93-218 du 11 février 1993 modifiant le décret n° 91-223 du 22 février 1991 pris pour l'application de l'article 13 du règlement (CEE) n° 3820-85 du conseil du 20 décembre 1985 relatif à l'harmonisation de certaines dispositions en matière sociale dans le domaine des transports par route et de l'article 3 du règlement (CEE) n° 3821-85 du conseil du 20 décembre 1985 concernant l'appareil de contrôle dans le domaine des transports par route.

هكذا من الأصل

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Les universités face au défi des langues

Les initiatives se multiplient pour tenter de sortir de l'ornière l'enseignement des langues aux étudiants non spécialistes. Mais les obstacles restent redoutables

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial

LES universités françaises sont désormais placées devant un véritable défi : assurer une formation en langues étrangères à l'ensemble de leurs étudiants. Il ne s'agit plus seulement d'un effet de mode, lié aux programmes d'échanges européens. Pas davantage d'un impératif lointain résultant de l'internationalisation des relations économiques ou scientifiques. Mais tout simplement de l'obligation fixée par les projets de rénovation pédagogique de l'ensemble des filières universitaires : tous les diplômes de premier et deuxième cycles devraient, demain, intégrer au moins une cinquantaine d'heures par an (soit environ deux heures par semaine) d'enseignement des langues.

Or, comme l'a bien démontré le colloque organisé les 12 et 13 février, à l'université de Provence, par la direction des enseignements supérieurs du ministère de l'éducation nationale, on est loin du compte : en dehors des *« spécialistes »* (150 000 étudiants en langues et civilisations étrangères et en langues étrangères appliquées en 1990), ce sont environ 400 000 étudiants qui bénéficient actuellement d'un enseignement des langues, à côté de leur discipline principale scientifique, littéraire ou de sciences humaines. Généraliser cette formation linguistique, comme le prévoient les nouvelles maquettes de diplôme, suppose donc de doubler ce flux, au bas mot.

Une sorte d'impératif aveugle

Perspective redoutable, aux yeux de la plupart des responsables de ces enseignements présents à Aix-en-Provence, venus d'une cinquantaine d'universités. L'état des lieux est peu glorieux, en effet. Dès à présent, cet enseignement des langues aux « non spécialistes » bute sur de sérieux obstacles. Pour M. Jean-Claude Bouvier, conseiller à la direction des enseignements supérieurs et ancien président de l'université de Provence, il est *« très marginalisé et bien souvent inopérant. Quel résultat pouvez-vous espérer quand vous faites une ou deux heures de langues devant un amphi de quatre cents étudiants ? » « On est dans une situation impossible. Comment faire un enseignement sérieux avec un seul professeur permanent pour mille trois cents étudiants de sciences économiques »*, note de son côté un enseignant de Paris-XII-Villetaneuse.

Et M. Alain Ginet, directeur du service de formation continue pour les langues de l'université Grenoble-III, précise que ces enseignements aux non-spécialistes sont sous-traités à 80 % au moins à des enseignants non titulaires : *« Quand vous avez une vingtaine de groupes de travaux dirigés en première année, avec les paquets de copies correspondants, plus aucun professeur titulaire ne veut s'en charger. »* A quoi Bernard Cassen, professeur à Paris-VIII-Saint-Denis, ajoute : *« Les départements de langues étrangères des universités ont une raison d'être historique : former des enseignants et préparer aux concours de recrutement, CAPES et agrégation. Ce sont donc des marginaux qui ont pris en charge l'enseignement aux non-spécialistes. L'unité de valeur de langue étrangère, quand elle existe, est une obligation administrative dont tout le monde – étudiants et enseignants – tente de se débarasser. »*

Traitées *« avec dédain »* par la plupart des enseignants titulaires, quasiment ignorées, faute de recherche, par le Conseil national des universités, ces formations sont, en outre, émiettées à l'intérieur même de chaque université quand tout militerait pour une coordination des efforts et des moyens. *« Chaque filière bricole et, depuis vingt ans, chacun réinvente la roue, dans son coin, sans s'appuyer sur les expériences engagées »* note Alain Ginet. Enfin, et ce n'est pas le moindre obstacle, cet enseignement des langues aux non-spécialistes *« n'a pas d'objectifs plus clairs et plus motivants dans le supérieur que dans le secondaire »*, souligne M. Sam Michel Cembalo, responsable du centre de recherches et d'applications pédagogiques en langues de Nancy-III. *« C'est un enseignement mal défini, dont les objectifs sont flous et qui obéit à une sorte d'impératif aveugle : il faut apprendre les langues, c'est tout »*, ajoute Mme Simone Saillard, chargée à Lyon-II d'un projet de création d'un centre de langues.



Centres de ressources multimédias

Bref, pour sortir de l'ornière et, plus encore, élargir ces formations à l'ensemble des étudiants, il devient urgent, aux yeux de tous les responsables concernés, de repenser de fond en comble les dispositifs actuels. Mme Suzy Halimi, angliciste et présidente de l'université Paris-III-Sorbonne nouvelle, n'y va pas par quatre chemins : *« Tant que l'on restera enfermé dans le schéma classique – un enseignant devant des étudiants, le moins nombreux possible, – on ne sortira pas de l'impasse. Cette approche est déjà irréaliste. Elle le sera plus encore demain quand il faudra former la masse énorme des premiers cycles. Cela nous oblige à reposer le problème des méthodes et à réfléchir à une pédagogie nouvelle. »*

Plus facile à dire qu'à faire, tant est fort le *« fantasme qu'on n'apprend les langues que quand on a un enseignant en face de soi »*, selon la formule de M. Cembalo, de Nancy. Tous les espoirs, à l'évidence, reposent sur les possibilités désormais offertes par les nouvelles technologies de communication, associant, grâce au disque optique et à l'informatique, l'écrit, le son et l'image et permettant d'imaginer des méthodes d'apprentissage plus souples et plus stimulantes. Chacun des responsables universitaires mobilisés estime, en effet, qu'on ne pourra s'adapter à l'augmentation et à l'hétérogénéité de la demande qu'en introduisant, dans la formation, une part importante d'auto-apprentissage, ou, comme le souligne M. Michel Perrin, professeur à l'université Bordeaux-II et directeur du département de langues vivantes pratiques, d'*« autodidaxie guidée dans le cadre d'un parcours individualisé »*.

Mais les expériences sont encore embryonnaires sur ce terrain. Ainsi le système multimédia de formation en anglais Vifax mis en œuvre par Michel Perrin à Bordeaux s'appuie sur l'enregistrement quotidien, sur cassette vidéo, des informations télévisées de la BBC et de CNN, puis sur la conception sur ordinateur, par l'équipe de Bordeaux-II, d'exercices liés aux infos télévisées qui sont envoyés, le soir même, par fax, aux établissements abonnés. Les personnes en formation – en entreprise ou à l'université – peuvent ensuite travailler à leur rythme, individuellement ou par petits groupes, la correction des exercices leur étant transmise dès le lendemain par le même procédé.

De tels dispositifs supposent toutefois, au stade de la conception comme de la généralisation, plusieurs conditions préalables. La première est le regroupement et la coordination des moyens techniques, financiers et humains. Plusieurs universités sont ainsi lancées dans la création de centres de ressources susceptibles d'acclimater dans l'enseignement supérieur ce type de méthode et de pédagogie. A Montpellier, l'université Paul-Valéry vient de créer un « espace langue » ambitieux, doté d'une douzaine d'ordinateurs, de quatre lecteurs de CD-ROM, de quatre magnétoscopes et d'une vidéo collective, afin de favoriser l'autoformation individuelle ou en petits groupes.

Les pôles européens universitaires, à Grenoble, Strasbourg ou Nancy, ont également été des leviers efficaces pour créer dans ces trois villes des centres de ressources multimédias pour les enseignants et l'apprentissage des langues pour les étudiants. A Bordeaux, c'est un centre régional interuniversitaire de formation en langues qui est en cours d'aménagement, avec un soutien important des collectivités locales, et en particulier du conseil régional. A Lyon-II également, un projet est lancé de centre de ressources qui serait en même temps un centre permanent de recyclage des formateurs en langues et un lieu de mise en commun de la réflexion et de l'expérimentation en matière de linguistique appliquée et de didactique des langues.

Ces deux orientations mettent clairement en lumière les conditions nécessaires au changement des méthodes et des mentalités. D'une part la formation des enseignants et des techniciens aux nouveaux outils expérimentés. D'autre part, et surtout, le développement d'un secteur de recherche reconnue dans ce domaine. Comme le souligne Mme Saillard, à Lyon, *« les enseignants traditionnels sont déphasés. C'est indispensable de développer des formations différentes de formateurs qui ne soient pas enfermés dans un certain type de culture mais capables, au contraire, d'encadrer et de s'adapter à des étudiants, ou à des élèves, dont le niveau et les motivations sont extrêmement variables. En même temps, il faut appuyer ces expérimentations sur des recherches sérieuses en didactique des langues, faute de quoi on serait renvoyés au ghetto des non-spécialistes »*. Et Lyon-II a demandé, dans ce but, l'habilitation d'un DESS de didactique des langues vivantes étrangères.

Un diplôme national en préparation

Reste enfin l'épineux problème des diplômes. Jusqu'à présent, en effet, rien ne permet au système éducatif de certifier le niveau, en langues étrangères, de ses élèves ou de ses étudiants. C'est pourquoi le ministère de l'éducation nationale a mis en place un groupe de réflexion important, associant la direction des lycées et collèges, la direction de l'enseignement supérieur, l'inspection générale et le groupe interacadémique « langues » des GRETA et dont l'objectif est de concevoir un *« diplôme national de compétence en langues »* (DNCL), permettant à toute personne, en formation initiale ou continue, de faire valider par l'éducation nationale ses compétences en langues.

Piloté par M. Olivier Bernard, conseiller à la délégation académique à la formation continue de l'académie de Dijon, ce projet ambitieux est déjà bien engagé. Il consisterait à valider, selon trois niveaux, les compétences en *« langues de communication usuelles »* ou en *« langues de communication à usage professionnel »*. Dès novembre 1993, une expérimentation devrait être réalisée pour l'anglais et pour un niveau, puis en 1994 sur les trois niveaux d'anglais et en français langue étrangère, ce qui reviendrait à instituer en France une sorte d'examen à l'image du Toeffel américain. Enfin, à terme, ce DNCL serait généralisé aux autres langues européennes.

Bref, les projets ne manquent pas pour rénover l'enseignement des langues aux non-spécialistes. Mais comme le faisait remarquer avec humour une participante au colloque d'Aix-en-Provence, *« pendant qu'on se penche sur le sort des non-spécialistes, on laisse de côté la formation des spécialistes de langues étrangères. Et c'est peut-être là que la situation est la plus archaïque... »*

GÉRARD COURTOIS

« Touche pas à ma fac ! »

Les présidents d'université sont décidés à sauvegarder leur autonomie et la politique contractuelle engagée avec l'Etat

Une fois n'est pas coutume, les présidents d'université ont décidé de donner de la voix et d'intervenir, collectivement, dans le débat sur l'enseignement supérieur qui se développe à l'occasion de la campagne pour les élections législatives. Réunis pendant deux jours en conclave, à Montpellier, les 20 et 21 janvier dernier, ils viennent de rendre public le texte d'une déclaration qui trace les orientations qu'ils souhaitent, à l'avenir, voir confortées et renforcées.

Sortant de la discrétion et de la prudence auxquelles elle est souvent cantonnée, du fait de la tutelle officielle du ministre de l'éducation nationale et de la diversité des sensibilités qui la traversent, la conférence des présidents d'université (CPU) prend date sur quatre aspects essentiels de la politique menée depuis quelques années dans le domaine de l'enseignement supérieur. En premier lieu, elle rappelle avec force que l'université, *« service public national »* et *« creuset social par excellence »*, *« a pour vocation d'offrir une chance à tous »* et qu'elle intervient *« du baccalauréat à l'école doctorale »*.

C'est faire d'une pierre deux coups. Non seulement les présidents d'université récusent, à l'avance, d'éventuelles tentations d'instaurer une sélection à l'entrée dans l'enseignement supérieur, mais, surtout, ils écartent toute hypothèse de *« saucissonnage »* des cursus universitaires, selon l'expression de M. Georges Haddad, président de l'université Paris-I et premier vice-président de la CPU. La référence est transparente aux projets évoqués, ces derniers jours, tant par M. Raymond Barre que par M. Charles Millon, de création de collèges universitaires de premier cycle.

Le second point de conviction et de consensus des présidents d'université réside dans le renforcement de l'autonomie des établissements. Inscrit dans les textes depuis vingt-cinq ans, prudemment mis en œuvre depuis cinq ans, ce principe devrait, à leurs yeux, être conforté par un *« véritable transfert des responsabilités sur les établissements et leurs présidents »*.

Transfert de responsabilités

Avec un terrain d'application prioritaire : le recrutement et la gestion des carrières du personnel administratif et technique qui est loin d'avoir bénéficié des mêmes mutations que la gestion des enseignants (réforme du conseil national des universités et responsabilité des établissements sur la moitié des contingents annuels de promotions). La CPU estime donc *« urgent de rédiger un Livre blanc sur les problèmes du personnel administratif et technique et indispensable de valoriser les missions de haute compétence administrative »*.

Au plan de la recherche, la CPU revendique également une plus grande autonomie des établissements. En dépit du dynamisme – très largement apprécié – de la politique menée depuis cinq ans par la direction de la recherche du ministère, elle souhaite que les crédits de recherche soient moins étroitement *« fléchés »* sur telle action ou tel laboratoire. Quant à la gestion des ressources, la CPU revendique un assouplissement de la gestion financière et comptable et une plus grande autonomie des universités grâce à *« l'élargissement du principe de globalisation des crédits »*.

C'est en effet la troisième orientation à laquelle les présidents d'université attachent la plus grande attention : le maintien et le renforcement de la politique contractuelle entre l'Etat et les universités. A leurs yeux, ces contrats quadriennaux de développement – qui devraient progressivement intégrer les contrats portant sur la politique de recherche – permettent aux établissements de sortir du coup par coup et de construire leur action dans la durée, dès lors, précisent-ils toutefois, que *« les deux partenaires sont engagés au même titre »*. L'efficacité de la démarche – dans laquelle sont désormais engagées la quasi-totalité des universités françaises – leur paraît suffisamment probante pour qu'ils souhaitent son extension à d'autres partenaires, et en particulier aux collectivités territoriales.

Bref, souligne avec vigueur le bureau de la CPU (MM. Georges Haddad, Claude Gour, président de l'université de Toulouse-I, et Bernard Nemitz, président de l'université d'Amiens), *« nous supporterions très mal que la politique contractuelle, qui est la garantie de notre autonomie, soit remise en cause à l'avenir »* ou que l'Etat ne tienne pas ses engagements à l'égard des établissements. La mise en garde est on ne peut plus claire pour les futurs responsables gouvernementaux de l'enseignement supérieur.

Dernier point enfin, et non des moindres, la question du financement des universités. L'Etat, estime la CPU, *« doit au minimum continuer à accompagner le développement quantitatif et qualitatif des universités et leur modernisation »*, comme il l'a fait au cours des cinq derniers exercices budgétaires. La poursuite prévisible de l'augmentation des effectifs d'étudiants à tous les niveaux de l'enseignement supérieur n'autorise donc, selon les présidents d'université, aucun relâchement budgétaire.

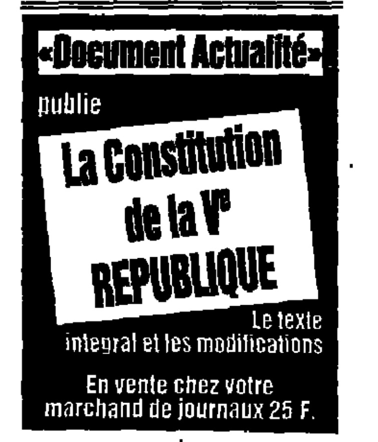
La question des droits d'inscription

Cela n'interdit pas, cependant, de poursuivre l'effort de diversification des ressources des établissements, aussi bien par la participation des collectivités locales que par le soutien des milieux économiques. Mais surtout, les présidents en profitent pour reposer la question des droits d'inscription des étudiants. Ils se déclarent, en effet, favorables à *« une contribution directe, mieux adaptée, des usagers, dont le taux resterait défini nationalement, pour garantir la qualité de la formation et élargir le champ des services rendus aux étudiants. Cette disposition doit s'accompagner d'un effort accentué de l'Etat sur le plan social »*.

La formule est un peu alambiquée et moins claire qu'une première mouture de la déclaration de la conférence des présidents qui évoquait plus nettement la nécessaire *« augmentation »* des droits. Mais c'est bien de cela qu'il s'agit. Et le bureau de la CPU ne s'en cache pas. *« Il n'est pas question de faire payer aux étudiants ce que l'Etat doit payer ni d'aller vers un relèvement des droits qui deviendrait dissuasif pour les étudiants les moins favorisés*, précise-t-il. *Mais il est évident qu'il y a une relation entre le montant des droits d'inscription et la qualité de l'enseignement. »* En outre, il faut faire cesser l'hypocrisie des *« droits complémentaires et occultes »* perçus par telle ou telle université et *« avoir le courage de reconnaître qu'une augmentation modérée des droits permettrait un relèvement très sensible des crédits de fonctionnement des établissements »*. Sans oublier que le maintien de droits d'entrée très faibles risquerait, demain, d'attirer vers les universités françaises des flux d'étudiants européens qu'elles n'auraient pas les moyens d'accueillir.

S'ils se gardent bien d'aller plus loin et de fixer le montant des droits qui leur paraîtrait raisonnable, les présidents d'université n'hésitent donc pas à rouvrir un dossier jusqu'à présent hypersensible pour les étudiants – et tabou pour les responsables politiques. C'est une manière supplémentaire – quoique risquée – de démontrer leur autonomie... de pensée.

G. C.



REPÈRES

CHERCHEURS. Le Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS) vient de décider, lors de son congrès extraordinaire des 5 et 6 février, de quitter la Fédération de l'éducation nationale (FEN). Condamnant la rupture de l'unité syndicale par l'actuelle direction de la FEN, ainsi que sa conception *« restrictive »* du syndicalisme, le SNCS (1 570 adhérents) est donc le sixième syndicat à quitter la fédération, après le SNES (second degré), le SNEP (éducation physique), le SNETAA (enseignement professionnel), le SNETAP (enseignement agricole) et le SNPES-PJJ (éducation surveillée). Le SNCS envisage de participer à la constitution d'une nouvelle « fédération de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture ».

ECOLES DE COMMERCE. Le Chapitre des écoles de management, créé en 1985 pour regrouper les écoles de commerce au sein de la Conférence des grandes écoles et qui rassemblait jusqu'à présent vingt établissements, vient d'accueillir quatre nouvelles écoles : l'ICN de Nancy, les écoles supérieures de commerce de Brest et de Lille et l'Ecole supérieure des sciences commerciales d'Angers (en tant que membre associé). Son nouveau secrétaire général est M. Jean-Marc de Leersnyder, directeur d'HEC.

INSPECTEURS. MM. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, et Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, ont signé, lundi 15 février, un protocole d'accord avec la Fédération de l'éducation nationale et ses trois syndicats d'inspecteurs (inspecteurs départementaux de l'éducation nationale – 1 400 personnes, inspecteurs de l'enseignement technique – 580 personnes, et inspecteurs de l'information et de l'orientation – 120 personnes). Après ceux intervenus récemment pour les professeurs de collège et les chefs d'établissement, cet accord prévoit des mesures de revalorisation des carrières d'inspecteurs. Ainsi l'accès à la « hors classe » devrait être élargi et porté progressivement, d'ici 1996, à 35 % du corps des inspecteurs, contre 30 % aujourd'hui ; soit une centaine de promotions supplémentaires. D'autre part, les deux procédures de promotion (à l'ancienneté et au choix) seront supprimées pour ne conserver que la plus rapide, et un système plus objectif d'évaluation individuelle des qualités professionnelle devrait être mis en place. Enfin un groupe de travail va étudier les possibilités de fusion du statut des inspecteurs avec celui des inspecteurs d'académie, afin de faciliter le passage d'un corps à l'autre. Ces dispositions devraient être présentées au comité technique paritaire dans un délai de six semaines.

NOMINATIONS. La Chambre de commerce et d'industrie de Paris vient de procéder à une série de nominations à la tête de ses écoles. A HEC, sous l'autorité de M. Tezenas du Montcel, directeur général du groupe, c'est M. Jean-Marc de Leersnyder qui prend la direction de l'école HEC, tandis que M. Eric Briys est nommé directeur délégué de l'Institut supérieur des affaires (ISA). A NEGOCIA, la nouvelle école de la chambre, dirigée par M. Xavier Cornu, Mme Nicole Ferry, précédemment directeur de l'ISA, prend la direction de l'Institut supérieur de négociation commerciale (Négosup). Enfin M. Jean-Louis Scaringella, précédemment directeur de HEC et de l'ISA, remplace M. Richard Zisswiller à la tête du Centre de perfectionnement aux affaires (CPA).

SYNDICATS. Mme Martine Le Gal, membre de l'exécutif national de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), a été élue pour trois ans secrétaire générale de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), lors de son assemblée générale constitutive qui s'est tenue à Paris le 12 février. Revendiquant quelque 400 000 adhérents, en grande majorité dans la fonction publique, l'UNSA, constituée au mois de janvier, regroupe cinq organisations : la FEN, la Fédération autonome des transports (FAT), la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF), la Fédération des cadres et agents de maîtrise des chemins de fer (FMC) et la Fédération générale des syndicats de salariés des organisations agricoles.

Lycée autogéré en quête de reconnaissance

Après dix ans d'expérimentation, en marge de l'éducation nationale, le LAP espère sortir de la précarité

« *NOTRE lycée n'a pas de nom. On l'appelle le LAP (Lycée autogéré de Paris). Les habitants du LAP sont donc les « lapiens ». Ca ne sonne pas très bien.* » Philippe, professeur d'espagnol, vient ainsi d'ouvrir les deux jours de forum célébrant le dixième anniversaire de ce lieu atypique et surprenant, îlot de liberté au sein de l'institution pour les uns, réserve d'Indiens psychédéliques et caractériels d'après ses détracteurs (1).

« *A l'origine*, reprend Philippe, *ce lycée a porté le nom d'ALICE, A comme autogestion, L comme libre fréquentation, I comme innovation, C comme convivialité, E comme expérimentation. Le miracle d'ALICE, c'était que ces mots riches de sens mais désagréables à l'oreille prenaient soudain un parfum d'aventure et d'imagination. Très vite, ce nom a été oublié. Les deux premières années ont été rudes, jalonnées de conflits et de difficultés de toutes sortes. A présent, dix années ont passé et j'aimerais bien que notre lycée reprenne ce regard frais de petite fille étonnée. C'est pour son côté tendre et féminin que je l'aime.* »

Une déclaration d'amour pour un lycée ! Sommes-nous bien à l'éducation nationale ? Oui, mais dans un établissement d'exception à plus d'un titre (2), qui se fait un devoir de chatouiller la règle quand elle gêne aux entournures. Ici, ni proviseur, ni personnel administratif, ni agents d'entretien : deux cent vingt élèves et vingt-quatre professeurs assument ensemble tous les aspects de la vie scolaire. Projets, budget, ménage, réparation, administration, accueil, tout est discuté, voté et pris en charge par la collectivité.

L'arrivée d'un nouveau professeur est soumise à l'approbation de l'équipe enseignante. « *Cette cooptation est essentielle*, estime M. Jacques Bonnisseau, professeur de sciences naturelles. *Toutes les expériences innovantes qui ont échoué se sont effondrées parce qu'on y a placé des gens qui n'étaient pas partie prenante de l'opération.* » De même, l'inscription des élèves est uniquement basée sur des critères de volontariat.

Par principe, l'équipe refuse un recrutement reposant sur l'exclusion ou sur des choix négatifs d'orientation. Du coup, la population scolaire des « lapiens » est rien moins qu'ordinaire. Ainsi, 69 % des élèves ont intégré le lycée parce qu'ils refusaient l'orientation qui leur était proposée (redoublement, cycle court, vie active), 42 % sont âgés de vingt ans et plus, 30 % travaillent de une à deux journées et demie par semaine. A travers les différents projets, unités de valeur, ateliers et activités proposées, les élèves sont invités à bâtir leur propre « *histoire pédagogique* ». Chacun est suivi par un professeur-tuteur avec qui il évalue et réadapte son parcours.

Ouverture sur l'extérieur

Souvent, l'année de seconde est un temps de recherche pendant lequel l'élève va explorer ses goûts, ses capacités, ses désirs. « *J'ai été viré de mon collège à la fin de la troisième*, raconte Lauranne. *L'idée d'aller en BEP me dégoûtait. Je suis donc venue ici. L'année dernière, j'ai commencé par passer tout mon temps au labo photo. Ensuite, j'ai été voir les autres activités : théâtre, vidéo. A présent, j'ai décidé de passer un bac A3, option cinéma.* » En général, ceux qui passent le bac l'obtiennent en deux ans. « *Je pense que les élèves candidats au bac bénéficient ici de conditions acceptables : mais c'est vrai que c'est une préparation qui n'est pas facilement compatible avec l'ambiance générale du lycée* », reconnaît M. Jacques Bonnisseau.

Certains désirent poursuivre leurs études mais n'ont pas envie de préparer toutes les matières nécessaires pour passer l'obstacle du bac. Dans ce cas, ils entrent en faculté en présentant l'ESEU (examen spécial d'entrée à l'université) ou directement par validation des acquis. C'est le cas de Martine, ancienne élève du LAP, actuellement en première année de lettres modernes à Paris-VIII : « *En fac, je me suis adaptée très facilement au système des unités de valeur. La présence facultative aux cours ne me pose pas non plus de problèmes. Paradoxalement, au LAP, j'ai acquis une certaine rigueur dans le travail : avoir un projet et accepter les contraintes extérieures pour le réaliser.*

Par exemple, ça ne me dérange pas de passer des UV qui ne m'intéressent pas directement, mais qui vont me permettre d'atteindre mes objectifs. » Tous les élèves n'aspirent pas à entrer en faculté. « *Certains trouvent ici une niche à partir de laquelle ils conçoivent et mettent en œuvre une formation préprofessionnelle, par exemple dans l'animation, la vidéo, la télématique*, explique Jacques Bonisseau. *Nous cherchons à créer des réseaux de ressources afin qu'ils puissent très vite mettre le pied à l'étrier, se confronter aux gens du métier, constituer un carnet d'adresses. Cette ouverture sur l'extérieur, nous désirons la développer au maximum. C'est souvent avec les élèves les moins scolaires que cela marche le mieux.* »

Les inscrits au LAP ne font pas tous, loin s'en faut, un parcours éclatant, et les problèmes sont nombreux. L'absentéisme est important. L'équipe pédagogique a mesuré précisément le phénomène : sur deux cent vingt-deux élèves, vingt-deux sont vraiment absents, quarante viennent très irrégulièrement et cent soixante jouent le jeu, avec des hauts et des bas. « *Bien entendu, les absences nous remettent en question*, déclare Jacques Bonnisseau. *Mais, à la différence des lycées traditionnels, où au mieux on ignore, au pis on exclut, nous essayons de traiter cette fuite, d'en discuter, de trouver des solutions.* »

Aucune existence légale

Autre problème menaçant le lycée autogéré : la précarité, à la fois matérielle (mauvais état de locaux) et institutionnelle. Dix ans après sa création, le lycée n'a toujours aucun statut dans l'éducation nationale et reste formellement rattaché au lycée Paul-Valéry. Il n'a donc aucune existence légale et peut à tout moment se voir renvoyé au pays des utopies pédagogiques.

Cette année, M. Forestier, directeur des lycées et collèges au ministère de l'éducation nationale, a commandé un rapport d'inspection administratif et pédagogique du LAP. « *Il était nécessaire de faire un compte-rendu objectif*, explique-t-il, *car on entend tout et n'importe quoi au sujet de cette expérience. D'après les premiers éléments qui m'ont été communiqués, il semble que cette institution mérite d'être soutenue. Ses résultats pédagogiques sont tout à fait estimables, surtout au regard du peu de moyens qu'on lui a attribués. Les élèves qui frappent à la porte de cet établissement ont des difficultés de relation avec l'institution traditionnelle. A des publics différents doivent correspondre des enseignements différenciés. En ce sens, le lycée autogéré remplit une fonction importante.* »

Une des critiques le plus souvent adressées au lycée autogéré a toujours été le coût élevé de son enseignement. « *A première vue, en ne tenant compte que du nombre d'élèves par professeur, il y a effectivement de quoi faire bondir tout gestionnaire normalement constitué*, observe M. Forestier. *Mais si l'on tient compte de l'économie réalisée par l'absence d'agents administratifs, de surveillants et de personnel d'entretien, il semble que l'on arrive à un prix certes légèrement supérieur à la moyenne, mais restant tout de même dans des limites raisonnables.* » Le bilan est donc globalement positif !

« *Maintenant*, ajoute M. Forestier, *il faut attribuer à ce lycée des conditions de travail décentes et un cadre légal qui lui permette d'exister dans la durée tout en conservant les principes qui fondent sa spécificité.* » Au LAP, on se déclare très satisfait du dialogue avec les inspecteurs. « *C'est la première fois depuis longtemps qu'on nous regarde avec la volonté de nous comprendre et de nous aider*, remarque Jacques Bonnisseau. *A condition de ne pas remettre en cause les bases de notre fonctionnement que sont la cooptation des professeurs et l'autogestion, nous sommes tout à fait d'accord pour normaliser nos rapports avec l'institution.* » Si les bonnes intentions de la direction des lycées et collèges passent le printemps, ALICE a encore de beaux jours devant elle. L'autogestion aussi.

JEAN-CLAUDE BÉHAR

(1) Pour fêter cet anniversaire, le LAP organise une série d'expositions, concerts et spectacles, pendant la semaine du 11 au 16 mai 1993.

(2) Il n'existe que quatre établissements dépendant de l'éducation nationale qui fonctionnent sur ce principe :

– collège-lycée expérimental, Hérouville-Saint-Clair (Calvados). Tél. : 31-95-14-79 ;

– lycée expérimental polyvalent maritime d'Oléron, Saint-Georges-d'Oléron (Charente-Maritime). Tél. : 46-47-23-57 ;

– lycée autogéré de Paris, 393, rue de Vaugirard, 75005-Paris. Tél. : (1) 42-50-23-57 ;

– centre expérimental, Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). Tél. : 40-66-78-52.

Manuels scolaires : la gratuité en question

Les éditeurs plaident pour une révision du système de prêt appliqué dans les collèges depuis 1977

MIS en place par l'Etat en 1977, le système de la gratuité-prêt des manuels scolaires dans les collèges avait été conçu afin de réduire le coût qu'aurait pu engendrer, pour les familles, l'allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans. La gratuité de l'enseignement passait par la gratuité des manuels, qui étaient dès lors prêtés par les établissements. Une circulaire précisait que « *la durée d'utilisation des livres* [était] *fixée à quatre ans* ».

Intéressés au premier chef, les éditeurs scolaires estiment, quinze ans plus tard, que le système, toujours en vigueur, a conduit « *à une impasse* ». « *D'un système à objectifs pédagogique et social*, expliquent-il dans une note du Syndicat national de l'édition, *on est progressivement passé à la gestion parcimonieuse d'un crédit destiné à l'entretien d'un parc de manuels.* » Ils observent que les crédits alloués par élève (en francs constants) ont considérablement diminué, empêchant la règle du renouvellement.

Le budget 1993 prévoit en effet pour l'achat de manuels 364,1 millions de francs, soit un montant inchangé depuis 1990. Compte tenu de l'inflation et des variations démographiques, les crédits alloués par élève ont donc chuté, sur les quatre dernières années, de 13 %. Par ailleurs, la règle du renouvellement serait d'autant plus mise à mal que les achats impératifs liés cette année au changement de programmes de 4e en physique-chimie n'ont pas été spécifiquement budgétés. Ainsi, constatent les éditeurs, l'âge moyen des livres en usage serait aujourd'hui de six ans au lieu des quatre prévus en 1977, la vétusté étant particulièrement sensible pour la biologie, l'éducation civique, le français ou la grammaire ainsi que l'histoire ou la physique.

Mais, outre l'argumentation purement « technique », les éditeurs avancent également leur vision « pédagogique » des choses. Lassés d'être traités par les pouvoirs publics en simples « commerciaux » soucieux de leur « fonds de commerce », ils se posent en « *observateurs du système scolaire sur le long terme* ». A ce titre, ils tempêtent contre le « *zapping pédagogique* », fruit de l'ère audiovisuelle, qui laisse à leurs yeux les manuels sur le bas-côté des salles de classe, et rappellent les vertus d'une « *pédagogie de la trace* », fondée sur l'écrit.

Quelle politique de l'écrit ?

Désabusés par « *l'absence de politique de l'écrit* » à l'éducation nationale, ils déclarent les pouvoirs publics « *pédagogiquement irresponsables* » et prennent pour preuve leur désinvolture à l'égard des dispositions légales qui régissent les délais de promulgation des programmes (1). Avec impatience, ils attendent que soit réglementé l'usage de la reprographie dans les établissements scolaires et mis en place un observatoire des pratiques. Un premier pointage de la direction de l'évaluation et de la prospective au ministère de l'éducation nationale fait apparaître que deux photocopies sur trois effectuées en collège ou en lycée concerneraient une œuvre protégée ; dans le secondaire, le volume de copies d'œuvres protégées seraient compris entre 120 et 210 par élève et par an. Un système de redevance, au titre des droits d'auteur, est actuellement à l'étude, à l'instar des formules en vigueur en Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas...

Ainsi, les éditeurs appellent de leurs vœux un débat sur les conditions, l'utilisation et l'acquisition des manuels scolaires, auquel serait conviés pouvoirs publics, collectivités territoriales, enseignants et parents d'élèves.

D'ores et déjà, ils suggèrent plusieurs hypothèses de travail. Soit le maintien de la gratuité-prêt, avec remise à niveau des crédits, vérification de leur affectation et respect de la règle du renouvellement (coût estimé : 500 millions de francs). Soit la suppression du système actuel avec mise en place d'un système de chèque scolaire, ou d'augmentation des bourses pour les élèves boursiers (500 millions également). Soit, enfin, la mise en place d'un système de gratuité-don (1,4 milliard de francs). Ou bien encore un système mixte, « *évolutif et modulaire* ».

« *Pourquoi traiter toutes les matières sur un pied d'égalité ?* », s'interroge M. Michel Legrain, responsable du groupe des éditeurs scolaires et directeur de la branche éducation chez Nathan. « *Est-ce logique de prêter une grammaire à un élève de sixième en début d'année, de lui retirer en fin d'année, puis de lui en prêter une autre, plus ou moins abîmée, en début de cinquième, et de continuer ainsi jusqu'en troisième ? N'est-il pas pensable de lui donner purement et simplement une grammaire qu'il conservera au collège, puis au lycée, et enfin chez lui ? D'autant que, en thérie, le renouvellement doit intervenir obligatoirement au bout de quatre ans.* »

Des livres à garder

Les éditeurs proposent donc que les ouvrages soient répartis en trois catégories. D'une part, les manuels qui seraient donnés : livres « séquentiels » (histoire ou géographie par exemple), dont la somme trouverait place, au terme du cursus scolaire, « *dans la bibliothèque familiale* », ou usuels de référence (grammaires, dictionnaires, atlas, etc.). D'autre part, les manuels qui seraient prêtés, selon le système actuel, en mathématiques, biologie, langues vivantes, etc. Enfin, les manuels d'« *exercices consommables* », qui resteraient, en complément, à la charge des familles. Le coût global du système s'élèverait à 900 millions de francs, soit deux fois et demi le coût de la gratuité actuelle.

Au total, les diverses mesures préconisées par les éditeurs scolaires « pèseraient » de 1 à 3 % dans le budget de fonctionnement de l'éducation nationale. « *En fait*, explique M. Legrain, *parler de gratuité est toujours hypocrite. Un manuel a un prix – 68 francs par élève en moyenne. La vraie question, derrière celle qui consiste à savoir qui doit financer, est : que veut-on financer ?* »

Décidés à être les partenaires d'une « *nouvelle politique du livre dans l'éducation* », les éditeurs scolaires ont déjà mis au point des modules de « *formation au choix et à l'usage des manuels et moyens pédagogiques* » au sein des instituts universitaires de formation des maîtres (à Reims, Poitiers, Bordeaux et bientôt Paris). Un premier pas apprécié au ministère de l'éducation, où l'on fait remarquer pourtant que l'« *agitation* » du milieu de l'édition ne se traduit pas dans les conseils d'administration des établissements, où sont représentés les parents d'élèves. Considérant la gratuité comme un « *grand acquis* », on reconnaît, rue de Grenelle, qu'une réflexion sur l'utilisation des manuels n'est pas à écarter. Tant l'idée est forte – et source de débats infinis – qu'« *un bon enseignant est celui qui n'est pas rivé à un manuel* ».

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) D'après le décret du 23 février 1990, et afin de laisser aux éditeurs le temps de concevoir les manuels, « *la publication des programmes* [d'une discipline] *doit intervenir quatorze mois au moins avant la date de leur entrée en vigueur* ». Or, du fait de la rénovation pédagogique des lycées, nombre de programmes prévus pour la rentrée 1993 n'avaient pas encore été communiqués à la rentrée 1992.

Pédagogie multimédia en Limousin

Les enseignants de l'académie pourront se former grâce à un réseau interactif de visioconférence

LIMOGES

de notre correspondant

LE Limousin innove. Pour la première fois en France, une académie a décidé de créer un réseau interactif de visioconférence pour la formation permanente des enseignants. La mission académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (MAFPEN) a équipé les centres de service et d'appui (CSA) de ses sept « bassins géographiques » – Limoges-Bellac-Saint-Junien (Haute-Vienne), Saint-Yrieix (Haute-Vienne), Lubersac (Corrèze), Brive-Tulle (Corrèze), Ussel (Corrèze), Guéret-Aubusson (Creuse), La Souterraine-Bourganeuf (Creuse) – en équipement informatique sur double standard IBM et Apple interconnecté par le réseau Télécom Numeris.

Les premiers dialogues d'établissement à établissement se sont noués début février. D'ici à la fin de l'année scolaire, les contacts réciproques pourront s'établir simultanément entre les sept CSA. Il ne s'agit pas de la classique vidéoconférence où l'on peut discuter à plusieurs, à distance, en se voyant réciproquement sur écran télévisuel. Ce système multimédia permet, bien sûr, de se voir, mais aussi de se communiquer des données écrites, de plancher ensemble sur les mêmes graphiques ou schémas, de se questionner et de se répondre en connexion immédiate. « *On peut désormais travailler ensemble, mais chacun chez soi* », résume le recteur de l'académie de Limoges, M. Guy Pouzard.

Le « chez soi » est pour l'instant l'établissement qui abrite, dans chacun des sept CSA, le matériel informatique. Mais il va s'assouplir dans les prochains mois par l'acquisition de mini-ordinateurs portables qui pourront être utilisés dans tous les lieux connectés au réseau Numeris. « *Cette expérimentation n'a rien d'une improvisation gadget d'informaticiens entre eux* », souligne M. Guy Casteignau, chef de la MAFPEN. Il s'agit au contraire de « *changer la culture sous-jacente à l'informatique en la délivrant du mystère qui l'entoure encore. Vous n'avez pas besoin d'être mécanicien pour conduire une voiture.* »

Alors, pourquoi cette mise en place ? Le recteur répond par des chiffres. L'académie de Limoges compte 6 000 professeurs et 3 000 agents techniques, dont 50 % environ sont concernés, chaque année, par un stage de formation ou de recyclage. Des stages plus ou moins longs pour un total de 15 000 journées par an avec une ligne budgétaire de 60 millions de francs. Or, a calculé le rectorat, « *les deux tiers de ce budget sont consacrés à rembourser les frais de déplacement des enseignants depuis les établissements éloignés jusqu'à Limoges. Du coup, une grande partie du temps théorique de formation se passe sur les routes au volant des voitures* ».

En face, « *l'acquisition du matériel nécessaire à la création de ce réseau interactif a coûté 5 millions de francs à répartir sur cinq ans. Une heure de communication sur le réseau Numeris coûte 70 F.* » Bref, un réseau rapide et relativement peu coûteux. D'autant, explique M. Guy Casteignau, que, « *outre la formation des maîtres, ce réseau pourra répondre aux besoins permanents de l'éducation nationale, pour l'enseignement, la documentation et l'administration ; voire pour d'autres besoins de communications multiples instantanées. Celles par exemple des petites et moyennes entreprises, des chambres consulaires et des collectivités territoriales* ».

GEORGES CHATAIN

مخازن الأهرام

Le revenu minimum étudiant à petits pas

Les maires qui ont mis en place ce dispositif d'aide réfléchissent à sa généralisation

DIJON

de notre correspondante

LA tentation est grande, pour la quinzaine de maires (1) qui a mis en place un revenu minimum étudiant (RME), de vouloir donner une dimension nationale à ce dispositif lancé par la ville de Chenôve (Côte-d'Or) en 1990. Il est vrai que la formule est astucieuse : une fois fixé ce revenu minimum, la commune établit la différence entre ce RME et les ressources réelles de l'étudiant (bourses, petits emplois salariés, ressources familiales...), et lui verse cette différence sous forme d'allocation. Rassemblés pour la première fois en colloque, le 5 février dernier, pour échanger leurs expériences, élus et spécialistes de l'action sociale étudiante ont cependant mesuré avec lucidité les difficultés, voire les risques de généralisation du système.

« Le RME ne doit pas donner naissance à un super-système de bourses géré depuis les rectorats », a souligné M. Roland Carraz, député (PS) et maire de Chenôve. Sa *« bureaucratisation »* lui enlèverait en effet la pertinence et la souplesse que lui a données une gestion à un échelon strictement local. Les demandes et les attributions sont traitées par le centre communal d'action sociale et par une commission généralement formée d'élus et d'assistantes sociales qui, après entretien avec le candidat au RME, se forge une idée plus juste de la situation financière et familiale réelle de l'étudiant qu'un simple traitement informatique des revenus.

« L'avantage du RME, reconnaît M. Jean-Pierre Pressac, responsable du plan social étudiant au ministère de l'éducation nationale, *est d'être une aide personnalisée alors que les bourses d'Etat restent un dispositif de masse. »* Ainsi, considérant que l'échec peut provenir d'une mauvaise orientation ou d'une situation familiale déstabilisante, le RME reste accessible au redoublant qui, généralement, perd le bénéfice de la bourse d'Etat.

Entre 2 000 francs et 3 500 francs

L'un des écueils à la généralisation du RME résulte de la diversité des dispositifs mis en place. Tous ont, certes, la même philosophie : donner aux jeunes, quelle que soit leur appartenance sociale, la même égalité des chances pour la poursuite des études. Mais, pour dépasser le stade expérimental, le RME devra s'appuyer sur une méthode homogène. L'absence de références dans l'estimation du revenu minimum (autour de 2 000 francs par mois lorsque les études se poursuivent sur place, de l'ordre de 3 000 à 3 500 francs lorsque la distance impose les frais de logement et de transport), de même que la diversité des méthodologies pour établir le quotient familial disponible (ressources du foyer moins les charges incompressibles, divisées par le nombre de personnes à charge) crée des situations inégales. Par exemple, certaines villes comptabilisent les revenus des jobs saisonniers dans les ressources de l'étudiant, d'autres pas.

Autre obstacle, l'absence de statistiques sur la population étudiante. *« Lorsque nous avons démarré,* raconte-t-on à Chenôve, *nous pensions avoir deux cents étudiants, finalement nous en avons recensé plus de cinq cents. »* Reste aussi à évaluer l'utilité du système, eu égard aux deniers publics engagés, en moyenne 1 % du budget de fonctionnement de la commune. *« Il faut pouvoir vérifier si, sans le RME, tel ou tel étudiant aurait arrêté ou poursuivi ses études »*, note M. Carraz.

Faut-il donc que le RME prenne de l'âge pour qu'un plus grand nombre de maires, en particulier ceux des villes universitaires qui comptent la plus grosse population étudiante, s'y intéressent ? Les pionniers du RME sont unanimes : *« Ce n'est pas une question de moyens. Une grande ville a certes plus d'étudiants, mais les facultés sont sur place, donc le coût d'un étudiant est moins élevé. C'est plutôt un choix politique. »* Avec les conseils généraux et les conseils régionaux, qui accordent parfois une aide au transport, les maires du RME souhaiteraient créer un système d'aides décentralisées qui pourrait mieux combler les lacunes des bourses universitaires. Sans qu'il soit question de se substituer à elles.

Un comité national, constitué de représentants des collectivités locales, de l'Observatoire de la vie étudiante, des syndicats d'étudiants, et *« où l'Etat pourrait avoir un rôle à jouer »*, va être chargé de mener une grande campagne d'information en faveur du RME. Le premier outil de travail à créer est une banque de données qui, par la collecte et l'exploitation de toutes les informations issues des différentes expériences locales, pourrait donner naissance à une méthodologie du RME.

CHRISTINE PERRUCHOT

(1) Chenôve (Côte-d'Or), Grande-Synthe et Gravelines (Nord), Saint-André-les-Vergers (Aube), Gannat (Allier), Vouziers (Ardennes), Vandœuvre (Meurthe-et-Moselle), Poissy et Mantes-la-Jolie (Yvelines), Bolène (Vaucluse), Corte (Corse), Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), Cerizay (Deux-Sèvres), Billy-Berclau (Pas-de-Calais) et Panazol (Haute-Vienne).

BIBLIOGRAPHIE

Ecole : dix-huit raisons d'espérer

LES BONNES NOTES DE LA FRANCE
Trente ans d'éducation
Jean-Michel Croissandeau
Seuil, 216 p., 110 F.

Jean-Michel Croissandeau, directeur de la diffusion du *Monde* et ancien rédacteur en chef du *Monde de l'éducation*, vient de publier, au Seuil, *les Bonnes Notes de la France*. Nous avons demandé à M. Jean-Pierre Boisivon, directeur du groupe ESSEC, d'en rendre compte.

Enfin un livre optimiste sur l'éducation. On finissait par désespérer. On se souvient de ces poissons rouges rebelles à l'apprentissage du grec parce qu'un pisciculteur facétieux avait rempli leur aquarium de Perrier. Depuis, ils ont quand même passé un bac pro, et certains d'entre eux sont en passe de devenir ingénieur par la voie des filières Descomps.

Et voici que le miracle se produit et que Jean-Michel Croissandeau nous offre, non pas une, mais dix-huit raisons d'espérer. Alors, même s'il faudra bien un jour expliquer pourquoi le discours alarmiste sur l'éducation est assuré dans notre pays d'un fonds de commerce qui se renouvelle à chaque génération, ne boudons pas notre plaisir puisque l'auteur et son éditeur ont pris le risque de ne pas suivre la voie facile des tirages garantis.

Deux qualités caractérisent avant tout le livre de Jean-Michel Croissandeau. La connaissance approfondie qu'il a acquise du système éducatif et un respect scrupuleux des faits.

Quinze années de journalisme au *Monde de l'éducation*, complétées par deux années à l'administration centrale de l'Education nationale en charge de la direction de l'information et de la communication, confèrent quelques titres à traiter du sujet. Dans la première partie de son livre, « Le chemin parcouru », l'auteur met cette connaissance à contribution pour brosser, en une petite centaine de pages, une histoire de l'éducation en France au cours des trente dernières années.

Evitant le piège de s'enliser dans la description fastidieuse des innombrables réformes qui ont jalonné cette période, Jean-Michel Croissandeau identifie les grandes lignes de force liées aux évolutions démographiques, économiques et sociales et, en s'appuyant sur des données statistiques précises, met notre système en perspective dans le temps et dans l'espace. Il resitue notamment le débat sur l'autonomie de l'établissement dans son contexte international et il met bien en évidence les deux logiques en œuvre aujourd'hui dans les pays développés. D'une manière générale, il faut accorder à Jean-Michel Croissandeau le mérite d'éclairer, chaque fois que cela est possible et utile, la situation et le débat français par des données et des exemples relatifs aux systèmes éducatifs étrangers.

Les dix-huit raisons d'espérer qui constituent la matière de la deuxième partie du livre se présentent sous la forme de fiches : « Le niveau monte », « En marche vers un enseignement plus juste », « La préscolarisation facteur de réussite », « Les filles gagnent » ... La plupart de ces fiches sont nourries des résultats des études les plus récentes et des dernières statistiques disponibles.

Chômage des jeunes

Pour une fois, le lecteur a le sentiment de savoir de quoi on parle, et ceux – ils sont nombreux – qui sont excédés d'être apostrophés sur le naufrage de l'école et qui ne savent pas toujours quoi répondre y trouveront argumentaire et faits. On lira, à ce propos, la fiche consacrée aux politiques académiques dont la mise en œuvre constitue une véritable révolution dans les principes de gestion de l'éducation nationale.

Bien évidemment, le risque majeur d'un tel exercice est qu'à trop vouloir prouver on s'expose à jeter soi-même la suspicion sur l'essentiel de la démonstration. De ce point de vue, certaines fiches mettent bien en évidence les limites de l'information statistique. Que peut-on conclure du doublement du nombre des ZEP (zones d'éducation prioritaires) ? La justice a-t-elle été accrue au sein du système alors même que les résultats obtenus – la seule chose qui compte en définitive – sont loin d'être convaincants ? Comment expliquer que les « progrès de l'enseignement professionnel » s'accompagnent d'une diminution des vocations ?

De la même façon, le thème de « L'école contre le chômage des jeunes » nécessiterait d'être approfondi. En effet, de deux choses l'une : ou bien les causes se situent ailleurs et l'école ne joue ni pour ni contre ; ou bien elle est concernée, même si ce n'est que partiellement, et il faut s'interroger sur la singularité de la situation française, qui se caractérise par un taux de chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans se situant à un niveau près de trois fois supérieur au taux de chômage moyen de la population active.

Enfin, gardons-nous de trop solliciter les résultats des tests internationaux : les performances de nos élèves nous situent certes en rang honorable, loin devant ceux obtenus par leurs homologues de nombreux pays développés ; mais force est de reconnaître, comme l'auteur le souligne, que nous sommes distancés, en mathématiques et en sciences notamment, par les pays d'Asie et certains pays de l'Est de l'Europe. Efforçons-nous au contraire, à l'image des Etats-Unis, d'y trouver un point d'appui pour nous remettre en question et pour nous poser à cette occasion des questions plus pertinentes : les résultats obtenus sont-ils à la mesure des efforts consentis par la collectivité ? Sont-ils compatibles avec les objectifs que le système s'est lui-même fixés ? Correspondent-ils aux exigences de la compétitivité internationale ?

En définitive, le livre de Jean-Michel Croissandeau illustre à sa manière cette constance du débat sur l'école : il ne laisse pas indifférent et suscite – ou exige – un engagement personnel. En tout cas, par sa tonalité positive, il amorce – espérons-le – un rééquilibrage du discours. Est-ce une coïncidence fortuite, mais cette semaine même un facteur inspiré déposait dans ma boîte un très beau livre de photos édité par Nathan (*Profession enseignant*) où il n'est question que d'enseignants heureux !

JEAN-PIERRE BOISIVON

COURRIER

Pas d'argent, pas d'études

L'année dernière, les universités américaines étaient préoccupées par la crise de confiance dont elles étaient l'objet dans l'opinion. Les réductions de crédits qui ont suivi ont amené présidents, doyens, directeurs de laboratoires à faire la chasse aux subventions sans pour autant réussir à éviter licenciements ni arrêts de programmes. Ils se sont tournés vers l'Europe pour essayer de voir comment on pouvait *« faire aussi bien avec moins d'argent »*.

La question n'est toujours pas résolue et voilà que le nouveau président Bill Clinton leur annonce une nouvelle exigence : accueillir les pauvres. C'est ainsi que l'on nomme, outre-Atlantique, ce que nous appelons pudiquement les plus défavorisés. Les universités reconnaissent qu'il est de leur devoir de répondre à cette demande. Elles ont maintenant conscience que le plus important défaut de leur système est la ségrégation par l'argent : les droits d'inscription à payer par étudiant sont en moyenne de 30 000 F par an (50 fois plus qu'en France) et dépassent les 100 000 F annuels dans certaines institutions privées. Mais elles n'envisagent pas de limiter leurs frais en augmentant le nombre d'étudiants dans chaque cours, au niveau que nous connaissons. En outre, si toutes ne le faisaient pas en même temps, celles qui le feraient perdraient leur crédit aux deux sens du terme.

Alors qui paiera ? Le gouvernement fédéral ne peut pas subitement financer des bourses en quantité suffisante et à la hauteur nécessaire, ni subventionner massivement les universités pour qu'elles baissent leurs droits d'inscription. Il accroîtrait son déficit, jugé déjà trop élevé. Quant aux banquiers, ils ont fait savoir que leurs prêts pour études supérieures (à 3 %) ne pouvaient être étendus aux emprunteurs non solvables. Point de garantie, point d'argent, point d'argent, point d'études !

Le problème reste donc entier. Mais il est posé. Les Américains prennent conscience des vertus d'un vrai service public d'enseignement supérieur. Le sujet était à l'ordre du jour du congrès du 75e anniversaire de l'American Council of Education qui vient de se dérouler à San-Diego. Et l'historien noir Roger Wilking a reçu une *« standing ovation »* de la part des présidents d'université américains. Il leur avait pourtant asséné : *« Je ne suis pas communiste, comment peut-on l'être quand on est né aux USA en 1932 ? Mais je vous dis que nous ne pouvons plus nous laisser aller plus longtemps aux hasards du libéralisme sauvage ! »*

En France, le service public d'enseignement supérieur est, certes, largement perfectible, mais il remplit les fonctions difficiles d'accueillir tous les bacheliers presque gratuitement, de les préparer mieux que jamais à un métier – même si, hélas ! la crise de l'emploi le leur refuse trop souvent – et de mener une recherche de qualité de plus en plus utile à la société. Espérons que les Français n'en voient pas que les défauts. Et que ceux de nos politiciens qui prétendent vouloir l'améliorer ne s'inspirent pas, à contretemps, des défauts du système américain.

JEAN-CLAUDE MARTIN
Président de l'université Paul-Sabatier de Toulouse

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

IP
VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur O.S.P. - 64, rue La Boétie - 75008 Paris
Tél. : 45.63.12.66 - FAX. : 45.63.89.01
MINITEL 3615 Code A3T, puis OSP

VENTE s/saisie immobilière, au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 4 MARS 1993, à 14 h 30, EN UN SEUL LOT
LOGEMENT au 1er étage
comprenant : entrée, séj. s/cour, bains, w.-c., cuis. dans séjour
à PARIS-2e – 44, rue d'Argout
Mise à prix : 200 000 F
S'adresser Me SCHMIDT, avocat au barreau de PARIS, demeurant 76, avenue de Wagram à PARIS-17e. Tél. 47-63-29-24.

VENTE s/saisie immobilière, au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 4 MARS 1993, à 14 h 30
EN UN SEUL LOT
APPARTEMENT de 2 P. Ppales
au 1er étage, dans un ensemble immobilier,
à PARIS-18e – 12, rue Feutrier
Cave au sous-sol et emplacement de voiture
Mise à prix : 350 000 F
S'adresser Me SCHMIDT, avocat au barreau de PARIS, demeurant 76, avenue de Wagram à PARIS-17e. Tél. 47-63-29-24.

VENTE s/saisie immobilière, au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 4 MARS 1993, à 14 h 30, EN UN SEUL LOT
DIVERS LOCAUX COMMERCIAUX
au rez-de-chaussée du bâtiment C, dans un immeuble *sis*
à PARIS-20e – 22, rue des Cascades
Cave au sous-sol et emplacement de voiture
et 25, rue de l'Ermitage – Mise à prix : 60 000 F
S'adr. à Me DEVOS-CAMPY, avocat à la cour, 57, av. de Suffren à PARIS-7e. Tél. 45-67-98-84 (uniqu. de 10 h à 12 h) – et sur Minitel 3615 ECO. Sur les lieux pour visiter avec permis délivré par l'avocat poursuivant.

VENTE s/saisie immobilière, Palais de Justice de NANTERRE
le JEUDI 25 FÉVRIER 1993, à 14 h – EN UN LOT
APPART. de 2 P.P. à ASNIÈRES (92)
98, rue des Bourguignons
au 1er ét avec entrée, cuis., w.-c. et une CAVE
M. à P. : 100 000 F
S'adr. à Me P.-B. CHABAT, avocat à NEUILLY-SUR-SEINE (92200), 16, av. Charles-de-Gaulle. Tél. 47-45-90-50. – Me A. FITREMANN, avocat à PARIS (8e). 11 *bis*, rue Portalis. Tél. 45-22-22-86.
Me Cl. MULSANT-BUSSY, avocat, 23, square de l'avenue Foch, PARIS (16e). Tél. 45-00-50-46. – Tous avocats près le TGI de NANTERRE.
Sur les lieux pour visiter.

Vente aux enchères au Palais de Justice de NANTERRE,
le jeudi 4 mars 1993, à 14 h, en DEUX LOTS
Premier lot
LA NUE-PROPRIÉTÉ d'une
PROPRIÉTÉ
(MAISON avec jardin)
sise à
CLAMART (92)
18 et 20, rue des Vignes
Deuxième lot
LA NUE-PROPRIÉTÉ du bât. C
de l'IMMEUBLE
(Hang. - 2 bât. - Jouissance de cour et jardin) sis à
CHATILLON (92)
1, rue d'Estienne-d'Orves
Mises à prix, 1er lot : 400 000 F – 2e lot : 100 000 F
Me WISLIN, avocat, 7, av. de Madrid, 92200 NEUILLY (tél. 47-47-25-30, de 16 h à 18 h). – Visite : pour le 1er lot à CLAMART, les 23-25/2/93, de 14 h à 16 h – Pour le 2e lot à CHATILLON, les 23-25/2/1993, de 16 h 30 à 18 h 30.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 4 MARS 1993, à 14 h 30,
EN UN SEUL LOT, dans un immeuble *sis*
à PARIS-6e
79, rue de Sèvres
dans le bâtiment A, au 3e étage
APPARTEMENT de 3 P.Ppales
comprenant : entrée, séjour-salon, cuisine, w.-c., 2 chambres, bains
Cave au sous-sol du bâtiment A
Mise à prix : 1 000 000 F
S'adresser Me SCHMIDT, avocat au barreau de PARIS,
demeurant 76, avenue de Wagram à PARIS-17e. – Tél. 47-63-29-24.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 4 MARS 1993, à 14 h 30,
EN UN SEUL LOT, dans un immeuble *sis*
à PARIS-8e
58, avenue Montaigne
au quatrième étage droite
APPARTEMENT de 6 P.Ppales
comprenant : entrée, office, cuisine, salle à manger, hall, studio, alcôve, chambre, salle de bains et w.-c.
Cave au sous-sol
Mise à prix : 2 700 000 F
S'adresser Me SCHMIDT, avocat au barreau de PARIS,
demeurant 76, avenue de Wagram à PARIS-17e. – Tél. 47-63-29-24.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 4 MARS 1993, à 14 h 30, EN UN SEUL LOT
DIVERS LOCAUX
dans un immeuble *sis* à PARIS-18e
11, cité Véron
comprenant : deux caves, TROIS LOCAUX (dans le bâtiment A : un de 4 P. à usage dépôt + 2 P. à usage bureau + 1 P. à usage atelier, un de 6 P. à usage atelier + w.-c. Dans le bât. J un de 2 ateliers.
APPARTEMENT de 3 Pièces Ppales
+ 2 cuis., salle eau, réfectoire, bureau, w.-c. Dans le bât. A, 2e étage
Mise à prix : 5 000 000 F
S'adresser Me SCHMIDT, avocat au barreau de PARIS,
demeurant 76, avenue de Wagram à PARIS-17e. – Tél. 47-63-29-24.

UNE CHARTE POUR L'EUROPE
L'UTOPIE
DE THOMAS MORE, LE " MONTESQUIEU ANGLAIS ".
TEXTE INTÉGRAL, élucidé, commenté, traduit par André Prévost
Docteur ès lettres, lauréat de l'Académie.
L'Europe de More : anarchie, corruption, inflation, guerres.
Le Remède : L'instrument utopique : les finalités, urbanisme, économie, vie de l'esprit, pluralisme religieux, relations internationales : Fédérations.
UN LIVRE QUI ÉCLAIRE L'AUJOURD'HUI
UNE ÉDITION D'ART qui reproduit l'esthétique de l'original : titres or, illustrations par Holbein, signets. Custode relevée de portraits. Notes. Tables. Lexique. Index. 780 pages.
LE LIVRE A OFFRIR : 250 F franco.
Bégédis Paris et chez l'auteur. Par poste, commandes par C.C.P. A. Prévost 1462.61 Z LILLE ou par chèque ou eurochèque libellé en Francs Français à l'ordre de A. Prévost, 16 avenue des Fleurs F. 59110 LA MADELEINE. Livré par retour, emballage à toute épreuve. Pour envoi recommandé, ajouter 20 F. Tél 20.55.29.16. Dédicacé sur demande.

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CARRIÈRES

Sté d'INGÉNIERIE dans le domaine thermique, recherche

UN RESPONSABLE
D'AFFAIRES

Vous serez chargé de suivre la réalisation d'un contrat important pour l'Armement (DGA) et responsable des relations client, contrôle qualité et sous-traitants.
Ingénieur ou équivalent, vous posséderez une bonne expérience de la coordination de contrats avec des organismes publics, nécessitant une gestion rigoureuse et connaissance de l'assurance qualité.

Basé à Saint-Germain (78) près RER. Merci d'envoyer votre curriculum vitae sous réf. à :
Le Monde Publicité
15/17, rue du Col.-P.-Avia
75002 Paris Cedex 15.

INSTITUT RÉGIONAL DE COOPÉRATION, chargé par les collectivités locales de la coopération NORD/SUD décentralisée, recherche

UN DIRECTEUR

Une expérience de gestion de projets et de coopération au développement, ainsi qu'une aptitude à la négociation et aux relations publiques est souhaitée.
Possibilité de détachement pour fonctionnaires territoriaux.
Niveau Bac + 4
Siège à Strasbourg
Envoyer lettre de motivation et CV sous réf. 8626
Le Monde Publicité
15-17, rue du Col.-P.-Avia
75902 Paris Cedex 15

Professeurs de portugais, comptabilité, vacataires.
F2A FORMATION
Tél. : 42-93-48-35

Pr poste à responsabilités recherchons

COMMERCIAUX

d'ENVERGURE, avec expérience réussie et prouvée dans la vente directe (assurances, éditions, etc.)
LIEU DE TRAVAIL

LES DOM TOM

Env. CV + photo sous réf. 3519887 à PREMIER CONTACT
38, r. de Villiers
92532 LEVALLOIS cedex.

Clio recherche des

COLLABORATEURS

De formation historique et artistique pour accompagner ponctuellement des voyages culturels.
Envoyer CV, 34, r. du Hameau
75015 PARIS.

VITICULTEUR Beaujolais recherche COMMERCIAL.
Tél. : (16) 74-66-12-18

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE HT NIVEAU
H. 29 a., 7 a exp PME et banque, dipl. Sup de Co, angl., inform. Proposition sérieuse sur Paris, RP.
Tél. à Evry (91) :
(1) 69-43-40-76.

JF polonaise ch. place INTERPRÈTE, ACCOMPAGNATRICE de sorties ou voyages en Pologne et pays de l'Est
Tél. : (1) 45-95-96-30

Candidat MBA américain, 27 ans, recherche stage dans établissement commercial français. Voudrait apprendre comment marche l'exportation, surtout celle du vin. Connaissance du commerce international, parle anglais, français et espagnol.
Certificat Pratique de français commercial.
Disponible juin 1993.
Pour renseignements ou CV, appelez ou faxez SVP à 1-408-372-1467.

J.F., 22 ans, nationalité hollandaise, quadrilingue : français, anglais, allemand et hollandais, rech. emploi stable et correspondant à ses connaissances (accepterait toutes formations).
Tél. 43-04-42-41

F. 29 ans ch. emploi secrétariat standard accueil TTX Word5
Poste rég. 91, 94 et Paris
Véhicule. Tél. : 48-77-56-87

F. 35 ans commerciale, excell. présent., dyn., anglais/franç., allem./esp./italien courant, analyse toutes prop. sérieuses pour poste temps complet ou partiel. T. 64-59-15-57

INGÉNIEUR AGRONOME
+ de 20 ans d'expérience
Création et direction de station agricole.
Chef de région au Cameroun.
Directeur adjoint à la CIAC.
Exploitant agricole.
J'étudie toutes propositions en France et à l'étranger au (16) 30-20-07-32

J.F 28 a., lic. Hist. de l'art, tril. angl, esp., + conn. ital., all., maîtrisant l'outil inform., rech. emploi de préf. ds domaine art, culture et audiovisuel.
Tél. : (1) 43-27-85-55

J.F. 29 a. sérieuse, travailleuse, ch. GARDE BÉBÉ, ou gouvernante dame de compagnie. Tél. (1) 43-80-97-65.

J.F. 31 ans, ch. poste opératrice de saisies, pr 6 mois.
Tél. : 44-52-93-72.

J.H. 21 ans, anglais travailleur exercerait tous travaux (rénov. ferme, jard.) disp. mi-mars, désire se perf. en français, logé, nourri de préf.
19-44-71-737-4064

Jeune homme russe, 17 ans, parlant couramment anglais et désirant se perfectionner en français, cherche famille au pair région parisienne, pour année 1993-1994.
Ecrire : Mme TATIANA DMITRIEVA 81, avenue Charles-de-Gaulle 60260 LAMORLAYE.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DEVELOPPEZ VOS AFFAIRES. Lancement de produits nouveaux – expansion à l'international – développement de partenariats industriels – ingénieur + MBA – 34 ans – Expérience : ventes, marketing et conseil – secteur : conception électronique – bilingue anglais – vision internationale (Section BCO/JV 2382.)

Véritable bras droit du D.G. pour les domaines administratifs, gestion, finance, juridique, personnel, informatique, relations publiques – très impliquée – disponible.
RECHERCHE : poste similaire – Paris – IDF (Section BCO/JC 2383.)

DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING – Études com. Sup. + ICG – bilingue anglais – spécialiste services aux entreprises – développeur stratège connaissant le marketing direct – organisateur, animateur d'hommes – gère un centre de profit, négociateur auprès des comptes clés nationaux et internationaux.
ETUDIE toute proposition – mobilité et déplacement (Section BCO/JV 2384.)

F. 28 ans – Formation socio-éco. – Bac + 5 - 5 ans expérience prof. + formations techniques de gestion culturelle.
RECHERCHE : poste secteur artistique et culturel gestion et management de projet, coordination, organisation, communication, marketing culturel (Section BCO/JC 2385.)

DOUBLE COMPETENCE PEDAGOGIE informatique – 35 ans – analyste programmeur CESI études scientifiques, enseignement maths., physique, technologie français.
CHERCHE : à intégrer équipe de développement de logiciels pédagogiques en Ile-de-France (Section BCO/MS 2386.)

CADRE DIRIGEANT – 37 ans – bilingue anglais + allemand, espagnol – 12 ans expérience marketing ventes, management équipes – chef de produits et commerciaux France, Europe.
RECHERCHE : poste de management ou coordination de plusieurs départements d'un même groupe France ou étranger – mobilité Paris – R.P. ou Lyon Rhône-Alpes, Sud Europe, USA (Section BCO/JV 2387.)

J. F. – licence lettres modernes + IRCOM (formation prof. à la communication) 2 ans expérience relations publiques, organisation de congrès, traitement de texte – bilingue anglais.
RECHERCHE : poste chargée de communication interne et/ou externe – Paris ou R.P. (Section BCO/JC 2388.)

CHARGE CLIENTELE ENTREPRISES – J. H. 27 ans – ESG option finances – 5 ans exp. en banque et assurances – crédit, gestion et développement de portefeuille prospection, analyse financière, montage de dossiers de crédit, conseils en trésorerie – anglais, allemand, néerlandais – mobile.
RECHERCHE : poste sur Paris ou province (Section BCO/JC 2389.)

ASSISTANTE DE DIRECTION – 40 ans – BTS + licence droit – 15 ans expérience d'assistanat de haut niveau – bilingue anglais – TTX Word V, Excel.
RECHERCHE : poste auprès d'un PDG de PME Paris Ouest (Section BCO/JC 2390.)

ASSISTANTE DE DIRECTION – 52 ans – polyvalente – très grande expérience secrétariat classique – TTX gestion du personnel, secrétariat commercial, facturation, relance clients, notions comptabilité.
RECHERCHE : poste sur Paris et région sud-est de la France – Exo. charges possible (Section BCO/JC 2391.)

DIRECTION D'ETABLISSEMENT – Maîtrise – DEA psychologie communication – 15 ans expérience cadre de direction générale, responsabilités commerciales, administratives, gestion communication.
RECHERCHE : direction d'établissement ou poste d'adjoint secteur social, éducatif, tourisme, loisirs (maisons d'enfants, foyers, centre de vacances, etc) IDF – province (Section BCO/MS 2392.)

F. PLURILINGUE – expérience : manager administration, gestion, négociations. OUVERTE à de nouveaux champs d'activité.
RECHERCHE : poste de direction dans entreprise européenne (Section BCO/JC 2393.)

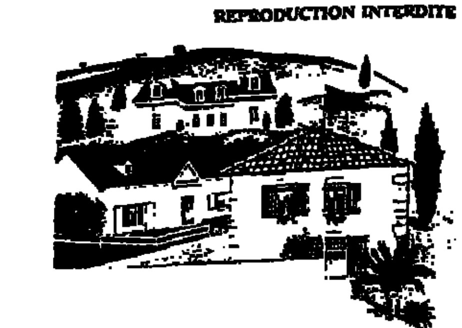
ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

3e arrdt

ARTS ET MÉTIERS
Imm. 1900, 4e ét., asc., 84 m2. 1 550 000 F.
NOTAIRE, 44-77-37-63.

4e arrdt

Affaire exceptionnelle
Mo ALÉSIA. Imm. standing. DUPLEX 110 m² env. Parking, terrasse, prestations qualité. Prix : 2 250 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE : 45-66-43-43.

5e arrdt

JARDIN PLANTES
(Près) Living, 3 chbres, 102 m². Balcon. VUE EXCEPTIONNELLE. 2 600 000 F. 47-04-88-18.

Mo ST-MARCEL 4 P.
+ chambre de service.
5e ét. asc. P. de taille.
Tél. : 43-36-17-36

PRES QUAIS. Beau studio. Calme, rénové. 690 000 F. SERGE KAYSER, 43-29-60-60.

Vue except. Luxembourg, imm. p. de t. Très beau 5 pces, 3e ét. Balcon pl. soleil, prox. park. SERGE KAISER 43-29-60-60.

6e arrdt

BD SAINT-MICHEL
bel immeuble pierre de taille 5 P. 170 m² à rénover, serv. possib. park. 4 500 000 F
ROYALE PIERRE
42-66-63-83

St-Germain, im. XVIIe, gd 2 p., 84 m² tt cft, 3,80 m H.P. id. p.-à-t. 3 450 000. 43-35-18-36

8e arrdt

ETOILE, dans bel imm. anc. 200 m², 3e ét. asc., dble récept., 4 chbres, 2 bains, belle cuis. équipée état neuf. ASM 48-24-63-66, soir à partir 21 h et W-E. 42-40-35-94.

11e arrdt

APPT NEUF,
prix coûtant 89, livré 92, jamais habité, 94 m².
Prix : 1 990 000 .
Parking : 125 000 F
Tél. (1) 47-40-07-88 ou (1) 47-00-57-95.

14e arrdt

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Mo ALESIA. Imm. STANDING DUPLEX 110 m² envir., park. Terrasse. Prestations qualité 2 250 000 F – CASSIL RIVE GAUCHE – 45-66-43-43.

ALESIA réc. rue et jard. liv., 3 ch., 2 bns, 110 m², box 2 950 000 F. 43-35-18-36

15e arrdt

BLOMET

BEAU 2 P.
Confort. 750 000 F - CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

Montparnasse PdT liv. 3 ch., cuis. éq., 2 bns, 115 m², 3 600 000 F. 43-35-18-36

16e arrdt

50, av. Foch. GD STAND. STUDETTE ÉQUIPÉE 1er ét. 15 m². 42-85-02-89

LAFONTAINE 4 p., 115 m², pierre de taille, stand., belle rénov. 1er, clair, prof. lib. poss., asc., gardien. 3 100 000 F. 42-89-24-63.

PROX. IÉNA. Imm. prestige récent BEAU STUDIO 5e ét., asc., calme. 42-80-37-72.

17e arrdt

Part. vend près MAIRIE -3 p. 53m², 2e ét. tt cft/rue et jardin. Prix : 950 000 F
-STUDIO 25 m², 2e ét., 430 000 F.
Tél. : (1) 42-93-29-41

18e arrdt

MARX-DORMOY Imm. rénové

1 P 13 m² 170 000 F
P. INVEST - 39-65-06-24

MONTMARTRE charmante maison, petite terrasse. 6 pièces. 45-56-02-02.

20e arrdt

METRO A.-DUMAS APPT STYLE LOFT
Beau volume, hauteur s/plafond, parquet, habitable de suite, 1 200 000 F.
Box ou parking possible.
MCD 47-00-02-22

Près place GAMBETTA
Ancien collaborat. journal vend 4 P. 85 m², 3e étage, dont 3 chbres sur balcon et jardin. Immeuble standing. cuis. aménagée. Cave et box.
PRIX : 1 600 000 F
Tél. : 46-36-64-42

95 Val-d'Oise

ENGHIEN-LES-BAINS
Appt 75 m², 4e ét., semi-mansardé, résid. calme, petit standing. Prix : 660 000 F
Tél. : (1) 39-64-69-42

Province

Superbe studio 30 m², entièrement meublé, équipé, standing (piscine, tennis), calme, ensoleillé, frontière française, 20 minutes centre ville Genève. 340 000 FF.
T. privé : (19) 41 22/757-47-62 dès 18 heures.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

CHOISY CENTRE
Sur axe principal, local industr. et commerc. 286 m² + réserve 32 m². L'ensemble 820 000 F.

Cabinet COULON
48-90-44-90
48-53-36-72

VIROFLAY R.D.
Forêt. Vue. 8 PIÈCES, 180 m² sur 980 m² de terrain. Sur sous-sol total. 3 350 000 F. BRANCAS : 30-24-23-56.

CHAVILLE
Résidentiel près gare, 7 PCES, 140 m² sur 450 m² terrain sur sous-sol tot. 2 850 000 F. BRANCAS : 30-24-23-56.

PLACE D'ITALIE
4 PIÈCES, 85 m², VUE
Immeuble récent. Bon confort. 1 650 000 F. 43-20-77-47.

10e QUAI DE VALMY.
Rue L.-Jouhaux, 3-4 PCES. 75 m², 5e ét., asc., cave et park. 1 350 000 F à débattre. URGENT. Cabinet FOURNIER. Tél. : 45-80-99-00.

14e PLAISANCE, rue d'Alésia
Dans rés. stand. Double liv., + 2 chbres, 90 m², 2 parkings, cave. Prix : 2 100 000 F. Cab. FOURNIER : 45-80-99-00.

18e MONTMARTRE
Prox. Sacré-Cœur, APPT de charme, 3-4 PIÈCES., 2e étage. Parfait état, poutres. 1 500 000 F. Cab. FOURNIER : 45-80-99-00.

VUE EXCEP. LUXEMBOURG
Imm. p. de t., très beau 5 PCES, 3e ét., balc., pl. soleil, prox. park. Serge KAYSER : 43-29-60-60.

PRÈS QUAIS, BEAU STUDIO
Calme, rénové, 690 000 F. Serge KAYSER : 43-29-60-60.

TERNES - RENAUDES
4 PCES, 95 m². Imm. stand. Ascens. + cave. 2 350 000 F. CPD : 46-22-29-74.

RÉPUBLIQUE. Bel imm 2 PCES. 40 m². 2e ét./jolie cour, verdure. 560 000 F. 42-67-79-79.

Imm. neuf. BEAU STUDIO 33 m². 650 000 F 4 P. + terrasse 40 m². 2,8 MF. PRINVEST : 43-73-33-31.

IDÉAL INVESTISSEUR
MARX-DORMOY. STUDIO 20 m². Bel imm., rénové 92. 275 000 F. 39-55-06-24.

ALÉSIA : stand., ét. élevé sur jard., 4 PCES, 106 m², 2 salle de bns, balcon, box. ALÉSIA : pierre de t., 1978, salon, 3 chbres, 2 bns, 85 m². Rue et jard., park. Montparnasse : réc., 3 PCES, idéal prof. lib., sur jard., poss. park. MAINE : récent, ét. élevé. 3 PCES, 72 m², à rénover, park. EDGAR-QUINET : récent 3-4 PCES, à rénover, 120 m², prof. lib. accept. 43-35-18-36.

Mo BAC. Pierre de t., ét. élevé, salon dble, 3 chbres, 2 bns, serv. poss. A saisir. 43-35-18-36.

9e. TRÈVISE. BEL ANCIEN, CALME, RAFFINÉ. 155 m² en duplex. Parfait état. Balcon. 42-29-52-88 – 39-14-87-82.

LEVALLOIS. 5 PCES, 110 m², 3 ch., dble séj., cuis., loggia. 2 park., cave. Imm. neuf. Stand. 3e étage, 2 asc. 3 200 000 F. AGENCE COBASI : 45-44-25-27.

TROCADÉRO
R. Scheffer. Grands PARKINGS en sous-sol. Gardien. 240 000 F. I.P.I : 43-06-98-27.

Affaire : ARCHIVES, imm. p. de t., 3-4 PIÈCES. Cour. 80 m² + petite terr. 1 380 000 F. 42-67-79-79.

Locations

PARTENA ELYSEE
72, fgb St-Honoré, 8e
rech. BEAUX APPART.
ACHAT ou LOCATION
Gestion possib. 40-07-86-50

NEUILLY
Bd Victor-Hugo
MAGNIFIQUE 3/4 pièces à louer d'env. 84 m²
Situé en rez-de-jardin
Cuisine américaine
dble séjour, jardin clos
Très calme et verdoyant
10500 F CC
Tél. : 46-38-87-87

ILE-ST-LOUIS, vue Seine
160 m², 5 p. 18800 F CC
Tél. : 42-61-60-60

92 COURBEVOIE 2 p.
Tt cft 4 368 F CC
Tél. : 45-39-95-38

92 SURESNES STUDIO
Tt cft 3572 F CC
Tél. : 45-39-95-38

Près NATION, beau local
Neuf. 200 m², tout usage
21612 F TTC/mois 43-73-33-31

Limite 17e/Neuilly,
Superbe studio, cuis. équip. balcon, récent, 4000 net
42-29-52-88 - 39-14-87-82

LES HALLES
Gd 4 p., dble liv.
+ 2 chbres dressing gde cuis.
S. de bains 4e ét. asc.
Balc. cheminée
Possible prof. 13000 F
ASM 42-47-12-10

Rue Jouvenet STUDIO tt cft
3882 F charg. comp.
45-39-95-38

Près NATION Rez-de-ch.
2 p. tt cft 4432,50 F.
ch. comp. 45-39-95-38

PORTE SAINT-OUEN
Bd Bessière, très bel appart.
3 p. 7500 F hors charges
CPD 46-22-29-74

Rue de l'Assomption

APPART. GD STAND.
Triple réception, 3 chbres
3 sanitaires, cuis. équipée
Office, lingerie, chbre de serv.
Box, 25000 F + charges
IPI - 43-06-88-27

AV. GEORGE-V
APPARTEMENTS A LOUER
PARTENA 40-07-86-50

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE Pt DE SEVRES
2 P refait neuf, immeuble standing. 11e ét. plein sud, balcon, box fermé. 1 100 000 F.
Tél. : 47-12-04-38

LEVALLOIS 5 P 110 m² 3 ch, dble séjour, cuis. loggia 2 park., cave, imm. neuf stand. 3e ét. 2 asc.
Prix 3 200 000 F.
AGENCE COBASI 45-44-25-27

NEUILLY, PROX. SEINE
19 000 F le m². Pierre de taille. 3 p. 66 m², 5e, balc.
SUD - 42-85-02-89

94 Val-de-Marne

IVRY, prox. métro, part. vend 7 P, 130 m², duplex, verdure, 2 entrées, 2 s.d.b., 2 park., calme.
2 100 000 F.
Tél. (1) 48-71-75-02.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS - RÉSIDENTIEL
(1) 45-62-16-40

Recherche 2 à 4 P. PARIS
Préfère RIVE GAUCHE
PAIE COMPTANT chez notaire
48-73-35-43, même le soir.

MICHEL DOURDIN
Sélectionne pour clientèle exigeante petits et gds APPTS DE CHARME ET D'EXCEPTION.
46-24-93-33.

Région parisienne

A LOUER CHATILLON
Centre ville
APPARTEMENTS
Studios - 2 P. - 3 P.
PARKING s/sol
Immeuble neuf, pierre de taille
EFIMO 46-60-45-96

BOULOGNE
MOLITOR – Immeuble 1930.
Beau 3 P. 127 m² 11 730 F C.C., commiss. : 6 773 F
AGIFRANCE
Tél. 46-05-88-81.

LEVALLOIS-PERRET
Mo A.-France, 3 p. tt confort, 5e, asc., cave, park., 6 500 hors charges. 45-80-99-00

capitaux propositions commerciales

ENTREPRISE SUISSE
cherche une entreprise de vente connue des industries de transformation alimentaire (hôtels, boulangeries, boucheries, maisons de retraite, hôpitaux, etc).
Nous offrirons : NOUVEAUTÉ MONDIALE EXCLUSIVE, très bons profits, demande constante.
PERYCUT AG, CH-8053 Zürich, Wehrenbachhalde 54.
Tél. : 41-1-422-53-50.
Fax : 41-1-422-53-69.

Vous voulez développer votre activité ainsi que la distribution de votre produit au Royaume-Uni.
PS & P LTD, 12, Aenchinleck Drive, Lichfield, Staffordshire WS 13-6TL (G-B), est à votre disposition.
Contactez-nous par fax au :
1944 0543 416266.

locations non meublées offres

Paris

ECOLE MILITAIRE
Spacieux séj. 2 ch.
bon état, 11 500 F + ch
42-88-01-58

Mairie 18e, 2 P. + dressing 62 m², 4e ét. avec asc. bon stand., digicode, gardien. 6 340 F - 42-82-11-39.

RARE. ILE DE LA CITÉ
SITE PRIVILÉGIÉ SUR SEINE
HÔTEL XIIIe
65 m², 8 000 F C.C.
3-4 P, 90 m², 15 000 C.C.
135 m², 17 000 C.C.
PARTENA - 40-07-86-50

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 45-62-30-00

locations meublées offres

Paris

7e SÈVRES 2 P
étage élevé, clair, calme
8 000 F - CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

BLOMET DUPLEX Façon ATELIER D'ARTISTE MEUBLES DE QUALITÉ
7 000 F - CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

MONTMARTRE duplex 90 m²
Terrasse. 7 à 12 mois
15 000 F/m. T. (1) 42-55-19-77

Parc MONTSOURIS. Calme. dble séj. + chbre, refait 6 450 F + 511,25 F, ch.
DVI 44-18-07-07

Province

Superbe studio 30 m² entièrement meublé, équipé standing (piscine, tennis), calme, ensoleillé, frontière française, 20 minutes centre ville Genève. 4 500 FF – cc.
T. privé (19) 41 22/757.47.62 dès 18 h.

pavillons

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE

Villa 7 pièces sur 900 m² terrain. Rez-de-ch. : séjour dble cathédrale, cheminée. 2 chambres, salle de bains, cuis. équipée, wc, buanderie. 1er ét. : 2 chbrs, s.-de-bns, dressing. Garage 2 voitures, terrasse 200 m². Quartier résidentiel, proche commerces, écoles, lycée, équipements sportifs, golf, tennis, centre équestre.
Prix : 1600000 F.
Après 19 h : 45-98-12-78.

propriétés

Part. à part. vend propriété viticole A.O.C. Saint-Emilion, 8 ha 72, chai-cuvier, tout matériel nécessaire, maison d'habitation à rénover.
Prix 8 M à négocier.
Ecr. : Château La Garelle no 8, 33330 SAINT-EMILION

viagers

15e, près 7e, part. cède viager occupé 1 tête, beau 70 m², 7e ét., asc., sur verdure.
700 000 F + rente.
Tél. : 43-06-50-57

maisons individuelles

A VENDRE dans le Val-d'Oise (95). Belle maison individuelle dans impasse résidence. 6 pièces, poutres en chêne, lambris, cuisine rustique aménagée, cheminée Pierre Roux de Provence avec insert. Sous-sol total, terrain clos 500 m². Prix : 1 400 000 F. Frais de notaire réduits.
Tél. 34-72-32-94, apr. 20 h.

ILE-DE-RÉ, ST-MARTIN-DE-RÉ
Part. vd maison ancienne rénovée 5 P. jardin.
Prix : 880 000 F
Tél. : (16) 35-70-57-95.

TOURS
Plein centre, près halles, part. vend maison de caractère 2 niveaux, 160 m² hab. + 2 caves voûtées, terrasse 20 m², cour. 1,2 MF
Tél. : (16) 47-61-23-94.

villas

A TRIEL (78) : 5 mn RER POISSY, 20 mn Charles-de-Gaulle-Etoile : 15 mn Cergy-Pontoise SNCF Triel : 40 mn Paris St-Lazare. Particulier vend MAISON de style rustique sur 1 430 m² de terrain arboré. 7 PCES possibilité 8 dont 2 indépendantes pouvant convenir à profession libérale – 160 m² habitables sur s/sol total de 116 m² – poutres chêne, mezzanine, colombages, etc... autres prestations de qualité. 2 450 000 F frais de notaire réduits.
TÉLÉPHONE : 39-74-16-36.

bureaux

Locations

BEAUBOURG Petit imm. R + 5 480 m². Loyer 20 000 mens. + cession - 42-85-02-89

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50

terrain

MARNE-LA-VALLÉE
(Chanteloup-en-Brie)

Pour PME/PMI/Artisans dans Parc d'Activité du Gasset

RESTE

2 TERRAINS VIABILISÉS
2.858 m² - 1.014 m²

Accès :
- Autoroute A4 (sortie Val-de-Bussy)
- Lagny/RN 34 - Direction Provins
- SNCF : Lagny
- RER : Bussy-Saint-Georges
- RER : Chessy-Eurodisney.

Renseignements : MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE.
Tél. : 64-02-22-82.

boutiques

Ventes

Près FG ST-ANTOINE 400 m² loués 420 000 F/an possibilité libre. Prix intéressant : 48-06-62-04.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « Que faire des affaires exceptionnelles » écrit le guide Paris pas cher, tous bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ECHANGE BIJOUX

PERRONO OPERA
Angle bd des Italiens 4, Ch. d'Antin, mag. à l'ETOILE, 37, av. Victor-Hugo, autre grand choix.

Cours

Pianiste concertiste donne cours amateurs, professionnels, enfants, adultes.
Tél. : 48-78-42-34
Une autre approche.
Une autre technique.

Vacances, tourisme, loisirs

A louer à CABOURG (14)
Dans résidence bord de mer : bel appart., séj. avec coin cuis., 1 ch., s. de b.; loggia plein sud. Location à la semaine ou au mois.
(1) 42-43-31-08.

3 heures de Paris par TGV

JURA

En pleine zone nordique. Ambiance familiale et conviviale chez ancien sélectionné olympique, location stud. indép. et chbres en pension ou ½ pens. Activités : cours et prêt matériel ski fond, V.T.T., tire à l'arc, salle remise en forme, sauna. Tarif suivant saison, rens. et réserv.
(16) 81-49-00-72

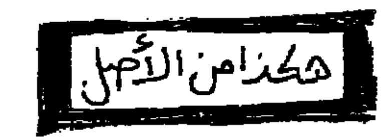
Pour passer vos annonces :



46-62-73-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

هكذا من الأصل



REPRODUCTION INTERDITE

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 66 m², 3e étage	24, rue Barbet-de-Jouy **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	9 000 + 1 116 6 404
2 PIÈCES 43 m², 2e étage parking	50, rue de Bourgogne **GERER – 40-67-06-99**	6 850 + 990
4 PIÈCES 123 m², 5e ét. droite	12, place Joffre **GCI – 40-16-28-70** Honoraires d'actes	14 708 + 1 720 571

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 40 m², 4e étage	65-67, av. des Champs-Elysées **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 800 + 832 3 416
3 PIÈCES 93 m², 6e étage	5, rue de Stockholm **LOC INTER – 47-45-14-65** Frais d'agence	8 200 + 890 6 174
3 PIÈCES 87 m², 4e étage sans asc.	42, av. de Wagram **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 850 + 1 020 5 587
5 PIÈCES 144 m², 3 chbres 3e étage	66, bd Malesherbes **GCI – 40-16-28-69** Frais d'actes	17 500 + 1 838 655
5/6 PIÈCES 110 m², 1er étage	44, rue du Colisée **GCI – 40-16-28-69** Frais d'actes	11 575 + 680 477,50

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 56 m², 3e étage	32, rue de Picpus **GERER – 40-67-06-99**	5 300 + 784
2 PIÈCES 52 m², 5e étage parking	12, rue de Rambouillet **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 986 + 380 4 260
4 PIÈCES 95 m² + balcon 1er étage	107, av. Michel-Bizot **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	7 440 + 826 5 627

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 87 m², 2e ét. balc asc. imm. récent	18, passage Foubert **LOCARE – 40-61-66-00** Commission d'agence	6 778 + 746 5 785
4 PIÈCES 90 m², 1er étage terr. 15 m², parking	14, rue Charles-Fourier **GERER – 49-42-25-40** Commission d'agence	8 900 + 800 5 073
4 PIÈCES 81 m², 3e étage parking	2, villa Tolbiac **GERER – 40-67-06-99.**	7 705 + 820

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 48 m², 5e étage parking	199-201, av. du Maine **LOC INTER – 47-45-15-58** Frais d'agence	5 669 + 419 4 374
3 PIÈCES 62 m², 3e étage parking	149-153, rue R.-Losserand **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 447 + 1 148 3 876
4 PIÈCES 102 m², 2e étage parking	7, rue Jules-Guesde **SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44**	9 200 + 1 256

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 78 m², 6e étage parking (+ 610 F)	13, square Ch.-Laurent **GERER – 49-42-25-40** Commission d'agence	7 200 + 1 250 5 185

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 45 m², 4e étage poss. parking	27, avenue Kléber **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	5 060 + 575 3 913
2 PIÈCES 53 m², 6e étage poss. parking	10, passage des Eaux **SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44**	4 500 + 1 205
3 PIÈCES 79 m², 6e étage poss. parking	15-17, rue Raynouard **SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44**	8 690 + 1 709
5 PIÈCES 197 m², 3e étage	8, rue A.-Colledeboeuf **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	20 200 + 2 500 14 375

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 68 m², 5e étage	52, bd des Batignolles **GCI – 40-16-28-71** Frais d'actes	7 820 + 735 384,60

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 37 m², 1er étage, asc. jardin privatif 26 m²	234, rue Championnet **LOCARE – 40-61-66-00** Commission d'agence	3 300 + 505 3 104
5 PIÈCES 114 m², 1er étage	63 *bis*, rue Damrémont **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	11 000 + 745 7 828

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 131 m² rez-de-chaussée refait neuf, parking	**CHATOU** 3, rue Rochefort **SAGGEL VENDÔME – 47-48-15-85** Commission d'agence	7 500 + 1 449 5 400
3 PIÈCES 75 m², 3e étage	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 40, rue des Ursulines **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 730 + 911 4 077

91 ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 87 m², 2e étage parking	**EVRY** 26, rue Soljenitsyne **AGIFRANCE – 49-03-43-05** Frais de commission	3 200 + 1 251 2 619

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 56 m², 3e étage parking	**BOULOGNE** 33-35, rue Anna-Jacquin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 700 + 1 198 3 344
3 PIÈCES 69 m², 3e étage	**BOULOGNE** 33-37, rue Louis-Pasteur **GERER – 40-67-06-99**	 7 300 + 1 035
4 PIÈCES 82,59 m², rez-de-ch. terrasse 20 m² parking	**BOULOGNE** 62, rue de Bellevue **GERER – 49-42-25-40** Commission d'agence	8 100 + 820 4 617
3 PIÈCES 90 m² + terrasse 1er étage	**COURBEVOIE** 179, rue J.-B. Charcot **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	6 525 + 1 340 4 968
2 PIÈCES Récent, bon standing 57 m², 4e étage parking	**ISSY-LES-MOULINEAUX** 14, avenue Jean-Monnet **SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36** Commission d'agence	5 100 + 698 3 672
3 PIÈCES 70 m², 2e étage parking	**LEVALLOIS-PERRET** Ile de la Jatte. 5-7, allée C.-Monet **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 162 + 542 5 096
2 PIÈCES 100 m², 4e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 6, bd Julien-Potin **AGIFRANCE – 49-03-43-78** Frais de commission	8 191 + 1 505 5 829
3/4 PIÈCES 100 m², 4e étage possibilité parking	**NEUILLY-SUR-SEINE** 5, rue du Gal-Lanrezac **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 910 + 593 6 685
4 PIÈCES 97 m², 3e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 139, rue de Longchamp **AGIFRANCE – 49-03-43-78** Frais de commission	10 820 + 1 498 7 699
4 PIÈCES 87 m², 2 balcons 2e étage parking	**NEUILLY-SUR-SEINE** 7 *bis*, rue de Rouvray **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais d'agence	10 266 + 818 7 830
5 PIÈCES 172 m², 5e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 139, bd du Gal-Kœnig **AGIFRANCE – 49-03-43-78** Frais de commission	20 804 + 2 671 14 804
6 PIÈCES 158 m², 5e étage parking	**NEUILLY-SUR-SEINE** 34-36, bd Victor-Hugo **SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85** Commission d'agence	14 690 + 2 932 10 577
6 PIÈCES 230 m² 3e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 7, bd R.-Wallace **AGIFRANCE – 49-03-43-78** Frais de commission	27 045 + 3 553 19 245
2 PIÈCES 43 m², parking	**PUTEAUX** 3, rue Gutenberg **SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85** Commission d'agence	3 630 + 586 2 614
3 PIÈCES 76 m², 4e étage parking	**PUTEAUX** 9, av. Georges-Pompidou **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 700 + 1 130 4 056
3 PIÈCES 80 m² 5e étage	**SÈVRES** 37, Grande-Rue **GERER – 40-67-06-99**	6 970 + 800
STUDIO 58 m², 4e étage	**SAINT-CLOUD** 32, rue du Calvaire **AGIFRANCE – 49-03-43-03** Frais de commission	4 848 + 914 3 795

94 VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 87 m², 1er étage	**NOGENT** 68, rue F.-Rolland **GERER – 40-67-06-99**	6 700 + 1 570
3 PIÈCES 74 m², 1er étage parking	**SAINT-MANDÉ** 31, av. Joffre **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais d'agence	5 784 + 890 4 446
3 PIÈCES 66 m², 2e étage parking	**VINCENNES** 40, rue des Vignerons **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 817 + 686 4 140

95 VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 82 m², 3e étage parking	**ENGHIEN** 103, rue du Gal-de-Gaulle **SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85** Commission d'agence	7 196 + 1 034 5 181

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

PHENIX GESTION

gérer







CONSEIL EN IMMOBILIER





SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP



Chaque mercredi (numéro daté jeudi)
Vos rendez-vous IMMOBILIER
La sélection immobilière – Les locations des institutionnels – L'immobilier d'entreprise
Professionnels : 46-62-73-90 – Particuliers : 46-62-72-02

ÉCONOMIE

BILLET

Comment aider Bull et Air France ?

Un milliard et demi de francs pour Air France, un peu plus de 2 milliards de francs pour Bull... En mal de fonds, la compagnie nationale et le groupe informatique, ces deux entreprises publiques subissant actuellement d'importantes pertes, font paradoxalement figure d'heureuses élues.

Pour cause d'exercice budgétaire difficile à boucler, sous surveillance rapprochée de Bruxelles, l'Etat doit se livrer chaque année à des contorsions savantes pour, selon la formule employée à Bercy, jouer son rôle d'actionnaire. Les apports d'argent frais ont déserté les voies rapides de la dotation budgétaire. Et les interventions, qui mobilisent le secteur public au sens large, se font donc extrêmement sélectives.

Les cas Air France et Bull présentent des similitudes. La compagnie nationale tout comme le constructeur informatique sont dans une situation financière très détériorée. Les pertes de la compagnie aérienne se sont élevées à 3,2 milliards de francs en 1992. Celles de Bull – non encore communiquées – devraient, une nouvelle fois, être importantes.

Leurs charges financières (dopées par l'acquisition d'UTA et le nécessaire renouvellement de sa flotte pour Air France ; par la reprise de la firme micro informatique Zenith Data Systems pour Bull) sont de plus en plus difficiles à supporter.

Leurs recettes s'érodent, les deux entreprises évoluant dans des secteurs – le transport aérien pour Air France, l'informatique et surtout la micro pour Bull – dévastées par une formidable guerre commerciale. Qu'il s'agisse de compagnies aériennes ou de fabricants d'ordinateurs, les disparitions se sont multipliées au cours des deux dernières années.

Bref, ces activités – à de rares exceptions près – ne sont guère « profitables ». En décidant d'épauler Air France et Bull, l'Etat fait un choix politique. Mais réinvestir dans une entreprise dont l'exploitation est durablement déficitaire pose problème. A Bruxelles, on estime généralement que cette logique ne relève pas d'un comportement avisé d'actionnaire, mais de la logique de la subvention.

Pour éviter tout problème avec les autorités européennes (les deux précédentes dotations en capital à Bull ont fait l'objet d'un examen extrêmement pointilleux de la part de la Commission), les pouvoirs publics ont du élaborer des schémas inédits. C'est la Caisse des dépots qui, pour moitié sous forme d'obligations remboursables en actions, pour moitié en titres subordonnés à intérêt progressif, renflouera Air France. Quant à Bull, la recapitalisation se fera sous forme d'un prêt rémunéré d'une durée de trois mois consenti par l'Etat et France Télécom. En attendant d'éventuelles ouvertures de capital ?

CAROLINE MONNOT

□ **Conjoncture européenne : dégradation du climat des affaires.** – *« Les chefs d'entreprises industrielles ont l'intention de continuer à faire preuve de retenue en 1993 et de réduire encore leurs investissements par rapport à l'année précédente »*, a affirmé la Commission européenne dans une étude parue mardi 16 février. Selon une enquête effectuée dans les douze pays de la CEE, les chefs d'entreprises prévoient également une diminution de leurs exportations. Globalement, l'indice composite calculé chaque mois par la Commission, qui reflète le climat économique, est tombé en décembre à son plus bas niveau depuis 1982.

Réagissant aux projets fiscaux de M. Clinton

Wall Street enregistre sa plus forte baisse depuis quinze mois

L'annonce par le président Clinton de l'alourdissement des impôts sur les bénéfices des entreprises et sur les revenus élevés des particuliers a provoqué, mardi 16 février, une baisse de 2,4 % de l'indice Dow Jones à la Bourse de New-York. Le dollar a également faibli, s'inscrivant mercredi 17 février au matin à 5,50 francs contre 5,58 francs mardi. Le même jour, le président Clinton devait prononcer le traditionnel discours sur l'état de l'Union.

NEW-YORK

de notre correspondant

Imitant Lyndon B. Johnson qui, en 1964, avait déclaré *« la guerre à la pauvreté »* et Gerald Ford qui, quelques années plus tard, lançait sa *« croisade contre l'inflation »*, le président Clinton a lancé, lundi 15 février, un « appel aux armes » (*le Monde* du 17 février) pour réduire le déficit budgétaire. Mardi 16 février, Wall Street a répondu par un tir de barrage dirigé contre la Maison Blanche. En une seule séance, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a plongé de 82,94 points par rapport à la veille (soit – 2,4 %) pour retomber à 3 309,49 points, ce qui constitue son recul le plus sensible depuis quinze mois. En revanche, le marché obligataire, reflet des tendances à long terme, a fait preuve de sérénité. Le dollar a cédé du terrain.

Wall Street n'est pas à une contradiction près. Les mêmes milieux financiers qui, à l'approche de l'investiture du nouveau président, exigeaient de lui un engagement irrévocable sur la réduction de moitié, sur quatre ans, du déficit budgétaire, s'indignent aujourd'hui des recettes que M. Clinton compte appliquer pour y parvenir.

La pharmacie à l'index

Reprenant les arguments des leaders du Parti républicain, qui ont aussitôt entrepris de dénoncer un plan qui, selon eux, fait la part belle aux impôts nouveaux sans tailler suffisamment dans les dépenses gouvernementales, les familiers du *Big Board* craignent qu'un alourdissement de la pression fiscale casse la reprise économique en cours. Le relèvement vraisemblable de 34 % à 36 % de l'impôt sur les sociétés va peser sur les bénéfices (lesquels ont augmenté de 62 % au dernier trimestre 1992 pour les 619 principales entreprises américaines, selon le *Wall Street Journal*), soulignent-ils. De même, le nouveau barême d'imposition de 36 % (au lieu de 31 %) qui sera appliqué aux revenus les plus élevés, va freiner la consommation. Pour l'heure, ce sont surtout les valeurs pharmaceutiques qui ont fait les frais de la mauvaise humeur du New-York Stock Exchange. Merck, Bristol Myers, Johnson & Johnson, Pfizer, ont toutes perdu du terrain en prévision du plan de limitation des dépenses de santé dont l'élaboration a été confiée à Mme Clinton. Il y a quelques jours, son époux avait donné le ton en se déclarant *« choqué »* par la politique des prix pratiquée par les industriels *« qui font des profits aux dépens de la santé de nos enfants »*. Le président avait lancé une vaste campagne de vaccination infantile, exemple de la politique de prévention qu'il appelle de ses vœux.

Certains opérateurs refusent de rejeter sur l'allocution présidentielle la seule responsabilité de la chute de la Bourse. Wall Street a fortement grimpé récemment, jusqu'à inscrire un record historique il y a quelques jours et il était normal que le marché opère un ajustement technique. Les investisseurs auraient déjà avalé « la pilule Clinton ». Tout comme les 56 % d'Américains qui, à en croire le dernier sondage du *New York Times*, considèrent que les sacrifices demandés par leur président sont *« nécessaires »*.

SERGE MARTI

Tout en continuant sa politique de désendettement

EDF dégage 2,5 milliards de francs de bénéfices

Malgré un environnement économique morose, Electricité de France a dégagé, en 1992, un bénéfice de 2,5 milliards de francs. Il faut, en effet, environ dix-huit mois pour que le producteur national d'électricité ressente les effets de la conjoncture. En 1992, l'entreprise a bien vécu de décisions industrielles prises avant la crise, comme la mise en service de l'usine de Dunkerque de Pechiney. Son résultat (avant versement à l'Etat d'une *« rémunération complémentaire »*) a atteint 2,5 milliards de francs, en augmentation de 31 % sur l'exercice précédent.

Son chiffre d'affaires, 177,5 milliards de francs, est en hausse de 3,5 %, en dépit d'un hiver particulièrement doux, qui a donc limité la consommation d'électricité. Ces performances ont été atteintes tout en limitant l'augmentation des tarifs à 1,3 %, soit 1,5 point de moins que l'inflation, comme prévu dans son contrat de plan. Les recettes à l'étranger ont crû de 3 %, pour atteindre 12 milliards de francs.

En outre, l'entreprise tire profit de sa politique de désendettement, liée à la baisse de ses investissements. Ceux-ci ne représentent plus que 1,1 fois le chiffre d'affaires d'EDF, le plus bas ratio depuis trente ans. Les frais financiers continuent donc de baisser tout en représentant 11 % de son chiffre d'affaires. Ce qui, selon M. Jean Bergougnoux, directeur général d'EDF, met l'entreprise en situation confortable, à un moment où il va lui être nécessaire de réinvestir pour accroître ou réparer le parc de centrales nucléaires. En 1993, les investissements devraient ainsi augmenter de 16 %.

Diversification dans trois domaines

Ses ressources financières lui permettront également de poursuivre sa diversification dans trois domaines : le traitement des déchets, le câblage et l'ingénierie. Dans ce dernier secteur, M. Bergougnoux entend développer au maximum l'international, avec la vente de projets complets incluant le financement des investissements et rémunérés grâce aux recettes d'exploitation.

A quelques mois des élections législatives, une éventuelle privatisation, rarement évoquée il est vrai pour EDF, ne constituerait pas *« un enjeu majeur »*, estime M. Bergougnoux. *« L'essentiel est que le principe de service public qui garantit les mêmes conditions d'alimentation sur tout le territoire soit respecté, ainsi que le concept d'entreprise intégrée et le consensus social. »*

Récession dans l'industrie et le bâtiment

Plus de trois millions de chômeurs en Espagne

MADRID

de notre correspondant

Le seuil des 3 millions de chômeurs a été franchi à la fin de l'an dernier avec 3 047 120 personnes recensées, selon la dernière enquête publiée par l'Institut national de la statistique (INE). Il s'agit du nombre de sans-emploi le plus élevé depuis le premier trimestre de 1986, où il avait atteint 3 036 000. Cela signifie qu'un Espagnol sur cinq cherche un travail puisque le taux de chômage a dépassé la barre des 20 %, avec 20,06 %, et que seuls 12 millions d'Espagnols peuvent travailler sur une population totale de 40 millions. Des chiffres que le ministre de l'économie et des finances, M. Carlos Solchaga, attribue à *« un ajustement ultra-rapide du monde du travail à la décélération »*.

Au cours de l'an dernier, l'augmentation a atteint un chiffre record avec une augmentation de 480 000 chômeurs, dont 258 000 au cours du dernier trimestre seulement. L'INE a également indiqué que 412 000 postes de travail avaient été perdus en 1992, dont 266 000 pendant les trois derniers mois. L'industrie est la plus lourdement touchée avec 179 000 puis vient le secteur de la construction où 104 000 emplois ont disparu. L'UGT (Union générale des travailleurs) parle de *« catastrophe nationale »* et les commissions ouvrières déplorent que *« l'Espagne s'éloigne chaque fois un peu plus de l'Europe »*.

La semaine dernière, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, avait estimé, en faisant allusion à l'Espagne, qu'un taux de chômage de 20 % rendait plus difficile pour l'opinion publique d'accepter les efforts nécessaires pour faire partie de l'Union économique et monétaire. Le ministre de l'économie et des finances a répliqué qu'*« il était possible de sortir de la récession actuelle et, en même temps, de respecter les conditions de la convergence »* qui permettront à l'Espagne de faire partie de l'UEM en 1997.

Au ministère, on estime que le meilleur remède contre la détérioration de la conjoncture économique est la modération salariale et la réforme du marché du travail. A ce propos, le chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a annoncé que, s'il n'y avait pas d'accord sur ce point avec les syndicats, celle-ci serait incorporée dans le programme du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) lors des prochaines élections générales. M. Antonio Gutierrez, secrétaire général des commissions ouvrières, a averti que si le programme du PSOE comportait de nouvelles facilités pour les licenciements, il *« creuserait sa propre tombe »*.

MICHEL BOLE-RICHARD

Espérant « un réveil de l'appétit d'entreprendre »

Le CNPF s'inquiète de la détérioration de l'activité

La croissance économique s'est interrompue au quatrième trimestre 1992 et des tendances à la récession se manifestent, a déclaré, mardi 16 février au cours d'une conférence de presse, M. Antoine Seillière, président de la commission économique du CNPF (Conseil national du patronat français).

Ce constat assez sombre, que confirme la dernière enquête de la Banque de France en janvier, a des conséquences pour les entreprises dont la rentabilité s'est dégradée. M. Antoine Seillière s'est déclaré d'autant plus inquiet qu'il ne voit pas venir de reprise. Le CNPF estime que la croissance économique sera faible cette année, comprise entre 0 et 1 %.

Quant aux succès de notre commerce extérieur, M. Seillière a souligné qu'ils étaient liés à la compétitivité de notre économie, mais que celle-ci était menacée par le dérapage des comptes publics, les besoins de financement s'élevant à 450 milliards de francs, soit nettement plus que 4 % du PIB. Interrogé sur le programme de l'opposition, le président de la commission économique du CNPF a déclaré que celui-ci comprenait *« de nombreuses traces de nos préoccupations »* et que le *« choc psychologique provoqué »* pourrait entraîner *« un réveil de l'appétit d'entreprendre et de consommer »*.

Nous attendons essentiellement un réveil de la demande, mais *« la confiance sera-t-elle au rendez-vous ? »* s'est demandé M. Seillière, qui a insisté pour que les mesures qui allaient être prises dans le but de relancer l'activité – construction et travaux publics notamment – soient importantes et efficaces.

Il a confirmé son attachement à la politique du franc fort, reconnaissant toutefois qu'il avait été ébranlé par les arguments en faveur du flottement. Mais M. Seillière s'est déclaré convaincu que cette solution *« ne permettrait pas une baisse des taux d'intérêt. (...) Le camp de la stabilité du franc l'a d'ailleurs massivement emporté »*.

Interrogé sur l'éventualité d'une hausse des taxes ou des impôts pour contenir les déficits publics, M. Seillière a répondu, concernant la TVA, *« qu'il était possible de vivre avec le régime transitoire actuel plus longtemps qu'il n'était prévu sans pour cela remettre en cause le fonctionnement du marché unique »*.

Concernant les négociations du GATT, M. François de Laage de Meux, président de la commission internationale du CNPF, a déclaré que l'organisation patronale n'avait pas changé de position *« à 180 degrés »*, comme il avait été dit, mais qu'une consultation avait été faite dans les branches professionnelles. Le CNPF souligne maintenant que l'Europe doit faire preuve de détermination et de fermeté, et que si tout n'était pas négatif dans le projet d'acte final, le document était déséquilibré au profit des Etats-Unis et des nouveaux pays industrialisés.

Après quatre semaines de grève

La reprise du travail a été votée à l'usine Chausson de Creil

Après quatre semaines de grève, les salariés de l'usine Chausson de Creil-Montataire (Oise) ont voté à main levée, mardi 16 février, la reprise du travail, qui sera effective à compter du 18 février. De 400 à 500 grévistes ont accepté le relevé de conclusions élaboré entre la direction, les syndicats et les actionnaires (les groupes Peugeot et Renault), sous les auspices de M. Jean-Marc Boulanger, « M. Bons offices » désigné par le ministère du travail.

Le nombre de départs (1 285 sur trois sites, dont 1 104 à Creil) reste inchangé, mais le plan social d'accompagnement est amélioré. Une prime de 4 000 francs par personne sera versée pour compenser les jours chômés, et trois jours de salaire seront intégralement payés pour tenir compte des négociations. Chaque salarié se verra proposer au moins une offre d'emploi acceptable et Chausson s'engage, pendant un an, à ne pas recourir au travail temporaire.

INDICATEURS

ETATS-UNIS

• **Prix de gros : + 0,2 % en janvier.** – Les prix de gros ont augmenté aux Etats-Unis de 0,2 % en janvier par rapport à décembre. Par rapport à janvier 1992, la hausse est de 1,8 %.

Sur l'ensemble de l'année dernière, l'augmentation a été de 1,6 %, meilleur résultat depuis 1986. En janvier, les prix de l'alimentation ont baissé de 0,9 % et les prix de l'énergie augmenté de 0,9 %.

JAPON

• **Paiements extérieurs : excédent de 117 milliards de dollars en 1992.** – La balance des paiements courants du Japon a été excédentaire de 117,6 milliards de dollars (600 milliards de francs environ) en 1992, doublant par rapport à 1991 (72,9 milliards de dollars).

En 1989 et 1990, l'excédent avait atteint 57,1 et 35,7 milliards de dollars. Ces surplus très importants s'expliquent essentiellement par le commerce extérieur.

Malgré les assurances de M. Paul Quilès

Le groupe Elf n'a pas abandonné son projet de fermer le site de Boussens

TOULOUSE

de notre correspondant

« A l'évidence, la direction du groupe Elf-Aquitaine n'a pas encore décidé de retirer le projet de transfert de ses activités du site de Boussens, en Haute-Garonne. » Dans un communiqué, l'intersyndicale de l'entreprise s'inquiète, mardi 16 février, de l'attitude de M. Loïc Le Floch-Prigent, président du groupe, qui aurait reporté la réunion du comité central d'entreprise prévue pour le 23 février, selon M. Yves Lesage, directeur de la société Elf-Aquitaine Production.

Depuis le 12 février, tout semblait pourtant réglé. M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, avait annoncé qu'en accord avec M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie, le premier ministre avait demandé au groupe Elf de revenir sur sa décision de supprimer 480 emplois sur le site de Boussens pour concentrer ses activités sur les zones de Pan et de Lacq. Les élus de tous bords se félicitaient tous du résultat obtenu, alors qu'une manifestation était prévue pour le jour même.

Désormais, le doute s'insinue dans les esprits. Ceux qui, hier, revendiquaient leur part dans la « victoire », MM. Dominique Baudis, député (CDS) et maire de Toulouse et Marc Censi, président de la région Midi-Pyrénées, dénoncent maintenant dans un communiqué, *« M. Quilès, qui s'est moqué du monde »*.

GÉRARD VALLÈS

□ **Protocole entre la SNCF et l'Etat pour la construction de 2 300 logements sociaux en quatre ans.** – 2 300 logements locatifs sociaux et intermédiaires, répartis sur vingt-cinq sites en Ile-de-France, seront construits d'ici à 1996, en vertu du protocole signé mardi 16 février entre les pouvoirs publics et la SNCF, propriétaire des terrains. Cette action s'inscrit dans le cadre des opérations prévues dans le « programme d'actions immédiates pour la région Ile-de-France » adopté par le gouvernement en octobre 1989. 408 logements devraient être édifiés en 1993, 532 en 1994 et 1 365 sur la période 1995-1996. La SNCF réalisera ces opérations à travers deux filiales : la Société immobilière des chemins de fer français (SICF) et la Société nationale d'espaces ferroviaires (SNEF).

□ **M. Iglesias réélu à la tête de la Banque interaméricaine de développement.** – M. Enrique Iglesias a été réélu, mardi 16 février, président de la Banque interaméricaine de développement (BID), pour une durée de cinq ans. De nationalité uruguayenne, il avait pris ses fonctions en 1988. Fondée en 1959, la BID a pour vocation de contribuer au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes. Quarante-quatre pays en sont membres.

A la suite des pilotes et des mécaniciens

Les navigants commerciaux d'Air France acceptent l'économie annuelle de 350 millions de francs

La direction d'Air France et les syndicats du personnel navigant commercial (hôtesses et stewards), le SNPNC et le SUNAC, ont signé, mardi 16 février, un accord qui se traduira par une économie annuelle reconductible de 350 millions de francs environ.

Cet accord prévoit un accroissement de la productivité des équipages commerciaux grâce à des réductions d'effectif par rapport aux sièges commercialisables et une simplification du système des repos.

Il s'ajoute à l'accord signé le 8 février (*le Monde* du 10 février) avec les pilotes et mécaniciens navigants, qui avaient accepté une économie de 400 millions de francs. Si l'on ajoute à ces deux accords les coupes claires pratiquées (100 millions de francs) dans la formation *ab initio* des jeunes pilotes, c'est 12,5 % de la masse salariale et des dépenses de formation de la catégorie des navigants que la direction est parvenue à économiser, la concurrence accrue ayant persuadé les syndicats de faire preuve d'imagination. Air France a perdu 3,2 milliards de francs en 1992.

ÉCONOMIE

ÉNERGIE

Avec la participation du Koweït

L'OPEP va réduire de 1,4 million de barils par jour sa production de pétrole

Les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sont tombés d'accord, mardi 16 février en fin de journée, à Vienne (Autriche), pour réduire de 1,4 million de barils par jour, à compter du 1er mars, leur plafond global de production. Après avoir retardé, deux jours durant, la conclusion définitive de l'accord, le Koweït a accepté un quota de 1,6 million de barils par jour, prenant date pour l'avenir.

VIENNE

de notre envoyé spécial

Les ministres de l'OPEP souhaitaient que la réunion de Vienne soit rondement menée et qu'elle débouche vite sur une réduction de la production des douze pays membres. Il en allait de la crédibilité de l'organisation, à un moment où, la fin de l'hiver aidant, la baisse de la demande de pétrole brut risquait de faire chuter les cours.

Espoir déçu, puisqu'il n'aura pas fallu moins de quatre journées de laborieuses tractations aux participants pour parvenir, mardi en fin de journée, à un compromis quelque peu bancal. La responsabilité en incombe au Koweït, dont le ministre du pétrole, M. Ali Al Baghli, a fait montre d'une rare pugnacité pour arracher un traitement de faveur au profit de son pays. Il ne l'a d'ailleurs pas véritablement obtenu. Certes, dans le cadre d'un plafond officiel de production ramené, dès le 1er mars et jusqu'en juin, à 23,6 millions de barils/jour, le Koweït est le seul pays de l'OPEP à bénéficier d'un quota (1,6 million) supérieur à celui de novembre 1992 (1,5 million). Il n'en demeure pas moins que l'émirat a dû, comme il l'a dit, avaler *« une pilule amère »*, puisque, reconstruction du pays ou pas, la production pétrolière va devoir diminuer. Non pas de 500 000 barils/jour, comme s'est efforcé de le faire croire le ministre, mais plus vraisemblablement de 100 000 barils/jour.

Un tour de passe-passe

Il est vrai que le Koweït (comme l'Algérie) a pris date pour l'avenir. Le communiqué final précise que l'émirat se verra allouer, à compter du 1er juillet, *« un niveau de production à parité avec celui des pays qui disposent de capacités de production, de parts historiques de marché et de quotas semblables »*. En clair, le Koweït sera traité comme les Emirats arabes unis (EAU), bénéficiaires d'un quota de 2,1 millions de barils/jour – celui que revendiquait M. Al Baghli.

Pour pouvoir offrir 1,6 million de barils/jour au Koweït sans dépasser le plafond magique de 23,6 millions de barils/jour, l'OPEP a dû rogner sur le quota de l'Irak (ramené de 0,5 à 0,4 million de barils/jour), qui, du coup, n'a pas signé l'accord. Artificiel, le tour de passe-passe est sans conséquence pratique, puisque les exportations irakiennes sont toujours sous embargo de l'ONU. Demain, cela ne pourra que compliquer davantage le retour de Bagdad au sein de l'OPEP.

En attendant ces lendemains difficiles, la réduction volontaire de la production (1,4 million de barils/jour par rapport à son niveau actuel), rendue possible par la nouvelle alliance entre Riyad et Téhéran, est *« un bon accord »*, a expliqué le président en exercice de l'OPEP, M. Alirio Parra, ministre vénézuélien du pétrole et des mines. Il devrait se traduire par *« un raffermissement substantiel »* des prix, selon M. Gholamreza Aghazadeh, ministre iranien du pétrole. C'est sans doute pêcher par optimisme. Les analystes tablent plutôt sur une stabilisation des cours (mardi, ils ont légèrement baissé à New-York), à condition que les pays membres de l'OPEP respectent scrupuleusement leurs engagements. Ce qu'ils n'ont pratiquement jamais réussi à faire dans le passé.

JEAN-PIERRE TUQUOI

PLAN

Le rapport rendu public par le Commissariat général

La France doit « reprendre l'initiative » sur la scène agricole internationale

Le commissariat général du Plan a rendu public le rapport de la commission Agriculture, alimentation et développement rural présidée par M. Philippe Mangin, ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Intitulé « France rurale : vers un nouveau contrat », ce document se veut didactique et politique, puisqu'il estime que la France doit *« reprendre l'initiative »* pour jouer un *« rôle constructif »* sur la scène agricole européenne et internationale.

L'ensemble du rapport souscrit à la thèse selon laquelle l'agriculture est, *« dans un contexte de plus en plus concurrentiel »*, très dépendante d'événements extérieurs qui lui échappent en partie, comme la réforme de la politique agricole commune (PAC), la négociation du GATT en cours, l'élargissement futur de la CEE, et l'ouverture à l'Est. Il est sévère pour la nouvelle PAC, mais indique qu'il serait illusoire de *« croire qu'on peut revenir sur la réduction du soutien des produits* [par les prix] *compensée par des aides directes, qui est le fondement de cette réforme »*. Une réforme qu'il est cependant indispensable d' *« infléchir »*.

Pour réussir l'adaptation de l'agriculture française, il faut notamment : mobiliser plus énergiquement l'appareil de recherche-formation-développement ; lever des obstacles juridiques, fiscaux et sociaux pour réduire les charges des entreprises ; assurer la relève des exploitants âgés ; adapter l'organisation de l'Etat en recentrant son dispositif d'intervention dans l'organisation des marchés, ce qui veut dire réduire le nombre des fonctionnaires du ministère et revoir le rôle des offices par produit ; réconcilier l'agriculture et l'environnement ; ajuster l'application de la réforme de la PAC et de ses mesures d'accompagnement aux spécificités régionales dans le cadre des contrats de Plan.

Sur ces deux derniers points, autant les propositions relatives au premier sont vagues et évitent de prendre position sur la délicate question des taxes que devraient payer les agriculteurs qui polluent l'eau, autant celles qui ont trait au second sont intéressantes. L'Aquitaine ou la Lorraine, par exemple, doivent en effet s'impliquer dans la politique forestière, comme les deux Normandies et la Bretagne dans les marchés du lait ou du porc. De même, il faudra que le Languedoc-Roussillon soit associé à la future organisation commune du marché du vin.

Au chapitre du développement rural, M. Mangin réclame des moyens accrus, notamment financiers. Mais *« la volonté publique de redonner au milieu rural une capacité d'expression et de négociation équivalente à celle du milieu urbain exige une adaptation systématique des politiques nationales aux spécificités du monde rural »*.

FRANÇOIS GROSRICHARD

POINT DE VUE

La complaisance peureuse de l'Europe

par Luc Guyau

DU temps de l'empire soviétique, lorsque l'URSS envahissait un pays étranger, elle se proclamait toujours l'amie de la paix et jurait que, cette fois, les circonstances avaient été exceptionnelles, mais qu'on ne l'y prendrait plus à pareille vilenie. Ses amis et tous ceux que la force impressionnait répétaient religieusement ces propos, en fermant soigneusement les yeux sur les méfaits qu'ils prétendaient justifier.

La guerre commerciale n'est pas la guerre ; les Etats-Unis ne sont pas l'URSS. Mais les manifestations de force impressionnent toujours. Face aux manœuvres d'intimidation commerciale des Etats-Unis, l'Europe trahit la même complaisance peureuse : les Etats-Unis imposent-ils des droits de douane prohibitifs sur l'acier européen ? Les commentateurs européens ne retiennent que les dénégations indignées d'un fonctionnaire américain qui jure ses grands dieux qu'il s'agit de l'héritage de l'administration Bush. Les Etats-Unis décident-ils de doubler leurs subventions aux exportations agricoles, en dépit des extraordinaires concessions faites par l'Europe en novembre dernier, dans le cadre des négociations bilatérales dites de Blair House ? C'est encore l'héritage du président sortant, le résultat d'un processus administratif autonome. Le nouveau négociateur américain, M. Kantor, accueille-t-il son homologue européen moins de trois heures après la décision du président Clinton de rouvrir le dossier des subventions à l'aéronautique, en dépit du compromis adopté en juillet dernier ? C'est la Commission européenne elle-même qui se charge de faire oublier cette provocation, M. Brittan se félicitant des efforts du même président Clinton pour obtenir du Congrès américain le renouvellement de son mandat de négociations.

La stratégie, réfléchie, construite, en définitive adulte, des Etats-Unis, ne rencontre aucune opposition, pas même un semblant de réponse, du côté européen. L'Europe laisse la responsabilité d'une riposte aux fonctionnaires de la Commission européenne, alors que le problème est éminemment politique. Dans un monde où la politique internationale traite au moins autant de questions économiques que de problèmes militaires, l'émancipation politique de l'Europe passe par l'affirmation d'une politique commerciale digne de ce nom.

Il revient aux dirigeants politiques européens issus du suffrage universel de prendre leurs responsabilités et de mettre en place cette politique commerciale.

Suite aux négociations conduites dans des conditions désastreuses en novembre dernier par la Commission européenne avec l'administration américaine sortante, le dossier agricole offre à l'Europe l'occasion d'une telle prise de conscience, d'une telle émancipation. Pour provoquer ce sursaut, la France doit poser son veto au préaccord de Blair House. C'est lorsqu'elle aura affirmé sa fermeté que l'Europe deviendra un partenaire économique et commercial crédible sur la scène internationale.

▶ Luc Guyau est président de la FNSEA.

L'Allemagne en panne

Suite de la première page

L'association des contribuables vient de calculer que, depuis 1990, les impôts et taxes diverses ont été augmentés par foyer de 2 850 marks (soit environ 10 000 F). Cela n'a pas suffi pourtant, puisque, faute de recettes spécifiques, les autorités ont tiré des traites sur l'avenir portant les déficits publics à 6 % du PNB, un niveau record.

Désormais, il faut à la fois régler les dettes accumulées et continuer de financer les nouveaux Lander où l'économie piétine à un bas niveau. La conjoncture à l'Ouest, devenue terrible, a supprimé toutes les facilités d'hier. Appelant au consensus, M. Kohl a demandé à tous les Allemands d'*« apporter leur contribution »* à une double rigueur salariale et budgétaire. Au sujet des salaires, la modération des syndicats a remplacé les excès de l'an dernier. La récession est ici une aide.

Concernant le budget, le ministre des finances, M. Theo Waigel, a proposé un *« programme de consolidation fédérale »* (*le Monde* du 20 janvier) qui prévoit de dégager 110 milliards de marks par an à partir de 1995, grâce à toute une série de mesures restrictives dont une réduction des dépenses sociales et grâce à la levée, en 1995, une fois la croissance revenue, d'un impôt de solidarité.

A partir de là, le débat est devenu cacophonique. Le « programme » de M. Waigel, malgré ses qualités, a provoqué tout à la fois l'ire des syndicats et du Parti social-démocrate, les critiques des économistes, les grimaces du patronat et une contestation publique au sein même des partis au pouvoir... Les déclarations et propositions se sont multipliées, tandis que les contours du « pacte de solidarité » apparaissent de plus en plus mouvants, chacun y apportant ce qui l'arrange.

Faut-il, par exemple, y mettre le projet, très contesté, de vignette sur les autoroutes ? Faut-il y inclure la réforme de la fiscalité des entreprises, discutée par ailleurs ? Comment entendre concrètement la promesse du chancelier de ne pas fermer les ex-combinats de l'Est qui n'ont pu être privatisés ?

Un double débat

Pour tenter d'y voir clair, il faut d'abord rappeler que les prochaines élections en Allemagne sont en 1994. M. Helmut Kohl, qui restera dans l'Histoire comme « le chancelier de l'unification », ne veut pas y laisser aussi la trace du chancelier qui a mal géré celle-ci. Il lui faut remettre en ordre les finances publiques. Tel est son objectif politique principal. Mais pour ce faire il doit obtenir l'aval du Bundestag, où il a la majorité, mais aussi du Bundesrat, représentant les Lander, où le Parti social-démocrate (SPD) dispose d'une courte majorité d'un Land. D'où la nécessité d'un dialogue entre les chrétiens-démocrates de M. Kohl (CDU), les chrétiens-sociaux de M. Waigel (CSU) et le SPD. Au passage, ce dialogue provoque l'angoisse du petit Parti libéral (FDP) allié de M. Kohl, qui a pour tradition de parler fort et qui en rajoute aujourd'hui de peur que l'on s'entende dans son dos.

Pour amadouer le SPD, le chancelier a concédé que les ex-combinats de la RDA non privatisés ne seront pas fermés. Mais il n'a pas apporté de précision. Pour l'essentiel, le « pacte de solidarité » se réduit au « programme » de M. Waigel. Au ministère des finances, à la direction du budget, M. Gerd Ehlers explique que les trois pierres de touche en sont *« dégager 110 milliards par an à partir de 1995 ; limiter à 100 milliards les déficits publics à la même date, soit 3 % du PNB ; borner la croissance des budgets de l'Etat, des Länder et des communes à 3 % »*. Tout le reste n'est que modalités.

Le débat est pourtant double. D'abord les régions de l'Est estiment avoir un besoin immédiat de 8 milliards de marks supplémentaires. Le gouvernement leur en accorde 1,5 milliard et leur conseille de s'endetter. Les régions de l'Ouest estiment, elles, ne pas être en mesure de verser leur quote-part des 110 milliards, soit 22 milliards, sans rogner sur l'essentiel de leurs missions. Autrement dit, la première difficulté tient au partage fédéral des sacrifices. L'unification se solde par une centralisation que Bonn voudrait limiter le plus possible.

L'heure n'est plus à la redistribution

Le deuxième débat est politico-social. Le SPD condamne les coupes dans les prestations sociales avancées par le gouvernement. Après de longs débats, le parti s'est mis d'accord, lundi 15 février, sur un contre-programme qui contient la levée au 1er juillet d'un impôt « complémentaire » de 10 % sur les revenus supérieurs à 60 000 marks (pour un célibataire) et l'introduction d'une cotisation chômage de 2 % chez les fonctionnaires et les professions libérales. L'Etat, calcule le SPD, pourrait récolter ainsi 12 milliards de marks dès cette année et compléter cette somme pour 4 milliards par la suppression de divers avantages fiscaux et de subventions.

« Depuis deux ans le chancelier a ignoré nos avertissements sur la réunification, explique M. Rudolf Dressler, responsable des questions sociales au groupe parlementaire social-démocrate. *Aujourd'hui, il a besoin du SPD. Mais il arrive avec des coupes sociales. Nous refusons de négocier sur ces bases inadmissibles. »* Aucun compromis n'est-il possible ? *« Nous souhaitons la conclusion d'un pacte de solidarité qui fasse appel à une véritable solidarité. Si le chancelier n'est pas prêt à changer, il doit savoir que son projet va échouer. »*

En fait, personne ne nie vraiment en Allemagne que les entreprises paient moins que les ménages et que les riches paient proportionnellement moins que les pauvres pour la réunification. Mais, réplique-t-on dans les rangs du pouvoir, la concurrence internationale pousse dans ce sens – les entreprises se plaignent de coûts et de charges trop lourdes – tandis que la conjoncture risque d'être encore alourdie par la levée d'impôts nouveaux. Autrement dit, l'heure n'est plus à la redistribution.

Le pacte sera-t-il un fiasco ? Le chancelier part pour deux semaines en Asie, et les discussions sont renvoyées à son retour, début mars. Mais le pessimisme est permis. A Bonn, *« personne dans la classe politique ne croit la situation si grave qu'il faille vraiment signer un pacte »*, analyse un économiste. Comme si les dérives budgétaires n'étaient de la responsabilité de personne.

Le seul espoir pour le chancelier est d'arriver à faire basculer un Land social-démocrate au Bundesrat. La manœuvre, déjà pratiquée lors d'une décision sur la TVA, n'est pas impossible. Mais le *« pacte de solidarité »* d'une Allemagne politique réunie et consensuelle dans l'effort sera alors resté à la porte.

ÉRIC LE BOUCHER

110 milliards de marks pour l'est

Les 110 milliards de marks qui seront versés d'ouest en est chaque année à partir de 1995 ne concernent pas les transferts budgétaires normaux (subventions ou aides sociales), qui s'y ajouteront. Ces 110 milliards comprennent :

– 40 milliards de remboursement annuel des intérêts et capital d'un fonds d'amortissement de l'héritage (Erblastentilgungsfonds) qui sera créé et qui reprendra, fin 1994, les dettes de l'office des privatisations, la Treuhandanstalt (estimées à 250 milliards de marks à cette date) et du fonds de l'unité allemande (140 milliards de marks). Ce fonds aura une durée de vie de trente ans ;

– 60 milliards de transferts au titre de la péréquation financière entre les Lander riches et les Lander pauvres (Finanzausgleich). L'Etat fédéral paiera 40 milliards sur cette enveloppe, et les Lander de l'ouest 20 milliards. Ces sommes évolueront en diminuant au fur et à mesure du rattrapage économique des régions de l'est. En l'an 2000, elles devraient être respectivement de 26 et 18 milliards ;

– 6 milliards par an de subventions à ce qui restera de la Treuhand en 1995 (l'office disparaîtra, mais un reliquat devra gérer les procès immobiliers et vérifier les engagements d'investissements des acquéreurs pris lors des privatisations) ;

– 5 à 6 milliards de marks de versements aux Lander de Brême et de la Sarre, conformément à une décision de la Cour fédérale constitutionnelle.

A ces sommes annuelles d'apurement du passé, s'ajouteront des transferts budgétaires « normaux ». Ils seront de 93 milliards en 1993, mais devraient diminuer au fil du temps et n'être plus que de 70 milliards en 1995. Dans l'autre sens, les régions de l'est vont reverser des impôts à Bonn. Le ministère des finances estime les transferts nets d'ouest en est à 45 milliards cette année et à 10 ou 20 en 1995, mais ces calculs sont très approximatifs. Les hypothèses du ministère des finances prévoient une croissance de 0 % cette année, puis de 3 à 3,5 % en 1994 pour l'Allemagne entière.

E. L. B.

Le Monde de l'éducation

EXCLUSIF

LE PALMARÈS DES CLASSES PRÉPAS

Les taux de réussite aux concours d'entrée dans les grandes écoles, établissement par établissement : écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, écoles normales supérieures. Avec des informations sur les différents styles de lycées et des conseils pour bien poser sa candidature.

• ENQUÊTE : LES BÉBÉS ONT DU GÉNIE

Pour faire le point sur les atouts et les dangers des méthodes d'apprentissage précoce.

• DOSSIER : LES NOUVEAUX BACS

Ce qui va changer en première à la rentrée prochaine, et en terminale l'année suivante : les matières, les options, les horaires et les coefficients des nouvelles séries.

• REPORTAGE : LES ÉTUDIANTS ET LA LECTURE

Même s'ils choisissent d'abord le cinéma, la musique ou la presse, les étudiants restent les plus grands lecteurs de livres. Et des initiatives se multiplient sur les campus pour les inciter à lire.

NUMÉRO DE FÉVRIER 1993 - 25 F.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

□ **Importante chute des cours des produits de la mer.** – Devant la chute très importante des cours des produits de la mer, M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, a adressé, mardi 16 février, une lettre au commissaire européen chargé de ce dossier, M. Yannis Paleokrassas, pour demander la mise en œuvre par la CEE de mesures d'urgence. Selon M. Josselin, *« la dégradation du marché observée depuis le début de février paraît directement liée à l'afflux de certains produits en provenance de pays tiers dont certains sont commercialisés sur le territoire communautaire en contravention avec les réglementations en vigueur »*. A titre conservatoire, les pouvoirs publics viennent de renforcer les contrôles sur les importations.

□ **Des munitions françaises pour Taiwan.** – La société Manurhin Equipement a remporté un contrat de 266 millions de francs, pour la fourniture à Taiwan de trois chaînes de production de munitions. Ce marché porte sur trois lignes de machines à cartoucherie de petit calibre. Employant 200 personnes à Mulhouse, Manurhin Equipement est une filiale à 85 % de Heftic (société chargée de liquider les actifs du groupe belge Fabrique Nationale-Herstal) et à 15 % de Matra. L'entreprise a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires d'environ 73 millions de francs, enregistrant une perte de 15 millions de francs. Elle avait déjà perdu 40 millions de francs l'année précédente.

VIE DES ENTREPRISES

Grâce à la pharmacie

Rhône-Poulenc améliore ses résultats

« Ces résultats sont moins bons que nous l'espérions, mais au regard de l'ensemble du secteur ils sont excellents. Globalement, Rhône-Poulenc tire plutôt bien son épingle du jeu », indiquait M. Jean-Pierre Tirouflet, directeur financier de Rhône-Poulenc, lors de la présentation des comptes, mercredi 17 février. Le groupe français, numéro sept de la chimie mondiale avec 81,7 milliards de francs de chiffre d'affaires, a finalement vu son résultat opérationnel progresser de 8,1 % à 6,8 milliards de francs, son bénéfice après impôt et avant rémunérations prioritaires gagner 9 % à 2,184 milliards de francs et son résultat net par action s'apprécier de 25 % à 25,61 francs.

Dès les premiers jours de septembre, Rhône-Poulenc était obligé de corriger à la baisse ses prévisions pour l'ensemble de l'exercice en raison de la subite dégradation de la conjoncture et de l'accès de faiblesse du dollar. Plus question d'espérer atteindre une progression de 20 % du résultat opérationnel sur l'ensemble de l'année par rapport à 1991. L'évolution attendue était de + 10 % à + 15 %. Fin novembre, au vu des performances des neuf premiers mois, le groupe chimique ramenait ses estimations de gains *« à environ 10 % »*, avant de limiter en janvier la hausse entre 5 % et 10 %.

Une nouvelle fois, ce sont les excellentes performances du secteur santé, notamment celles de la filiale Rhône-Poulenc Rorer (+ 31 % de hausse des bénéfices, à 2,3 milliards de francs) et de l'Institut Mérieux, qui ont permis au groupe d'enregistrer une progression des bénéfices. A la forte contribution de la pharmacie s'est ajoutée cette année celle des spécialités chimiques dont le résultat opérationnel a progressé de près de 500 millions de francs.

En revanche, les trois autres branches d'activités du groupe intermédiaires organiques et minéraux, fibres et polymères, et agro ont pâti de la dégradation de la conjoncture. Les deux premiers secteurs ont été affectés également par les turbulences monétaires, tandis que l'agro a souffert des effets de la nouvelle politique agricole commune.

Poursuivant son désendettement et la réduction de ses frais financiers, le groupe a cédé, l'an dernier, pour 4,4 milliards de francs d'actifs et pourrait se désengager cette année pour environ 2 milliards de francs. L'objectif est de ramener son ratio dettes sur fonds propres, aujourd'hui de 0,8, à 0,5 à la fin de l'exercice 1994.

Evoquant l'année en cours, les dirigeants de Rhône-Poulenc restent très prudents en raison du manque de visibilité et de la mauvaise performance du premier trimestre. Personne ne se hasarde à dire si 1992 sera la dernière année noire pour la chimie. Le groupe espère pour 1993 maintenir une progression de son résultat opérationnel et de son bénéfice net par action, mais se garde bien de le chiffrer. Une détente des taux d'intérêt aurait un effet immédiat sur ses bénéfices, 1 point de baisse améliorant de 250 millions de francs le résultat.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

FILIALISATION

□ **Les filiales de la CGM seront en place le 1er mai.** – 930 des 1 429 salariés sédentaires de la Compagnie générale maritime (CGM) seront concernés, à partir du 1er mai, par le plan de filialisation lancé par l'armateur public, a indiqué mardi 16 février le président de la CGM, M. Eric Giuily. Il a apporté ces précisions complétant le plan annoncé le 2 décembre en soulignant que la création des sept filiales ne provoquerait aucune suppression d'emplois par rapport au programme de réduction d'effectifs déjà adopté en 1992. Des négociations sont ouvertes avec les syndicats sur le statut des personnels filialisés et sur les réductions d'effectifs en cours.

ACHATS

□ **Pentland acquiert Berghaus (vêtements de montagne).** – La firme britannique d'articles de sport Pentland Group a annoncé, mardi 16 février, l'acquisition, pour 4 millions de livres (31,6 millions de francs), de la société Berghaus, spécialisée dans les vêtements et les équipements de montagne. Premier fabricant britannique dans son secteur, Berghaus a réalisé un chiffre d'affaires de 20 millions de livres pour l'exercice terminé au 30 juin 1992. Avec cette acquisition, Pentland *« entrevoit d'importantes opportunités pour pénétrer les marchés européens d'articles de sport de plein air et pour accroître sa gamme de production dans d'autres disciplines »*. Pentland, qui fut candidat à la reprise d'Adidas, possède déjà les maillots de bain Speedo et une participation dans le fabricant américain de chaussures de sport L.A. Gear.

MANIFESTATION

□ **Manifestation en Allemagne contre les suppressions d'emplois chez Alcatel SEL.** – Plusieurs milliers de salariés d'Alcatel SEL AG, filiale allemande du groupe électronique français Alcatel, ont manifesté mardi 16 février devant le siège de la société à Stuttgart pour protester contre la suppression de 1 100 emplois. Entre 4 000 personnes, selon la police, et 6 000, selon le syndicat IG-Metall, ont reproché à Alcatel SEL de ne pas avoir réinvesti de façon *« innovante »* les bénéfices qu'elles a tirés de la réunification allemande. Alcatel SEL, spécialisée dans les techniques de communication, a annoncé en janvier la suppression de 1 100 emplois en 1993-1994.

RÉSULTATS

□ **Alcan multiplie ses pertes par trois en 1992.** – La société canadienne Alcan, premier producteur mondial d'aluminium, a annoncé mardi 19 janvier une perte nette consolidée de 112 millions de dollars US (616 millions de francs environ) pour l'exercice 1992, contre des pertes de 36 millions de dollars (200 millions de francs) pour l'année 1991. Qualifiant la dernière année de *« décevante »*, le président du conseil d'administration d'Alcan, M. David Morton, a indiqué que les mauvais résultats enregistrés par Alcan découlent *« presque entièrement des prix du métal, qui se sont maintenus à un bas niveau »* et ne reflètent ni la vigueur de la demande qui s'est traduite par un niveau record des livraisons de produits transformés d'Alcan ni ses efforts *« soutenus et fructueux »* de réduction des coûts.

□ **Metallgesellschaft (traitement des métaux) : chute de 64 % du bénéfice net consolidé.** – Le groupe allemand Metallgesellschaft (négoce et traitement des métaux, ingénierie, chimie) a affiché un recul de 64 % de son bénéfice net pour son exercice clos au 30 septembre 1992 à 63,6 millions de deutschemarks (216 millions de francs), a indiqué, jeudi 28 janvier, la firme dans un communiqué. Le bénéfice net de la maison-mère Metallgesellschaft AG s'est, en revanche, accru de 12 % à 120,6 millions de deutschemarks, dont 50 millions ont été provisionnés, a précisé la firme allemande. Déjà en 1990-1991, le groupe avait enregistré une chute de 32 % de son résultat net, à 178,8 millions de deutschemarks contre 262,3 millions un an plus tôt.

□ **Produits forestiers Canadien Pacifique : pertes de 248 millions de dollars canadiens en 1992.** – La société Produits forestiers Canadien Pacifique (PFCP) a enregistré pour son exercice 1992 des pertes de 248 millions de dollars canadiens (1 milliard de francs) contre 571,5 millions pour l'exercice précédent. Une amélioration due essentiellement à la baisse du dollar canadien par rapport au dollar américain ainsi qu'à une réduction des frais de production et d'administration. La filiale de pâtes et papiers du conglomérat industriel Canadien Pacifique a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de dollars canadiens (– 8 %).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ALCATEL ALSTHOM

Le chiffre d'affaires provisoire, réalisé au cours de l'exercice 1992 par le Groupe Alcatel Alsthom, s'élève à 161,7 milliards de francs contre 160,1 milliards de francs en 1991. Il marque ainsi une progression de 1 %, après incidence négative des évolutions des parités monétaires.

Progression du carnet de commandes en 1992

La répartition par secteur d'activité du chiffre d'affaires des exercices 1992 et 1991 est la suivante :

(en millions de francs)	1992	1991
Systèmes de communication	109.714 (1)	109.873
Energie et transport (2)	27.685	25.887
Ingénierie électrique	16.052	15.924
Accumulateurs	3.503	3.482
Services	7.305	6.908
Cessions entre secteurs	(2.607)	(1.992)
TOTAL	161.652	160.082

(1) Dont Systèmes de réseaux : 39 % ; Câbles : 32 % ; Radiocommunications, espace, défense : 11 % ; Communication d'entreprise : 10 % ; Autres : 8 %.
(2) Chiffre d'affaires du Groupe GEC Alsthom retenu par intégration proportionnelle à 50 %.

Les prises de commandes de l'exercice 1992 s'élèvent à 166 milliards de francs, contre 165,3 milliards de francs en 1991. Elles sont supérieures de 4,3 milliards de francs au chiffre d'affaires et permettent un nouvel accroissement du carnet de commandes qui atteint 142 milliards de francs, contre 137,6 milliards de francs à fin décembre 1991.

ALCATEL ALSTHOM EN DIRECT :
- MINITEL : 36.16 Code CLIFF
- Téléphone vert actionnaires : 05 354 354

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 16 février ↓

Chute en fin de journée

La baisse importante de Wall Street peu après son ouverture a entraîné mardi 16 février dans son sillage la Bourse de Paris qui, en début de journée, ne faisait que s'effriter. En repli de 0,26 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 se rapprochait de l'équilibre par la suite avant de décrocher brutalement quand le marché américain se réveillait. A la clôture, cet indice affichait une perte de 1,12 % à 1 878,17 points. Peu de temps auparavant, cet indice abandonnait jusqu'à 2 %. Ce recul s'est manifesté dans un marché peu actif, le montant des échanges s'élevant à 2,13 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel.

Wall Street a mis le feu aux poudres en fin de séance. En effet, les intentions en matière d'impôts du nouveau président étant connues mardi, à la veille du discours que doit prononcer M. Bill Clinton devant le Congrès, la Bourse américaine a brutalement décroché peu après l'ouverture.

Carnaudmetalbox a abandonné 6,14 % à 197,10 francs, la CGIP (Compagnie générale d'industrie et de participation) s'acheminant vers une acquisition de 7 % au maximum du groupe d'emballage métallique après la décision de MB-Caradon de vendre sa participation de 25 % dans Carnaudmetalbox. Carnaudmetalbox avait fortement progressé vendredi dernier, avant sa suspension de cotation lundi matin. La CGIP a abandonné 4,5 % à 1 036 francs.

NEW-YORK, 16 février ↓

Chute spectaculaire

L'annonce par le président Bill Clinton d'une augmentation des impôts pour réduire le déficit budgétaire n'a pas plu à Wall Street qui, mardi 16 février, a enregistré une chute spectaculaire, la plus importante depuis le 15 novembre 1991. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 309,49, en baisse de 82,94 points (– 2,4 %). Le marché était très actif avec quelque 325 millions de titres échangés.

Les investisseurs craignent qu'une augmentation des impôts ne provoque une stagnation de la reprise économique sans toutefois s'accompagner d'une nette réduction des dépenses publiques.

Des coupe-circuit, mis en place après le krach de 1987, ont permis au marché de se stabiliser quelque peu en milieu de matinée, après une vague de ventes informatiques, mais les valeurs ont repris leur chute dans l'après-midi.

Les titres pharmaceutiques ont été les principales victimes de la journée, les investisseurs redoutant qu'une réglementation de ce secteur ne mette fin aux avantages fiscaux et à la liberté totale des prix.

VALEURS	Cours du 12 fév.	Cours du 16 fév.
Alcoa	74	74
ATT	53 7/8	52 5/8
Boeing	34 1/4	33 3/4
Chase Manhattan Bank	30 3/8	29 3/8
Du Pont de Nemours	48 1/2	47 3/8
Eastman Kodak	51 5/8	49 7/8
Exxon	61 1/4	62 1/8
Ford	49 1/4	47 5/8
General Electric	84 7/8	83 1/8
General Motors	40 5/8	38 3/4
Goodyear	71	66 1/2
IBM	50 5/8	50
ITT	75 3/8	72 3/8
Mobil Oil	64 7/8	64 7/8
Pfizer	64 1/4	60 1/8
Schlumberger	57 1/8	58 5/8
Texaco	61	60 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	126	119 1/2
Union Carbide	17 1/2	16 7/8
United Tech.	45 1/8	44 1/8
Westinghouse	13 7/8	13 1/2
Xerox Corp.	85 1/8	83 5/8

LONDRES, 16 février ↓

Dans le sillage de Wall Street

Toutes les places financières européennes et notamment celle de Londres ont réagi, mardi 16 février en fin de journée, au plongeon de Wall Street qui « saluait » le programme économique du président Bill Clinton.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 33,7 points (1,2 %) à 2 812,2, alors qu'il ne perdait que 3,8 points en début d'après-midi, avant l'ouverture de la Bourse américaine. Les fonds d'Etat ont gagné jusqu'à un demi point par endroit.

Le président Clinton doit présenter son programme économique mercredi soir à l'occasion du discours sur l'état de l'Union, mais il a déjà prévenu les classes moyennes lundi qu'elles devraient payer davantage d'impôts.

L'influence de Wall Street, s'ajoutant aux craintes d'augmentations de capital par de grosses sociétés britanniques, a totalement occulté les bonnes nouvelles comme l'annonce d'une hausse des ventes de détail et de gros en janvier.

TOKYO, 17 février ↑

Hausse en fin de séance

Après un début de séance faible, la Bourse de Tokyo a fini la séance du mercredi 17 février sur une note positive, l'indice Nikkei gagnant 93,31 points, soit 0,55 %, pour atteindre 17 009,63 points.

A la mi-séance, le Nikkei perdait 100,73 points, soit 0,6 % à 16 816,59 points, dans le sillage de Wall Street.

« La baisse à New-York (– 2,4 %) et l'appréciation du yen ont pesé sur les cours », a commenté M. Ueki Yasuo de la maison de courtage Nikko Securities Ltd. Mais des achats de fonds publics ont contrebalancé une partie des pertes, ont expliqué les opérateurs.

Le volume des transactions était inchangé par rapport à la mi-séance de mardi, environ 120 millions de titres ayant été négociés.

VALEURS	Cours du 16 fév.	Cours du 17 fév.
Ajinomoto	1 230	1 240
Bridgestone	1 170	1 160
Canon	1 380	1 370
Fuji Bank	1 800	1 780
Honda Motors	1 320	1 320
Matsushita Electric	1 070	1 070
Mitsubishi Heavy	508	508
Sony Corp.	4 150	4 120
Toyota Motors	1 350	1 380

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	469	481
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	500	505
Boisset (Lyon)	239	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	725	720
Calberson	260	....
Cardif	945	951
C.E.G.E.P.	180	....
C.F.P.I.	213	....
C.N.I.M.	1162	1160
Codetour	280	....
Creeks	115	....
Dauphin	216 10	....
Demachy Worms Cie	439	....
Devanlay	1119	....
Dolisos	129	....
Editions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	205	210
Finacor	140	....
G.F.F. (group.fon.f.)	49	49
G.I.M.	405	....
Gravograph	127	....
Guimoli	937	583
I.C.C.	185	....
Idianova	53	....
Immob. Hôtelière	1000	....
Internt. Computer	124 40	...
I.P.B.M.	36 50	...
Molex	150	...
N.S.C. Schlumberger	750	750
Publ.Filipacch.	691	671
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	316	....
Select Invest (Ly)	96	....
Serbo	153	
Sopra	325	....
TF1	478 50	473
Thermador H. (Ly)	320	..
Unilog	194	...
Viel et Cie	122	....
Y. St-Laurent Groupe	762	766

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 février 1993
Nombre de contrats estimés : 87 504

COURS	ÉCHÉANCES Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	112,92	114,80	115,06
Précédent	112,88	114,68	115,02

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	Juin 93	OPTIONS DE VENTE Mars 93	Juin 93
114	0,03	1,46	–	0,71

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 19 441

COURS	Février 93	Mars 93	Avril 93
Dernier	1 903	1 919	1 948
Précédent	1 920	1 941,50	1 966

CHANGES

Dollar : 5,50 F ↓

Le dollar s'inscrivait en très nette baisse mercredi 17 février après le discours télévisé du président Clinton annonçant des hausses d'impôt. A Paris, la monnaie américaine est tombée jusqu'à 5,50 francs contre 5,5707 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	16 fév.	17 fév.
Dollar (en DM)	1,6307	1,6290

TOKYO	16 fév.	17 fév.
Dollar (en yens)	120,62	119,25

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (17 fév.) .... 11 1/4-11 3/8 %
New-York (16 fév.) .... 3 1/2 %

BOURSES

	15 fév.	16 fév.
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	503,01	501,23
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 899,49	1 878,17

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	15 fév.	16 fév.
Industrielles	Clos	3 309,49

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	15 fév.	16 fév.
100 valeurs	2 845,90	2 812,20
30 valeurs	2 187,80	2 171,30
Mines d'or	91,20	91,90
Fonds d'Etat	95,85	95,95

FRANCFORT

	15 fév.	16 fév.
Dax	1 664,71	1 664,22

TOKYO

	16 fév.	17 fév.
Nikkei Dow Jones	16 916,30	17 009,63
Indice général	1 292,33	1 293,27

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,5145	5,5160	5,6340	5,6395
Yen (100)	4,6850	4,6870	4,7040	4,7100
Ecu	6,5800	6,5845	6,6190	6,6295
Deutschemark	3,3900	3,3985	3,4195	3,4230
Franc suisse	3,6730	3,6745	3,7290	3,7345
Lire italienne (1000)	3,5480	3,5520	3,5520	3,5575
Livre sterling	8,0055	8,0100	8,1185	8,1318
Peseta (100)	4,7235	4,7260	4,7120	4,7165

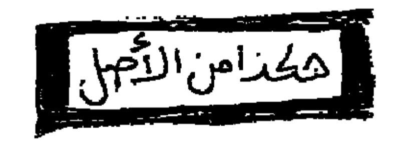
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	2 15/16	3 1/16	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 7/16
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16
Ecu	9 7/16	9 11/16	9 5/16	9 1/2	9 1/16	9 3/8
Deutschemark	8 9/16	8 11/16	8 1/4	8 3/8	7 7/8	8 1/8
Franc suisse	5 11/16	5 13/16	5 1/2	5 5/8	5 5/16	5 7/16
Lire italienne (1000)	11 1/8	11 3/8	11 1/16	11 5/16	11	11 1/4
Livre sterling	6 3/16	6 5/16	6 1/16	6 3/16	5 7/8	6
Peseta (100)	13 1/4	13 1/2	13 3/16	13 7/16	12 3/4	13
Franc français	11 11/16	12 1/8	11 3/4	12 3/16	10 3/4	11 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

Les aides de l'ANVAR

Les aides de l'Agence nationale de valorisation de la recherche ont progressé de 7 % en 1992. Le montant total des aides à l'innovation accordées par l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) a atteint 1,545 milliard de francs en 1992, soit 7 % de plus qu'en 1991. Près de 50 % des montants ont été attribués à des PMI de moins de 50 salariés. Les entreprises de secteurs traditionnels continuent d'être favorisées. Elles ont reçu 56 % des aides (en montants). Il s'agit essentiellement d'entreprises de construction mécanique, de travail des métaux et de l'agroalimentaire. L'année 1992 a également été marquée pour l'ANVAR par la création de FIST (France Innovation scientifique et Transfert), société de transfert de technologie, et par une prise de participation de 5 millions de francs au capital de BTG (British Technology Group), une des premières entreprises mondiales de courtage de technologie.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 17 FÉVRIER

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5150	C.N.E 3%	5240	5240	5240	....
870	B.N.P. T.P.	887	905	901	+ 0 46
840	Cr.Lyon. T.P.	845	841	841	– 0 47
1671	Renault T.P.	1770	1782	1782	– 0 45
1680	Rhone Poul. T.P.	1710	1710	1710	....
1040	Saint Gobain T.P.	1070	1070	1060	– 0 93
800	Thomson T.P.	820	811	811	– 1 10
650	ACCOR	710	700	704	– 0 85
765	Air Liquide	755	757	755	....
655	Alcatel-Alsthom	629	626	630	+ 0 16
1570	Als.Superm	1608	1585	1620	+ 0 75
255	A L S P I	287 10	285 10	286 90	– 0 07
535	AGF Sté Centrale	538	536	543	+ 0 93
1090	Axa (ex Cie Midi)	1104	1105	1113	+ 0 82
128	Bafip	162 10	162	163	+ 0 56
65	Bail-Equipem	78	77	76 25	– 2 24
695	Bail Investiss.	713	712	710	– 0 42
425	Bancaire	455 90	464 50	464	+ 1 78
645	Bazar H.-V.	640	641	640	....
1190	Berger (M)	1153	1153	1153	...
380	Bertrand Faure	371	371 20	371	....
1090	Bic	1140	1140	1134	– 0 53
1090	B.I.P.	1080	1110	1110	+ 2 78
140	BIS	140	140	141	+ 0 71
450	B N P (CI)	464 30	463 50	462 60	– 0 37
405	Bollore Tech	479	475	479	....
2850	Bongrain	2800	2820	2850	+ 1 79
435	Bon-Marché	498	491 10	496	– 0 60
595	Bouygues	630	625	631	+ 0 16
83	BP France	86	85	84 80	– 1 40
930	B S N	938	935	941	+ 0 32
1120	Canal Plus	1185	1189	1205	+ 1 69
150	Cap Gem.S	175	174 90	174 10	– 0 51
197	Carnaudmetalbox	197 10	197	205	+ 4 01
2320	Carrefour	2485	2478	2480	– 0 20
152	Casino	157	154 50	158 20	+ 0 76
96	Casino ADP	106	105	105	– 0 94
625	Castorama D.I.	524	524	528	+ 0 76
220	C.C.F.	228	228	228 50	+ 0 22
31	CCMC Ly	30 50	31	31	+ 1 64
400	C.D.M.E.	438	436	437 50	– 0 11
126	C.E.G.I.D.	163 50	164 70	164 70	+ 0 73
50	Centrest (Ny)	50 10	....	....	....
340	C.E.P. Comm	365	363	364	– 0 27
87	Cerus	90 70	90	91 50	+ 0 88
1120	Cetelem	1131	1140	1139	+ 0 71
255	CF Int	272	....	....	....
275	CGI Info	299	295	295	– 1 34
910	C G I P	1036	1030	1050	+ 1 35
620	CGP	615	....	....	....
1240	Chargeurs S A	1314	1308	1317	+ 0 23
215	Christian Dior	236	235	233	– 1 27
480	C I C A (M)	525	525	525	....
265	Ciments franc.	286	286	286	....
500	Clarins	538	530	528	– 1 86
400	Club Méditer	392 60	398	397 80	+ 1 32
865	Colas	885	890	885	....
230	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1170	Compt Mod.	1190	1190	1195	+ 0 42
265	CPR (Paris Rés.)	270 50	270 10	270 50	....
995	Créd. Foncier	1084	1065	1076	– 0 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
335	Crédit Loc France	387 50	376	387	– 0 13
515	Cr Lyon (CI)	530	530	530	....
1250	Credit Nat	1240	1221	1223	– 1 37
520	CSEE	525	522	521	– 0 76
3250	Damart	3410	3390	3390	– 0 59
380	Dassault Aviation	381	375	375	– 1 57
220	Dassault Electr.	238 10	241	241	+ 1 22
1320	De Dietrich	1413	1413	1413	....
465	Degremont	492	498	505	+ 2 64
41	Dév.R.N.C.(Li)	44 10	....	....	....
61	Dév.R.Sud-Est	83 50	83 50	83 50	....
280	D M C	282	279	282	....
400	Docks France	415 50	417	421	+ 1 32
109	Dynaction	107 50	105 50	105 50	– 1 86
2060	Eaux (Gle)	2269	2268	2274	+ 0 22
675	E.B.F.	689	684	684	– 0 73
420	Ecco	432	432	430 50	– 0 35
335	Elf Aquitaine	347	346	347 20	+ 0 06
970	ElfSanofi(ExSanofi)	1006	1005	1005	– 0 10
230	Emp-Elf (Certif)	249	244	244	– 2 01
585	Eridania-Beghin	620	621	632	+ 1 94
400	Essilor	430	425	428	– 0 47
187	Essil.Int.(DP)	199 90	197	198	– 0 95
745	Esso	732	735	736	+ 0 55
1460	Eurafrance	1549	1515	1520	– 1 87
480	Euro RSCG	443	442 50	444	+ 0 23
66	Eurodisneyland	74 60	73 80	73 60	– 1 34
850	Europe 1	960	960	955	– 0 52
34	Eurotunnel	38 35	37 50	38 30	– 0 13
122	Finextel	126 90	123	126	– 0 71
290	Fives Lille	294 90	291	295	+ 0 07
615	Fougerolle	695	695	685	– 1 44
3600	Fromager. Bel	3600	3600	3600	....
1650	Gal.Lafayette	1690	1690	1700	+ 0 59
350	G.A.N.	362	365	362	....
365	Gascogne (B)	397	395	395	– 0 50
1290	Gaz et Eaux	1380	1380	1385	+ 0 36
550	Geophysique	564	562	576	+ 2 13
675	Groupe André SA	675	669	666	– 1 33
505	Groupe Cité	560	555	555	– 0 89
350	GTM-Entrep	383	380 10	389	+ 1 57
1430	Guyenne-Gas	1500	1490	1490	– 0 67
430	Havas	422	421	423 40	+ 0 33
235	Idia	239 90	239 80	239	– 0 38
350	Imétal	403	400	400	– 0 74
143	Immob. Phénix	143	140	140 10	– 2 03
150	Ingénico	144	143 30	143 30	– 0 49
7850	Inst. Mérieux	7870	7860	7860	– 0 13
420	Interbail	450	448	448	– 0 44
390	Intertechnique	455	453 50	464	+ 1 98
925	J. Lefebvre	1009	998	1000	– 0 89
485	Klepierre	490	491	492	+ 0 41
665	Labinal	570	576	576	+ 1 05
330	Lafarge	337 10	335	338	+ 0 27
91	Lagardère Group.	90	90	89 90	– 0 11
270	Labon	261	259	259	– 0 77
4000	Legrand	4249	4230	4245	– 0 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2180	Legrand (DP)	2253	2210	2260	+ 0 31
155	Legris Industries	187 50	185 50	186 80	– 0 42
730	Locindus	736	735	748	+ 1 63
3240	L.V.M.H.	3300	3300	3320	+ 0 61
410	Lyon Eaux/Dumez	431 70	430	436	+ 1 00
37	Majorette Ly	37	....	....	....
290	Mar. Wendel	315	308	312 90	– 0 67
90	Matra-Hachette	110	109	111 30	+ 1 18
84	Metaleurop	84 50	84 50	85 50	+ 1 18
14	Métrologie In.	13 55	13 90	13 80	+ 1 85
199	Michelin	186 10	185	185 10	– 0 54
77	Moulinex	90	90	89 95	– 0 06
870	Navig. Mixte	891	890	889	– 0 22
134	Nord-Est	131	130	129 20	– 1 37
280	Nordon (Ny)	269	272	272	+ 1 12
55	Olipar	52 30	52	52 50	+ 0 38
1010	Oréal	1035	1040	1047	+ 1 16
385	Paribas	407	405	411	+ 0 98
225	Pechiney Int	225	220	220 30	– 2 09
285	Pechiney (CIP)	295 80	295 10	295 10	– 0 24
380	Pernod Ricard	379	375	377 40	– 0 42
800	Peugeot	822	823	824	+ 0 32
790	Plastic-Omn.	835	836	835	....
225	Poliet Ex.Lamb.Fr.	273	273	276	+ 1 10
875	Primagaz	951	950	954	+ 0 32
570	Printemps	650	645	649	– 0 15
560	Promodes	601	586	589	– 2 00
285	Radiotechn	318	304 90	310	– 2 52
6300	Redoute (La)	6460	6380	6400	– 0 93
136	Remy Cointreau	145 10	145	144 50	– 0 41
....	R. Poulenc A	548	546	547	– 0 36
520	R. Poulenc CIP	542	543	544	+ 0 37
35	Rochette(La)	42	40 10	40 60	– 3 33
425	Roussel Uclaf	514	505	514	....
2870	R. Impé.Ly	2970	2960	2960	– 0 34
130	Sade (Ny)	149	149 20	147	– 1 34
2420	Sagem	2800	2775	2800	....
495	Saint Gobain	525	518	522	– 0 57
1170	Saint Louis	1158	1155	1159	+ 0 09
1600	Salomon Ly	1601	1600	1600	– 0 07
295	Salvepar (Ny)	313	310	308	– 1 60
1550	S A T	1583	1540	1540	– 2 72
280	Saul. Chât.	280 50	280	276	– 1 60
735	Saupiquet (Ns)	830	829	829	– 0 12
620	Schneider	669	665	666	– 0 45
13	SCOA	13 80	13 10	13 90	+ 0 72
420	Scor s.a.	505	505	502	– 0 59
336	S.E.B.	353	352	352	– 0 28
410	Sefimeg	460	445	450	– 2 17
130	Selectibanque	142	140	141	– 0 70
136	Sextant A	161 30	162	168	+ 4 15
550	S F I M	700	682	680	– 2 86
177	S.G.E.	201	200	201	....
445	Simco	465	462 10	463	– 0 43
790	St. Rossignol	943	944	943	....
425	Sligos	435	430	435	....
585	Société Génér.	624	624	628	+ 0 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
39	Sodecco(B)	40	39 10	40	....
72	Sodero(Ns)	78 80	79	79	+ 0 25
1010	Sodexho	1006	1007	1008	+ 0 20
78	Sogenal(Ny)	85 45	85 50	85 50	+ 0 06
1200	Sommer-Allib.	1346	1338	1350	+ 0 30
395	SOPHIA	408	410	409	+ 0 25
1020	Sovac	1115	1100	1072	– 3 86
340	SPEP	392	392	392 50	+ 0 13
305	Spie-Batignol	336	335	336 10	+ 0 03
570	Strafor Facom	571	567	569	– 0 35
270	Suez	280 20	279	282	+ 0 64
1220	Synthelabo	1254	1239	1230	– 1 91
148	Thomson CSF	152 50	152	153 90	+ 0 92
220	Total	236	237 90	239	+ 1 27
148	– (certif)	146 10	148 50	148 50	+ 1 64
500	U.A.P.	529	530	542	+ 2 46
220	U F B Locab.	255	255	265	+ 3 92
168	U.G.C. DA (Robur)	241	243	245 50	+ 1 87
410	U I C	465	488	465	....
460	U I F	473	467 10	467 10	– 1 25
760	U I S	761	....	....	....
340	Unibail	330 10	330	329	– 0 33
720	Valéo	768	755	763	– 0 65
150	Vallourec	155 80	157	162	+ 3 98
250	Via Banque	242 10	245	245	+ 1 20
240	Worms et Cie	240 10	236 90	236 10	– 1 67
1520	Zodiac	1601	1601	1610	+ 0 56
810	Elf Gabon	880	875	880	....
90	Amax	105	104 10	104	– 0 95
153	Amer. Barrick	185 30	184 50	182 10	– 1 67
138	Amer. Express	130	129 70	129 70	– 0 23
300	A.T.T.	296 10	291 60	291 60	– 1 52
108	Anglo Amer.C.	120 50	118 50	116	– 3 73
166	Amgold	206	215 70	215 70	+ 4 71
225	Banco Santander	220	....	....	....
720	B.A.S.F.	784	771	778	– 0 77
910	Bayer	928	943	943	+ 1 62
45	Blenheim Plc	45 50	45 50	46	+ 1 10
22	Buffelsfont.	27 60	29 20	28 40	+ 2 90
162	Chase Manh.	168	160 60	161 50	– 3 87
1930	Daimler Benz	2045	....	....	....
76	De Beers	82 10	82 25	81 30	– 0 97
2160	Deutsche Bank	2270	2254	2258	– 0 53
1190	Dresdner Bank	1260	1265	1275	+ 1 19
38	Driefontein	42 80	43 60	43 05	+ 0 58
260	Du Pont-Nem.	272	267	261	– 4 04
255	Eastman Kodak	280	273 30	273 30	– 2 39
7	East Rand	11 75	12 45	12	+ 2 13
23	Echo Bay	30 15	29 65	29 70	– 1 49
172	Electrolux	174	160	160	– 8 05
139	Ericsson	169	156 50	155	– 2 52
315	Exxon Corp.	340	343 30	343 30	+ 0 97
255	Ford Motor	275 10	282 70	282 70	– 4 51
28	Freegold	37 90	39 20	39 20	+ 3 43
10 50	Gencor	11 85	11 60	11 75	– 0 84
465	Gén. Elect.	463	455 80	460	– 0 65
205	Gén. Motors	215	213	212 30	– 1 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
325	Gén. Belgique	357			
36	Gd. Métropol	36 20	35 20	36	– 0 55
39	Guinness	37 80	38	38 85	+ 2 78
20	Hanson PLC	20 50	20 25	20 15	– 1 71
7	Harmony Gold	13	13 40	13	
390	Hewlett Packard	376	376 80	375	– 0 27
31	Hitachi	31 30	31	30 85	– 1 44
860	Hoechst	898	884	884	– 1 56
93	I.C.I.	91 55			
250	I.B.M	285	280	278 10	– 2 42
405	I T T	417	398 30	398 30	– 4 48
149	Ito Yokado	166 10	166	165 10	– 0 60
48	Matsushita	49 40	48 75	48 75	– 1 32
270	Mc Donald's	278	272	272 30	– 2 05
225	Merck	211	211 90	212	+ 0 47
535	Minnesota M.	596			
36	Mitsubishi	38 60	38 55	38 55	– 0 13
325	Mobil corp.	366	358 50	358 50	– 2 05
330	Morgan J P	344	343	341	– 0 87
4020	Nestlé	3990	3995	4005	+ 0 38
126	Norsk Hydro	128 20	127 90	126	– 1 72
55	OFSI	87 50	86 50	87 80	+ 0 34
1240	Pétrofina	1297	1297	1297	
390	Philip Morris	401 90	390	391	– 2 71
71	Philips	71 95	69 90	69	– 4 10
66	Placer Dome	78 50	78	77	– 1 91
275	Procter Gamble	278 70	...	..	
182	Quilmès	171 60			...
13 50	Randfontein	18 10	18 10	17 70	– 2 21
240	Rhone Poul. Rorer	250 40	245 10	246 50	– 1 56
425	Royal Dutch	459 60	456 50	458 70	– 0 20
54	R T Z	52	52	52	..
14	Saat.& Saatchi	15 50	15 50	15 60	+ 0 65
17	St Helena	26	26 50	26 50	+ 1 92
305	Schlumberger	316 50	310 50	311	– 1 74
43	Shell transp.	45 85	45 70	45 70	– 0 33
2030	Siemens	2206	2181	2189	– 0 77
180	Sony	186 30	187 80	187 80	+ 0 70
75	Sumitomo Bank	87 75	86 10	86 10	– 1 88
148	T.D.K.	155 50	....	....	....
59	Telefonica	62 35	59 10	61 10	– 2 00
28	Toshiba	26 95	...	...	....
580	Unilever	583	581	581	– 0 34
260	Unit.Techn.	251 10	248	245	– 2 43
170	Vaal Reefs	228	228 50	228 50	+ 0 22
940	Volkswagen	970	951	958	– 1 24
270	Volvo	275	...	....	....
53	West. Deep	88 30	88 90	89	+ 3 13
445	Xerox Corp.	462	....	....	...
105	Yamanouchi	109 20	109	109	– 0 18
4 95	Zambia Cop.	5 40	5 50	5 45	+ 0 93

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	99 80	5 90
10,80% 79/94	100 51	4 91
Emp.Etat 13,4% 83	102 49	2,12
10,26% mars 86	105 50	9 61
OAT 10% 5/2000	112 33	7 28
OAT 9,9% 12/1997	107 70	1 79
OAT 9,8% 1/1996	104 45	0 48
PTT 11,2% 85	105 90	2 32
CFF 10,25% nov 90	111 50	9 52
CNA 10 % 1979	....	8 95
CNB Bques 5000F	98 20	1 11
CNB Paribas 5000F	97	1 11
CNB Suez 5000F	....	1 11
CNI 1/82 5000F	98 85	1 11
CNT 9 % 86	100 20	7 01
CRH 10,90% déc.85	109 70	1 31
CHARB FCE 3% 100	160	....
CNCA	1076	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	586	....
Ly. Eaux cv 6,5%	771	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1510	....
Arbel	382	377
Bains C.Monaco	880	895
B.Hypoth.Europ.	210	....
B.N.P. Intercont.	335	326
Bénédictine	2200	....
Bidermann Internat.	440	....
Blanzy Ouest	813	....
B T P	23 45	....
Cambodge	805	....
Carbone Lorraine	308	314
Case Poclain	2 85	....
C.B C	253	250
C.E.G.F (Frigor.)	770	....
Centenaire Blanzy	298	....
Caragan	19	....
Champex Ny	21 60	....
CIC (CIP)	180	191

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1000	903 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	....
Cie Industrielle	3401	....
Cpt Lyon Alemand	285	....
Concorde	595	610
Constr.Mét.Prov.	17	....
Crédit Gén.Ind.	90	....
Cr Universel (Cie)	301	....
Darblay	580	....
Delmas Vieljeux	1810	1760
Didot Bottin	565	....
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	285 50	282
Ent.Mag. Paris	3830	....
Eridania-Béghin CI	462	465
Fidei	379	378 50
Finalens	300	....
F.I.P.P.	48 50	....
F.N.A.C.	2246	2201
Foncière (Cie)	449	....
Foncina	330	....
France I.A.R.D.	392	....
France SA (La)	1869	1856
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	434	432
Genefim	260	....
Gévelot	435 10	....
G.F.C.	338 10	340 50
Groupe Victoire	780	....
G.T.I (Transport)	227 50	....
Immobail	330	....
Immobanque	645	650
Im.Marseillaise	4182	....
Invest.(Ste Cie.)	3000	....
Lille Bonnières	920	....
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	508	584
Louvre	2600	2500
Lucia	212	....
Machines Bull	23 50	23 60
Mag.Uniprix	154 30	....
Métal Déployé	284	....
Mors	37 50	39 95
Navigation (Nle)	140	....
Optorg	290	....
Oréal (CI)	579	570
Origny-Desvroise	574	....
Palais Nouveauté	1100	....
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	169 90	....
Paris France	230	....
Paris Orléans	180 10	....
Parthena Invest.	238	....
Piper Heidsieck	728	....
Porcher	285	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	409	....
Publicis	629	....
Rochefortaise	130	....
Rosario	141 50	....
Rougier	192	....
S.A.C.E.R.	630	....
S.A.F.A.A.	201	....
S.A.F.I.C Alcan	190	....
Saga	348	....
Saint Dominique (F.)	120	120 10
Salins du Midi	641	550
Savoisienne M.	140	....
Silic	592	594
S.I.P.H.	76 50	....
S.M.C.I.	50	....
Sofal	470	....
Soffo	182 20	....
Sofitam (ex Steam)	82	....
Sofragi	2400	....
Soudure Autogène	678	678
Sovabail	262	....
Stemi	725	....
Taittinger	2080	2020
Testut-Aequitas	100	....
Tour Eiffel	230	....
Ufiner	1100	....
Vicat	379	385
Viniprix	1510	....
Vinax	105 •	....
Maroc Sté Brasserie.	201	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	545	....
Akzo Nv Sico	412	....
Alcan Aluminium	101	....
American Brands	210	....
Arbed	249	....
Asturienne Mines	100	....
Banco Popular Espa.	815	....
B.Reglements Int.	18210	....
Can.Pacifique	75 20	....
Chrysler Corp.	230	....
C I R	2 58	....
Commerzbank	920	....
Dow Chemical	315	300
Fiat	17 30	....
GBL (Brux Lamb.)	485	....
Gevaert	1100	....
Glaxo Holdings Ltd	55	....
Goodyear Tire	400	....
Grace and Co (WR)	200	....
Honeywell Inc. In.	184 20	....
Johannesburg	87 50	....
Koninklijke Pakhoed	69 50	....
Kubota	23 65	....
Noranda Mines	79	....
Olivetti priv.	4 36	....
Pfizer Inc	342	335
Ricoh	21 50	....
Robeco	305 80	301 10
Rodamco NV	141 10	141
Rolinco	297 10	295 80
Saipem	3 86	....
Sama Group	20 80	....
SKF Aktiebolaget	51 10	....
Tenneco Inc.	245 10	....
Toray Ind.	27 75	....
West Rand Cons.	5 60	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	60	....
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	582	....
Europ. Accum.	80	....
Europ Soafres Ind.	8 10	....
Guy Degrenne	281	....
Lecasurs du Monde	230	....
Nicolas	1050	....
Office Cent. Pharma.	680	....
Particip. Paciar	190 10	....
Rorento N.V.	248 20	....
St-Gobain-Emballage	1720	....
Schlumberger Ind.	485	....
S.E.P.R.	1385	....
S.M.T. Goupil	0 61	....
S.P.R. act. B.	299 20	....
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 16/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 614	5 570	5 3	5 9
Ecu	6 577	6 584	...	...
Allemagne (100 dm)	338 320	338 510	327	347
Belgique (100 F)	16 402	16 415	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 510	300 620	290	310
Italie (1000 lires)	3 619	3 601	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 250	88 230	83	91
Irlande (1 iep)	8 238	8 255	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	7 940	7 996	7 5	8 3
Grèce (100 drachmes)	2 526	2 523	2 1	2 8
Suisse (100 f)	363 650	365 780	352	372
Suède (100 krs)	74 710	74 800	70	79
Norvège (100 k)	79 560	79 510	75	84
Autriche (100 sch)	48 082	48 113	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 735	4 733	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 710	3 705	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 478	4 448	4 2	4 8
Japon (100 yens)	4 632	4 636	4 5	4 7

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/2
Or fin (kilo en barre)	59400	59150
Or fin (en lingot)	59550	59400
Napoléon (20f)	344	341
Pièce Fr (10 f)	419	.....
Pièce Suisse (20 f)	341	341
Pièce Latine (20 f)	337	341
Souverain	434	435
Pièce 20 dollars	2120	2120
Pièce 10 dollars	1105	1105
Pièce 5 dollars	592 50	.....
Pièce 50 pesos	2220	2245
Pièce 10 florins	356	343

SICAV (sélection) 16/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	209 85	204 23
Actimonétaire C.	30502 03	30502 03
Actimonétaire D.	30502 03	30502 03
Améri-gan	7957 82	7851 76
Amplitude	666 76	647 34
Aragone trésor	697655 00	697655
Associa Première	30995 95	30995 95
Associc	1088 15	1088 15
Atout Futur	444 96	434 11
Auredic	1190 47	1155 80
Avenir Alizes	1778 16	1743 29
Axa Capital	185 19	179 80
Axa Court Terme	8537 74	8537 74
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	941 74	914 31
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	808 42	784 87
Axa Europe	128 65	124 90
Axa Investissements	110 36	107 15
Axa NPI	123 56	119 96
Axa Ob.Fr.Extrans	152 88	148 43
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	137 21	133 21
Axa Prem.Ex.Agepre	125 04	121 40
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	152 14	147 71
Axa Valeurs PER	129 04	125 28
Cadence 1	1069 10	1048 14
Cadence 2	1053 84	1033 18
Cadence 3	1066 65	1045 74
Capimonétaire	6722 49	6715 77
Capioblig	6957 10	6820 69
Capitacic	1428 65	1407 73
Cosmos	1418 95	1384 34
Comptavalor	3764 56	3758 92
Credinter	461 72	448 27
Crédit Mutuel Capital	1364 47	1337 72 •
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	713 12	713 12 •
Cred.Mut.Ep.Indus	98 84	96 19
Cred.Mut.Ep.J.	74498 06	74498 06
Cred.Mut.Ep.long.T.	203 97	198 51
Créd.Mut.Ep.Monde	1223 82	1191 16
Cred.Mut.Ep.Quatre	1117 45	1087 54 •
Diezs	1406 77	1372 46
Drouot France	887 50	861 65
Drouot Sécurité	241 55	234 51
Ecocic	1116 33	1083 82
Ecupar	129 89	125 91
Ecur. Capitalisation	2772 68	2745 23 •
Ecur. Expansion	514861 69	514050 55 •
Ecur. Géovaleurs	2402 96	2332 97 •
Ecur. Investissement	157 38	152 80 •
Ecur. Monepremière	71998 96	71998 96 •
Ecur. Monétaire	42185 76	42185 76
Ecur. Trésorerie	2599 38	2599 38
Ecur. Trimestriel	2043 06	2022 82 •
Elanciel	115 18	111 83
Energia	283	270 17
Eparcic	3867 73	3867 73
Eparcourt-Sicav	4604 89	4593 41 •
Epargne Associat.	27036 44	26728 60
Epargne Capital	11867 79	11652 27
Epargne Croissance	1771 89	1724 47
Epargne Obligat.	212 26	208 58
Epargne-Unie	1382 74	1329 50
Epargne Valeur	458 43	446 16
Eufi Cash capi	8420 43	8420 43 •
Eufinvest capi.	624 67	606 48 •
Euroo Solidarité	1104 90	1093 96
Eurocic Leaders	1045 45	1015
Eurodyn	1184 40	1155 51
Euro Gan	6273 76	6032 48

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fonsicav	15489 60	15489 60 •
France-gan	10567 75	10161 68
France Garantie	281 13	280 57
France Obligations	508 20	503 17
Francic	468 04	454 41
Francic Pierre	105 09	102 03
France-Régions	1130 55	1097 62
Fructi-Associations	37 65	37 65
Fructi-Capi	45 63	44 98 •
Fructidor	240 36	236 81
Fructifrance action C	954 48	931 20
Fructifrance action D	933 19	910 43
GAN Rendement	5368 68	5289 34
Gestilion	15916 98	15837 79
Gest.Associations	177 10	173 20
Horizon	1313 44	1275 18 •
HLM Monétaire	14952	14952 •
Indicia	1067 82	1046 73 •
Indust.Fse.Court.T.	1580 06	1580 05 •
Interepar	110366 89	107152 32
Interoblig	15350 25	15049 26
Interselection Fce.	512 72	502 87
Japacic	153 91	149 43
Jeunepargne	304 48	299 98
Latitude	2409 03	2405 42
Lion Association	11075 95	11075 95
Lion Institution	32134 86	32054 72
Lionplus	1065 38	1044 49
Lion Trésor	2301 18	2278 40
Lion 20 000	28051 88	28051 88
Livret Bourse Inv.	585 92	568 85 •
Livret Portefeuil.	732 93	711 58
Méditerranée	175 80	170 68
Mensuel CIC	10219 27	10118 09
Monecic	73164 19	73164 19
Mone.J.	38805 87	38805 87 •
Monévalor	43971 05	43971 05
Mutualité dépôts	14390 29	14361 57
Natio Court Terme	101934 00	101829
Natio Court Terme2	305766 00	305768
Natio-Epargne	19011 17	18822 94
Natio-Ep. Rer.	128 44	125
Natio Epargn.Trésor.	8348 14	8331 48
Natio-Fran.Index	1034 76	1007 07
Natio-Immo.	1121 51	1091 49
Natio-Inter	1588 03	1545 53
Natio-Monétaire	27030 09	27030 09
Natio-Opportunités	1064 80	1036 30
Natio-Patrimoine	1347 50	1311 44
Natio-Perspectives	1081 17	1052 23
Natio-Placements	63384 74	63384 74
Natio-Revenus	1047 38	1037 01
Natio Sécurité	11862 31	11862 31
Natio-Valeurs	898 31	875 24
Nippon-Gan	5047 98	4863 84
Nord Sud Dévelop.	1704 14	1700 74
Obli-Associations	165 63	163 99
Oblicic-Mondial	2784 46	2743 31
Oblicic-Régions	1090 74	1074 62
Oblifinal	3084 07	3008 85
Oblig. très cad.	189 15	186 35
Oblilion	1507 91	1492 98
Oblisécurité Sicav	13862 93	13862 93
Oraction	1124 18	1098 78
Paribas Capitalisation	1634 98	1610 50
Paribas Opportunités	127 96	122 74
Paribas Patrimoine	593 18	569 01
Patrimoine Retraite	238 43	233 75

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parvalor	591 67	580 07
Placement A.	1489 07	1459 87
Placement J.	7745 24	7729 78
Placement M.	71988 24	71844 55
Placement Nord	942 37	923 89
Pléiade	143 59	139 41
Poste Croissance	23257 44	23234 21
Poste Gestion	70846 66	70846 66
Première Oblig	11266 79	11255 53
Prévoy. Ecureuil	119 70	118 51 •
Priv'Associations	31540 80	31540 80
Proficas	1005 39	980 87
Quartz	138 28	134 89
Rentacic	163 12	160 71
Revenus Trimestr.	5358 99	5305 93
Revenu-Vert	1189 63	1141 10
St Honoré Vie & Santé	998 97	953 57
St Honoré Bons du Tr.	11998 94	11940 24
St Honoré Invest.	790 50	754 65
St Honoré Pacifique	638 61	609 65
St Honoré Real	16084 05	16000 05
Sécuricic	1860 68	1860 68
Sécuri-Gan	12614 35	12367 01
Sécuritaux	1487 61	1487 61
Sicasden	719 75	709 11
Sicav Associations	1973 23	1973 23
SFI-CNP Assur.	692 10	671 94
S G. Fr. opport. C et D	1208 51	1184 81
Sicav 5.000	451 87	439 78
S.I. Est	1341 81	1302 73
Sivafrance	702 83	684 02
Slivam	409 83	398 86
Sivarente	225 55	221 13
Sivinter	450 09	438 04
S.N.I.	1114 90	1082 43 •
Sogenfrance Capitalisation	1190 97	1167 62
Sogenfrance Distribut.	1150 52	1127 96
Sogépargne	314 99	308 81
Sogmer	1335 48	1309 29
Soleil Investissements	611 19	587 68
Solstice	2223 86	2219 31
State Street Act. Eur.	9522 62	9200 60 •
State Street Act. Fran.	10717 65	10405 49 •
St. Str. Act.Japon	10758 65	10394 83
State Street Emer. Mts	12814 02	12197 96 •
St.Street OAT Plus	11227 17	11007 03 •
Stratégie Actions	873 88	840 08
Stratégie Rendement	1498 64	1451 47
Technocic	988 21	957 49
Techno-Gan	5855 28	5630 09
Thesora	713 41	706 35
Trésor Plus	1389 41	1375 65
Trésor Trimestriel	1037 22	1026 95 •
Trésoricic	139648 32	139648 32
Trilion	5284 77	5218 85
Uni-Associations	120 40	120 40 •
Uni-Foncier	1242 05	1211 76
Unifrance	594 62	580 12
Uni Régions	1202 39	1173 08
Univar	250 77	250 77 •
Univers Actions	1311 67	1279 68
Univers Obligations	1900 65	1854 33
Valorg	2188 89	2186 70
Valrail	57147 11	57118 55
Winterthur St-Honoré	225 10	214 89

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CULTURE

MUSIQUES

Une mise à mort triste et lente

Toute théâtralité a fui le plus populaire des opéras de Verdi. Le public réagit

LA TRAVIATA
au Châtelet

Au soir de la première de *la Traviata* au Châtelet, lundi 15 février, le metteur en scène Klaus Michael Grüber a été violemment hué. Le chef d'orchestre Antonio Pappano a été à peine mieux traité. La salle n'avait pas cessé d'être houleuse. Un spectateur avait réclamé bien haut des tempos plus animés. Une sorte de malaise s'était peu à peu installé, on se quitta indécis, un peu malheureux.

Cette *Traviata* signée par l'un des hommes de théâtre les plus incontestables des vingt dernières années, pilier berlinois de la Schaubühne, si proche du génie parfois dans le répertoire lyrique (son *Parsifal*, à Amsterdam, *les Souvenirs de la maison des morts*, de Janacek, cet été, à Salzbourg), oui, cette belle histoire à laquelle toute l'équipe du Châtelet avait donné sa confiance, son énergie, tournait court. Passionnante. Inachevée.

L'histoire commence par tout ce que Grüber a balayé, tout ce qu'il a détourné, cassé, refusé, dans les poncifs de représentation d'un opéra si populaire que la publicité télévisée l'a adopté et qu'on le chante dans sa salle de bain sans même l'identifier.

Dès l'introduction du premier acte, l'héroïne, la courtisane Violetta, n'apparaît pas en gloire dans son salon, entourée d'amis échauffés et joyeux. Elle est assise petitement auprès d'un guéridon, pâle comme la mort, fragile dans une robe de gaze diaphane, levant machinalement sa coupe de champagne, au centre d'une beuverie sordide, scène de bordel expressionniste sortie d'un tableau d'Ensor ou d'Egon Schiele. Le corps fatigué d'une figurante entièrement dénudée est figé dans un coin. Un barman aviné sort en titubant des giclées de champagne d'un jéroboam. C'est à la fois naïf, incongru et macabre. Ça se passe à l'étroit, dans un espace de 2 mètres de large, compris entre un rideau gris fermé et le bord de la fosse. Ce n'est pas précisément le gai Paris d'Alexandre Dumas et du film de Zeffirelli.

On comprend bien que Grüber n'ait pas voulu enfermer dans une jolie boîte théâtrale, dans un réseau d'imageries confortables, le drame au sommet de la femme dévoyée, humiliée, tuée par l'amour, écrasée par la *société*. On ne banalise pas l'insupportable, on ne rabaisse pas l'incroyable modernité d'un tel sujet par des fioritures, des diversions, par les bons vieux effets du théâtre bourgeois. Soit.

Une vision somnambulesque

Mais s'il n'y a pas de fête (Verdi avait ses raisons d'en avoir prévu une par acte), il n'y a plus d'articulation du drame entre l'effervescence artificielle des apparences sociales et la vérité intime de la femme crucifiée. Il n'y a plus de contrastes entre scènes de groupe et scènes d'intimité, entre représentation et vérité. Et ainsi se trouve éventée l'une des plus belles trouvailles de Verdi et de son librettiste Piave : ces passages en souplesse, dans *la Traviata*, du panoramique désordonné aux plans les plus rapprochés que l'opéra romantique nous ait donnés, ces solos déchirants ou hystériques qui donnent l'impression d'entrer dans la tête de Violetta, dans son corps malade, qui ressortissent de la psychologie la plus fine, la plus clinique.

Ainsi la pièce perd beaucoup de son *« timing »*. Grüber, son assistante Ellen Hammer, le scénographe Lucio Fanti ont de plus voulu, semble-t-il, qu'elle échappe à l'espace scénique, qu'elle glisse vers l'avant (le rideau de scène devient un élément du décor : Violetta s'y raccroche en mourant, mais pourquoi avoir coupé les cinq dernières répliques ?), qu'elle vascille de droite et de gauche, qu'elle se disloque visuellement, à l'image d'une héroïne qui perd, au fil des actes, sa force vitale. Le décor se réduit donc aux lumières de la ville vues au loin (second acte), à un fond de fenêtres rougeoyantes, gondolées, fantomatiques, barrées par l'ombre de branches mortes ; les chaises, le pied des guéridons du jardin sont du même bois, sanguinolent. Dans cet espace ouvert sur les côtés, les personnages entrent et sortent comme sur un stroboscope, en courant, en tournoyant. Et c'est toujours peut-être l'idée du théâtre qui s'échappe, qu'on ne peut pas enfermer, qui meurt, comme Violetta, sous nos yeux. Vincent Ombuena est un Alfredo un peu claironnant.

Le duo entre Germont et Violetta, chacun à un bout du plateau, chacun à l'extrémité de l'échelle sociale, atteint, dramatiquement, musicalement, à une vraie perfection. C'est que Victor Torres incarne avec poids le mauvais père emblématique : on entendra reparler de ce jeune baryton. C'est que la voix élégiaque et filée de Giusy Devinu déploie dans ce dialogue compliqué tous ses charmes et sa subtilité. Dommage que la jeune soprano italienne manque à ce point de présence scénique et perde la belle rectitude de son timbre dès qu'elle s'anime et force la note dramatique.

Seul un Carlos Kleiber aurait pu maintenir l'orchestre sous tension pour suivre ses tempos évanescents. Nouveau directeur musical de la Monnaie de Bruxelles, Pappano a évité la débâcle, et s'est attaché à ne pas couvrir les délicatesses du plateau à la tête d'un Orchestre Philharmonia circonspect (mais pas toujours bien accordé). Il eût fallu une reine du chant bellinien, une Sutherland (1), pour tenir de bout en bout le pari de cette *Traviata* somnambulesque. De cette lente, très lente, entrée dans la mort tranquille.

ANNE REY

(1) Enregistrement de 2 CD Decca, avec Carlo Bergonzi et Robert Merrill, Orchestre du Mai florentin, direction Sir John Pritchard (1963). On trouvera une discographie sélective et les meilleures analyses dans le volume 51 de *l'Avant-Scène Opéra*, réédité pour l'occasion (100F).

▶ Jusqu'au 2 mars, 19 h 30. Places de 465 F à 70 F. Tél. : 23-33-00-00.

Mozart mélancolique

ASCANIO IN ALBA
à l'Opéra-Comique

Entre *Mithridate* et *Lucio Silla*, *Ascanio in Alba* fait partie (avec *le Songe de Scipion* et *la Betulia liberata*) du triptyque composé à une vitesse record par un Mozart de quatorze ans. C'est le genre d'œuvres rarement données, de curiosités musicologiques que l'on s'attend tout à fait à trouver dans un établissement comme l'Opéra-Comique, qui affirme ainsi une réconfortante vocation expérimentale.

Il y a certes des longueurs dans cette « sérénade théâtrale » composée pour la célébration d'un mariage princier – celui de l'archiduc Ferdinand d'Autriche avec la princesse Marie-Béatrice d'Este.

Mais beaucoup moins que dans *le Devoir du premier commandement* exhumé à Aix-en-Provence il y a deux ans. Personnage asthénique face à sa grand-mère Vénus, petit prince dont l'humeur versatile se traduit en musique par de continuelles modulations harmoniques et une extrême instabilité rythmique, Ascagne, fils d'Enée, est déjà un héros préromantique. Ses interventions curieusement anarchiques font l'intérêt de cette partition. Les responsables de cette coproduction franco-suisse ont déniché pour ce rôle singulier un très solide sopraniste, Arthur Stefanovicz. Les sopranos Eva Malas-Godlewska (Vénus) et Priti Coles (Silvia), le ténor Alasdair Eliott (le prêtre Aceste) affrontent sans peine une virtuosité autrement contournée, et des situations plus figées, encore proches de l'opéra baroque.

Le rôle du faune, confié à la courageuse Gwendolyn Bradley, est interminable. Le jeune Mozart ne sait pas encore trop que faire des deux cors, deux hautbois, deux flûtes et deux trompettes qu'il a logés dans la fosse, sauf quand il s'agit d'accompagner ses chœurs, lapidaires et magnifiques. L'ennui pourrait naître de tant d'uniformité dans l'orchestration. Christophe Coin sait l'éviter, au pupitre de son Ensemble Mosaïques et des choristes de l'Ensemble genevois Cantatio. Les cordes sont toujours tendres, les phrasés soignés, les rythmes allègres, tout vit avec simplicité dans cette exécution. Dommage que la production, sortie de l'imagination d'un élève de Pizzi, Pierre-Alexandre Jauffret, fasse dans le toc et le chic.

A. Ry.

▶ Prochaines représentations : les 17 et 19 février à 19 h 30. Prix des places de 40 à 430 F. Tél. : 42-96-12-20.

Décès du pianiste de jazz George Wallington

Le pianiste et compositeur de jazz George Wallington est mort lundi 15 février, à New-York. Il était âgé de soixante-neuf ans.

Celui qui fut longtemps considéré comme un archétype du pianiste be-bop a vu le jour à Palerme, en Sicile, le 27 octobre 1923. Le jeune Giacinto Figlia a deux ans quand il s'embarque avec ses parents pour les Etats-Unis. Fixé à New-York, il reçoit de son père, chanteur d'opéra, ses premiers rudiments de solfège. Il étudie ensuite le piano et, passionné de jazz, commence à se produire dans les petits clubs du bas de Manhattan et de Brooklyn. Là, il se lie avec Max Roach. Ensemble, ils vont compléter, à l'Onyx Club, le quintette de Dizzy Gillespie, l'un des premiers groupes be-bop (1944).

Il commence alors une carrière sous le nom de Wallington, accompagne Joe Marsala, Georgie Auld, Allen Eager et se produit avec de nombreux boppers, parmi lesquels Red Rodney ou Charlie Parker. Par la suite, il s'associe à plusieurs orchestres, notamment avec Gerry Mulligan, Kai Winding en 1949. En 1951, il enregistre en trio avec Curley Russell et Max Roach. Son style est alors proche de celui de Bud Powell – articulation nette, phrasé accentué. En 1953, il effectue une tournée européenne avec Lionel Hampton. A la fin de la décennie, il abandonne sa carrière pour se consacrer à l'entreprise familiale d'air conditionné et devient même champion de ball-trap.

Il renoue à nouveau avec la musique en 1984, se produit en concert (le Kool Jazz Festival de New-York, en 1985) et enregistre en solo. Il adopte alors une ligne mélodique nouvelle, d'une sobriété qui va jusqu'à l'ascétisme. Son goût des dissonances le rapproche de l'univers de Thelonious Monk *(Soap Bubbles, The Spring of Life)*. Certaines de ses compositions ont été interprétées par d'autres musiciens : *Lemon Drops*, par Woody Herman, et *Godchild*, par Miles Davis.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5979

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III									
IV		■			■				
V							■	■	
VI		■		■		■			
VII									
VIII	■		■			■			
IX									
X							■		■
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. On y porte ce qu'on veut louer. – II. Tirer sur le fauve. – III. Travaillerai en marge. – IV. Demi-tour. Pas entouré. – V. Un cri injurieux. – VI. Peut être rempli de boulettes. – VII. Peut être appelée éminence. – VIII. Evoque le plus bel âge. Peut être précédé d'une descente. – IX. Ont beaucoup de travail quand ça flambe. – X. Bien reçus. – XI. Qui a des raisons de se plaindre. Dialecte celtique.

VERTICALEMENT

1. Partie de campagne. A redouter par celui qui tient la barre. – 2. Particule. Gagné par celui qui file. – 3. Qui ressemble à une cruche. Peuvent servir pour rehausser. – 4. Est réservée aux piétons. Consacrée. – 5. Démonstratif. David en jouait pour soulager Saül. – 6. Une terre fertile. Baie du Japon. – 7. Coule dans les Landes. Peut être préférée si la cuisse est légère. – 8. Se précipite quand la « chasse » est ouverte. Comme de mauvaises idées. – 9. Peuvent être mis à la broche.

Solution du problème n° 5978

Horizontalement

I. Pétition. – II. Imitation. – III. Nice. Alto. – IV. Os. Malles. – V. Mie. – VI. Panne. Ma. – VII. Balai. Gel. – VIII. Olé. Slang. – IX. Ta. Etirai. – X. Tic. Image. – XI. Es. Réa.

Verticalement

1. Pinot. Botte. – 2. Emis. Palais. – 3. Tic. Râle. – 4. Item. Na. – 5. Ta. Amnistie. – 6. Italie. Lima. – 7. Oille. Gara. – 8. Note. Ménage. – 9. Nostalgie.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

Nathalie et Bernard MOÏZO,
Sandra
ont la joie d'annoncer la naissance de

Matthieu,

le 16 février 1993, à Lagny-sur-Marne.

Céline BRAILLON,
Denis et Julien JOXE
sont heureux d'annoncer la naissance de

Simon,

le 9 janvier 1993, à 9 h 32.

62, boulevard de l'Hôpital,
75013 Paris.

Décès

– Dominique Albeaux,
Sa famille,
Ses amis,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mme Bernard ALBEAUX,

survenu le 15 février 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 18 février, à 10 heures, au temple des Batignolles, 44, boulevard des Batignolles, à Paris-17e.

Ni fleurs ni couronnes.

77, rue de Levis,
75017 Paris.

– Saint-Lô. Caen. Dives-sur-Mer.

Mme Denise Canu,
son épouse,
Annie Canu,
Alain et Maryvonne Canu,
ses enfants,
Marion,
sa petite-fille,
Sa famille,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond CANU,
directeur d'école publique honoraire,

survenu le 14 février 1993, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de Pirou (Manche).

297, rue des Ecuyers,
50000 Saint-Lô.

– Christian Dupavillon,
directeur du patrimoine au ministère de l'éducation nationale et de la culture,
Et la compagnie des architectes en chef des monuments historiques,
ont le regret de faire part du décès de

Georges DUVAL,
architecte en chef
des monuments historiques,
architecte des bâtiments civils
et des palais nationaux,
inspecteur général honoraire
des monuments historiques,

le 12 février 1993.

Le nom de Georges Duval restera associé à la restauration des grands édifices du patrimoine français, notamment, à Paris, la cour Carrée du Louvre, et, en Normandie, le palais de justice de Rouen.

L'école de Chaillot a bénéficié de ses compétences d'ingénieur qui sont à l'origine de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux pour la restauration des monuments historiques.

– Mme Danièle Lepeu
et son fils,
M. et Mme Olivier Lepeu
et leurs enfants,
Mme Marie-Françoise Lepeu-Chombart
et ses enfants,
Mme Agnès Dorion,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Anne LEPEU,

survenu le 15 février 1993, à Poissy (Yvelines), dans sa quarante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 février, à 14 heures, en la collégiale Notre-Dame de Poissy, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie), le vendredi 19 février, à 14 h 15.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et les formateurs de l'ARES (Association pour la rénovation des établissements scolaires),
ont la tristesse de faire part du décès brutal, survenu le lundi 15 février 1993, de

Mlle Anne LEPEU,
directrice.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 18 février, à 14 heures, en la collégiale Notre-Dame de Poissy (Yvelines).

ARES,
277, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Mme Walter Lilamand,
Mme Catherine Lilamand-Luguet
et son fils Benjamin,
Mlle Régine Lilamand,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

commandant Walter LILAMAND,
officier de la Légion d'honneur
et du Mérite maritime,

survenu à Arles, le samedi 13 février 1993, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques religieuses ont lieu à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), ce mercredi 17 février.

Chemin des Servières et Cadenières,
13210 Saint-Rémy-de-Provence.

– Madeleine Manson,
son épouse,
Lidia Kuhn,
sa sœur,
ses enfants et petits-enfants,
Dominique et Julien Hervier,
sa fille et son gendre,
Zoé Levine, Gala Zenkevitch, Judith Manson,
ses cousines,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Numa MANSON,
chevalier de la Légion d'honneur,
doyen honoraire de la faculté
des sciences de Poitiers,
membre de l'Académie internationale
d'astronautique,

survenu à Poitiers, le 11 février 1993, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie de crémation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 15 février, à Niort.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Marronniers,
3, rue de la Comberie,
86440 Migné.
625, Muskingum Av.
90272 Pacific Palisades, Los Angeles.
12, rue Linné,
75005 Paris.

– Emilienne Naert,
Le centre Eric-Weil,
de l'UFR de philosophie de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III,
ont la tristesse de faire part du décès de

Catherine MENDELSOHN,

survenu à Nice, le 15 février 1993.

Selon la volonté de la défunte, son corps sera incinéré.

La levée du corps aura lieu vendredi 19 février, à 8 heures, à l'Athanée de Nice, 42, avenue Saint-Augustin.

Catherine (Kate) Mendelsohn est née à Stolpe, Allemagne, en juillet 1908. Emigrée en France en 1933, avec sa sœur Anne Mendelsohn et son beau-frère, le philosophe Eric Weil, elle a été internée durant la dernière guerre au camp de Gurs (Pyrénées-Orientales). Elle fut pour Eric Weil une collaboratrice discrète, énergique, efficace, et tous ceux qui eurent la chance de l'approcher se souviendront de la qualité de son accueil dans les demeures successives de Clamart, Lille, Nice.

Résidence du Parc d'Isly,
13 *bis*, rue Delezenne,
59800 Lille.

– Vera Molnar,
son épouse,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

François MOLNAR,

survenu le 8 février 1993, à Paris, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie de crémation a eu lieu dans l'intimité.

– Mme Isabelle Nicolaï,
sa mère,
M. et Mme Augustin Nicolaï,
son frère et sa belle-sœur
et leurs enfants,
Christophe et son épouse Nathalie,
Franck et sa fiancée Delphine,
M. Alain Reinberg,
directeur de l'Unité de recherche de chronobiologie à la Fondation Adolphe-de-Rothschild, Paris,
Et sa famille,
Tous ses collaborateurs, collègues
Et nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Annonciade NICOLAÏ,

survenu le 30 janvier 1993, dans sa soixantième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le jeudi 4 février, en l'église de Montrouge.

– Lucile Bourquelot et Jeanne-Françoise Rouffianges,
ses filles,
Matthieu, Priscille et Judith Bourquelot,
ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel ROUFFIANGES,
née Clara Siretchi-Sfard,
(Louise dans la clandestinité),

survenu le 11 février 1993, à l'hôpital Sainte-Perine, à Paris.

Selon sa volonté, la faculté de médecine a reçu le don de son corps.

Et, en ce douzième anniversaire de sa mort, rappellent à ceux qui l'ont connu et estimé, le souvenir de

Marcel ROUFFIANGES.

– Alex Loranti
Et ses proches amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Carmen SOTERAS,

survenu le 12 février 1993, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 février, à 15 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

– Corinne Valet-Bellot,
Sophie Valet-Bellot,
M. Patrick Valet-Bellot,
M. et Mme Patrick Parison,
Claire-Stéphanie et Dorothée,
ont la douleur de faire part du décès de

Joël VALET-BELLOT,

leur mari, père, frère, beau-frère et oncle,

survenu le 13 février 1993, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de cinquante ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 18 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Merri, Paris-4e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42 *bis*, rue Boursault,
75017 Paris.

– Ses enfants
Et ses petits-enfants,
Son frère,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Marc VÈNE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

le 15 février 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques seront célébrées à La Brunié (cimetière de la Capelle), le vendredi 19 février, à 11 heures.

Une cérémonie religieuse aura lieu au temple de Port-Royal, 18, boulevard Arago, Paris-13e, le mercredi 3 mars, à 18 h 30.

46, rue de la Santé,
75014 Paris.
La Brunié,
81220 Damiatte-Saint-Paul.

Anniversaires

– *« Tous les mots sont usés. On ne peut plus les dire. »*
Qohéleth.

Il y a quatre ans, le 18 février,

David

et ses grands-parents

Emile et Monique,

nous quittaient, victimes de l'inconscience routière.

Merci à tous ceux qui partagent ce souvenir avec nous.

Daniel et Anne LENOIR-JOUSSEN,
Aurélie, Romain et Estelle.

– Pour mémoire

Richard ROUD,

13 février 1989.

« C'est ce qui arrive. »

A.-R. Penck,
J.-Yves Mock, Paris.

Conférences

– L'enseignement de la kabbale est accessible à tous. Méditation, astrologie, réincarnation.
Séances d'information, lundi 22 février et lundi 1er mars, à 20 h 30.
Centre de la kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e. Tél. : 43-56-01-38.

Soutenances de thèses

– Soutenance publique d'une thèse de doctorat d'Etat en droit public de M. Jean-Paul Valette sur « La dynamique du pouvoir exécutif sous la Ve République », sous la direction de M. le président François Luchaire, le vendredi 19 février 1993, à 9 h 30, appartement décanal, université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, 12, place du Panthéon, Paris-5e.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 *Paris*
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

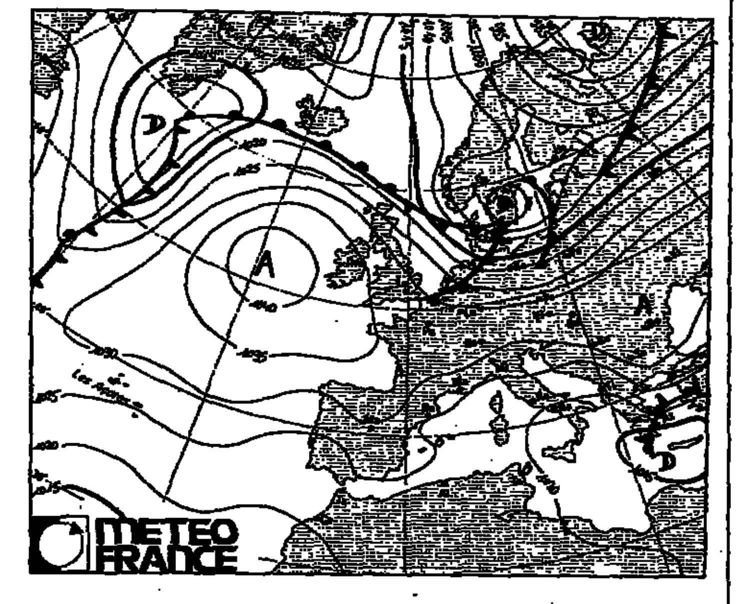
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

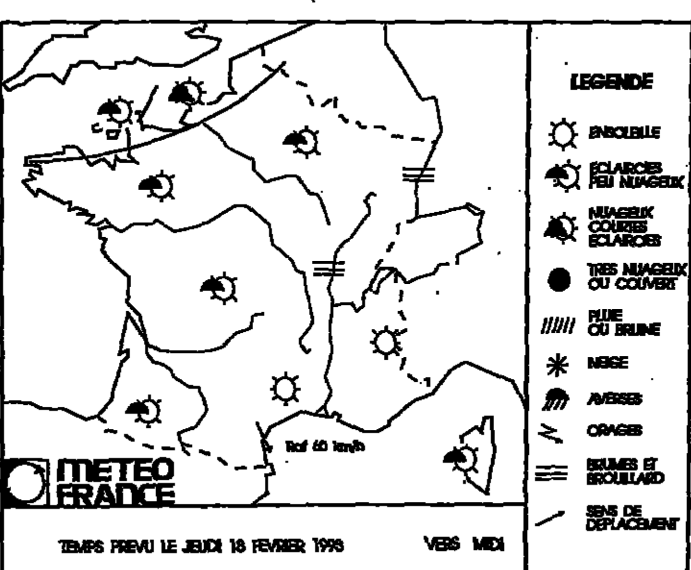
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 18 FÉVRIER 1993



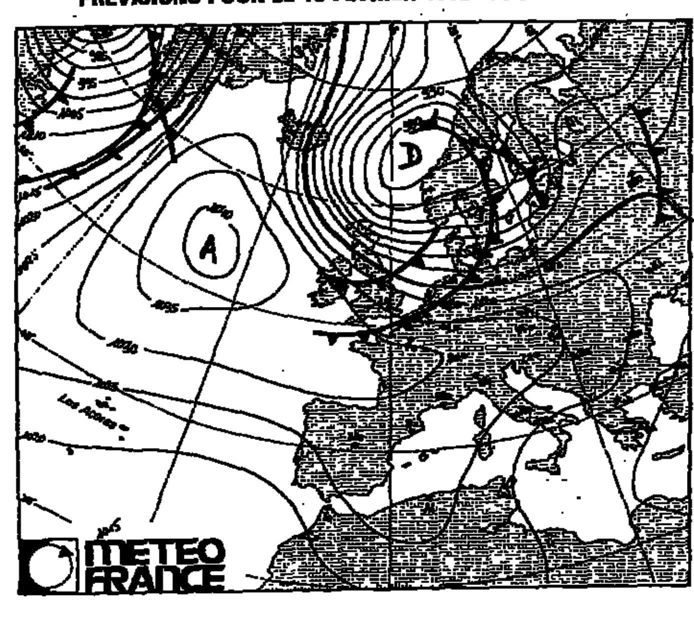
Jeudi : retour aux conditions anticycloniques. – Au lever du jour, les régions du Sud-Est, c'est-à-dire Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur et Corse, bénéficient déjà d'un ciel clair à peu nuageux. Mistral et tramontane soufflent avec des pointes atteignant 60 km-h, s'atténuant en mi-journée.

Sur le reste du pays, il y a de nombreux nuages bas, avec quelques brouillards qui se dissiperont dans la matinée. Peu d'évolution par contre sur certaines régions comme les vallées du Rhône et de la Saône, ainsi que l'extrême Nord-Est, qui resteront vraisemblablement dans la grisaille. De même, les régions situées des côtes de la Manche jusqu'aux côtes sud-bretonnes conserveront un ciel couvert. Partout ailleurs, dès la mi-journée, les nuages bas se disloqueront et laisseront progressivement place à une journée assez bien ensoleillée.

Côté températures, celles du lever du jour avoisinent −2 à −4 degrés dans le Nord-Est. Sur les côtes, elles sont compriees entre 4 et 8 degrés, et dans l'intérieur, elles approchent souvent 2 degrés.

Au maximum, dans l'après-midi, elles monteront jusqu'à 6 degrés dans le Nord-Est, entre 9 et 11 degrés partout ailleurs, et atteindront facilement 14 degrés sur le pourtour méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 19 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-2-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-2-1993 à 18 heures TUC et le 17-2-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	13	0	D
BIARRITZ	13	8	C
BORDEAUX	15	4	D
BOURGES	6	−1	C
BREST	9	5	P
CAEN	9	3	P
CHERBOURG	10	2	C
CLERMONT-FER.	9	1	C
DIJON	2	1	C
GRENOBLE	2	0	C
LILLE	9	6	P
LIMOGES	10	0	D
LYON	2	1	C
MARSEILLE	11	5	C
NANCY	2	−1	*
NANTES	12	1	D
NICE	11	4	D
PARIS-MONTS.	9	5	P
PAU	13	5	C
PERPIGNAN	16	8	D
POINTE-A-PITRE	31	20	D
RENNES	9	1	C
ST-ETIENNE	2	1	C
STRASBOURG	1	0	*
TOULOUSE	13	5	C
TOURS	8	−1	C

ÉTRANGER

ALGER	15	6	C
AMSTERDAM	9	6	C
ATHÈNES	6	4	C
BANGKOK	32	23	D
BARCELONE	15	6	N
BELGRADE	0	−5	D
BERLIN	2	0	P
BRUXELLES	8	5	P
COPENHAGUE	5	4	D
DAKAR	26	18	D
GENÈVE	3	−1	C
HONGKONG	25	17	D
ISTANBUL	3	−2	N
JÉRUSALEM	11	3	N
LE CAIRE	17	8	N
LISBONNE	16	7	D
LONDRES	9	8	C
LOS ANGELES	16	11	D
LUXEMBOURG	4	−1	*
MADRID	13	0	D
MARRAKECH	22	8	D
MEXICO	27	9	D
MILAN	8	0	N
MONTRÉAL	−3	−10	*
MOSCOU	−4	−10	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	34	16	D
NEW-YORK	10	1	C
PALMA	16	3	N
PÉKIN	2	−2	C
RIO-DE-JANEIRO	28	23	C
ROME	10	−1	D
SÉVILLE	19	6	D
SINGAPOUR	32	23	C
STOCKHOLM	4	−2	N
SYDNEY	28	20	N
TOKYO	14	7	D
TUNIS	14	6	C
VARSOVIE	0	−3	*
VENISE	7	−2	D
VIENNE	0	−5	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Ralenti

APRÈS les top-modèles, les écologistes avaient débarqué chez Guillaume Durand qui posa enfin à Brice Lalonde, Antoine Waechter et Dominique Voynet la question essentielle : *«Il y a des tas d'articles* (car il s'était documenté avant l'émission) *où on dit qu'entre vous trois, c'est bien, mais c'est pas super bien* (car le média télévision n'interdit nullement les formulations nuancées). *Alors, Antoine Waechter, est-ce que vous aimez Brice Lalonde?»* En d'autres termes : *«Est-ce qu'il y a des Giscard-Chirac chez les Verts?»* Ou encore : *«Vos relations sont-elles modernes ou traditionnelles?»* (Cette dernière question visiblement inspirée par la conviction que des relations modernes entre chefs politiques excluent à l'évidence les rivalités personnelles).

L'écologiste Harlem Désir – qui devrait d'ailleurs songer à faire campagne avec le radical de gauche Bernard Tapie, ne serait-ce que pour la future pièce de musée que constituerait une affiche commune – s'abstint prudemment de livrer son sentiment sur le droit de vote des immigrés auquel ses nouveaux amis sont opposés, mais expliqua en substance qu'il était arrivé là par le fait *«d'une dimension générationnelle, mais il faut le voir de façon globale»*.

Une candidate parisienne assura que *«l'écologie ne s'invente pas; elle se ressent au jour le jour. Dans nos villes, on peut apprendre à vivre ensemble en se souriant et en s'aimant»*. *«J'espère que la naïveté n'est pas un défaut. J'espère avoir une certaine fraîcheur!»*

Un dernier fustigea les ventes d'engins de mort aux émirats et ce fut ce passage-là qui fit dresser l'oreille : engins de mort, mais on avait déjà entendu cela dans une autre vie. Toute une époque revenait en mémoire, une autre époque de cheveux fous et de virginité politique ostentatoire. Voici sans doute pourquoi les écologistes fascinent : il nous semble les saisir comme dans un angoissant ralenti, quelques secondes avant la scène choc de la collision sanglante avec la réalité que nous ont offerte les socialistes dix ans durant. Lalonde, Voynet et les autres ont-ils déjà vu le film? Aperçoivent-ils le poids lourd de reniements, de compromissions, de scandales qui fonce sur eux? Ne distinguent-ils pas sur le bas côté cet amas de chairs et de tôles de R 25 qui fut naguère le cortège scintillant des idéaux socialistes?

On cherche, dans le regard des plus lucides, la lueur d'un doute, d'une terreur de dernière minute. On aurait envie de les avertir, de crier, mais on sait bien qu'on ne peut jamais changer la fin des films.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 17 février

TF 1

NOCTURNE
Demain jeudi 22 heures.
-20 % sur tous les meubles et accessoires de salle de bains.*
SAMARITAINE
*Sauf points rouges.

20.50 **Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Spécial années 80.
22.45 **Magazine : Ex libris.** Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Vents de folie. Invités : Marina Vlady *(le Voyage de Sergueï Ivanovitch)*; Bernard Clavel *(Cargo pour l'enfer)*; Zlatko Dizdarevic *(Journal de guerre)*; Daniel Simon *(Contumax – Le prix de la liberté)*; Michel Jobert *(Ni dieu, ni diable, conversation avec Jean-Louis Remilleux)*; Jean-François Josselin *(Encore un instant)*.
0.00 **Journal et Météo.**
0.05 **Série : Intrigues.**

FRANCE 2

20.50 ▶ **Série : L'Instit.** Les Chiens et les Loups, de François Luciani, avec Gérard Klein, Roger Souza.
22.30 ▶ **Première ligne.** Quand la Terre tremblera, documentaire de Serge Gordey et Stéphane Deligeorges.
23.25 **Journal et Météo.**
23.45 **Court métrage.**
23.55 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 **Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada, en direct. Invité : Valéry Giscard d'Estaing.
22.25 **Journal et Météo.**
23.00 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

20.30 **Le Journal du cinéma.** Spécial Spike Lee.
21.00 **Cinéma : Envoyé spécial.** ■ Film américain de Manny Coto (1990).
22.25 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : La Voix.** ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1991).
0.00 **Cinéma : Trois frères.** ■■■ Film franco-italien de Francesco Rosi (1980) (v.o.).

ARTE

20.40 **Opéra : Les Soldats.** De Bernd Alois Zimmermann, par l'Orchestre national de Stuttgart, dir. : Bernhard Kontarsky; sol. : Mark Munkittrick, Nancy Shade, Milagro Vargas; mise en scène : Harry Kupfer.
22.30 **Documentaire : Cézanne à Tübingen.** Préparation d'une exposition, de Christiane Albus.
23.15 **Magazine : Mégamix** (rediff.).
0.20 **Magazine : Rencontre** (rediff.).

M 6

20.45 **Téléfilm : Meurtre avec mention.** D'Antonia Bird.
22.35 **Téléfilm : Jusqu'à la folie.** D'Anthony Page.
0.15 **Magazine : Vénus.**
0.45 **Six minutes première heure.**
1.00 **Magazine : Nouba.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.**
21.28 **Poésie sur parole.**
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Ecritures. Avec André-Marcel Adamek (la Couleur des abeilles).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Passions instrumentales. 2. Les claviers.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Bertrand Visage (Bambini).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 13 juin 1992 à la Philharmonie de Berlin) : Symphonie nº 7 en ut majeur op. 60, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Mariss Jansons.
22.00 **Concert.** Intérieur-Nuit, de Zanesi; Message, de Kessler; Litanea, de Kupper.
23.09 **Feuilleton : Maldoror.**
23.19 **Ainsi la nuit.** Sonate pour violon et piano en sol mineur, de Debussy; Divertissement pour harpe à la française, de Caplet; Pastorale des cochons roses, de Chabrier; Quintette pour piano et cordes nº 1 en ré mineur op. 89, de Fauré; Divertissement pour quintette à vents et piano op. 6, de Roussel; Histoires naturelles, de Ravel.
0.33 **L'Heure bleue.**

Jeudi 18 février

TF 1

15.20 **Série : *Hawaii, police d'Etat.***
16.05 **Feuilleton : Santa Barbara.**
16.30 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Magazine : Coucou, c'est nous!**
19.50 **Divertissement : *Le Bébête Show.***
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 **Téléfilm : Poulet fermier.** De Philippe Triboit.
22.25 **Magazine : L'Année sexy.** De Claude Maggiori.
23.20 **Série : Mike Hammer.**
0.15 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

15.30 **Tiercé, en direct de Vincennes.**
15.40 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Le caf'conc' au temps de la Belle Epoque.
16.30 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.55 **Feuilleton : Beaumanoir.**
17.20 **Magazine : Giga.**
18.50 **Jeu : Score à battre.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal. Journal des courses et Météo.**
20.50 **Magazine : Envoyé spécial.** De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Au nom du père, de Rachid Arhab et Pascal Stelletta; Les Ecrans du futur, de Liliane Vittori et Philippe Spinau; Les Révoltés de Capo d'Orlando, de Jean-Xavier de Lestrade, Anne Le Nir et Denis Poncet.
22.20 **Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invité : Maxime Le Forestier.
23.45 **Journal et Météo.**
0.00 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.35 **Série : La croisière s'amuse.**
16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.** Invité : Guy Montagné.
17.55 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-19.20 de l'information.** De 19 à 19.10, le journal de la région. A 19.12, François Mitterrand répond en direct aux questions des téléspectateurs.
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Cinéma : La Vouivre.** ■ Film français de Georges Wilson (1988).
22.25 **Journal et Météo.**
22.55 **Téléfilm : La Lumière rouge.** De Rod Holcomb.
0.25 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.00 **Documentaire : Les Serpents passionnément.** De Richard Foster.
15.40 **Magazine : BVP, Baffie vérifie la pub.**
15.50 **Cinéma : Le Souffle du futur.** □ Film britannique de Steven Lisberger (1989).
17.30 **Sport : Tennis.** Résumé de la 4e journée de l'Open féminin.
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Le Ciel de Paris.** ■■■ Film français de Michel Bena (1991).
21.55 **Flash d'informations.**
22.00 **Cinéma : Le Silence des agneaux.** ■■■ Film américain de Jonathan Demme (1991) (v.o.).
23.55 **Cinéma : Junior le terrible.** ■ Film américain de Dennis Dugan (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Téléfilm : Les Sauf-conduits.** De Manon Briand (rediff.).
18.00 **Musique : Montreux Jazz Festival** (rediff.).
18.30 **Cinéma d'animation : L'Ile mystérieuse** (rediff.).
19.00 **Magazine : Rencontre.** Benoîte Groult/Laure Marsac.
19.30 **Portrait : Lindsay Kemp et David Haughton.** Un couple d'amants, de Georg Stephan Troller.
20.00 **Documentaire : Les Métiers du bois.** De Jacqueline Veuve. Les frères Bapst, charretiers.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Soirée thématique : Le retour du sacré.** Soirée proposée par Olivier Germain-Thomas.
20.45 **Documentaire : Où donc est Dieu?** De Patrice Chagnard et Olivier Germain-Thomas.
21.15 **Cinéma : Rencontres avec des hommes remarquables.** □ Film britannique de Peter Brook (1978). Avec Dragan Maksimovic, Terence Stamp, Athol Fugard.
22.55 **Documentaire : Karma Ling.** De Patrice Chagnard.
23.25 **Documentaire : La Forestière.** De Patrice Chagnard.
23.55 **Documentaire : Dis-moi qui tu es.** De Malo Aguettant.
0.15 **Documentaire : Corps et âme.** De Malo Aguettant (35 min).

M 6

14.15 **Magazine : *Destination musique.*** Fan-club : Niagara.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : L'Etalon noir.**
18.00 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
19.50 **Météo des neiges.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Météo 6.**
20.45 **Cinéma : La Grande Java.** □ Film français de Philippe Clair (1970).
22.30 **Téléfilm : La Légende des ténèbres.** De Stuart Gordon.
0.05 **Informations : Six minutes première heure.**
0.15 **Magazine : Fréquenstar.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le Théâtre maghrébin.** 8. Le théâtre beur ou le théâtre dans l'immigration.
21.30 **Profils perdus.** Jean Prouvost. 1. *Paris-Soir* ou la révolution de la presse française.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Passions instrumentales. 3. Instruments à cordes et instruments à vent.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de la salle Olivier Messiaen) : Stances, de Hersant; Concerto pour guitare et orchestre, de Denisov; Symphonie nº 3 en ut majeur op. 43, de Scriabine, par l'Orchestre de la radio-télévision russe, dir. Vladimir Fedosseiev.
23.09 **Feuilleton : Maldoror.**
23.19 **Ainsi la nuit.** Fantaisie de concert sur Carmen, de Sarasate; Nuit d'Espagne, de Massenet; Quatuor à cordes nº 3 en mi bémol majeur, de Arriaga; Danses andalouses pour deux pianos, de Infante; La Oracion del torero op. 34, de Turina; Toreador, de Poulenc.
0.33 **L'Heure bleue.**

Le Monde

L'affaire du sang contaminé

Le Sénat relance la procédure de Haute Cour

La commission spéciale du Sénat chargée d'examiner la mise en accusation de MM. Laurent Fabius, Edmond Hervé et de Mme Georgina Dufoix devant la Haute Cour de justice dans l'affaire du sang contaminé, a adopté, mardi 16 février, une nouvelle proposition de résolution retenant la qualification d'homicide involontaire et de coups et blessures involontaires contre les trois anciens ministres. Tous les membres de la commission ont voté pour, à l'exception des socialistes qui n'ont pas pris part au vote.

Les sénateurs ont lancé la procédure de la Haute Cour et ils entendent bien ne pas la laisser leur échapper. Après la décision de la commission d'instruction qui, dans un arrêt du 5 février, a conclu à la prescription de l'action publique concernant l'incrimination de *« non-assistance à personne à danger »* retenue par les deux assemblées à l'encontre de l'ancien premier ministre, M. Laurent Fabius, et des deux anciens ministres, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé, le dossier avait été transmis par le procureur général au président du Sénat.

Saisie à nouveau, la commission avait trois possibilités : étendre la proposition de résolution votée par le Parlement, relancer l'ensemble du processus en déposant une nouvelle proposition, ou reprendre son texte initial, adopté le 10 décembre et rejeté par l'Assemblée nationale.

C'est cette dernière solution qui a été choisie par les membres de la commission. D'abord parce que, comme le souligne le rapporteur, M. Charles Jolibois (RI), la reprise de la proposition sénatoriale a *« pour mérite de rappeler la ligne suivie par la Haute Assemblée »*. Il ajoute que *« l'arrêt de la commission d'instruction reprend, parfois littéralement, certaines formulations de la proposition de résolution sénatoriale »*. Ensuite, parce que cette procédure permet qu'une *« initiative concrète »* soit prise avant l'ouverture de la session le 2 avril prochain.

M. Fabius en accusation

Mais pour tenir compte des *« événements juridiques et politiques »* intervenus depuis le début de la procédure, la commission a proposé quelques modifications. D'une part, souligne le rapporteur, *« les trois ministres concernés s'étant déclarés solidaires, il paraît dorénavant impossible de dissocier le cas de M. Fabius de celui des deux autres ministres »*. En décembre dernier, M. Jolibois s'était attiré les foudres de certains sénateurs RPR, en refusant de poursuivre M. Fabius au motif que *« le premier ministre ne peut avoir connaissance de la totalité des activités administratives et scientifiques des ministres de son gouvernement » (Le Monde* du 11 décembre 1992).

Le rapporteur précise que ce changement d'attitude ne doit rien à la volonté exprimée par M. Fabius d'être déféré devant la Haute Cour et que cette juridiction ne saurait en rien *« être assimilée à des jurys d'honneur »*. Il constate également que l'examen des pièces du dossier par la commission d'instruction n'a pas conduit les magistrats à *« écarter »* l'un des trois ministres visés.

La deuxième modification apportée par amendement à la proposition sénatoriale porte sur les incriminations. S'ils maintiennent celle d'homicide involontaire, dont ils estiment qu'elle a été jugée fondée par les magistrats eux-mêmes puisque l'arrêt du 5 février précise que *« la mort, toujours actuellement, de transfusés victimes de la contamination du sang par le virus du Sida (...) est un élément constitutif du délit d'homicide involontaire qui se renouvelle à chaque décès »*, et celle de coups et blessures involontaires *« pour permettre aux vivants d'avoir aussi justice »*, les membres de la commission *ad hoc* écartent, en raison de la prescription, celles de non-assistance à personne en danger et de fraude sur les produits, prévue par la loi du 1er août 1905.

La nouvelle proposition de résolution sénatoriale reprend enfin, en l'état, l'énoncé sommaire des faits qui avait suscité l'indignation du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et dont le rapporteur au nom de la commission *ad hoc*, M. Didier Migaud (PS) avait estimé qu'il prenait *« avec la réalité des faits, des libertés inadmissibles »* et qu'il comportait *« des omissions volontaires, ainsi que des accusations graves, ignobles »*.

« Le dossier est prêt et il est net pour le 2 avril » a indiqué M. Jolibois, à l'issue de la réunion de la commission.

P. R. – D.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 25 à 36

Le numéro du « Monde » daté 17 février 1993 a été tiré à 467 098 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : Mystérieux Voltaire

« Auto-ironie piégée, fausse modestie, immédiateté du propos, prestesse du geste : chaque lettre est un plaisir d'instinct » : Philippe Sollers a lu avec enthousiasme le treizième et dernier volume de la *Correspondance* de Voltaire. Michel Braudeau, dans son feuilleton, rend hommage à Stephen Spender, dont l'autobiographie sort en France, et François Bott redit sa passion pour Bussy-Rabutin. Quant à l'essai d'Alain-Gérard Slama sur *« l'ordre moral contemporain »*, il a convaincu Josyane Savigneau.

Comment calculer vos impôts sur les revenus de 1992

Un tableau intégrant les effets de plafonnement du quotient familial pour les contribuables domiciliés en métropole permet un calcul simple de l'impôt.

Selon « le Canard enchaîné »

Le dernier livre de M. Alain Juppé a été affiché gratuitement sur les panneaux Decaux

La Tentation de Venise, dernier livre de M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR et maire adjoint de Paris, a bénéficié d'une campagne d'affichage gratuite sur les supports publicitaires mis en place par la société Jean-Claude Decaux sur l'avenue des Champs-Elysées, selon *le Canard enchaîné* du 17 février. Ce service gratuit reviendrait à une économie de 270 000 francs et correspondrait, toujours selon l'hebdomadaire, à *« un cadeau personnel offert par Jean-Claude Decaux »* à cinq semaines des législatives.

Adjoint du maire de Paris chargé des finances, M. Alain Juppé *« vise tous les contrats signés par la Ville avec la société Decaux »*, a précisé l'hebdomadaire. La promotion du livre publié chez Grasset est assurée par cette maison d'édition, a fait répondre au *Canard* M. Juppé, par la voix de son attachée de presse.

La Ligue arabe presse l'ONU d'agir pour le retour des Palestiniens expulsés

L'OLP et la Ligue arabe ont souhaité, mardi 16 février, que le Conseil de sécurité de l'ONU examine formellement et sans tarder le rapport transmis le 25 janvier par le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, qui demandait que *« toutes les mesures requises »* soient prises pour obtenir le rapatriement des quelque quatre cents Palestiniens expulsés par Israël.

Dans une lettre à M. Boutros-Ghali, l'observateur permanent de la Palestine à l'ONU, M. Nasser Al-Kidwa, note que depuis l'adoption de la résolution 799 le 18 décembre – exigeant le retour *« immédiat »* des bannis, – le Conseil de sécurité ne s'est plus prononcé de façon officielle sur la question. Récemment, le président du Conseil a fait une « déclaration » demandant le retour des expulsés *« le plus vite possible »*, mais elle n'a pas valeur de résolution. – *(AFP.)*

La commercialisation des coquillages de Charente-Maritime à nouveau autorisée

Après douze jours d'interdiction, la commercialisation des coquillages de Charente-Maritime est de nouveau autorisée. La nouvelle a été annoncée mercredi 17 février dans la matinée par les ostréiculteurs après une réunion à la préfecture. Selon les propos de M. Bernard Laugraud, président de la section régionale conchylicole de Marennes-Oléron, *« les analyses régulièrement effectuées par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) permettent à partir du 17 février de garantir la totale salubrité des huîtres »*.

L'interdiction de commercialiser les coquillages de Charente-Maritime a provoqué de graves difficultés financières à nombre d'ostréiculteurs : pour le seul bassin de Marennes-Oléron, on compte 2 300 producteurs (soit quelque 8 000 emplois directs) qui, tous, redoutent une baisse durable de la consommation des huîtres.

□ **CAMBODGE : M. Boutros-Ghali souhaite le renforcement des « bérets bleus » après les élections.** – Le secrétaire général des Nations unies a estimé, dans un rapport transmis, mardi 16 février, au Conseil de sécurité, qu'un renforcement du dispositif de sécurité de l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge) pourrait s'avérer nécessaire après les élections prévues en mai prochain, afin de prévenir une escalade de la violence. M. Boutros-Ghali a par ailleurs regretté la décision du prince Sihanouk de reporter une élection présidentielle qui aurait pu se tenir *« de concert »* avec les législatives. – *(AFP, Reuter.)*

En dépit de la conjoncture morose

Paris accueille une nouvelle société de Bourse

Initiative trop rare pour ne pas être signalée, la place de Paris, malgré une conjoncture boursière morose, va accueillir un nouvel intervenant. MIA (Marché Inter Actions), filiale d'Altus Finance spécialisée dans le courtage des actions, a, en effet, opté pour le statut de société de Bourse en qualité de négociateur pur à compter du mois de mai. Elle sera la première société de Bourse à avoir demandé son agrément en 1993, après les six qui ont obtenu le leur depuis le 1er janvier 1992, date à laquelle est entrée en vigueur la nouvelle segmentation des métiers.

Au mois de septembre 1991, le Conseil des Bourses de valeurs, organisme chargé de la réglementation boursière, avait autorisé les sociétés de Bourse à exercer ou non l'ensemble des métiers de l'intermédiation financière (négociateur pur, négociateur compensateur et négociateur compensateur multiple).

En proposant la segmentation des métiers, les autorités de marché pensaient ainsi offrir un meilleur équilibre aux besoins des opérateurs à la recherche des formules les plus souples et les moins onéreuses d'accès au marché financier.

MIA, depuis sa création au début de 1990, à une période où la conjoncture boursière était des plus défavorables, a toujours été, depuis lors, structurellement bénéficiaire. La nouvelle entité comptera une dizaine de personnes et sera détenue à 95 % par Altus Finance et le solde par le groupe Viel et les cadres dirigeants. Le directoire sera présidé par M. Alain Gaymu et le conseil de surveillance par M. Gilles Delapalme.

F. Bn.

□ **CHINE : libération de deux dissidents.** – Pékin a libéré, mercredi 17 février, les deux dissidents Wang Dan et Guo Haifeng, emprisonnés après les événements de juin 1989 place Tiananmen, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Ils étaient, d'après l'agence, les deux derniers militants étudiants du « printemps de Pékin » encore en détention. – *(Reuter.)*

(Publicité)

LE FRANÇAIS EN RETARD D'UNE... FENÊTRE

Sens du confort et de l'économie, en RFA on change trois fois plus de fenêtres que chez nous. Pourtant, Iso-France-Fenêtres pose en une journée, sans aucune dégradation, une fenêtre en bois, alu ou PVC. Herméticité totale et gain de lumière grâce à leur procédé exclusif. Garantie décennale. Egalement portes blindées. Agent Vélux, 111, rue La Fayette (10e). M^o Gare-du-Nord et 26, av. Quihou, à St-Mandé. M^o St-Mandé-Tourelle. 48.97.18.18. Grenoble, 76.41.17.47. Lyon, 05.05.16.15. Rouen, 05.04.18.18.

Le retrait de M. Bernard Tapie des affaires

Le gouvernement se défend de toute intervention dans la vente d'Adidas

« Choquante », pour le président du groupe RPR au Sénat, M. Charles Pasqua. *« Indigne »*, pour le porte-parole du Parti républicain, M. Ladislas Poniatowski... Les accusations de l'opposition contre la vente d'Adidas – cédé par le ministre de la ville, M. Bernard Tapie, à un pool d'actionnaires où les groupes nationalisés représentent 42 % du capital – ont repris de plus belle, au lendemain de l'annonce officielle, lundi 15 février, des conditions de la cession.

Comme M. Poniatowski, M. Bernard Pons a sommé le gouvernement de s'expliquer. Dans une lettre au premier ministre, le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale a notamment demandé s'il est *« sain qu'une personnalité gouvernementale soit directement et personnellement impliquée dans une transaction d'une telle importance, réalisée avec la participation déterminante d'entreprises publiques »*. Mais c'est M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, qui s'est montré le plus dur, stigmatisant *« la pourriture, le pourrissement, le cancer, la gangrène »* régnant en France. M. Bayrou s'en est pris directement à la personnalité du ministre de la ville en rappelant l'« affaire Toshiba », qui a opposé M. Tapie au député RPR Georges Tranchant : *« Le juge explique que [M. Tapie] est coupable de long en large. (...) Eh bien, ce Tapie, convaincu d'escroquerie, est repris au gouvernement. »*

La violence de la polémique a contraint le pouvoir à répliquer. Le ministre de la ville, d'abord, qui s'est dit prêt à porter plainte *« contre tous ceux qui ont tenté de faire croire que les institutions nationalisées habituellement partenaires de Bernard Tapie Finances avaient majoritairement acquis des actions d'Adidas »*. Le ministère de l'économie et des finances, ensuite, qui a affirmé, dans un communiqué, que l'Etat n'avait pas été informé au préalable des modalités de la vente d'Adidas et que le Crédit lyonnais, les AGF et l'UAP avaient agi *« dans le cadre d'une totale autonomie de gestion »*. Une affirmation relayée par le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, qui a déclaré, mardi 16 février sur France 3, que cette cession s'était faite *« sans aucune pression du gouvernement »*. Enfin, Mme Elisabeth Guigou, ministre des affaires européennes, a dénoncé sur RTL *« l'exploitation politique »* et a affirmé qu'à cinq semaines des législatives, *« on assistait à une course malsaine au scandale »*.

Contre la restructuration de la distribution du courrier

La grève des postiers s'étend à Paris

Prévue à partir de 10 heures, mercredi 17 février, une manifestation devait amener les postiers en grève du siège de la direction de la Poste de Paris, boulevard du Montparnasse, jusqu'au ministère des P et T, avenue de Ségur. Les négociations n'ayant rien donné, la CGT signale que le conflit risque de s'étendre en Ile-de-France et en province. Dans les Hauts-de-Seine, un préavis a été déposé pour le 19 février.

La distribution du courrier devait être perturbée mercredi 17 février à Paris dans l'ensemble des bureaux de poste, en raison de l'appel à la *« grève illimitée »* lancé par cinq sections syndicales (CFTC, CGT, FO, CFDT et SUD) (*le Monde* du 17 février). En fin de matinée, la grève était suivie à 55 % dans la distribution (de 8 à 95 % selon les arrondissements).

Les grévistes réclament le gel du plan de restructuration de la distribution du courrier, engagé en 1992 par la direction de la Poste de Paris, et qui doit, cette année, entrer en vigueur dans six nouveaux arrondissements (1). Cette réforme, dont la mise en œuvre devrait se poursuivre jusqu'en 1994, se justifie par l'évolution démographique de certains arrondissements – le 9e a ainsi perdu 20 % de sa population en vingt ans – ainsi que par la mise en service d'équipements de tri à lecture optique.

Dans le 9e arrondissement, où des débrayages perturbent la distribution depuis le 8 février, 38 des 400 emplois de préposés seraient supprimés. *« Ces départs s'effectueront par le biais des départs naturels ou volontaires non remplacés »*, précise M. Christian Merlin, directeur adjoint de la Poste de Paris. Mais la nouvelle organisation du travail, qui doit entrer en vigueur début mai, va surtout obliger les préposés à travailler sur une base hebdomadaire maximale effective de trente-sept heures, contre trente et une aujourd'hui.

« Cette diminution du temps de travail avait été acquise pour tenir compte de la féminisation du métier de facteur », précise M. Jean-Paul Wagner, de la Fédération FO des PTT. Le poids des sacoches des préposées n'ayant pas été revu à la baisse, celles-ci mettent en effet plus de temps que leurs collègues masculins à faire leurs tournées, ne serait-ce que parce qu'elles sont obligées de multiplier les dépôts relais.

Les très nombreux préposés originaires de province s'accommodaient très bien de ce temps de travail réduit qui leur permettait de rentrer plus souvent chez eux. Autant de facilités aujourd'hui remises en cause par cette nouvelle organisation du travail.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Cette nouvelle organisation du travail, qui a été inaugurée en 1992 dans le 11e arrondissement, devrait, en 1993, être étendue aux 9e, 7e, 12e, 14e, 17e et 18e arrondissements.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
Février 1993
deux dossiers

TEMPÊTES MONÉTAIRES

Depuis l'été, le marché européen a connu une série de week-ends meurtriers. Cette brutale remise en ordre était prévisible : le mark devenait trop fort face à des monnaies minées par la stagnation économique et l'inflation, et même face au franc. L'utilisation des taux d'intérêt par les banques centrales et les gouvernements aboutit à des incohérences, les spéculateurs font le reste.

LES INSTITUTIONS DE LA Ve RÉPUBLIQUE EN QUESTION

Le débat constitutionnel rouvert : la deuxième cohabitation annoncée va à nouveau souligner les ambiguïtés de notre Constitution et, surtout, le président de la République a décidé de mettre en chantier une nouvelle réforme.

Au sommaire des clés de l'info : les secteurs industriels protégés, touchés, coulés. Les hommes du président Clinton. La guerre dans l'ex-Yougoslavie. L'élection présidentielle au Sénégal. Qui était Malcolm X. Le financement des campagnes électorales. Le bicentenaire de la mort de Goldoni. Qui exerce l'autorité parentale ?...

En vente chez votre marchand de journaux - 10 F

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



NORMAN LOMAX

Il y a seize ans, un jeune Anglais très en colère surgissait sur la scène du rock : Elvis Costello (au centre sur *notre* photo). Depuis, il s'est souvent métamorphosé à mesure que paraissaient l'un ou l'autre de ses dix-sept albums. Mais aujourd'hui, en compagnie du Brodsky Quartet, comme hier, il est l'une des figures les plus passionnantes de la musique.

ELVIS COSTELLO LA MUSIQUE NEUVE

Le 1er mars, Elvis Costello se produira aux Folies-Bergère accompagné par le Brodsky Quartet. Cette rencontre entre une des figures majeures du rock et une formation classique est l'occasion de faire le point sur une carrière exceptionnelle par l'abondance de sa production (deux cent quatre-vingt-dix chansons écrites à ce jour) et la constance de sa qualité.

LONDRES

de notre envoyé spécial

ELVIS COSTELLO reçoit dans un charmant petit hôtel de Holland Park; du bon côté de l'artère qui sépare le Londres chic de la plèbe de Notting Hill. Ponctuel, affable, il accueille ses visiteurs qui viennent s'enquérir de sa nouvelle et superbe lubie : *The Juliet Letters*, un album enregistré avec le Brodsky Quartet, un quatuor à cordes jusqu'ici réputé pour ses interprétations de Chostakovitch (*le Monde* du 21 janvier). *The Juliet Letters* est le dix-huitième album d'Elvis Costello, à ranger aux côtés de ses excursions en dehors des frontières du rock, qu'elles aient occupé tout un disque – *Almost Blue*, son album de reprises country ; la musique qu'il avait composée pour *GBH*, un téléfilm anglais – ou qu'elles aient duré le temps de quelques chansons, comme sa collaboration avec la fanfare de La Nouvelle-Orléans, The Dirty Dozen Brass Band.

En février 1993, Elvis Costello ressemble au père du jeune homme très en colère qui surgit il y a seize ans. Même chevelure noire courte coiffée en arrière, même sourire sardonique, même énergie, quelques kilos, un peu de recul en plus. Il a laissé de côté ses incarnations intermédiaires, le roi déchu de *King of America*, le clown de *Spike*, le clochard dostoïevskien de *Mighty Like A Rose*. Non seulement il parle très vite, mais il dit énormément de choses.

«Ce disque est né de la rencontre avec le quatuor. Nous nous sommes aperçus que nous nous rendions aux concerts des uns et des autres, que nous connaissions nos travaux. Je ne me suis pas assis en me disant : «Il faut que je fasse un disque avec un quatuor à cordes.» Comme vous le voyez, ce n'est pas complètement mon disque, c'est une collaboration.»

The Juliet Letters va à l'encontre des idées reçues, des expériences passées de rapprochement entre musique populaire et musique classique. Au lieu de puiser dans les formes du premier siècle de la littérature pour quatuor, les cinq musiciens ont cherché plus près d'eux. Ils se sont rencontrés pour la première fois à la fin d'un concert Chostakovitch donné par le Brodsky. La collaboration a commencé sans idée préalable du produit fini. *«Le premier objectif était de donner un concert, prévu pour le 1er juillet. Nous avons annoncé ce concert sans titre d'œuvre, avec la mention «en travaux». Et la première fois que les gens ont entendu parler des* Juliet Letters, *c'est au moment où nous sommes montés sur scène et que nous avons joué la suite, tout à fait neuve, pour la première fois, sans aucune idée préconçue. C'était très enthousiasmant, car on en a rarement l'occasion, aujourd'hui. Avec l'omniprésence des médias, tout le monde a déjà vu votre vidéo ou acheté votre disque, c'est très rare d'aller entendre toute une soirée de musique neuve, en tout cas pour les gens du monde de la pop ou du rock. Enfin, ce concert était notre objectif, et quand nous avons réalisé que nous disposions de quelque chose qui valait la peine d'être enregistré, nous sommes allés voir la maison de disques qui a dit oui.»*

Cet appétit de situations nouvelles a toujours propulsé Elvis Costello dans des directions imprévues. A ses débuts, après avoir hanté les pubs anglais en jouant du country ou du folk, sous son nom de baptême, Declan Mac Manus, il s'est attaqué au rock avec la ferveur d'un Savonarole, sous le pseudonyme provocateur d'Elvis Costello : *«J'ai recensé tous les composants du rock'n'roll et j'ai dit : «J'ai besoin de ces trois-là, et pas des vingt-sept autres.»* D'où la minceur athlétique de ses deux premiers albums. Mais, ensuite, la dialectique progrès-séduction a repris ses droits : *«Ce minimalisme peut devenir un piège autant que d'utiliser les trente composants. Et on se met à se dire, ce piano, cet orgue Hammond, dont nous n'aurions pas voulu entendre parler un an plus tôt, ce n'est pas mal. Et je me suis mis à chanter dans un registre plus grave. Je chantais comme ça* [il imite un animal dans une situation très inconfortable], *et je ne veux pas dire que je n'aimais pas ça. Simplement, je n'aurais pas pu chanter* Shot With His Own Gun *avec une voix comme ça.»*

A cette époque, Elvis Costello jouait avec les Attractions : *«Nous étions meilleurs que les groupes qui ont commencé en même temps que nous. La rythmique avait joué dans beaucoup d'autres groupes, Steve Nieve* [claviers] *avait une formation classique, même s'il savait très bien jouer avec ses coudes. Quant à moi, je n'ai jamais prétendu être un grand technicien de la guitare, mais j'ai une attitude qui semble fonctionner dans le contexte d'un quartet. C'était une autre sorte de quartet, comme le MJQ.»*

Elvis Costello and The Attractions sillonnèrent le monde et les Etats-Unis où ils faillirent devenir des stars, mais préférèrent l'aventure. Bruce Thomas, le bassiste, a rassemblé ses souvenirs de l'époque dans un roman intitulé *The Big Wheel*, récit sardonique de ces longues croisières en bus, noyées dans une brume d'alcool que traversent les chocs entre egos. Le rock savait encore surprendre : *«En fait, le rock est une musique conservatrice,* corrige Costello. *C'est le côté social du rock'n'roll qui crée l'excitation, ce n'est pas la musique. La musique n'est qu'une partie, le reste c'est l'image et la menace. Et la musique n'est pas toujours à la hauteur de la menace. Certains disques, dont Bruce Thomas disait qu'ils étaient extrêmement puissants à leur sortie, ne l'étaient pas tant que ça. Je crois que c'est vrai de mes disques.»*

THOMAS SOTINEL

Lire la suite page 26

IMAGINA

L'image de synthèse progresse et le Salon Imagina, qui a lieu du 17 au 19 février à Monte-Carlo, est le témoin de cette progression. Clou de l'édition 93, la visite de l'Abbaye de Cluny... reconstituée par ordinateur. Le plus grand édifice roman de la chrétienté avait été vendu pierre par pierre dès la Révolution et jusqu'à la Restauration. Le voici à nouveau debout ! Sa conservatrice et le père Di Falco y promèneront dans quelques jours leurs «images symboliques», côte à côte – alors qu'ils seront séparés par 1 000 kilomètres, elle à Paris et lui à Monaco, – tous deux munis d'un casque révolutionnaire et installés devant un écran vidéo. On commence de s'interroger très sérieusement sur les conséquences éthiques de telles manipulations de la réalité et des individus. Simulation, interactivité, temps réel, les maîtres mots de la virtualité n'en finissent pas de susciter enthousiasmes pour les univers qu'ils inventent et inquiétudes pour les usages qu'on pourrait en faire. *(Lire pages 28 et 29 les articles de Jean-Michel Frodon, Michel Colonna d'Istria et Jean-Paul Dufour).*

1893

Le Musée d'Orsay à Paris a voulu marquer la naissance de l'Europe sans frontières de 1993 par un ensemble de manifestations sur celle de... 1893. Parce qu'il y a cent ans déjà hommes et artistes se déplaçaient librement sur un continent que la glaciation stalinienne n'avait pas encore gelé. Les arts plastiques sont bien sûr à l'honneur avec l'ouverture, le 24 février, de l'exposition «1893 : l'Europe des peintres», tandis que continuent «Le concert des nations», ensemble de spectacles musicaux, et l'exposition «Wagner et la France». Les rédacteurs du «Monde Arts et spectacles» ont fouillé dans les archives pour retrouver les faits marquants de l'actualité culturelle de cette année-là dont ils rendent compte dans le style de la presse de l'époque. *(Lire page 36 dans «La Gazette de 1893» les articles de Colette Godard, Dominique Frétard, Philippe Dagen, Gérard Condé et Olivier Schmitt).*

CANADA

Le Vieux Continent et les Etats-Unis ont succombé depuis une décennie à la fièvre des musées. Pas une ville sans quelque prétention qui n'ait construit son toit pour ses propres collections. Il est normal que nos cousins canadiens soient saisis à leur tour par la «muséomania». Les deux grandes rivales, Toronto l'anglophone et Montréal la francophone, ont chacune doublé les surfaces de leur musée des beaux-arts. La capitale du Québec vient d'inaugurer un Musée d'art contemporain dont les responsables souhaitent qu'il devienne «un lieu de savoir et de recherche». *(Lire page 27 le reportage d'Emmanuel de Roux).*

MUSIQUE

D I S C O G R A P H I E

LES MASQUES QUI RÉVÈLENT

En seize ans et dix-huit disques, Elvis Costello n'a cessé de changer de nom, de son, sans jamais arriver à se transformer. Au contraire de Bowie ou Lou Reed, on le retrouve entier et pourtant différent dans chacun de ses avatars musicaux, dont voici l'énumération.

MY AIM IS TRUE : Elvis Costello. Sur la pochette, un petit jeune homme à la mise étriquée arbore des lunettes à grosse monture noire qui font encore aujourd'hui écrire « Buddy Holly » à tous les critiques. Sur le disque, une voix étranglée, haut perchée, distille une colère blanche, une version raffinée de la rage punk qui prévaut alors. Quelques chansons marquantes : le tout à fait inexact *I'm not Angry*, le déchirant *Alison* (qui sera très vite repris, à contresens, par Linda Ronstadt), le mystérieux *Angels Wanna Wear my Red Shoes*. Mais Elvis est accompagné par un groupe de pub rock, Clover, composé d'Américains, dont certains finiront par accompagner Huey Lewis, un accompagnement musical compétent, mais pas idéal. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter le très paranoïaque *Watching the Detectives*, présent sur certains pressages de *My Aim Is True*. C'est le premier titre enregistré avec les Attractions.

★ Produit par Nick Lowe. 1977. Demon, Import Media 7.

THIS YEAR'S MODEL : Elvis Costello. Un son est né. Steve Naive (plus tard Nieve, quelquefois Hart) aux claviers, Pete Thomas à la batterie et Bruce Thomas à la basse, les Attractions, qui n'ont pas encore droit à leur nom sur la pochette. Une science sans commune mesure avec les capacités techniques des punks. Une fureur qui va bien au-delà des cousins issus du pub rock (Nick Lowe, Dave Edmunds, The Rumour). Sur ce disque, Naive fuit le piano et l'orgue, déchire l'espace à grands couinement, de synthétiseurs bon marché. Les deux Thomas quadrillent l'espace avec une brutalité si renversante que l'on oublie de remarquer leur souplesse. Et Elvis avance à pas de géant : chronique la montée de l'extrême droite *(Night Rally)*, la fin du punk *(I Don't Want to Go to Chelsea)* et raffine encore son discours du désamour *(You Belong to Me, This Year's Girl)*.

★ Produit par Nick Lowe. 1978. Demon, Import Media 7.

ARMED FORCES : Elvis Costello and the Attractions. A ce jour, le sommet commercial de la carrière de Costello. L'album monte très haut dans les hit parades anglais et américains. *Oliver's Army*, le 45 tours (nous sommes encore à l'époque du vinyl) extrait d'*Armed Forces*, est une merveille de perversité, une chronique du retour à la société militaire (quatre ans avant la guerre des Falklands), mise en musique à la mode d'Abba, cascade de piano suave et rythmique étourdissante. La voix d'Elvis sait maintenant se détendre par instants, mais c'est pour mieux vous piéger. Aujourd'hui, le disque se termine de manière assez trompeuse par le très optimiste *What's so Funny about Peace Love and Understanding*, écrit par Nick Lowe, qui reste un des morceaux favoris de Costello sur scène. A sa sortie, *Armed Forces* se concluait par *Two Little Hitlers*, évocation du titre originel de l'album, *Emotional Fascism*.

★ Produit par Nick Lowe. 1978. Demon, Import Media 7.

GET HAPPY : Elvis Costello and the Attractions. Pour Columbia, qui distribuait les disques de Costello aux Etats-Unis, ce disque monumental (vingt chansons, à une époque où le CD n'avait pas banalisé ces proportions) marque la fin des illusions. Le public ne se retrouve pas dans cette débauche de mélodies, dans cette accumulation de jeux de mots, de mots qui se jouent de l'entendement, dans ces références subtiles aux héros du rhythm' n' blues. C'est pourtant, comme d'autres grands albums d'exil momentané (*Exile on Main Street*, l'album blanc), une source inépuisable de musique, emporté, comme ses prédécesseurs, dans un tourbillon maniaco-dépressif d'origine essentiellement chimique.

★ Enregistré en Hollande, produit par Nick Lowe. 1980. Demon Import Media 7.

TAKING LIBERTIES : Elvis Costello. Assiette anglaise composée des restes de ces quatre premières années de carrière. On y entend Elvis interpréter lui-même le magnifique *Girls Talk*, écrit pour Dave Edmunds, chanter Cole Porter *(My Funny Valentine)* et se transformer en chanteur de country *(Stranger in the House)*. Accumulation de prémonitions autant que collection de souvenirs. Cette compilation est la version américaine de *10 Bloody Maries and 10 How Do You Do*.

★ Produit, selon les titres, par Elvis Costello et/ou Nick Lowe. 1980. Demon, Import Media 7.

ALMOST BLUE : Elvis Costello and the Attractions. Elvis et son groupe s'offrent un séjour à Nashville, où ils enregistrent une douzaine de classiques country avec un producteur local. La pochette arbore un avertissement en forme d'autocollant : *« Cet album contient de la musique country et est susceptible de produire des réaction radicales chez les gens étroits d'esprit. »* Ce qui ne manque pas de se produire, côté rock et côté country. Le disque est imparfait, biaisé, mais connaît quelques beaux moments de surchauffe émotionnelle.

★ Produit par Billy Sherrill, 1981. Demon, Import Media 7.

TRUST : Le retour à la séduction. Harmonies suaves, mélodies délicates *(Shot with his own Gun*, pour piano et voix), rock carré, facile à comprendre, à condition de ne pas commencer à mettre en rapport les textes et les références, à ne pas se lancer dans le labyrinthe de miroirs qui sert de méthode d'écriture à Elvis Costello.

★ Produit par Nick Lowe. 1981.

IMPERIAL BEDROOM : Elvis Costello and the Attractions. Le *Sergeant Pepper's* d'Elvis. Un disque d'une immense sophistication, qui ne cache plus ses attirances cosmopolites pour le jazz *(Almost Blue*, la chanson), pour les arrangements de cordes sophistiqués *(The Town Cryer)* et le cabaret *(You Little Fool)*. Les textes ne brûlent plus, ils irritent avec esprit, il taquinent avec cruauté. Le disque, dont tout le monde se plaît à saluer l'ambition satisfaite, est un échec.

★ Coproduit par Costello et Geoff Emerick. 1982. Demon, Import Media 7.

PUNCH THE CLOCK : Elvis Costello and the Attractions. Les Attractions côtoient une section de cuivres (the TKO Horns), Caron Wheeler, qui chantera plus tard avec Soul II Soul, est aux chœurs. C'est l'album le plus soul d'Elvis Costello depuis *Get Happy*. On y trouve l'un de ses rares succès de hit-parade *(Everyday I Write the Book)*, une série de chansons légères considérablement lestées par *Shipbuilding*, complainte antimilitariste qui glace le sang, créée quelques mois plus tôt par Robert Wyatt et qui, cette fois, est accompagnée par Chet Baker à la trompette.

★ Produit par Clive Langer et Alan Winstanley. 1983. Demon, Import Media 7.

GOODBYE CRUEL WORLD : Elvis Costello and the Attractions. Le seul album à peu près renié par Costello. La méthode Attractions a fait son temps, et l'impression de procédé arriverait presque à faire oublier l'excellence de certains titres *(The Comedians*, plus tard repris par Roy Orbison, *The Deportees Club)*. Un maillon faible qui mérite à ce titre une tendresse particulière.

★ Produit par Clive Langer et Alan Winstanley. 1984. Demon, Import Media 7.

KING OF AMERICA : The Costello Show. L'éclatement de l'identité Costello. Elvis met les Attractions en congé et part pour les Etats-Unis, où il travaille avec certains des musiciens d'Elvis P. (James Burton à la guitare, Jerry Scheff à la basse), trouve un son nouveau à base d'instruments acoustiques (guitare, contrebasse, mandoline) et compose une série de chansons impitoyables, où son horreur pour l'Angleterre thatchérienne *(Little Palaces, Suit of Lights)* s'exprime avec une éloquence qui ne fait que croître. Ce Costello Show permet de faire connaissance avec Declan Patrick Aloysius MacManus (producteur), Little Hands of Concrete (« les petites mains de ciment », guitariste) et MacManus (compositeur). En tout, quatre identités différentes pour Costello, sans qu'il réussisse à se dissimuler vraiment.

★ Produit par T-Bone Burnett et Declan Patrick Aloysius MacManus. 1986. Demon, Import Media 7.

BLOOD AND CHOCOLATE : Elvis Costello and the Attractions. Le chant du cygne des Attractions, ou leur hurlement d'agonie. Une atmosphère de souffrance et de claustrophobie qui prévenait d'avance toute idée de succès commercial. Bien sûr, cette noirceur cachait des merveilles, dont la plus notable était le *I Want You* d'Elvis qui prenait avantageusement place aux côtés de ceux de John Lennon et Bob Dylan. Les notes de pochette étaient en espéranto, et ces chansons furent jouées lors de la célèbre tournée durant laquelle le programme de la soirée était déterminé par une roue de loterie.

★ Produit par Nick Lowe. 1986. Demon, import Media 7.

OUT OF IDIOT : *Various artists*. C'est-à-dire Elvis Costello and the Attractions, The Coward Brothers (Elvis and T-Bone Burnett), The Imposter, Elvis Costello and the Confederates (James Burton, Jerry Scheff et le batteur Ron Tutt), The Mac Manus Gang (Elvis et son père, trompettiste professionnel), Napoleon Dynamite and the Royal Guard, The Emotional Toothpaste. Ce n'est plus de la schizophrénie, c'est de la collectionnite. En tout, vingt et une chansons enregistrées sous différents pseudonymes, le témoignage d'un tourment certain, d'une facilité déconcertante. Il est toutefois déconseillé de commencer sa collection par cette compilation, sous peine de crise de nerfs.

★ Divers producteurs. 1987. Demon Import Media 7

GIRLS, GIRLS, GIRLS : Elvis Costello. Deux CD, quarante-deux chansons, l'histoire du phénomène par le phénomène, de *My Aim Is True* à *Blood and Chocolate*. On y trouve l'essentiel et le reste, une compilation tout à fait remarquable.

★ Divers producteurs. 1988. Demon Import Media 7.

SPIKE (THE BELOVED ENTERTAINER) : Elvis Costello. Après diverses mésaventures discographiques, notre héros rejoint le trust Warner et s'offre une distribution de rêve : Paul McCartney (avec qui il cosigne deux titres), le Byrd Roger McGuinn, le guitariste new-yorkais d'avant-garde Marc Ribot, le Heartbreaker Benmont Tench, les cuivres du Dirty Dozen Brass Band. Du jazz au folk irlandais, Elvis Costello décline pour mieux surgir. Mais la masse même du disque cache certaines de ses richesses.

★ Produit par Elvis Costello, Kevin Killen et T. Bone Burnett. 1989. WEA.

MIGHTY LIKE A ROSE : Elvis Costello. Sur la pochette, Elvis Costello s'est fait une tête de clochard ou de nihiliste russe. La musique est sournoisement agressive, angoissée mais raffinée. Marc Ribot et sa guitare maudite ne sont pas étrangers à l'ambiance de pollution, de quasi-désespoir.

★ Produit par Mitchell Froom, Kevin Killen et D. P. A. Mac Manus. 1991. WEA.

GBH, ORIGINAL SOUNDTRACK : Elvis Costello and Alan Harvey. La musique d'une série télévisée britannique qui chroniquait la dégénérescence d'une municipalité tenue par la gauche travailliste. Grand, arrangements de cordes autour de thèmes qui rappellent parfois les chansons d'Elvis Costello. Ce disque, plutôt anecdotique, a forcé le chanteur à assimiler les règles élémentaires de la composition, ce qui ne tardera pas à lui servir.

★ 1991, Demon Import Media 7.

THE JULIET LETTERS : Elvis Costello and the Brodsky Quartet. Vingt chansons nourries de la culture de quatre musiciens classiques, passées au filtre de la vision d'un auteur qui franchira bientôt le cap des trois cents compositions. Une pause, un tremplin.

★ Produit par Kevin Killen, Elvis Costello et le Brodsky Quartet. 1993. WEA.

T. S.

COSTELLO LA MUSIQUE N E U V E

Suite de la page 25

« Quand j'écoute ces disques aujourd'hui, poursuit Elvis Costello, *j'ai beaucoup de mal à m'imaginer qu'on ait pu nous jeter des objets à la figure quand nous avons joué pour la première fois en Amérique, devant des fans de Journey ou de quelque grand groupe de rock pompier. Ironiquement, il faut bien avouer que les gens les plus conservateurs que j'aie trouvés étaient à Seattle, qui est censé être l'endroit le plus branché de la planète. Nous avons quitté la scène au bout de vingt minutes après avoir poussé les amplificateurs à fond en laissant du bruit blanc, parce que nous n'arrivions à rien avec le public, ils restaient assis dans une hébétude sans doute due au Mogadon. Je n'arrivais pas à y croire, il me semblait jouer une musique cohérente, je n'y voyais rien de choquant. »*

Elvis Costello connaît depuis longtemps les limites et les forces du rock'n'roll : *« L'arrangement, ou plutôt le manque d'arrangement du son, la manière dont les instruments entrent en collision les uns les autres, les fréquences sont en compétition, la basse joue la même chose ou presque que la main gauche du piano, les cymbales et les guitares acoustiques font le même bruit, c'est un chaos et c'est très excitant. Au lieu de résoudre tous ces problèmes de collision, de sons qui se recouvrent, nous en faisons des qualités. Le son claustrophobe qui se concentre dans les fréquences moyennes, c'est la grande force du rock anglais. Tous les albums des Rolling Stones sont en plein dans les fréquences moyennes. Et c'est ce qui les rend si brutaux et si excitants. »*

En 1980, le chanteur enregistrait *My Funny Valentine*, de Cole Porter, un auteur auquel on l'a souvent comparé. Elvis Costello a toujours été généreux. Il vient d'écrire une douzaine de chansons pour la chanteuse Wendy James, qui a quitté le groupe Transvision Vamp, spécialisé dans une variante bon marché et aguicheuse du rock'n'roll : *« Le travail sur* The Juliet Letters *n'a pas changé ma manière d'écrire des chansons pop. J'en ai écrit dix en un week-end pour Wendy James. Ce sont des chansons pop fragiles, enfin ce n'est pas tout à fait le bon mot. Des chansons pop simples, dont la musique n'est pas particulièrement complexe, simplement immédiate. Eh bien, ce genre de chansons ne sont jamais meilleures que lorsqu'elles sont écrites facilement et rapidement, sans le genre de complications qu'introduirait la notation quand on se met à penser que, « oh ! peut-être, on pourrait écrire une harmonie plus intéressante. »*

Mais Elvis reconnaît que, *« sans aucun doute, plusieurs chansons des Juliet Letters évoquent des choses qu'on ne voudrait pas décrire dans des chansons pop. Il y a des choses sur ce disque que je n'imagine pas accompagnées du bruit des guitares électriques.* The Birds Will Still Keep Singing, *qui fait parler quelqu'un qui est mort, avait besoin d'un son ouvert, beau. Des guitares électriques en auraient fait quelque chose de plus sarcastique, ou effrayant, alors qu'ici la chanson est plutôt pleine d'espoir. »*

A ce moment de la conversation arrivent Jacqueline Thomas et Paul Cassidy, respectivement violoncelliste et altiste du Brodsky Quartet, ainsi nommé en hommage au violoniste russe qui créa le concerto de Tchaïkovski. Le quatuor s'est toujours distingué par des mœurs légères pour le monde de la musique classique : ses membres sont habillés par Issey Miyaké, ont joué en première partie des Pet Shop Boys et posé pour des publicités vantant les mérites d'une marque de sherry. Paul Cassidy donne la version Brodsky de la rencontre avec Costello : *« Jacqueline et moi étions allés plusieurs fois à ses concerts. Nous aimons étendre notre registre, d'où les publicités et cette sorte de choses. Dès que l'on nous fait des propositions légèrement différentes, vous savez comme le monde classique peut être conformiste, nous acceptons. Nous avons réfléchi très longtemps avant de contacter Elvis. La possibilité était là, puisque nous enregistrons pour Teldec qui est également un label Warner, mais nous avons laissé passer de nombreuses occasions. »*

« Oui, intervient Elvis, *et Ian* [le second violon] *a dit qu'il était convaincu que les gens du monde rock étaient tous plus ou moins fous. Sans doute parce que c'est l'impression que nous donnons, parfois tout à fait sciemment, pour éloigner les gens. Les gens parlent souvent de moi en termes de folie. Je ne crois pas être fou, mais ça fait dix ou douze ans qu'on me traite de fou ; enfin, depuis que je joue. J'étais fou quand j'avais des grosses lunettes, que je hurlais et que je tapais sur les gens* [allusion à un incident célèbre qui opposa Costello au rocker américain Stephen Stills, au début des années 80], *et j'étais fou quand j'avais les cheveux longs et une barbe* [au moment de la sortie de *Mighty Like A Rose*]. *Il y a quelque chose en moi qui fait dire aux gens que je suis fou. Eh bien, je ne le suis pas. »*

Paul Cassidy, absolument pas impressionné par ce bulletin de santé intellectuelle, reprend : *« Bien sûr nous pensions qu'il était fantastique, nous aimions sa musique... »* Jacqueline Thomas prend le relais : *« Mais nous ne nous sommes jamais dit : « Et si nous essayions un autre monde musical, sans autre idée de départ. »* Elvis Costello avait appris les bases de la notation en composant la musique de *GBH*. Les musiciens du Brodsky, invités à apporter leurs propres textes, les ont soumis à l'autorité d'Elvis Costello qui fit office d'éditeur. Dans cette collaboration croisée, les apports respectifs sont difficiles à dégager. La chanson la plus évidemment pop, *Jackson Monk And Rowe* a été écrite par Michael Thomas, le premier violon, et *This Offer Is Unrepeatable*, qui ne cache pas sa dette envers Leonard Bernstein, est né sous la plume de Costello.

Le concert du 1er juillet 1992, évoqué plus haut, a été donné à l'Amadeus Center de Londres. Il a été suivi d'une autre représentation à Dartington, un centre culturel du Devon. *« La première différence, pour moi*, explique Costello, *c'est de ne plus avoir d'amplification. Je suis sur scène avec les quatre autres sans amplification – nous en utiliserons un peu quand nous jouerons dans de plus grands endroits – et sans lumières. Et ça entraîne deux effets. Le premier est une intimité incroyable. Le second est de flanquer une trouille incroyable au public. Parce que, lorsque je chante fort, ils réalisent que ce n'est pas un truc, et ils se rendent compte de la réalité physique de l'acte de jouer. Le public rock arrive en s'imaginant qu'un quatuor à cordes est très tranquille alors qu'il peut faire énormément de bruit. »*

Les vingt morceaux des *Juliet Letters* seront donc joués dans le même ordre que sur disque. Reste le problème des rappels. Un fin sourire flotte sur le visage de Costello : *« Bonne question. Nous avons envisagé plein de possiblités. De commencer le concert par un quatuor de Chostakovitch, mais beaucoup de gens auraient trouvé ça un peu insultant, qu'on leur balance un moment éducatif. Nous allons répéter quelques-unes de mes chansons, et ce sera une surprise. Le traitement de ces chansons pourrait déboucher sur quelque chose de neuf, de beau. »*

L'intermède Brodsky pourrait durer un peu plus longtemps que prévu, les représentations se multiplier. Mais Elvis Costello a déjà écrit les chansons de son prochain album de rock qui pourrait sortir avant la fin de l'année.

THOMAS SOTINEL

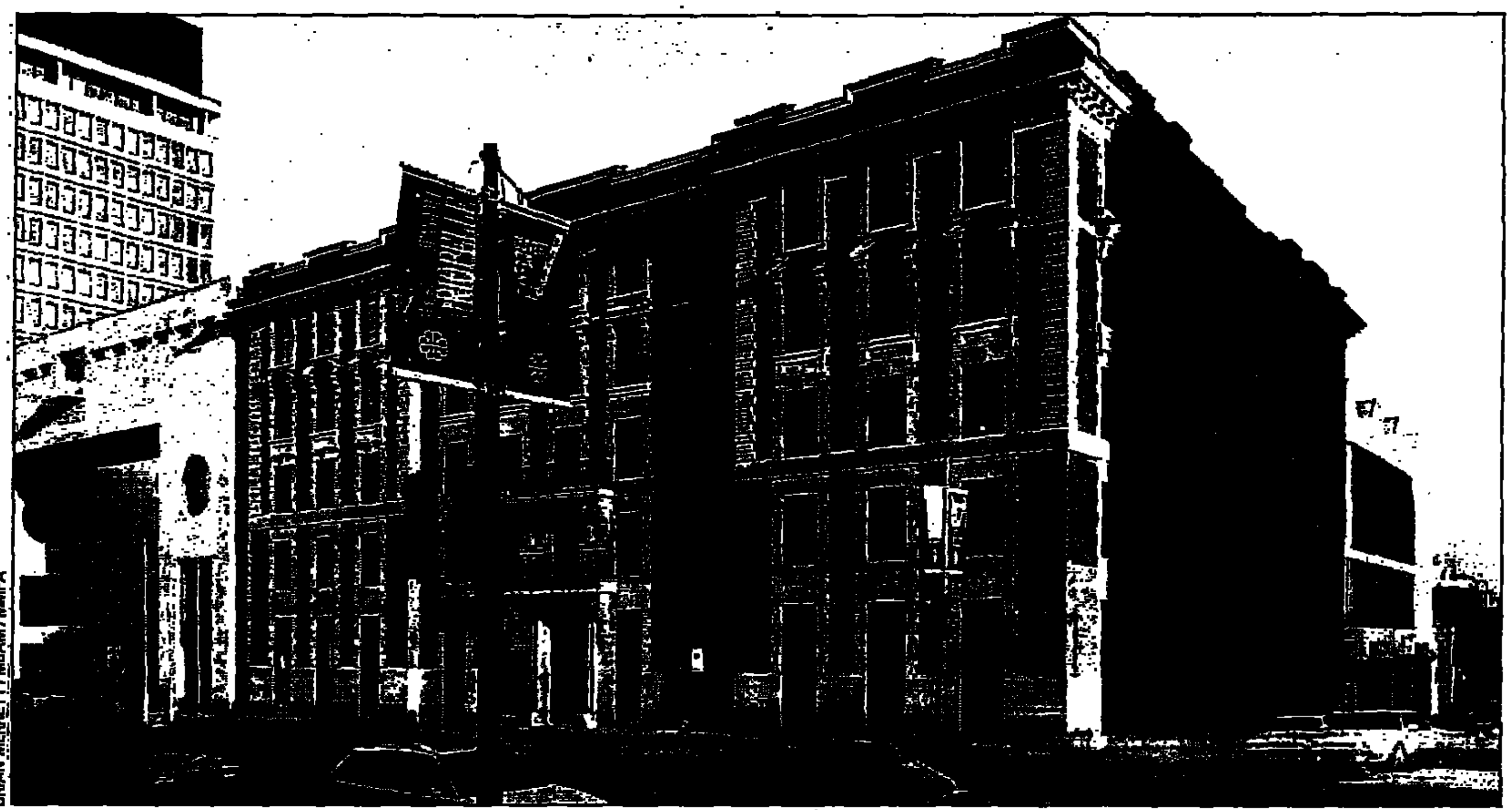
★ Elvis Costello et le Brodsky Quartet le 1er mars aux Folies-Bergère, à 20 h 30. Location FNAC, Virgin.

هكذا من الأصل

LE CANADA SAISI PAR LA FIÈVRE DES MUSÉES

GRANDS PALAIS DE L'ÉPHÉMÈRE

La fièvre des musées ne saisit pas seulement la France. L'épidémie touche l'ensemble du Vieux Continent et frappe aussi le Nouveau Monde, Canada compris. Là, en moins de cinq ans, six musées importants ont ouvert leurs portes ou ont été totalement réaménagés. Au cours des derniers mois, les Musées des beaux-arts de Toronto et de Montréal ont doublé de surface et un Musée d'art contemporain a été inauguré à Montréal, qui recrée un courant d'échanges avec ses homologues français.



BRIAN MERRETT / MBAM / MMFA

Le Musée des beaux-arts de Montréal réunit un bâtiment ancien (1912) et un autre flambant neuf, dû à l'architecte Moshe Safdie.

TORONTO et MONTRÉAL

de notre envoyé spécial

Au Canada aussi, les musées font peau neuve. Si, en France la «muséomania» a pour principale cause l'excès des collections entassées dans des locaux vétustes – ou trop étroits, – de l'autre côté de l'Atlantique, les préoccupations sont d'un autre ordre : il s'agit de montrer qu'un grand pays – et d'abord ses deux principales provinces, rivales de toujours – est capable d'élever de nouveaux édifices dédiés aux beaux-arts. Quitte à y présenter, pour l'essentiel, des expositions temporaires. Toronto l'anglophone et Montréal la francophone ont donc sacrifié, quelques mois après Ottawa et Québec, plusieurs millions de dollars sur l'autel des arts plastiques.

Les deux villes disposaient, depuis le début du siècle, d'un musée bâti dans un style voisin : néoclassique à colonnades et péristyle. Le plus ancien et le plus riche, celui de Toronto, situé au cœur de la capitale de l'Ontario, sur Dundas Street, a déjà été modifié plusieurs fois. Chaque étape du programme porte le nom du donateur qui l'a financé. Aujourd'hui, il est entièrement réaménagé et agrandi. Les architectes de l'agence Barton Myers associés à ceux de la firme Kuwabara-Payne-McKenna-Blumberg ont eu la tâche d'unifier des bâtiments disparates en essayant de garder la personnalité de chacun d'entre eux. Ils ne se sont pas trop mal tirés de cet exercice difficile.

Une tour de 32 mètres indique désormais l'entrée de l'établissement où des silhouettes de Michael Snow accueillent les visiteurs. Le sol du George Weston Hall – pierre et béton – reprend les motifs géométriques de son toit pyramidal de verre. Le marbre est utilisé pour l'espace réservé à l'art inuit. La nouvelle bibliothèque – 100 000 ouvrages, 45 000 catalogues d'exposition – s'étale sur plus de 1 000 mètres carrés. La réussite la plus achevée est sans doute la nouvelle galerie vitrée, lien transparent entre la partie la plus ancienne du musée – *The Grange* – et des éléments plus récents. Elle porte le nom de Joey Tanenbaum, un mécène qui, la veille de l'inauguration (le 24 janvier dernier), se manifestait encore par l'envoi d'*« un très gros chèque »*, murmurait-on à Toronto, où le coût total des travaux – 58 millions de dollars (canadiens), environ 243 millions de francs – était souvent jugé excessif.

Mais le généreux donateur est aussi un redoutable collectionneur. Il entasse sur un étage entier du centre-ville une terrifiante série d'artistes pompiers de la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Sera-t-il tenté, un jour, de l'offrir au musée ? Certains le redoutent sans trop oser le dire : la générosité de M. Tanenbaum est aussi irrépressible que son goût pour Detaille, Henner, Lhermitte, Bonnat ou Bouguereau. Devra-t-on construire une nouvelle aile pour caser l'avalanche de Christs blêmes, de nudités frileuses, de paysans rugueux et d'héroïques pious-pious ? Ou refuser le don, au risque de blesser le millionnaire, avec toutes les conséquences financières qui pourraient en découler ? Car le musée a un besoin aigu d'argent «privé».

D'abord parce que c'est une entreprise privée (245 permanents y travaillent), même si à son conseil d'administration de 27 membres siègent 12 représentants de la province ou de la ville et si 70 % de son budget de fonctionnement (13 millions de dollars environ ; 54,5 millions de francs) est assuré par des fonds publics. Ensuite parce que son avenir est perturbé par l'arrivée au pouvoir, en Ontario, d'une équipe néodémocrate qui, la crise aidant, menace aujourd'hui de rogner sévèrement le budget de l'établissement.

A Montréal, le Musée des beaux-arts est lui aussi une institution privée. Son budget de fonctionnement (24 millions de dollars ; environ 100 millions de francs) dépend néanmoins à 60 % de la province. Sa surface est passée, il y a quelques mois, de 16 000 mètres



STEVEN EVANS

La galerie vitrée, réussite du nouveau Musée des beaux-arts de Toronto.

carrés à 22 000 mètres carrés. L'extension s'est faite de l'autre côté de la rue Sherbrooke, où il est implanté depuis 1912. Mais les deux bâtiments qui se font face, l'ancien et le nouveau, sont reliés par une galerie souterraine, ce qui est on ne peut plus fréquent dans cette ville au climat rigoureux.

L'architecte israélo-canadien Moshe Safdie, signe ici son troisième musée (après celui de la civilisation à Québec et celui des beaux-arts à Ottawa). S'il a conservé une partie des facades des anciennes constructions qui bordent l'artère, l'entrée monumentale – un rien pompeuse – est neuve. Elle est éclairée par une verrière immense qui crève un cube de marbre. Les matériaux composites utilisés doivent faciliter l'intégration d'un édifice passablement désarticulé avec son environnement. Les salles du musée sont éclatées sur quatre niveaux, reliés entre eux par des escaliers particulièrement malcommodes, et éclairés par des failles qui permettent des échappées sur la ville ou sur le musée lui-même. Ce morceau d'architecture un peu trop ostentatoire a coûté 95 millions de dollars (environ 399 millions de francs). Il a été inauguré à l'automne 1991.

«La vogue des musées vient de France, constate Pierre Théberge, directeur du Musée des beaux-arts. *En 1979, au moment où la fréquentation du musée était tombée et où on discutait de l'opportunité d'une fermeture, le succès du Centre Pompidou nous a stimulés. Aujourd'hui, nous recevons plus de 500 000 visiteurs et c'est un lieu de rencontre pour tous les Montréalais.»* Comme les collections permanentes – qui vont de l'égyptologie aux arts africains, de la peinture ancienne à l'art contemporain – ne sont pas d'une richesse extravagante (les francophones ne comptaient, jusqu'à une époque très récente, aucun collectionneur), le succès du musée est bâti sur les expositions temporaires (trois par an) que Pierre Théberge monte avec beaucoup de maestria.

Après «Les années 20 : l'âge des métropoles», dont le commissaire était Jean Clair, conservateur du Musée Picasso, il a organisé une rétrospective des œuvres de Jean-Paul Riopelle, puis fait venir «Les chefs-d'œuvre du Musée Guggenheim». Une remarquable exposition consacrée au pop art vient de s'achever. Celle-ci, montée en Europe, a été renouvelée aux deux tiers pour l'occasion. Depuis le 21 janvier, on peut voir «Le Siècle d'or», une anthologie de la peinture française du dix-septième siècle conçue par Michel Hilaire, Jean Aubert et Patrick Ramade, conservateurs aux Musées de Montpellier et de Rennes ; 117 tableaux sont venus de 17 musées français. L'opération a coûté aux Québécois 1,5 million de dollars (environ 5 millions de francs) mais plus de 6 millions de francs aux Français, sans compter la restauration des œuvres. Une exposition qui doit autant à l'Europe qu'au Nouveau Monde : *«Ni Montréal, ni Rennes, ni Montpellier n'auraient pu organiser, seuls, une manifestation d'une aussi grande envergure,* reconnaît Jean Aubert, responsable du musée breton. *C'est sa dimension internationale qui a permis son montage.»* A Montréal, ces œuvres peu connues attirent déjà plus de 1 000 visiteurs par jour. Les Français devront attendre le printemps pour les voir à Rennes ou, l'été, à Montpellier.

Mais un autre musée vient d'ouvrir à Montréal, celui-là flambant neuf, et le seul au Canada à être exclusivement voué aux arts contemporains. C'est un musée «provincial», c'est-à-dire qu'il dépend complètement de la province du Québec, qui a déboursé pour ses 15 000 mètres carrés près de 33 millions de dollars (environ 138 millions de francs) pour la «coquille» vide et 8 millions de dollars (environ 33,5 millions de francs) pour les équipements. La crise venant, le budget de fonctionnement (12 millions de dollars) a été ramené à 9 millions de dollars. Marcel Brisebois, son directeur, disposait d'un fonds d'acquisition d'environ 400 000 dollars (environ 1,7 million de francs). Il a vu cette somme divisée par deux cette année. Aussi a-t-il l'ambition de s'autonomiser par rapport à son tuteur – *«l'art contemporain n'est pas rassurant pour les fonctionnaires»* – en trouvant lui-même des ressources financières externes. Le bâtiment a été dessiné par l'agence montréalaise Jodoin, Lamarre, Pratte et associés. Il est situé sur une étroite parcelle qui donne sur la place des Arts, en face d'une salle de spectacle, à côté d'une école de design et de l'université de Québec. La configuration des lieux a imposé aux architectes d'étirer les lignes de la construction. Un puits de lumière encadré de quatre piliers carrés en marbre vert éclaire l'entrée du musée, où l'on retrouve les équipements «annexes» et désormais classiques : librairies, cafétérias. Les espaces dévolus aux collections permanentes comme aux expositions temporaires sont de vastes plateaux aux cloisons amovibles. Elles déterminent des salles neutres, aux planchers clairs. Ici, l'architecture s'efface totalement devant les œuvres.

L'origine de la collection remonte à 1964, quand des artistes et des amateurs firent don de 74 œuvres. Ce premier noyau se gonfla vite : Paul-Emile Borduas, surréaliste passé à l'abstraction lyrique et dont les vigoureuses compositions travaillées au couteau furent déterminantes pour la jeune peinture canadienne, fit un legs remarqué. Aujourd'hui, l'établissement compte près de 5 000 œuvres dont les plus anciennes datent de la dernière guerre mondiale. Le musée se veut, avant tout, instrument pédagogique. Sa médiathèque est l'une des plus grandes du Canada et son centre de documentation est entièrement informatisé ; 3 000 visiteurs viennent chaque semaine s'initier aux arts contemporains. Après avoir découvert les images de Michèle Waquant, ils peuvent approcher les travaux de Bill Viola, un vidéaste californien, dont les Français ont pu voir les réalisations au Centre Pompidou. *«Ce musée n'est pas un lieu de production d'expositions,* affirme Marcel Brisebois. *C'est un lieu de savoir, un lieu où l'on fait de la recherche, où l'on réfléchit.»*

EMMANUEL DE ROUX

Toronto joue l'éclectisme

LE premier achat «européen» du Musée de Toronto n'a eu lieu qu'en 1906, l'année où *le Papillon captif*, de l'Écossais E. R. Hornel entra dans les collections. Cinq ans plus tard, un post-impressionniste français, Le Sidaner, le rejoignait. Son *Pavillon au crépuscule sur le lac Majeur*, est accroché dans l'une des salles, disposées autour d'un atrium, qui abritent «l'art ancien». Ces salles ont retrouvé leur décor original, à la décoration sobre, à l'éclairage électrique (l'utilisation de la lumière naturelle – zénithale – est, paraît-il, impossible à maîtriser au Canada).

L'accrochage assez franc ne dissimule pas la faiblesse de certaines pièces. Un «cabinet de curiosités» abrite un beau Tintoret tout en longueur, à côté de bronzes florentins et d'une collection de médailles. Deux portraits de Frans Hals s'observent non loin d'un Rembrandt – une *Dame au petit chien* – dont l'attribution ne fait pas l'unanimité des spécialistes. Chez les Français, un Poussin répond à un fragment de La Tour (l'un des personnages ressemble étrangement à Gloria Swanson), à une authentique marine du Lorrain et à une belle nature morte de Chardin. L'obligatoire «rayon impressionniste» est assez faible. Plus près de nous, un Picasso «bleu», un grand Bonnard lumineux et quelques représentants des avant-gardes russes.

Comme le musée ne pourra jamais rivaliser avec ses concurrents européens ou américains sur le plan des collections anciennes et modernes, l'effort des conservateurs a porté sur le contemporain. Les artistes pop, conceptuels et minimalistes ont été particulièrement recherchés. Ici, les Américains et les Allemands dominent. On remarque un beau Richter, fauve et noir ; un Kounellis troublant, impressionnant empilage de sacs de toile disposés sur des étagères ; un Pistoletto et un Merz de belle venue. Les Français sont représentés par Boltanski et Lavier. Le «clou» de ces collections contemporaines est une donation : celle du sculpteur britannique Henry Moore, qui se souvenait d'avoir passé *«un bon moment à Toronto pendant la guerre»*.

Une série de plâtres monumentaux occupent un vaste espace bien éclairé. Ces énormes assemblages griffés de tous les repentirs de l'artiste sont là comme un jeu d'osselets géant, ou les vertèbres de quelques animaux antédiluviens abandonnés sur une grève. Des pièces magnifiques qui sortent de la vulgate déclinée dans les musées de tous les continents, de Toronto à Paris et de Montréal à New-York.

On n'échappe pas non plus aux artistes proprement canadiens. Ceux du dix-neuvième siècle sont assez ennuyeux. Le groupe des Sept qui, vers 1900, partit «sur le motif» pour faire provision de pittoresque, a ramené de ces expéditions, autrement plus aventureuses que les virées sur les bords de la Manche ou de la Marne, quelques esquisses fort biens venues. Elles ont hélas servi de base – en atelier – à des développements héroïques moins heureux : fleuves tumultueux, sombres forêts, montagnes décharnées. Quant à l'art inuit que l'on retrouve avec piété dans chaque établissement canadien, on comprend bien qu'il s'agit là d'un tribut payé par la mauvaise conscience des Blancs et qui n'a rien à voir avec les subtiles compositions élaborées par les peuples du Grand Nord.

E. de R.

IMAGINA

Du 17 au 19 février, le douzième Salon Imagina présente à Monte-Carlo les dernières avancées de l'image de synthèse, à travers ses multiples applications dans les domaines de la création artistique, de la recherche scientifique, des télécommunications ou des jeux. De plus en plus, ces nouvelles technologies remettent en cause territoires et frontières. Nées dans le giron des militaires, ces créations informatiques sont, ou seront bientôt présentes dans tous les domaines de la vie quotidienne – travail, loisirs, communication – et ont commencé d'être utilisées par des scientifiques de toutes disciplines, qu'il s'agisse de la recherche médicale ou de la conception des avions, et par des artistes.

Au-delà des frontières connues

Trois maîtres mots définissent leur nouveauté : simulation, interactivité, temps réel. Les images générées par ordinateur peuvent simuler la réalité, en trois dimensions, avec un réalisme inconnu à ce jour (ou au contraire inventer les plus improbables fantasmagories) ; on peut agir sur elles et elles « répondent », se transforment en fonction de ces actions ; leur transmission entre deux points quelconques de la planète et ces actions-réactions sur leur contenu sont instantanées.

Les conséquences de pareille évolution sont immenses : la simulation remet en cause toutes les idées acquises de représentation, chamboule le contrôle de chacun sur sa propre image en même temps qu'elle ouvre la porte à une « dé-réalisation » qui peut être stimulante, mais aussi dangereusement illusoire. Le temps réel entre action et réaction coupe court au délai de la réflexion, du jugement critique qui permettait jusque-là un contrôle.

Plus généralement, les mondes virtuels abolissent un dispositif fondateur : la coupure entre le spectateur et le spectacle (d'un tableau, d'une pièce ou d'un film), et les jeux de reconnaissance, d'identification et de distanciation qui l'accompagnaient. Ils modifient aussi le rapport entre le créateur et sa propre création. Au bout du compte, l'image virtuelle remet en cause l'idée même de l'« autre ». C'est-à-dire, n'ayons pas peur des mots, les bases de l'humanisme et de la démocratie.

J.-M. F.

ENTRETIEN AVEC PHILIPPE QUÉAU

CLONES ET NOUVEAUX SCRIBES

Ni VRP en quincaillerie sophistiquée ni savant fou, Philippe Quéau est directeur de la recherche à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et responsable de la programmation d'Imagina. Ingénieur et philosophe, il a fait le choix de suivre « de l'intérieur » le développement des nouvelles technologies de l'image. En prélude aux débats qui accompagnent le Salon, il définit les enjeux de ces évolutions dans lesquelles il voit plus que des progrès techniques : l'avènement d'un nouveau langage.

« En quoi l'image de synthèse constitue, comme vous l'affirmez, un nouveau langage ?

– L'image de synthèse, avec les mondes virtuels qu'elle engendre, représente une rupture radicale dans l'histoire de la représentation. Elle n'est pas seulement un gadget ou un outil de trucage, mais une véritable écriture. Contrairement aux images classiques – peinture, photo, film, vidéo, – elle n'est plus réalisée à partir d'un modèle réel préexistant, mais à partir d'un modèle abstrait : une équation. L'autre nouveauté est qu'elle n'est plus seulement un objet, une surface, mais peut devenir un lieu, un espace.

– Il existait des représentations imaginaires. En quoi ces images-là sont d'une « autre irréalité » que les chimères ?

– Ce n'est pas leur caractère fantastique qui est en question. L'image de synthèse peut effectivement être fantasmagorique, mais aussi tellement conforme à la réalité qu'on ne les distingue plus. La nouveauté est qu'elle appartient en même temps à l'ordre du langage et à l'ordre de l'image, au lisible et au sensible. Dire qu'elle est issue d'une formule mathématique ne signifie plus qu'elle « représente » cette équation, mais qu'elle est constituée par cette formule écrite dans un langage particulier, celui des mathématiques. C'est la première fois qu'un tel phénomène se produit.

– Comment définir la nature de ces images ?

– Jusqu'à présent, l'image devait être médiatisée et interprétée par le cerveau humain, transformée par la sensibilité, par les émotions, dans la cas de la peinture ou de la sculpture, ou alors elle résultait d'un rapport mécanique : les photons venaient s'imprimer sur une surface photosensible, dans le cas de la photo, du cinéma ou de la télévision. Dans tous ces cas, elle était produite par quelque chose d'extérieur, et d'une autre nature. Désormais, il s'agit d'un objet hybride, qui est à la fois entièrement de l'image, et entièrement du langage mathématique. L'image et son modèle sont devenus une même substance. Et cela change tout.

– Qu'est-ce que ça change ?

– A la différence des anciennes images, une image de synthèse contient toujours plus que ce qu'on en voit. En agissant sur elle, on peut aller voir autre chose que ce qui est visible, on peut en faire le tour ou entrer dedans. L'interactivité ne modifie pas seulement les images comme on déplacerait des pièces sur un échiquier, elle modifie la forme de l'échiquier lui-même, et les règles du jeu, à chaque mouvement. Et l'image de synthèse elle-même, « de sa propre initiative » dans le cadre des lois selon lesquelles elle a été créée, peut évoluer dans des directions totalement imprévisibles. Elle possède une autonomie, qu'annonçait Henri Poincaré lorsqu'il disait *« les mathématiques en savent plus que moi »*.

» Cela modifie, entre autres, la manière de poser de très anciennes et graves questions, sur les apparences, l'incarnation, la possibilité et la légitimité de la représentation des hommes et de Dieu. En créant une apparence humaine uniquement faite d'équations mathématiques, on remet en question tous les anciens dualismes : paraître/apparaître, montrer/leurrer, voilement/dévoilement, signe/simulacre, allusion/illusion. On est sorti de l'opposition entre sensible et intelligible.

– Certaines de ces applications ont des usages techniques immédiats. D'autres paraissent chercher une illusion gratuite, et peut-être dangereuse...

– C'est notre propre pensée qui est intéressante, le mécanisme d'approfondissement, d'objectivation de notre représentation du monde. Ces images, ces modèles, au fur et à mesure qu'on les affine et qu'on les voit fonctionner, nous renseignent sur notre manière d'appréhender le réel.

– Que vous apprennent-elles ?

– Le rapport entre le rationnel et le réel. Jusqu'à présent, les mathématiques et l'informatique se contentaient de gérer ce qui était, *a priori*, mathématisable, comme la course des planètes, l'économie des nations, etc. Désormais, ces outils peuvent simuler des formes de vie qui ne sont pas le vivant, mais du « quasi vivant ». De la comparaison entre les deux naîtra, peut-être, une meilleure compréhension du vivant.

– Cette interaction prend toute sa force avec le temps réel, qui comporte un danger de perte de contrôle, du fait même de sa rapidité.

– En principe, le temps réel est un facteur de démocratie, il permet à tout le monde de disposer en même temps d'une quantité énorme d'informations. Dans les faits, ce n'est pas ce qui se produit, mais c'est une question politique, qui n'a rien à voir avec la technique elle-même. Effectivement, pendant la guerre du Golfe, il y avait une image « vraie », celle filmée à Bagdad par CNN, où l'on ne voyait rien, et une image « fausse », une image synthétisée à partir d'informations multiples, et qui, elle, était très instructive. Mais seul le général Schwartzkopf la recevait dans son QG, et il la gardait pour lui : ce n'est pas le problème de l'image de synthèse ou du temps réel, c'est un problème de censure militaire.

– Mais la manière même dont sont fabriquées ces images de synthèse est critiquable : leur conception obéit à des règles que l'utilisateur ne maîtrise pas, et qui peuvent orienter sa décision.

– Théoriquement, la nature intelligible, non émotive, des images de synthèse devrait être au contraire une invitation à la réflexion. J'admets pourtant qu'elles entraînent de nouveaux et terribles dangers, je ne fais pas d'angélisme. Mais ces images ont au moins l'avantage, l'« honnêteté », de se donner pour ce qu'elles sont ; elles n'ont plus l'innocence apparente des anciennes analogiques, et en ce sens elles sont plus réelles.


VIE ARTIFICIELLE/ELFISH

Avec Elfish, les créateurs russes du fameux jeu Tetris ont conçu un aquarium sophistiqué. Les Darwin en herbe y simulent l'évolution des espèces virtuelles.

LES JEUX DE SIMULATION

Immersion ludique

QUICONQUE a observé un vrai joueur sait combien le pouvoir d'attraction du jeu l'isole. La fascination de l'écran amplifie cet effet quand il s'attelle à l'un des innombrables jeux vidéo qui fonctionnent sur l'identification à un héros. Avec les nouveaux jeux de simulation, le joueur n'est plus devant, mais « dedans » l'écran, immergé physiquement dans un monde virtuel. Le grand public pourra bientôt s'offrir des sensations réservées jusqu'alors aux pilotes de combat à l'entraînement. Une perspective qui intéresse beaucoup de professionnels du loisir – des firmes de jeux d'arcade aux exploitants de parcs à thème, en passant par les musées et salles de spectacles.

Cette immersion ludique peut être collective. La firme japonaise Namco a par exemple developpé le système Galaxian. Seize joueurs sont placés au centre d'une salle circulaire dont les murs sont couverts d'écrans jointifs. Ils se partagent les commandes d'un vaisseau spatial et peuvent « interagir » avec les images de ces écrans en temps réel. L'immersion peut être aussi individuelle, dans la lignée par exemple du système Virtuality, de W Industry, qui vous place dans un « univers » au graphisme simple, mais efficace. En levant le bras, vous voyez l'image de ce bras apparaître dans votre casque stéréoscopique. Il est armé d'un pistolet, image du « joystick » que vous tenez réellement en main. Attention ! des créatures de synthèse vous menacent... En « descendant » les escaliers (une caméra et une ceinture surveillent vos mouvements et les interprètent, tournez-vous, marchez, et c'est tout l'univers visuel qui se modifie), en évitant les poteaux virtuels, en appuyant sur la « gachette », à vous de détruire ces créatures avant qu'elles ne vous détruisent... Au bout de quelques séances de Virtuality, on est pris au jeu, malgré sa simplicité.

« On ne peut pas faire des choses trop compliquées si on veut que les gens « entrent » rapidement dans le dispositif, note Nicolas Boutherin, responsable de Medialab, une filiale de Canal Plus spécialisée dans les images de synthèse, *car ils ont encore une attitude de spectateurs. Il faut une sorte d'apprentissage – comme d'ailleurs, du côté création, il faut repenser les scénarios. »* Mais l'accoutumance venant, les dispositifs vont se sophistiquer. Avec un graphisme déjà nettement amélioré, grâce à ses propres logiciels, Medialab compte tester dès 1993 d'autres formes ludiques de simulation en France, vraisemblablement à Paris. Il s'agira d'univers de fiction, ou éducatifs, en liaison avec des événements. Nicolas Boutherin, qui veut placer sa société comme ensemblier, pense aussi à des *rides* interactifs, comme on appelle ces attractions à émotions fortes qui sont le clou des fêtes foraines.

Déjà existent des cabines montées sur vérins hydrauliques, sortes de « grand huit » sans rails. Les passagers de ces voyages immobiles sont secoués au rythme des images de synthèse qui défilent sur l'écran en face d'eux. L'étape suivante consiste à ne plus se contenter d'un écran, mais à donner aux passagers une vision libre dans toutes les directions, avec des images interactives et un son « 3D ». Ne manquera plus à cette « Foire du Trône » du prochain millénaire que l'odeur de barbe à papa...

M. C. I.

LES MICROSCOPES A « EFFET TUNNEL »

Arpenteurs d'atomes

LA tentation était forte, l'idée, déjà exploitée par certains réalisateurs de films. Pourquoi ne pas « rétrécir le chercheur » pour lui permettre d'arpenter atomes et molécules ? Les spécialistes des simulateurs s'y emploient et tentent de jumeler réalité virtuelle et microscope électronique pour étendre leur art à l'exploration de l'infiniment petit.

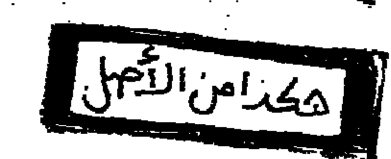
Le mariage du microscope et de l'image de synthèse est ancien. Il est même à l'origine des instruments d'observation les plus récents comme les microscopes à effet tunnel ou à force atomique. Ces derniers permettent, certes, d'observer des atomes, mais leur « œil » est, en fait, une pointe ultrafine qui « tâte le terrain ». L'objectif est ainsi devenu un « capteur » au sens strict du terme, et il est nécessaire de « recréer » la réalité avant de pouvoir l'observer. L'utilisateur ne « voit » pas l'atome ou la molécule, mais son image, bâtie par l'ordinateur à partir des données (un courant électrique très faible) que lui transmet la pointe promenée sur l'échantillon à observer.

Dès le départ, donc, on navigue entre réalité et virtualité. La manipulation est constante. Dans un premier temps, l'enregistrement des images permet de surmonter la lenteur de déplacement de la « pointe-objectif » et de simuler (en différé) une exploration au rythme choisi par le chercheur. On peut aller plus loin, travailler les couleurs (évidemment artificielles), modifier les perspectives, remplacer – ou, plutôt, compléter – l'image par d'autres stimulis.

« C'est ainsi que certains d'entre nous s'amusent aujourd'hui à écouter les atomes ou à les sentir du bout des doigts », raconte Christian Joachim, directeur de laboratoire au CNRS, et utilisateur quotidien de microscopes à effet tunnel et à force atomique. Il suffit pour cela de relier la pointe de l'appareil à un générateur de sons ou à un gant à retour d'effet tactile. Grâce à ce même gant, relié à un micro-outil, les scientifiques pourront peut-être, un jour, manipuler « à la main » les atomes ou les molécules sur la platine du microscope, où ils seraient, de surcroît, projetés virtuellement par la magie d'un casque vidéo à vision stéréoscopique.

L'idée est séduisante. A moyen terme, Christian Joachim n'en attend qu'une amélioration des conditions d'observation. *« Mais,* précise-t-il, *même un moniteur vidéo sans appareillage supplémentaire m'a souvent permis de me balader sur un atome. »* La manipulation des molécules par l'intermédiaire de ces techniques reste en revanche, selon lui, de la quasi-science-fiction. *« Nous sommes capables aujourd'hui de déplacer des atomes, mais cette opération s'effectue à l'aide de la pointe du microscope. L'outil fait donc aussi office de caméra et ne peut donc pas être visualisé. Il me semble difficile de se voir travailler avec les yeux au bout des doigts ! »* Le microscope électronique « classique » pourrait se prêter plus facilement à ce genre d'expérience. *« Mais le faisceau d'électrons* [qui, dans cet appareil, joue le rôle de la pointe] *provoquerait d'importantes perturbations, probablement difficiles à maîtriser, sur les micro-outils. »*

JEAN-PAUL DUFOUR



D I R E C T E U R D U S A L O N

– Les images analogiques conservaient au moins une trace de la réalité. Par exemple, aujourd'hui, les agents boursiers utilisent l'image de synthèse pour figurer sous forme symbolique les cours et leur évolution. Ces rectangles et ces cercles colorés permettent des réactions beaucoup plus rapides des agents de change. Alors qu'autrefois, même si c'était une abstraction, on écrivait encore, par exemple, « café d'Afrique ». Il restait encore un peu de café, et un peu d'Afrique, et une possibilité de connecter une opération sur les cours avec la famine ou la guerre civile qu'elle allait déclencher. Les symboles d'aujourd'hui nous éloignent donc encore plus de la réalité.

– Je suis d'accord. On ne peut plus comprendre ces images à travers ce qu'elles donnent à voir, mais à travers ce qu'elles donnent à comprendre. Effectivement, elles mêlent de façon dangereuse la compréhension et la fascination, qui s'oppose à cette réflexion. L'une des applications les plus problématiques est la possibilité de créer des clones, qui engendrent un risque de perte de soi. Déjà on se bat à coups d'images, elles sont des armes. Déjà la « puissance de réalité » des reality-shows est énorme. Déjà, seuls les spécialistes peuvent distinguer les prises de vue réelles des trucages dans *Terminator 2*, où l'on a transformé en données informatiques le corps d'un acteur auquel ensuite on peut faire faire n'importe quoi. Avec les clones, on ira encore beaucoup plus loin, un cap irréversible a été franchi. Le péril de la confusion est énorme. Seuls ceux que j'appelle les « nouveaux scribes » seront capables de la démêler, et il ne faut pas que ce savoir soit confisqué.

– Vous avez évoqué la censure politique, mais s'y ajoutent une censure économique (ces technologies sont extrêmement chères) et une censure du savoir (peu de personnes maîtrisent leurs complexité).

– Oui, un nouvel élitisme apparaît, par le contrôle des codes avec lesquels ces images sont faites. C'est pourquoi j'appelle de mes vœux une nouvelle alphabétisation, l'apparition d'un Jules Ferry de ce nouveau langage.

– Comment mettre en œuvre cette alphabétisation de l'image ? Le Gameboy peut-il remplacer le plumier de Jules Ferry ?

– Non, le Gameboy n'est pas un plumier, il ne permet pas d'écrire, il est fermé. On ne peut que consommer, alors qu'on pourrait écrire des images avec des matériels relativement accessibles : un PC doté d'une carte graphique. Pour des raisons surtout commerciales, on empêche les accès aux codes, aux programmes, comparables aux intérêts politiques ou stratégiques dans le « secret défense » des images de synthèse militaires.

» Une éducation de l'image a existé, par exemple à travers les ciné-clubs, dans les années 50-60 : on cherchait à donner à un vaste public les moyens de décoder les images. Il faudrait le faire à nouveau, avec d'autres moyens, il faudrait apprendre à décoder les Gameboys.

– La pédagogie du ciné-club reposait sur un certain rapport entre le public et le film. Elle tentait de baliser le chemin qui reliait le fauteuil à l'écran. Avec les images de synthèse, il n'y a plus de distance, le spectateur (qui ne devrait sans doute plus porter ce nom) est « dans » les images. Cela ne rend-il pas la pédagogie impossible ?

– Je crois qu'on peut toujours comprendre, et aider à comprendre. Aujourd'hui, les enfants sont esclaves des jeux électroniques, même quand ils gagnent. Si on leur montrait qu'il suffit de changer un ou deux paramètres pour que la machine gagne tout le temps, ou qu'elle perde tout le temps, cela modifierait la relation entre elle et le joueur.

– A la fin des années 70, on annonçait déjà la généralisation du savoir informatique et, avec la mise en réseau et le câblage vidéo, l'avènement d'une démocratie informatique interactive. On attend toujours...

– Il ne s'agit pas que tout le monde devienne programmeur, il faut seulement donner les outils intellectuels pour comprendre le nouveau rapport entre modèle et image. Un certain nombre d'œuvres – par exemple, *Elfish*, de Vladimir Pokhiko et Alexeï Pajitnov, que nous présentons à Imagina – vont dans ce sens.

» Dans *Elfish*, le joueur est dans la position d'un démiurge, devant un aquarium de synthèse en trois dimensions. Les poissons y obéissent à un certain nombre de lois simulant un écosystème complet : loi de déplacement, de nourriture, de reproduction, salinité et température de l'eau, équilibre des espèces en compétition pour la vie. Ces espèces peuvent évoluer, se marier. Il s'agit de faire arriver ce microcosme à un maximum d'harmonie et de diversité, il faut gérer ce monde. Si l'on échoue, ce monde meurt, ou devient terne, ou ses habitants ont des comportements monstrueux.

» A la différence d'une œuvre figée, close, qu'on se contente de regarder, il s'agit d'acquérir une expertise, il faut être un « bon » dieu. C'est un exemple d'œuvre qui ne prend pas sa valeur en diffusant un message prédéterminé par l'artiste, mais qui se déploie, se « réalise » par l'attention qu'on lui porte.

– En quoi est-ce une œuvre d'art ?

– Je la compare au bonsaï, qui est à la fois une nature et une œuvre, qui peut se transmettre, qui se cultive, dans les deux sens du mot. On ne peut pas mettre un bonsaï dans un coffre. Le mot « œuvre » est peut-être inadapté, il s'agit en tout cas d'une création, mais qui a besoin d'une intervention. Comme un instrument de musique, qui ne prend son sens que si l'on en joue. Les nouvelles technologies permettent ces rapports-là, pour le meilleur ou pour le pire. Le meilleur, c'est la possibilité d'inventer des mondes infinis ; le pire, c'est d'être pris au piège de la fascination et de se couper du réel.

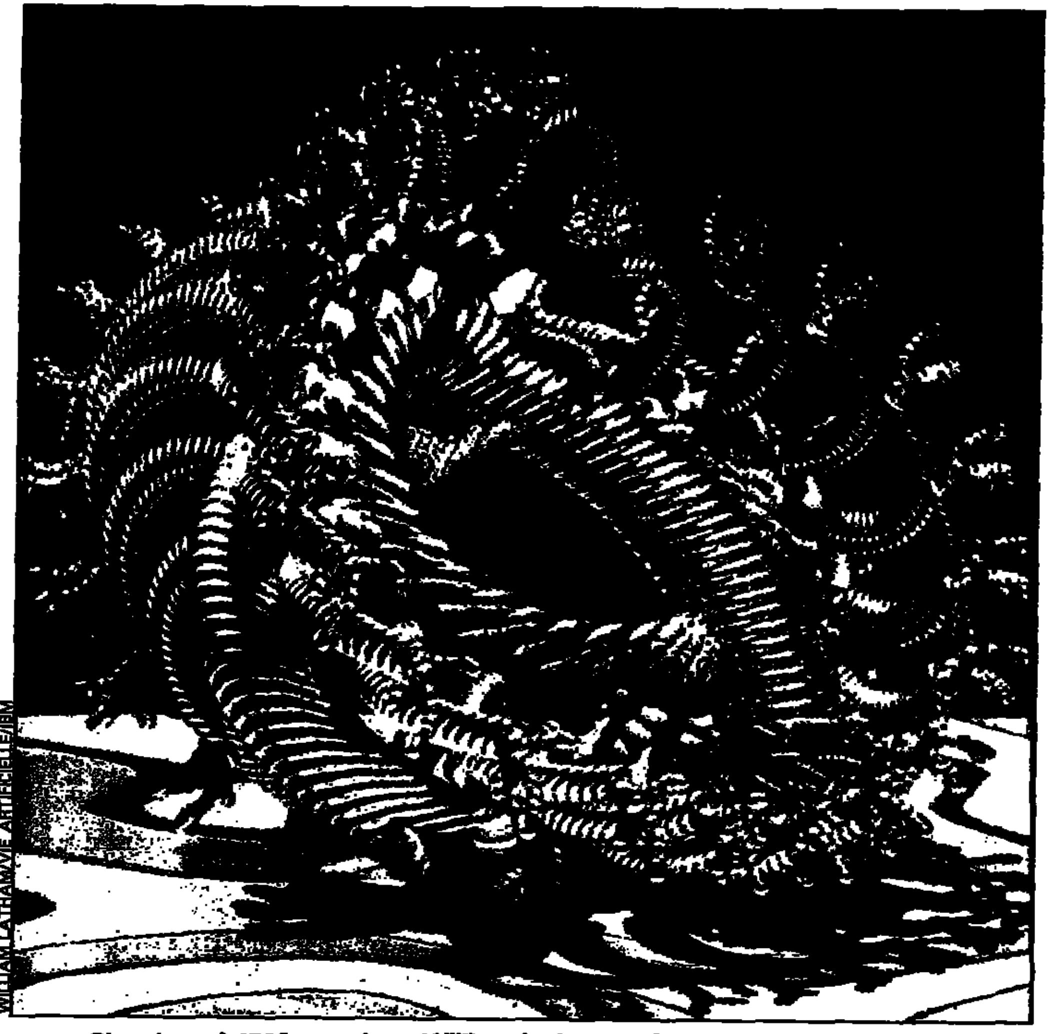
– La conception des images de synthèse est très semblable aux manipulations génétiques. Ne faudrait-il pas inventer une « bioéthique des images » ?

– Plus l'hybridation entre réel et virtu[illegible]ogresse, plus on a un besoin urgent de jeter les [illegible] d'une éthique de l'image. Au niveau collectif, la [illegible] d'auteur est entièrement remise en question en même temps que celle de propriété de sa propre image, sans parler [illegible]ssibilités [illegible], utilisa[illegible] ments appartena[illegible] [illegible] inventer un nou[illegible]mage, avec notamment une nouvelle forme de signature.

» Au niveau individuel, le problème est [illegible] donner les moyens intellectuels de gérer cette imm[illegible]n dans l'image tout en s'en tenant à distance. Le [illegible]er de se perdre dans ces jeux de représentations jusqu'à la folie est réel. Mais, pour moi, le moment crucial est celui où l'on sort des images : avoir fait cette gymnastique de pensée consistant à gérer simultanément une impression d'immersion physique et de distance intellectuelle sert à mieux comprendre la réalité. C'est un formidable entraînement au doute. »

Propos recueillis par
MICHEL COLONNA D'ISTRIA
et JEAN-MICHEL FRODON

★ Philippe Quéau est l'auteur d'*Eloge de la simulation* et de *Metaxu*, chez Champ Vallon/INA. Il publie au mois de mars *le Virtuel, vertus et vertiges*, chez le même éditeur.


WILLIAM LATHAM/VIE ARTIFICIELLE/IBM

Chercheur à IBM et artiste, William Latham, qui a conçu ce « monstre », explore avec ses œuvres l'art « évolutionnaire ».



Drôle d'animal, égaré dans la civilisation du code-barres, imaginé par les studios de la BBC.

LA TELEVIRTUALITE

Qui a reconstruit l'abbaye de Cluny ?

COIFFÉ d'un casque de visualisation stéréoscopique, éventuellement muni d'un « gant de données », ou d'autres dispositifs de commande, on peut « entrer » dans les images d'un ordinateur graphique, s'y déplacer, les voir réagir à nos actions. En connectant plusieurs ordinateurs à distance, par les moyens actuels des télécommunications, l'espace virtuel ainsi créé peut recevoir d'autres « clones » visuels, dont les « propriétaires » ou « actionnaires » (au sens d'actionner) réels peuvent être à des milliers de kilomètres. Cette propension de l'image calculée à voyager facilement, qui permet d'explorer ensemble des espaces virtuels, est appelée « télévirtualité ». Avec elle, l'ubiquité, don réservé jusque-là au divin, va se séculariser... Pourtant, c'est un « espace virtuel » religieux qui donnera lieu à une des premières démonstrations, lors d'Imagina 93.

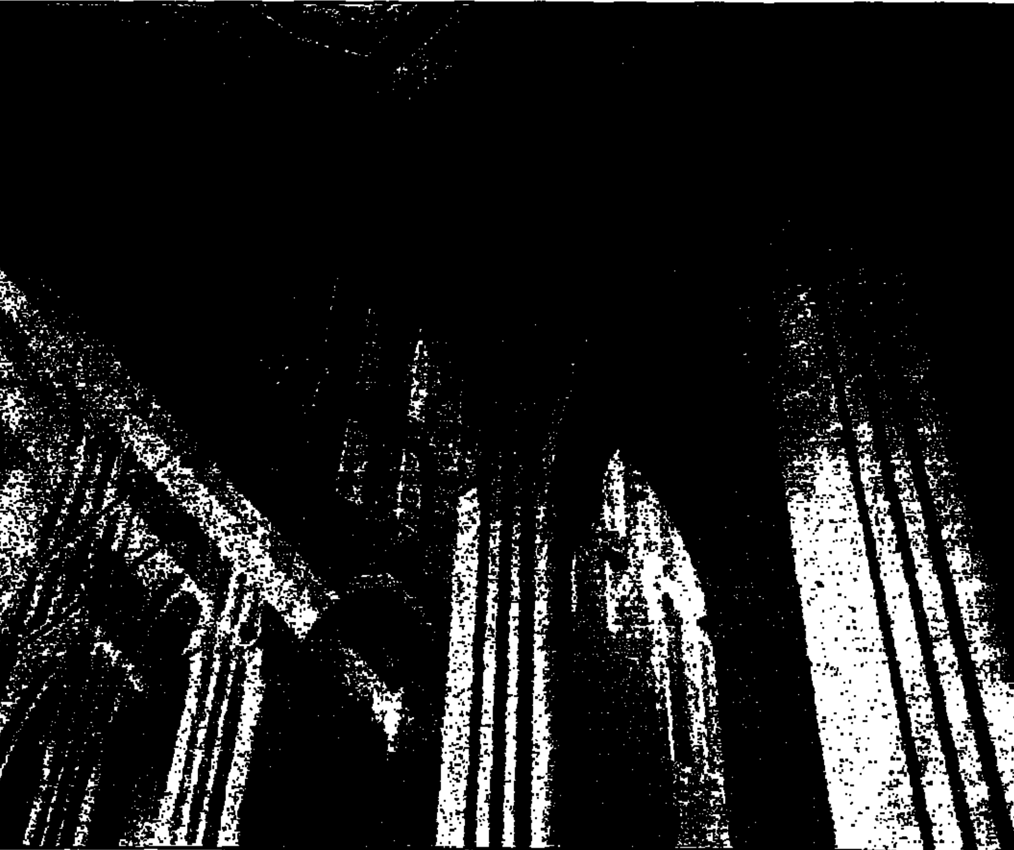
L'antique abbaye de Cluny, détruite pendant la Révolution, a été « restaurée » par ordinateur : toutes les coordonnées en trois dimensions de ses murs, minutieusement stockées, permettent d'engendrer des images réalistes, de l'examiner sous tous ses angles, de s'y « promener ». La conservatrice du musée de Cluny, Mme Vingtain, devrait y accueillir, de Paris, le Père Jean-Michel Di Falco, porte-parole de l'épiscopat français, lui à Monte-Carlo...

Ils seront tous deux munis d'un casque et leurs images symboliques pourront se promener côte à côte dans un bâtiment disparu ! Le tout sous les yeux des spectateurs suivant leur visite sur écran géant. Ces techniques commencent à se diffuser, et à être utilisées par des groupes. Une « communauté virtuelle », l'Electronic Neighbourhood, s'est constituée à New-York ; ses membres se rencontrent à leur gré loin de la métropole... Au Japon, le projet Fujitsu-Habitat donne une deuxième, voire une troisième dimension, à des « messageries » électroniques qui sont le pendant en image des messageries télématiques textuelles bien connues des Français. Elles permettent des rencontres, des jeux, etc., entre « voisins » virtuels.

Les techniques d'analyse de l'image (on filme un visage en vidéo, on analyse cette image, et on est ensuite capable d'animer un « visage » de synthèse, humain, animal ou inventé), en rapide progression, ouvrent enfin la voie vers le « virtualophone ». A la différence du visiophone, simple extension du téléphone, seule la « structure », le modèle de l'image animée (on sait réduire à quelques dizaines de caractéristiques les mouvements d'un visage), sera alors transportée, et l'image recalculée à l'arrivée.

Reste à inventer une éthique à cette télévirtualité. Car dans l'espace virtuel on peut se représenter sous ses propres traits, ou en changer. Sans que l'on puisse déceler le faux du faux, puisque toutes ces images sont simulées.

M. C. I.



Bâtiments du passé ou rêves d'architectes, les modèles (ici, l'abbaye de Cluny), permettent des visites inédites, dans le temps et dans l'espace.

LA SÉLECTION

CINEMA

Tous les films nouveaux

La Bête lumineuse

de Pierre Perrault,
avec Stéphane-Albert Boulais, Bernard L'Heureux, Michel Guyot, Barney Descontie, Maurice Chaillot, Maurice Aumont.
Canadien (2 h 07).

La chasse à l'orignal (grand élan du Canada et de l'Alaska) : prétexte à fouiller l'âme québecoise et à exprimer sa «parole».

Entrepôt 14e (45-43-41-63) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

La Brune

de Laurent Carcélès,
avec Anne Marbeau, Michel Voletti, Patrick Laval, Alain Lionel, Sylvain Lemariée, Brigitte Carceles.
Français (1 h 20).

Une jeune femme atteinte d'un cancer entreprend la séduction d'un inconnu, qui se révélera un dangereux personnage.

Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Chaplin

de Richard Attenborough,
avec Robert Downey Jr., Dan Aykroyd, Géraldine Chaplin, Kevin Dunn.
Américano-britannique (2 h 24).

Un monument biographique, sentimental et humoristique, à la mémoire du grand comédien-cinéaste.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

Hors saison

de Daniel Schmid,
avec Sami Frey, Carlos Devesa, Ingrid Caven, Dieter Meier, Ulli Lommel, Andréa Ferréol.
Suisse-français-allemand (1 h 35).

Sur le mode du « je me souviens », une évocation émouvante, souriante et onirique de la vie d'un grand hôtel au début du siècle.

Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Innocent Blood

de John Landis,
avec Anne Parillaud, Robert Loggia, Anthony LaPaglia, Don Rickles.
Américain (1 h 52).
Interdit - 12 ans.

Les tribulations comico-horrifiques d'une jeune femme vampire confrontée à des truands dans New-York aujourd'hui.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Lioubov

de Valéri Todorovski,
avec Evguéni Mironov, Natalia Petrova, Dimitri Marianov, Tatiana Skorokhodova.
Russe (1 h 45).

Sous couvert d'une comédie sentimentale adolescente, la dénonciation de l'antisémitisme dans la Russie contemporaine.

VO : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).



Alberto Sordi dans «Une vie difficile», de Dino Risi.

Les Paradis perdus

de Pierre Rival,
avec Aliona Antonova, Jacqueline Bisset, Zsa Zsa Gabor, Scot Kellman, Philippe Bergeron, Coco Conn.
Français (1 h 10).

Entre documentaire et fantasmagorie, le réalisateur tente la mise en parallèle des décadences moscovite et hollywoodienne.

L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Les Pilleurs

de Walter Hill,
avec Bill Paxton, Ice T, William Sadler, Ice Cube, Art Evans, De'Voreaux White.
Américain (1 h 40).

Chasse au trésor et affrontement entre deux jeunes héros et une redoutable bande, réglés par l'auteur de *Warriors*.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22).

Ta Dona

d'Adama Drabo,
avec Fily Traore, Mamadou Fomba, Ballamoussa Keita, Ballamoussa Keita.
Franco-malien (1 h 40).

Mêlant les mythes traditionnels et le pamphlet politique contemporain, Adama Drabo invente un film composite, déroutant, d'une étonnante richesse.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Un jour dans la mort de Sarajevo

de Thierry Ravalet,
Alain Ferrari,
Bernard Henri-Lévy.
Français (1 h).

Un documentaire sur la ville assiégée, destiné à secouer les indifférences. Présenté au Festival de Berlin.

Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Reprises

Johnny Guitar

de Nicholas Ray,
avec Joan Crawford, Sterling Hayden, Mercedes McCambridge, Scott Brady, Ward Bond, Ben Cooper.
Américain, 1953, copie neuve (1 h 50).

Un homme fort entre deux femmes de tête, une passion, un drame, une chanson de légende. Un film culte, le romantisme noir du western.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62).

Une vie difficile

de Dino Risi,
avec Alberto Sordi, Lea Massari, Franco Fabrizi, Lina Volonghi, Claudio Gora, Antonio Centa.
Italien, 1961, noir et blanc (1 h 58).

Une parabole sur les illusions perdues de l'après-guerre italienne et le respect de soi, qui est un des titres fondateurs de la comédie à l'italienne et reste un de ses meilleurs représentants.

VO : Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Sélection Paris

Arizona Dream

d'Emir Kusturica,
avec Johnny Depp, Jerry Lewis, Faye Dunaway, Lili Taylor, Vincent Gallo, Paulina Porizkova.
Américano-français.

Kusturica bricole une étrange machine volante faite de tendresse et d'humour, de souvenirs de cinéma et de regard écarquillé sur l'Amérique d'aujourd'hui, de lyrisme généreux et d'onirisme sans apprêt, et fait décoller les salles.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41).
VF : U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14).

Bhumika

de Shyam Benegal,
avec Smita Patil, Anant Nag, Amrish Puri, Naseeruddin Shah, Sulabha Deshpande, Amol Palekar.
Indien (2 h 22).

Benegal épouse toutes les règles du grand mélo indien, et les magnifie pour mieux les transformer en pamphlet contre l'oppression, et en superbe portrait de femme, superbement interprétée par Smita Patil.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Et la vie continue

d'Abbas Kiarostami,
avec Farhad Kheradmand, Puya Paevar, les habitants de Roudbar, Rostamabad.
Iranien (1 h 31).

A la recherche de deux enfants dans les décombres de l'Iran, un père et son fils rencontrent la vie même, c'est tout simple, c'est une merveille.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Héros malgré lui

de Stephen Frears,
avec Dustin Hoffman, Geena Davis, Andy Garcia, Joan Cusack.
Américain (1 h 58).

Dans la tradition de la comédie à l'américaine, Stephen Frears emballe une comédie féroce sur les mensonges médiatiques et la crédulité des foules.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, dolby, 18e (36-68-20-22).

Les Nuits fauves

de Cyril Collard,
avec Cyril Collard, Romane Bohringer, Carlos Lopez, Corine Blue, Claude Winter, René- Marc Bini.
Français (2 h 10).
Interdit - 12 ans.

A toute allure sur les chemins dangereux de la vie et de l'amour, un formidable élan d'énergie, d'humour et de tendresse piloté par Cyril Collard, sans ceinture de sécurité.

Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; U. G. C. Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76).

Qiu Ju une femme chinoise

de Zhang Yimou,
avec Gong Li, Lei Lao Sheng, Ge Zhi Jun, Liu Pei Qi, Yang Liu Chun.
Chinois (1 h 40).

De la quête obstinée d'une jeune paysanne pour la reconnaissance de son bon droit, Zhang fait le fil rouge d'une fable ironique et subtile, occasion de découvrir une Chine à ras de terre, simple et inconnue, et bon prétexte pour passer un moment avec la toujours aussi belle Gong Li.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

Festivals

La Chine de Paris à Montpellier

L'Empire du Milieu est au centre de deux manifestations. A Paris, le cycle «Nouvelles Chines, images de la diaspora chinoise» propose documentaires et vidéos témoignant des problèmes actuels rencontrés par les nouvelles générations en Chine populaire, leur regard sur le passé et leur volonté d'ouverture, évoquant les réflexions des résidents de Taïwan, de Hongkong et des communautés asiatiques nord-américaines. A Montpellier, le neuvième Festival du film chinois propose une quarantaine d'œuvres, rétrospectives, productions récentes, dessins animés des studios de Shangaï et films de fantômes.

Paris, Galerie nationale du Jeu de Paume, du 16 février au 14 mars. Tél. : 47-03-12-50.

Centre Rabelais de Montpellier et cinéma Diagonal, du 19 au 28 février. Tél. : 67-66-35-63.

Séances spéciales

Nuit alienophile

Trois pères successifs, Ridley Scott, James Cameron et David Fincher, une héroïne irremplaçable, Sigourney Weaver, l'intégrale Alien 1979-1992 est réunie pour une nuit au Max Linder en v.o. et en son THX.

Le 19 février à minuit. Tél. : 48-24-88-88. Réservation au Max Linder (90 F) et dans les FNAC (100 F).

Hommage à Chet

Le Palais de Tokyo accueille une soirée «Musique et cinéma» consacrée au trompettiste et chanteur d'exception Chet Baker. Au programme : *Chet's Romance*, court métrage de Bertrand Fevre (1988), *An Evening with Chet Baker*, de Léon Terdjanian, enregistré en live en 1980, un extrait de *Let's Get Lost*, de Bruce Weber (1987) et un concert du sextet de Riccardo del Fra.

Le 20 février à 20 h 30. Tél. : 47-04-24-24. Entrée : 80 F.

Colline sur courts

En collaboration avec l'Agence du court métrage, le Théâtre national de la Colline présente une sélection des meilleurs films courts français projetés en compétition au dernier Festival de Clermont-Ferrand.

Le 22 février à 20 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Entrée : 30 F.

La sélection « Cinéma » a été établie par : Jean-Michel Frodon

Les entrées à Paris

Dopée par l'opération «18 heures-18 francs», la semaine dernière, en totalisant 935 000 entrées à Paris, a été brillante. Celle du 10 au 16 février, les vacances scolaires ne commençant que le samedi, s'annonce un peu plus modeste. Le rire et l'action tiennent, en tout cas, le haut du pavé. Parmi les films nouveaux, seul *Piège en haute mer* démarre en trombe : 125 000 spectateurs en 40 salles. *Les visiteurs* de Jean-Marie Poiré continuent à «cartonner» avec 160.000... visiteurs friands d'anachronisme comique en 3e semaine. *Héros malgré lui*, le film «américain» de Stephen Frears gagne pour sa part cinq salles. et même s'il faiblit un petit peu, le trio Dustin Hoffman-Andy Garcia-Gena Davis fait encore un très beau score, avec 120.000 admirateurs, en deuxième semaine. En revanche, *Chérie j'ai agrandi le bébé*, malgré sa présentation dans 40 salles, semble assez près de rater sa cible enfantine, 55 000 entrées, c'est passable, à peine passable. *Dracula* manque de sang neuf (30 000 spectateurs en 5e semaine (soit 50 % de moins que la semaine dernière), et *Au milieu coule une rivière*, la rafraîchissante rêverie écolo de Robert Redford, se maintient (30 000 amateurs de pêche à la mouche).

A noter la sortie agressivement modeste du dernier film d'Eric Rohmer : de l'anti-promotion, c'est à dire pas de promotion du tout, pas de projections de presse, pas d'affichage, une seule salle à Saint-Germain-des-Prés. Et pourtant, *l'Arbre, le Maire et la Médiathèque*, fable préélectorale à laquelle les critiques n'ont pas trouvé tout à fait le même charme qu'aux précédents proverbes de Rohmer, a attiré sur le seul nom de son auteur déjà 6 000 spectateurs. Rassurant.

★ Chiffres : *le Film français*.

Le Monde des
DEBATS
Le Monde

L'EUROPE FACE A LA GUERRE
Comment s'explique l'impuissance de l'Europe à rétablir la paix dans l'ex-Yougoslavie ? Les points de vue et les analyses des généraux Jean Salvan et Claude Le Borgne, des experts militaires Pascal Boniface et Lothar Ruehl, du philosophe Marcel Conche et du psychanalyste Daniel Sibony.

LA RUSSIE DE L'AN II
Hélène Carrère d'Encausse, Youri Roubinski et Michel Tatu croisent leurs analyses sur l'avenir de l'ex-URSS.

BAISSER LES TAUX D'INTÉRÊT
Une mesure nécessaire mais insuffisante pour sortir de la crise. Les points de vue de deux économistes : Christian de Boissieu et Maurice Baslé.

ART CONTEMPORAIN
CRÉATION OU IMPOSTURE
Deux critiques d'art, Jean-Philippe Domecque et Philippe Dagen vident leur querelle.

NUMÉRO DE FÉVRIER 1993 – 30 F

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

MUSIQUE

THIERRY LEVENO

Sophie Boulin est l'une des étoiles du jeune chant baroque français. Il lui arrive aussi d'avoir des idées de spectacles, qu'elle conçoit et monte elle-même, et qui n'ont pas tous la musique ancienne comme prétexte. Le héros de « Délices et tourments sur le mode mineur », Michel Lambert, est un musicien du Grand Siècle, le beau-père de Lully, auteur d'airs amoureux magnifiques. Lambert est incarné sur scène par le claveciniste Freddy Eichelberger. Sophie Boulin est une précieuse, comme celles que railla Molière. Mais elle est aussi musicienne, chanteuse. On ne peut pas chanter le désarroi amoureux avec préciosité. (Péniche-Opéra/Adélaïde, du mardi au samedi à 21 heures, le dimanche à 17 heures ; jusqu'au 28 février. Tél. : 42-45-18-20).

Classique

Mercredi 17 février

Verdi

La Traviata
Giusy Devinu,
Veronica Villarroel (Violetta),
Vicente Ombuena,
Jean-Luc Viala (Alfredo),
Victor Torres,
Alexandru Agache (Germont),
Chœur du Théâtre du Châtelet,
Philharmonia Orchestra,
Antonio Pappano (direction),
Klaus Michael Grüber (mise en scène).

Distribution d'inconnus sur les scènes françaises (à l'exception notable de Jean-Luc Viala et d'Alexandru Agache), mise en scène attendue de Grüber, Antonio Pappano (nouveau directeur musical du Théâtre de la Monnaie), au pupitre de l'un des plus parfaits orchestres du moment : cette *Traviata* est l'événement lyrique de la saison du Châtelet *(Lire la critique en page culture)*.

Châtelet. Théâtre musical de Paris (les 17, 18 et 22, 19 h 30 ; le 21, 15 heures). Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 465 F.

Offenbach

Les Contes d'Hoffmann
Francisco Araiza (Hoffmann),
Jean-Philippe Lafont (Lindorf, Coppelius, docteur Miracle, Dapertutto),
Sumi Jo (Olympia),
Mara Zampieri (Giulietta),
Maria Bayo (Antonia),
Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris,
John Nelson (direction),
Roman Polanski (mise en scène),
Redha (chorégraphie).

Reprise d'un spectacle dont la mise en scène a été fort discutée. Berliozien patenté, John Nelson est au pupitre. Araiza chante Hoffmann. Ses fans seront là. Ils sont nombreux et clairvoyants.

Opéra Bastille, 19 h 30 (+ le 22). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 570 F.

Mozart

Ascanio in Alba
Arthur Stefanovicz (Ascanio),
Eva Malas-Godlewska (Venere),
Gwendoline Bradley (Fauno),
Alasdair Elliott (Aceste),
Priti Coles (Silvia),
Ensemble Mosaïques,
Ensemble Cantatio,
Christophe Coin (direction).
Pierre-Alexandre Jauffret (mise en scène).

Sérénade lyrique que Mozart écrivit en quelques semaines, à l'âge de quatorze ans. Œuvre de commande, de circonstance. Mais le personnage du fils d'Enée, traité en demi-teinte, est déjà un héros d'opéra romantique. Production cohérente et plutôt agréable à regarder.

Opéra-Comique. Salle Favart, 19 h 30 (+ le 19). Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 430 F.

Ligeti

Lontano

Liszt

Concerto pour piano n° 1

Weber

Konzertstück pour piano et orchestre

Brahms

Quatuor pour piano et cordes op. 25, transcription de Schoenberg
François-René Duchable (piano),
Orchestre de Paris,
Matthias Bamert (direction).

Pour sa première visite à l'Orchestre de Paris, le chef d'orchestre suisse Mathias Bamert s'était colleté à un programme Webern et Schoenberg. Il avait triomphé. Dix ans plus tard, il revient pour diriger des œuvres tout aussi intéressantes. Notamment l'orchestration par Schoenberg du *Quatuor pour piano et cordes op. 25* de Brahms. Si nos souvenirs sont bons, Paris n'a pas entendu cette œuvre depuis la venue de Simon Rattle et de son orchestre de Bir- mingham. Duchable dans Liszt et Weber, c'est l'assurance d'exécutions parfaites.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 18). Tél. : 45-63-88-73. De 60 F à 230 F.

Beethoven

Sonate pour piano op. 101

Schumann

Scènes d'enfants

Liszt

Légendes
La Lugubre Gondole, version n° 1

Wagner

La Mort d'Isolde, transcription de Liszt
Jean-Claude Pennetier (piano).

Pennetier est l'un des pianistes français les plus raffinés du moment. Son intelligence est à la hauteur de son inspiration et de ses moyens techniques. La France a tort de le mettre sous cloche : des talents comme ceux-là, il faut les exporter.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Jeudi 18

Hersant

Stances

Denisov

Concerto pour guitare

Scriabine

Symphonie n° 3
Reinbert Evers (guitare),
Orchestre symphonique de la Radio-Télévision russe,
Vladimir Fedosseïev (direction).

Radio-France poursuit son exploration du répertoire russe d'aujourd'hui et le confronte aux contemporains français. L'Orchestre de la Radio-Télévision russe est une splendeur. Une anecdote : avant d'en être le patron, Fedosseïev dirigeait un orchestre de balalaïkas.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16.

Mahler

Kindertotenlieder

Beethoven

Symphonie n° 9
Brigitte Fassbaender (mezzo-soprano),
Raphaëlle Farman (soprano),
Daniel Galvez-Vallejo (ténor),
Ivan Urbas (basse),
Chœur de Radio-France,
Orchestre national de France,
Jiri Belohlavek (direction).

Curieux assemblage, vraiment. La dépression mahlérienne la plus.. déprimante (d'autant que Fassbaender n'a pas son pareil pour chanter ce genre d'œuvre) et le Beethoven le plus exaltant. Peut-on, au cours d'une même soirée, subir une telle douche écossaise ?

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 176 F.

Vendredi 19

Karaïev

Postludia

Tarnopolsky

Hommage à Kandinsky

Voustine

A mon fils, création

Kasparov

Au-dessus du repos éternel

Ekimovsky

Doppelkammervariationen

Chout

Sinfonia de camera n° 5, création
Piotr Fedkov (hautbois),
Dmitry Denisov (flûte),
Igor Solokhin (contrebasse),
Victor Yampolsky (piano),
Ensemble de musique moderne de Moscou,
Alexeï Vinogradov (direction).

L'InterContemporain russe visite la Maison de la radio, dans un programme inédit en France. Que ceux qui veulent entendre comment la musique a évoluée dans une Union soviétique privée des sériels et des post-sériels se dépêchent. Les studios de la Radio risquent, comme l'an dernier, d'être pris d'assaut : le Festival Présences de Radio-France est un grand succès.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16.

Schubert
Mahler

Lieder
Christa Ludwig (alto),
Charles Spencer (piano).

Christa Ludwig fait ses adieux. Dietrich Fischer-Dieskau vient inopinément d'annoncer son retrait. Une page de l'histoire de l'interprétation de l'après-guerre se tourne inexorablement. S'il reste une place libre au TCE, ce soir-là, c'est à désespérer.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

Mahler

Symphonie n° 7
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Marek Janowski (direction).

La plus aphoristique et sévère des symphonies de Mahler. Le Philharmonique et Janowski sont à leur aise dans une telle musique.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 175 F.

Samedi 20

Prokofiev

Sonate pour piano op. 82

Slominski

Sonate pour piano

Scriabine

Prélude et nocturne op. 9
Etudes op. 8
Poèmes op. 32
Anatol Ugorsky (piano).

Annoncé par certains comme un géant du piano russe, Anatol Ugorsky nous est apparu apprêté, arythmique et bien maniéré dans les les trois disques qu'il a déjà publiés chez Deutsche Grammophon. Le voici aux prises avec une musique qui laisse une plus grande marge de manoeuvre à ses interprètes que la *Sonate op. 111* ou *les Diabelli* de Beethoven. Et le concert consacre parfois des rois que leurs disques nous avaient fait prendre pour des « fous ».

Maison de Radio-France, 18 heures. Tél. : 42-30-15-16.

Lundi 22

Schubert

Sonates pour piano D 157, 664 et 958
Andras Schiff (piano).

Il ne faut jamais désespérer. France-Musique a diffusé, il y a quelques semaines, un récital Schubert donné en Autriche par le pianiste hongrois. La désannonce nous a appris son nom. Surprise de taille : c'était la première fois que nous entendions Andras Schiff jouer à la hauteur de sa réputation. Ni lourd ni endormi, son jeu témoignait d'un engagement personnel, exposait une sonorité d'une splendeur, dont, hélas ! la salle Pleyel ne peut rendre compte. Le piano y est particulièrement déplacé. Question : Andras Schiff n'est pas encore très connu à Paris, pourquoi ne pas le présenter dans une salle à l'acoustique parfaite pour le piano ? Il s'y ferait mieux entendre, et sans doute mieux aimer.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 110 F à 360 F.

Mardi 23

Schumann

Manfred, ouverture pour orchestre

Bartok

Concerto pour piano et orchestre n° 2

Veress

Threnos

Haydn

Symphonie n° 96 « l Miracle »
Peter Donohoe (piano),
Philharmonia Orchestra,
Heinz Holliger (direction).

Peter Donohoe est un pianiste très estimé en Albion, Heinz Holliger un hautboïste et un compositeur renommé. Leur programme ne manque pas d'allure. Leur concert est placé sous le signe de la découverte. Celle de la pièce de Veress, d'un pianiste et d'un chef. Si Holliger excelle dans cette discipline comme dans celles qui l'ont rendu célèbre...

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

Beethoven

Fidelio
Zsolt Bende (Don Fernando),
Istvan Berczelly (Pizarro),
Andras Molnar (Florestan),
Marta Szilfal (Leonore),
Gabor Kenesy (Rocco),
Cisila Otvos (Marcelline),
Ferenc Gerdestis (Jaquino),
Chœur et orchestre de l'Opéra national de Hongrie,
Maximiano Cobra (direction),
Olivier de Lavernay (mise en scène).

C'est un jeune chef brésilien qui dirige ce *Fidelio* importé de Hongrie. L'opéra de Beethoven est trop rarement donné pour qu'on se passe d'assister à ce concert.

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 100 F à 400 F.

Beethoven

Concerto pour violon et orchestre

Franck

Symphonie
Frank-Peter Zimmermann (violon),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Marek Janowski (direction).

Après la Philharmonie de Berlin, place au Philharmonique. Le choc va être rude. Sauf que les vents de l'orchestre français sont incomparablement plus virtuoses, plus homogènes, que ceux de Berlin. Les souffleurs ne font malheureusement pas un orchestre à eux seuls. Et tant que les cordes françaises seront si fragiles...

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 175 F.

Régions

Toulouse

Dukas

L'Apprenti sorcier

Prokofiev

Concerto pour violon et orchestre n° 1

Beethoven

Symphonie n° 7
Julian Rachlin (violon),
Orchestre national du Capitole de Toulouse,
Michel Plasson (direction).

Vengerov à Paris, Rachlin à Toulouse, la jeune garde du violon montre les dents. Et, dans Prokofiev, Rachlin peut être épatant.

Le 18. Halle aux Grains. 20 h 30. Tél. : 61-22-80-22. De 65 F à 220 F.

Jazz

Enrico Pieranunzi
Marc Johnson
Paul Motian

Paul Motian, acteur et metteur au point du trio Bill Evans, est ici au cœur du débat. Depuis trente ans, il décline un jeu de percussions inédit en jazz. Marc Johnson est un bassiste pour bassistes, c'est tout dire. Le moins connu des trois que garantissent absolument les deux autres, c'est Enrico Pieranunzi (piano). Musique de club caractérisée : pas au sens où elle serait décorative, mais tout le contraire, au sens de l'extrême attention qu'on peut lui prêter, intimement, là.

Les 17 et 18. La Villa, 22 h 30. Tél. : 43-26-60-00.

Alain Jean-Marie
Philip Catherine

Réduction de *Moods* (Criss 1060), le dernier disque du guitariste Philip Catherine, aux dimensions du duo, la confrontation promet. L'exiguïté du lieu, la qualité des deux musiciens (guitare et piano), leurs compétences et leurs exigences, leur sens de la liberté enfin, permettent d'espérer l'irruption de la musique. Même remarque pour le duo qui leur succède : Eric Le Lann (trompette) et Michel Graillier (piano). Le Petit Opportun n'est pas grand, et très opportunément taillé pour les joutes sans enjeu. Comme un instrument de musique dans lequel on habiterait.

Les 17 et 18. Petit Opportun, 22 h 45. Tél. : 42-36-01-36.

Rock

Alice in Chains

Deux groupes de Seattle. Alice in Chains, au rock sombre et torturé, précédé par les Screaming Trees, à peine plus gai mais tout aussi bruyant. Les pluies de l'Etat de Washington s'abattront sur le boulevard Rochechouart.

Le 19. Elysée-Montmartre, 19 heures. 95 F.

Barbara Gosza

Cette chanteuse d'origine tchèque vient de réussir un bel album aussi influencé par la scène new-yorkaise que par la nostalgie de l'Europe centrale. On la découvrira sur scène avec intérêt en même temps que les Auteurs, groupe britannique et mélodique. Cette soirée est la première d'une série patronnée par le mensuel *les Inrockuptibles*.

Le 22. Passage du Nord-Ouest, 19 h 30. Tél. : 47-70-81-47.

Bob Dylan

Un concert de Dylan, c'est l'équivalent musical de la roulette russe. Les illusions et les souvenirs peuvent voler en éclats (les soirs où le chanteur se met en pilotage automatique), mais il arrive aussi que la foi (en Dylan, dans le rock) en ressorte renforcée.

Le 23. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00.

Tournées

House of Love

Le groupe de Guy Chadwick a vu le succès l'effleurer et s'éloigner, ce qui ne devrait pas affecter outre mesure sa mélancolie ni ses accès de fureur.

Le 18 février, Besançon, le Montjoye. Le 19, Reims, l'Usine. Le 20, Nancy, le Terminal Export. Le 23, Poitiers, le Confort Moderne. Le 24, Nantes, l'Olympia.

Noir Désir

Même en vrai, il arrive que le bien triomphe. Les quatre de Bordeaux, à force d'intégrité, de décibels et d'intelligence (il en faut pour dessiner l'architecture de leur fracas), rencontrent ces jours-ci un triomphe populaire. Tant mieux.

Le 18 février, Lausanne, grande salle de Vennes. Le 19, Besançon, le Montjoye. Le 20, Reims, le Cirque. Le 21, Charleville, Parc des expositions. Les 23 et 24, Clermont-Ferrand, Maison du peuple.

Ramones

Les spécialistes du rock qui va plus vite que la pensée, les ancêtres du punk n'ont rien changé à leur manière : beaucoup de bruit, ne jamais dépasser deux minutes pour une chanson. Les Ramones sont aussi drôles qu'il y a quinze ans.

Les 21 et 22 février, Paris, l'Elysée-Montmartre. Le 23, Cabourg, salle Michel-d'Ornano. Le 24, Dijon, le Forum.

Les Thugs

Ce gang d'Angevins n'a rien de doux. Leur rock brutal et monolithique en a fait l'un des seuls groupes français à réunir un public en Angleterre et aux Etats-Unis. Plus que d'une quelconque habileté, c'est le témoignage d'une forte conviction sans égale.

Le 23 février, Lyon, Rail Théâtre. Le 24, Grenoble, l'Entrepôt.

Musiques du monde

Elza Soares

Une éternelle « sambiste » de l'école Mociolade Indépendente de Padre Miguel de Rio pour animer le premier de la série parisienne des carnavals brésiliens (celui-ci est organisé par le comité de solidarité France-Brésil). Elza Soares est née dans la favela d'Agua-Santa, elle chante depuis 1960 et continue d'aimer le peuple, la samba et le carnaval par-dessus tout.

Le 19. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

LA SÉLECTION

THEATRE

Spectacles nouveaux

Guide pour étrangers

de Botho Strauss,
mise en scène
de Lorenz Hugener,
avec Diane Vaqué, Jean Mourat et Lorenz Hugener.

Les intellectuels berlinois adorent la Grèce, où ils passent volontiers leurs vacances. Et là, il s'en trouve un qui rencontre une guide touristique. Sa vie en sera changée.

Espace Acteur, 14 bis, rue Sainte-Isaure, 18e. A partir du 23 février. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-62-35-00. 70 F et 90 F.

Monsieur Klebs et Rozalie

de René de Obaldia,
mise en scène
de Jacques Rosny,
avec Jacques Rosny, Anne Jacquemin, Nadia Barentin, Jean-François Guilliet et Pierre Dumas.

Les amours du savant et de la femme-robot ont déménagé.

Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. A partir du 23 février. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. Durée : 2 h 15. De 240 F à 80 F.

Naître coupable, naître victime

d'après Peter Sichrovsky,
mise en scène
de Stéphanie Loïk,
avec Isa Armand, Phil Deguil, Valérie Delangre, Chantal Garrigues, Stéphanie Loïk, Serge Noël et Denise Péron.

Les descendants : ceux des nazis et ceux de leurs victimes. Interviews croisés.

Artistic-Athévains, 45bis rue Richard-Lenoir, 11e. A partir du 22 février. Du mardi au samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Matinée, samedi et dimanche à 16 heures. Tél. : 48-06-36-02. De 60 F à 120 F.

Pygmalion

de George Bernard Shaw,
mise en scène
de Bernard Murat,
avec Sophie Marceau, Lambert Wilson, Micheline Boudet, Michel Duchaussoy, Pierre Doris, Régine Blaess, Stéphanie Murat, Yveline Ailhaud, Urbain Cancelier, Pierre- Arnaud Juin, Daniel Milgram, Elise Arpentinier, Frankie Pain, Virginie Vignon, Frédéric Wilman et Dominique Chavagnac.

La célébrissime histoire d'un professeur de littérature et d'une marchande de fleurs qui lui enseignera bien des choses.

Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. A partir du 23 février. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 16 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 290 F à 100 F.

Paris

1914/1918 Mémoire de femmes

mise en scène
de Pascal Guarise,
avec Marie Sacchet, Laure Benedetti et Marie-Christine Bento.

Lettres de femmes à leurs hommes. Lettres jamais parvenues à des soldats morts au champs d'honneur.

Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, 13e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 45-89-01-60. De 50 F à 100 F.
Dernière représentation le 21 février.

Cabaret Karl Valentin

de Jean-Louis Besson
et Jean Jourdheuil,
mise en scène
de Jean Jourdheuil
et Jean-François Peyret,
avec François Chattot, Anne Durand, Michel Kullmann et Stéphane Leach.

C'était l'humoriste le plus cinglant, le plus insolite, le plus écouté des années 30. Il revient en force, toujours actuel.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

Calderon

de Pier Paolo Pasolini,
mise en scène
de Stanislas Nordey,
avec Gaël Baron, Massimo Bellini, Sarah Chaumette, Philippe Cherdel, Cécile Cholet, Valérie Druguet, Olivier Dupuy, Jean-Charles Dumay, Frédérich Fisbach, Philippe Joiris, Nathalie Kousnetzoff, Valérie Lang, Myrto Procopiou, Stéphanie Retornaz et Laurent Sauvage.

La traversée des dictatures, les tourments d'un auteur ambigu. La vision d'un jeune metteur en scène lumineux.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. De 40 F à 100 F.

Désir sous les ormes

d'Eugène O'Neill,
mise en scène
de Matthias Langhoff,
avec Evelyne Didi, Clovis Cornillac, Jean-Marc Stéhlé, Pierre Meunier, Gilles Privat, Emilien Tessier, Andrew More et Alain Cuny (voix off).

La première tragédie américaine, un grand mélo biblique et onirique. Des acteurs fantastiques, l'un des plus forts et des plus beaux spectacles de l'année.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.

L'Entretien du solitaire

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de Jean-Gabriel Nordmann,
avec Michel André et Pauline Sales.

Interview d'un grand auteur. L'homme se livre, et envoûte.

Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'or, 11e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. De 80 F à 100 F.

Les Fausses Confidences

de Marivaux,
mise en scène
de Christian Rist assisté de Denis Podalydès,
avec Michel Ambert, Simon Bakhouche, Nathalie Baye, Jean-Yves Berteloot, Didier Bezace, Cécile Brune, Alain Mottet, Denis Podalydès, Emmanuel Quatra et Andrée Retz- Rouyet.

Nathalie Baye séduite par les complexités de Marivaux revient au théâtre.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

Filumena Marturano

d'Eduardo de Filippo,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Françoise Fabian, Marcel Maréchal, Dora Doll, Angelo Bardi, Dominique Bluzet, Michel Demiautte, Edmonde Franchi, Marianne Groves, Moussa Maaskri, Mathias Maréchal et Mama Prassinos.

Comment pour se faire épouser par le père de l'un de ses trois enfants, Filumena rusa et gagna. Qui pourrait résister à Françoise Fabian.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

L'Homme, la bête et la vertu

de Luigi Pirandello,
mise en scène
de Christian Schiaretti,
avec Laurent Poitrenaux, Loïc Brabant, Catherine Pietri, Arnaud Decarsin, Jean-Philippe Vidal, Cécile Pillet, Eric Bergeonneau, Jean-Michel Guérin, Chloé Réjon, Hélène Halbin, Didier Gales et Gisèle Torterolo.

Les perversités de Pirandello, jouées par des personnages de farce.

Orangerie, allée d'Honneur du Château de Sceaux, 92000 Sceaux. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 46-61-36-67. De 60 F à 120 F.
Dernière représentation le 21 février.

Lundi, huit heures

de Jacques Deval,
Georges S. Kaufman
et Edna Ferber,
mise en scène
de Régis Santon,
avec Bernard Dhéran, Marc Dudicourt, Paul Barge, Claire Maurier, Marie-France Santon, Anne-Marie Philipe, Gilles Guillot, Dominique Arden, Jacques Serizier, Brigitte Defrance, Samuel Bonnafil, Agathe Teyssier, Evelyne Jollivet, Isabelle Decroix, Mathieu Lasselle, Alain Dumas et Claire Fiévet.

Les hypocrisies bourgeoises balayées dans la gaîté.

Théâtre Silvia Monfort, 106, rue Brancion, 15e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. 90 F et 120 F.

Macbeth

de William Shakespeare,
mise en scène
de Serge Noyelle,
avec Marc Allgeyer, Stéphane Androuin, Marion Coutris, Casper Hummel, Bettina Kühlke, Hugo Lander, Patrick Moutreuil, Boris Napès, Bernard Poysat, Patrice Pujol, Jean-Claude Renard et Frédéric Serra.

Quelques jours encore pour cette interprétation barbare et somptueusement déglinguée d'une pièce fascinante.

Théâtre, 3, rue Sadi-Carnot., 92000 Châtillon. Du mercredi au samedi à 20 heures. Tél. : 46-57-22-11. De 50 F à 90 F.
Dernière représentation le 20 février.

Marc Jolivet

Les aventures d'un écolo chargé de mission : sauver le monde.

Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, 8e. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 45-22-08-40. De 120 F à 100 F.

Marie

d'Isaac Babel,
mise en scène
de Bernard Sobel,
avec Serge Merlin, Clotilde Debayser, Muriel Picquart, Aurélien Recoing, Jean Badin, Ulla Baugué, Jean-Pierre Bagot, Xavier Guittet, Maxime Leroux, Mikhaïl Volokhov, Valérie Hall, Denis Léger-Milhau, Rafaèle Huou, Agnès Bourgeois, Vincent Massoc, Farid Fadavi et Camille Brunel.

Naissance d'une société nouvelle sur les ruines d'un empire. L'histoire se passe dans les années 20 à Moscou.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 90 F et 110 F.
Dernière représentation le 21 février.

Master Class

de David Pownall,
mise en scène
de Michel Vuillermoz,
avec Michel Vuillermoz, Jean-Pol Dubois, Philippe Faure et Patrick Ligardes.

Staline et Jdanov, Prokofiev et Chostakovitch, plus un piano et de la vodka : la nuit des dupes.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.
Dernière représentation le 21 février.

Les Monstres sacrés

de Jean Cocteau,
mise en scène
de Raymond Gérôme,
avec Michèle Morgan, Jean Marais, Françoise Fleury, Anne Rousselet, Yvette Ferréol et Hugues Dabiolle.

Eternel retour de ces êtres étranges que sont, aujourd'hui comme hier, les stars.

Bouffes parisiens, 4, rue Monsigny, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. Durée : 2 heures. De 250 F à 120 F.

Mortadela

d'Alfredo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec Haydee Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Jacinta, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

Les rues de Buenos Aires, telles qu'elles n'existent que dans la mémoire d'Alfredo Arias, pleine de chansons, d'images cruellement naïves. Un charme irrésistible.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 200 F à 90 F.

On ne badine pas avec l'amour

d'Alfred de Musset,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Emmanuelle Béart, Claude Bouchery, Isabelle Carré, Eric Elmosnino, Pierre Forget, Madeleine Marion, Jean-Paul Muel, Nicolas Pignon, Pascal Rambert, Franck Bonnet, Jean-Charles Borrel, Pauline Famelart, Olivier Perrin, Jacques Pszenica et Antoine Tsaoussis.

La révolte de la jeunesse dans ce qui est déjà la France profonde et poujadiste. Emmanuelle Béart, splendide.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Les 17 et 18 février, 21 heures. Tél. : 48-14-70-00. De 100 F à 130 F.

Opéra équestre

de Bartabas,
mise en scène
de l'auteur.

Prolongation de l'hymne au Centaure. Des hommes, des femmes, un violon, les chevaux. Et Bartabas.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 44-59-79-99. Durée : 2 heures. 180 F et 120 F.

Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles

de Molière,
mise en scène
de Jean-Luc Boutté,
avec Catherine Samie, Yves Gasc, Claude Mathieu, Thierry Hancisse, Geneviève Casile, Catherine Sauval, Didier Bienaimé, Eric Frey, Isabelle Gardien, Anne Kessler, Jean-Pierre Michael et Igor Tyczka.

Molière dans sa maison qui n'est pas un musée.

Comédie-Française, place Colette, 1er. Le 17 février, 14 heures ; les 20 et 22, 20 h 30 (et les 24 et 28 fév). Tél. : 40-15-00-15. De 160 F à 45 F.

Quatre pièces en un acte de Sacha Guitry

de Sacha Guitry,
mise en scène
de François Perrot,
avec Anthéa Sogno, Nathalie Beyer, Bruno Paviot, Julien Boisselier, Christophe Luthinger, Nicolas Amelot et Manuel Lelièvre.

Sacha Guitry revient en force comme pour encourager les auteurs dits de « boulevard » à oser divertir.

Petit Théâtre de Paris, 21, rue Blanche, 9e. Du vendredi au dimanche à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-74-25-37. 50 F et 70 F.

La Ramasseuse de sarments

de Monique Fabre,
d'après Joë Bousquet,
mise en scène
de Monique Fabre,
avec Didier Lesour, Monique Fabre, Céline Thiou et Geneviève Yeuillaz.

Joë Bousquet, un homme insolite, un écrivain à découvrir.

Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, 5e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-29-86-51. 60 F et 80 F.

Le Repos du septième jour

de Paul Claudel,
mise en scène
de Jean Bollery,
avec Emmanuel Dechartre, Jean Bollery, Reine Bartève, Xavier Bouvier, Emmanuel Pierson, Claude Petit, Jean-José Fleury, Benoît Cassard, Elisabeth Tamaris et Laurent d'Olce.

Paul Claudel ambassadeur et poète, marqué par la Chine, et la fin d'un empire.

Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau, 20, av. Marc-Sangnier, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. De 55 F à 110 F.

Sans titre

d'après Federico Garcia Lorca,
mise en scène
de Pascal Osmalin,
avec Annick Bienfait, Robert Clain, Isabelle Duchesnoy, Sylvie Harland, Manuel Ibanez de La Cruz, Philippe Lafabrie, Richard Pech, Kristina Pedron, Marc Pedron et Philippe Osmalin.

La révolution, le théâtre, la création du poète et son engagement. Eternel dilemne.

Aktéon-Théâtre, 11, rue du Général-Blaise, 11e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-38-74-62. 100 F et 80 F.

La Serva amorosa

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Alain Pralon, Claire Vernet, Catherine Hiegel, Nicolas Silberg, Jacques Sereys, Jean-Yves Dubois, Jean-Philippe Puymartin, Pierre Vial, Anne Kessler, Philippe Torreton et Vincent Dissez.

Elle est généreuse et futée, cette servante, qui intervient pour rétablir la vérité des amours. Elle est superbe, Catherine Hiegel.

Comédie-Française, place Colette, 1er. Les 18 et 21 février, 20 h 30 (et les 24, 26 et 28 fév). Tél. : 40-15-00-15. De 160 F à 45 F.

➡



Vous êtes curieux
de ce qui se décide aujourd'hui
dans le monde artistique et culturel ?
Alors choisissez
Profession Culture.

Un journal qui s'attache à privilégier
les itinéraires sur les résultats,
les personnalités sur les institutions,
les expériences sur les évènements.
Une source d'informations pour ceux
dont l'ambition est d'accompagner des créateurs
et la création. Un outil conçu pour permettre aux
professionnels et aux futurs professionnels de mieux
décrypter l'organisation de la vie artistique
et culturelle locale, nationale et internationale.

Jean-Michel Djian
Directeur de la publication

Profession Culture est vendu uniquement sur abonnement. Vous pouvez aussi adhérer au Cercle (opérationnel à partir de 1993) et bénéficier ainsi d'un certain nombre de services (invitations aux générales, avant-premières, dîners-débats, etc.). Remplissez le coupon-réponse et adressez-le à :
Profession Culture / Artes Presse, 89 rue de Turbigo 75003 Paris, ou téléphonez au 16 (1) 42 72 67 77.

Je souhaite m'abonner, dès aujourd'hui, à Profession Culture au tarif de 800 f pour 10 numéros :
❑ oui ❑ non. Tarif spécial étudiants et intermittents du spectacle.
Je désire également adhérer au cercle, pour un an au tarif de 300 f : *❑ oui* *❑ non.*
Je vous transmets mon réglement par : *❑ chèque bancaire* *❑ chèque postal.*
Merci de me communiquer une facture : *❑ oui* *❑ non.*
Nom : *Prénom :*
Société :
Adresse (❑ personnelle, ❑ professionnelle) :
Code postal : *Ville :*





« Orphée et Eurydice », chorégraphie de Pina Bausch à l'Opéra Garnier.

JACQUES MOATTI

La Tempête

de William Shakespeare,
mise en scène
de Mario Gonzales,
avec Pierre Fernandès, Philippe Château, Jean-Paul Cathala, Marcel Gaubert, Guillaume Orsat, Jean-Pierre Rigaud, Laurent Zisernan, Jean-Michel Ropers, Noël Camos, Stéphane Metzger, Silvia Cordonnier et Pierre Martinat-Bigot.

L'île enchantée de Prospero, magicien et acteur, metteur en scène et manipulateur, c'est bien entendu le théâtre.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. De 50 F à 110 F.

Terres mortes

de Franz Xaver Kroetz,
mise en scène
de Daniel Girard,
avec Nathalie Besançon, Françoise Bette, Marc Citti, Christophe Lemaître, Lucien Marchal et Guy Naigeon.

Les déboires d'un frère et d'une sœur fuyant la campagne pour la ville. Humour féroce et sanglant.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Une folie

de Sacha Guitry,
mise en scène
de Jacques Echantillon,
avec Robert Hirsch, Michèle Laroque, Annie Gregorio, Jean-Jacques Moreau et Sophie Forte.

Les angoisses d'un psychiatre face à la folie des autres et de la sienne : Robert Hirsch impressionnant.

Palais-Royal, 38, rue Montpensier, 1er. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-97-59-81. De 260 F à 25 F.

Régions

L'Annonce faite à Marie

de Paul Claudel,
mise en scène
de Philippe Adrien,
avec Béatrice Delavaux, Victor Garrivier, Hélène Lapiower, Alain Macé et Jacques Gamblin.

Philippe Adrien a repris ce spectacle qui donne une force nouvelle à la pièce de Claudel.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Le 17 février, 19 heures ; les 18 et 19, 20 h 30. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 125 F.
Dernière représentation le 19 février.

Le Bourgeois gentilhomme

de Molière,
mise en scène
d'Arlette Téphany,
avec Pierre Meyrand, Robert Sireygeol, Gil Baladou, Caroline Bigueur, Gilles Guérin, Claude Lévêque, Alain Frérot, Ariane Ascaride, Arlette Téphany, Benoist Brione, Xavier Czapla, Michel Lebret, Agnès Proust, Dominique Vilar, Yann Policar, Thierry Charrière, Jean-Marie Decove et Marc-Antoine Millon.

Une vision différente de cette comédie ballet particulièrement misogyne.

La Limousine, 20, rue des Coopérateurs, 87000 Limoges. Les 17 et 19 février, 20 h 30 ; le 18, 18 h 30. Tél. : 55-79-90-00. 90 F et 120 F.
Dernière représentation le 19 février.

Dans la jungle des villes

de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Gilles Bouillon,
avec Loïc Houdré, Philippe du Janerand, Gérard Hardy, Catherine Fourty, Juliette Malliié, Karin Romer, Gérard Cherqui, Xavier Clion, André Féat, Bernard Pico, Frédéric Sauzay et Gérard Touratier.

Le rêve américain de Brecht, un cauchemar. Et une vision terriblement lucide de Berlin.

Théâtre Louis-Jouvet, 12, rue Léonard-de-Vinci, 37000 Tours. Les 17, 19 et 20 février, 20 h 30 ; le 18, 19 heures. Tél. : 47-64-48-64.
Dernière représentation le 20 février.

Faust

de Gœthe,
mise en scène
de Dominique Pitoiset,
avec Jean-François Sivadier, Hervé Pierre, Claude Guyonnet, Nadia Fabrizio et Chantal Neuwirth.

Dans un décor d'ombre et de lumière, la première version de la pièce, menée par un Mephisto picaresque, entre Nosferatu et Falstaff.

Le Cratère, place Henri-Barbusse, 30000 Alès. Le 18 février, 18 h 30 ; les 19 et 20, 20 h 30. Tél. : 66-52-52-64. De 40 F à 80 F.
Dernière représentation le 20 février.

Harriet

de Jean-Pierre Sarrazac,
mise en scène
de Claude Yersin,
avec Féodor Atkine, Catherine Gandois, Hélène Gay, Lionel Prével, Yves Kerboul et Alain Payen.

Strindberg, ses amours tourmentées, les fantasmes d'un homme de théâtre.

Nouveau Théâtre, 12, pl. Imbach, 49000 Angers. Les 17, 19 et 20 février, 20 h 30 ; le 18, 19 h 30 ; le 21, 17 heures. Tél. : 41-87-80-80. 70 F et 95 F.
Dernière représentation le 21 février.

Phèdre

de Jean Racine,
mise en scène
de Jean-Marie Villégier,
avec Natacha Amal, Geneviève Esménard, Karine Fellous, Cyril Haouzi, Denis Manuel, Dominique Marcas, Agnès Proust, Olivier Werner et Marc Zammit.

Pour la plaisir des oreilles et des yeux, Villégier s'est penché sur Racine. Le spectacle revient dans sa ville d'origine.

Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Le mercredi à 19 h 30 ; du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 88-35-44-52. De 125 F à 65 F.
Dernière représentation le 21 février.

Les Pieds dans l'eau

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
de Macha Makeïeff
et Jérôme Deschamps,
avec Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, Philippe Duquesne, Yolande Moreau, François Morel et Olivier Saladin.

Les merveilleux fous de la Famille Deschamps se baladent en Bretagne. Après Rennes, ils iront au Quartz de Brest, du 23 au 26 février, à 20h30. (Tél. : 98-44-10-10)

Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Hélier, 35000 Rennes. Le mercredi à 19 heures, du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 99-30-88-88. De 50 F à 100 F.
Dernière représentation le 20 février.

La Tonnelle

d'Hermann Unger,
mise en scène
d'Agathe Alexis,
avec Laurence Bienvenu, Christophe Dellocque, Jean Lescot, Michel Ouimet, Patricia Pottier, Thérèse Quentin et Dimitri Radochevitch.

Agathe Alexis qui n'a peur de rien, inaugure sa direction au centre dramatique avec cet auteur particulièrement sulfureux, et en alternance, *le Belvédère* de Horvath qui n'est pas non plus un tendre.

Studio-Théâtre, Pl. Foch, 62400 Béthune. Le 18 février, 20 h 30 ; le 19, 22 h 15. Tél. : 21-56-98-95. 65 F et 85 F.
Dernière représentation le 19 février.

La sélection « Théâtre » a été établie par :
Colette Godard.

DANSE

Tanztheater Wuppertal/ Pina Bausch

Orphée et Eurydice

Il y a deux ans, Pina Bausch présentait au palais Garnier un autre « opéra dansé » de Gluck, *Iphigénie en Tauride*, qu'elle avait créé à Wuppertal en 1974 : grande, inoubliable merveille. *Orphée* date de la même époque (1975), on l'attend le cœur battant.

Opéra de Paris-Garnier, du 23 au 27 février, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 380 F.

Bourigault, Diephuis, Bonus

Matériau-désir (1)
Trio à cordes, Bonus (2)

Enfin des nouveaux à nous mettre sous la dent ! Si Bourigault a déjà attiré l'attention avec *l'Autoportrait de 1917* et *l'Apocalypse joyeuse*, Herman Diephuis et Eric Martin débutent dans la chorégraphie. Danseurs confirmés, tous deux ont beaucoup travaillé, entre autres, avec Philippe Decouflé.

Théâtre de la Bastille, du 19 au 25 février, (1) à 21 heures, (2) à 19 h 30. Relâche dimanche. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

Carte blanche à Alain Michard

Règle d'or

Michard invite plusieurs de ses amis pour une série de pièces courtes autour du concept d'« instantanéité » (1). *Règle d'or* : une dizaine de danseurs-chorégraphes improvisent sur des thèmes donnés par le public (2).

Dix-Huit Théâtre, (1) le 19 février à 20 h 30, (2) le 20 à 20 h 30, le 21 à 16 heures. Tél. : 42-26-47-47. 100 F.

Conservatoire national de Paris

Spectacle de répertoire contemporain

Pour voir comment les élèves du Conservatoire dansent Duboc, Bastin, Bagouet et Petit.

Salle d'art lyrique du Conservatoire, du 16 au 19 février, 20 h 30. Tél. : 40-40-46-34. Entrée libre.

Paolo Campos

Pathétique, Alba

Un chorégraphe brésilien à la formation éclectique : classique, jazz, afro-brésilien, africain, contemporain et tai-chi-chuan. Il s'inspire ici de la vie de Tchaïkovski, puis de *La Casa de Bernarda Alba* de Lorca.

Théâtre des Amandiers de Paris, du 23 au 27 février, 20 h 30. Tél. : 43-66-42-17.

Strasbourg

Ballet du Rhin

Casse-Noisette

Encore *Casse-Noisette* ? Oui, mais revu et corrigé par les facétieux et acrobatiques Pilobolus. Sûrement pas triste.

Opéra du Rhin, les 23, 24, 25, 27 février et 1er mars à 20 heures, le 28 février à 15 heures. Tél. : 88-75-48-23. De 30 F à 230 F. Reprises en mars à Colmar et en juin à Mulhouse.

Ballet national de Nancy et de Lorraine

Impressions fugaces, Untitled, Quelques Miles pour Miles

Deux créations mondiales, l'une d'Antonio Gomez, l'autre de Myriam Daisy (en hommage à Miles Davis), encadrant une première à Nancy du fantaisiste *Untitled* des Pilobolus.

Opéra de Nancy, les 25, 26 et 27 février à 20 h 30, le 28 à 14 h 30. Tél. : 83-35-72-20. De 65 F à 160 F.

Châteauvallon

Théâtre Jel/Josef Nadj

Les Echelles d'Orphée

Une avalanche de saynètes impeccablement réglées, empruntant au surréalisme, au cirque, au cinéma muet, sur une ravissante musique faussement naïve, jouée en scène.

TNDI, le 20 février, 21 heures. Tél. : 94-24-11-76. 100 F.

La sélection « Danse » a été établie par :
Sylvie de Nussac.

ARTS

Nouvelles expositions

Antoine Perrot

L'exposition surprendra ceux qui ont remarqué le travail d'Antoine Perrot lors du Salon Découvertes, tant elle semble marquer un tournant dans son œuvre : comme beaucoup d'abstraits géométriques, il est tenté par l'aléatoire et le hasard, déterminé par une hérésie (la trace du geste) semble prendre une place grandissante. L'ensemble fonctionne comme un collage au sein d'une galerie devenue support et confirme Perrot comme l'un des artistes les plus intéressants de sa génération.

Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 42-72-57-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 h 30. Du 18 février au 1er avril.

Mulhouse

Charles Belle

Il faut une belle dose d'optimisme pour peindre aujourd'hui des fleurs. Celles de Charles Belle, gigantesques et superbes, vous en feront voir de toutes les couleurs et vous ne pourrez plus jamais regarder un glaïeul de la même façon. Il s'est également attaqué aux choux avec une belle santé et magnifie un légume pas aussi ordinaire qu'on peut le penser. Un regard frais comme une promenade autour d'un jardin potager par un peintre beaucoup trop discret.

Galerie de l'ex-AMC, 7, rue Alfred-Engel, 68100. Tél. : 89-32-12-92. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 18 heures. Egalement à Chalon-sur-Saône (La Vie des formes) jusqu'au 20 mars. Tél. : 85.80.00.08. Du 18 février au 27 mars.

Paris

Apollinaire, critique d'art

Paris fut, au début de ce siècle, un des hauts lieux de l'art et de la modernité naissante. Dans ce tourbillon, cet afflux de peintres de tous horizons, la critique de Guillaume Apollinaire tentait de mettre en valeur les créateurs : il écrivit sur Picasso dès 1905, sur Matisse deux ans plus tard, défendit Braque contre l'avis des peintres du Salon... Mais il savait aussi regarder l'art primitif, ou les humoristes. Portrait d'un guetteur sensible.

Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 9 mai. 30 F.

Martin Barré

Parmi les gloires naissantes de l'école de Paris des années 50, Martin Barré fut peut-être un de ceux qui connurent l'éclipse la moins longue : il n'a attendu que jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ans sa première grande exposition parisienne, diligentée par Suzanne Pagé en 1979 ! Voici la seconde, qui présente la suite de son travail, jusqu'à aujourd'hui, toujours emprunt d'une douce géométrie oscillante.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 11 avril. 35 F.

Beyrouth centre-ville

Six photographes renommés ont travaillé sur la destruction du centre historique de la capitale libanaise : façades meurtries, intérieurs pillés, rues trouées. Du constat documentaire de Basilico aux sublimes fictions de Robert Franck, dont c'est ici le grand retour, six regards vides de personnages, mais où on ne compte plus les traces de l'homme.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F (entrée du musée).

Daniel Boudinet

D'abord illustrateur de presse et pour l'édition, le photographe Daniel Boudinet (1945-1990) s'est peu à peu affranchi des règles du photojournalisme pour aboutir à une œuvre personnelle marquée par un brio et une délicatesse extrême dans la recherche des formes et des couleurs. Ses vues nocturnes de Paris, Londres, Rome, restent des références.

Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 18 avril. 25 F (entrée du musée).

Cappiello

Collaborateur du journal *le Rire*, dans un siècle finissant, Cappiello fut un affichiste, aujourd'hui mondialement célèbre, mais aussi un caricaturiste de la vie mondaine parisienne qui popularisa les figures de Jean Jaurès, de Marcel Proust ou d'Alphonse Allais. Souvenir d'un grand portraitiste, en quatre-vingt-douze dessins et des croquis pour le théâtre.

Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Tél. : 47-23-38-88. Tous les jours sauf dimanche, lundi et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

Collection Rinaco, Moscou

Des artistes russes contemporains, autrefois bannis par l'art officiel du réalisme socialiste, aujourd'hui acquis par une compagnie d'investissements moscovite qui démontre que les collections d'entreprises de la CEI ont une modernité d'esprit que pourrait leur envier leurs camarades d'Europe de l'Ouest. Mieux encore, on y découvre des artistes particulièrement intéressants et aux antipodes des versions édulcorées ou exotiques montrées à Paris ces derniers temps.

Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob, Paris 6e. Tél. : 40-49-94-63. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.

Coop Himmelblau

Le groupe autrichien, après avoir cassé la baraque, s'est mis à jouer au ma-jong avec ce qui restait de poutres. Inutile ici de s'interroger sur l'architecture, dont l'idée même est définitivement mise à plat. Inutile de lui substituer la notion de sculpture, qui n'est pas censée être le propos de Coop Himmelblau. Reste à se nourrir d'une poésie destructrice, et l'intérêt tout intellectuel, mais réel, de découvrir ici le paroxysme des démarches déconstructivistes qui hantent les lendemains du postmodernisme.

Centre Georges-Pompidou, 1er sous-sol petite salle, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 12 avril.

Corps crucifiés

A l'automne 1932, Pablo Picasso s'empara de la crucifixion du retable d'Issenheim, peinte par Grünewald, et en donna son interprétation en treize dessins saisissants. Les voici exposés en bonne compagnie : Francis Bacon, Otto Dix, Willem De Kooning, Antonio Saura ou Graham Sutherland se sont essayés, avec d'autres, à analyser leur fascination pour le vieux châtiment.

Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 12 heures (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 heures à 18 heures (indiv. et group. adult.), dimanche de 9 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 1er mars. 32 F, 20 F dim.

Daniel Dezeuze

Soixante-quinze dessins récents et torrides de Daniel Dezeuze illustrent « la vie amoureuse des plantes ». De Buffon à Matisse, le végétal a su capter les regards et inspirer le style : fidèle aux grilles d'analyse héritées de Supports/Surfaces, Dezeuze expose des dessins nervurés, humides de sève et frais comme la rosée.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 4 avril.

Don McCullin

Cette rétrospective d'un des plus grands photographes de guerre fut l'événement des rencontres d'Arles, en juillet dernier. Irlande du Nord, Biafra, Vietnam, Cambodge, Liban, Kurdistan ont été les terrains de bataille de ce témoin lucide qui, vingt-cinq ans durant, n'a cessé de regarder l'horreur en face. Egalement au même endroit, une rétrospective du remarquable photographe péruvien Martin Chambi.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F (entrée du musée).

➡

du 26 janvier au 27 février
PASOLINI
Calderón
Mise en scène de Stanislas Nordey
TGP
42 43 17 17



THEATRE 14 JEAN-MARIE SERREAU LOC : 45 45 49 77
DU 19 JANVIER AU 7 MARS
LE REPOS DU SEPTIÈME JOUR
de PAUL CLAUDEL
COMPAGNIE JEAN BOLLERY

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES 47 20 08 24
5 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES DU JEUDI 25 AU DIMANCHE 28 FEV.
VANESSA REDGRAVE
"Attends-moi, que je revienne..."
POUCHKINE et PASTERNAK • TENNESSEE WILLIAMS et ARTHUR MILLER
KATHARINA WOLPE
MOZART • SCRIABIN • BERG

LA SÉLECTION

→

Epreuve d'artiste

Merveilleuse occasion pour les Parisiens naturellement sédentaires de se frotter aux collections du légendaire musée Kröller-Müller, dans une sélection adaptée en la circonstance à l'échelle des salles de l'Institut néerlandais. A voir, moins pour l'accrochage que pour un Balla, un Gorin, un Strzeminski étonnants, une honnête collection contemporaine, et surtout pour se donner l'envie d'aller sur place, à Otterlo, visiter un musée ouvert sur la nature.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 mars.

Caroline Feyt

Jeune photographe plasticienne, elle fut remarquée pour sa série « Toros » dans laquelle, par la surimpression, l'animal photographié faisait référence aux dessins rupestres. Ont suivi, dans cette même recherche sur la lumière et la matière primitive, les « paysages », « montagnes » et aujourd'hui les « portraits ». Au-delà du procédé, Caroline Feyt remonte à sa manière à l'histoire de nos origines.

Centre photographique d'Ile-de-France, 107, avenue de la République, Pontault-Combault, 77340. Tél. : 64-43-47-10. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 mars.

Figures du moderne

450 œuvres d'une des plus importantes tendances de l'art du XXe siècle, souvent évoquée, mais mal connue sous nos climats. De Die Brücke, à Dresde puis à Berlin, au Blaue Reiter de Munich, c'est tout un pan de l'art moderne qui surgit, avec les figures de Kandinsky, Marc, Schmitt-Rottluff et bien d'autres. La plus belle et la plus intéressante exposition de ce début d'année.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30, samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 14 mars. 40 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Henri Gervex

L'œuvre de Gervex oscille entre les nudités léchées de Cabanel, dont il fut l'élève, et le naturalisme des sujets empruntés à la vie quotidienne, qui sentent leur Zola. Plus grivois que réellement scandaleux, même si son tableau le plus célèbre, *Rolla*, fut refusé pour immoralité, Gervex, à qui Manet dut son admission au Salon de 1881, se détache cependant largement de la cohorte des peintres de la fin du siècle. Un grand petit maître.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Tél. : 42-72-21-13. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 2 mai. 35 F.

L'Art sacré en France au XXe siècle

Le terme « art sacré » évoque autant les affligeantes imageries saint-sulpiciennes que les actes fervents d'un Rouault, la fougue de Matisse et le dévouement du Père Couturier. Deux expositions, l'une couvrant l'entre-deux-guerres, l'autre la période contemporaine, devraient permettre de faire le point sur cet aspect très particulier de l'art du XXe siècle.

Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille, Boulogne-Billancourt, 92100. Tél. : 47-12-77-95. Tous les jours sauf dimanche de 9 heures à 21 heures. Egalement au Musée municipal, 28 av. André-Morizet, tél. : 47-12-77-39. Jusqu'au 31 mars.

Andreas Mahl

Une rétrospective de ce photographe et enseignant allemand qui n'a cessé d'explorer les ressources de la photographie, depuis la destruction des Halles à Paris jusqu'aux recherches personnelles – manipulations, superpositions, découpages, solarisations, – en intervenant sur l'image polaroïd. Un parcours pour le moins éclectique, non dénué d'humour.

Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 14 mars. 10 F.

Zhang Peili

Un artiste peintre, photographe, et « vidéaste », quoi de plus banal aujourd'hui ? Sauf que celui-ci exerce en Chine populaire, où il est né il y a trente-cinq ans. Olivier Kaeppelin l'y a découvert et nous montre un univers étrange fait de tableaux, de films et d'objets que seuls des gants permettent d'appréhender.

Théâtre du Rond-Point, 2 *bis*, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Tél. : 42-56-60-70. Tous les jours de 12 heures à 20 heures, dimanche et lundi de 12 heures à 18 heures et jusqu'à 22 heures les soirs de représentation. Jusqu'au 7 mars.

Qui a eu cette idée folle... Paris à l'école

Splendide présentation, esprit pédagogique correct, excellente tenue générale des textes, des sons et des architectures présentées, sens de l'orientation : cette exposition sur le passé, le présent et l'avenir des écoles parisiennes (qui a dû coûter « bonbon » à la Ville de Paris), mérite mieux qu'un bon point, à savoir une visite en bonne et due forme.

Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Tél. : 42-76-33-97. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 mai.

Rodin sculpteur

Une exposition qui explore les méthodes de travail de Rodin, et montre le sculpteur assemblant et montant sans cesse des formes longuement répétées, par fragments : un bras par-ci, une jambe par là, et un torse étudié verticalement qui finit parfois à l'horizontal. Le mérite de la démonstration est surtout de rappeller utilement que l'art, quand il est grand, est fait d'artifices, et qu'il est parfois nécessaire de mentir pour approcher la vérité.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures, du 1er au 30 avril tlj sauf lundi de 10 heures à 17 h 45. Jusqu'au 11 avril. 21 F.

Galeries

Contre-allée

Les habitués des galeries connaissent bien Philippe Carteron. Les artistes aussi : il est de ces critiques qui hantent les ateliers. Pire, il s'avère avoir un œil, et des coups de cœur : la sélection des artistes qu'il présente démontre une sensibilité qu'en toute confraternité, il importe de saluer. Quant au titre, il rappelle judicieusement les curieuses et souvent agréables rencontres que permet, dans les beaux quartiers, la fréquentation des « contre-allées ».

Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées, Paris 8e. Tél. : 43-59-90-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 février.

Christophe Cuzin

Georges Perec avait constaté sa disparition, Christophe Cuzin l'a retrouvée, sur le seuil de son atelier, mais dans quel état ! La lettre « E » mesure ici 2,80 m., se tort et se multiplie, pour trôner en trois couleurs irradiantes et inclure le spectateur dans leur champ. Trois sculptures fortes, qui n'écrasent pas, mais incitent plutôt à la pénétration.

Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-72-39-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 mars.

Deux cents œuvres du Fonds national d'art contemporain

La République est bonne fille et, depuis 1873, acquiert des œuvres auprès d'artistes vivants. Elles ornent les édifices publics, les ambassades, ou sont prêtées lors d'expositions temporaires. Depuis dix ans, 3 200 artistes ont bénéficiés de ses largesses et l'on ne saurait trop recommander la visite de cette exposition à ceux qui aujourd'hui, vocifèrent contre un « art officiel » : ils risquent quelques surprises, et qui sait, quelques découvertes.

Galerie de l'Esplanade, place de La Défense, La Défense, 92000. Tél. : 49-00-17-13. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 mai.

Paul Facchetti

Photographe, son studio accueillait aussi les œuvres de ses amis peintres, et on lui doit entre autres la première exposition personnelle de Jackson Pollock à Paris, en 1952. L'exposition regroupe quinze photos de peintres et d'écrivains, d'André Breton à André Pieyre de Mandiargues en passant par Dubuffet, Wols, Dali ou Michaux, vus par celui qui fut souvent leur ami.

La Maison des Amis des livres, 7, rue de l'Odéon, Paris 6e. Tél. : 46-33-07-27. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 février.

Alberto Giacometti

Quarante et un dessins, deux aquarelles, une occasion rêvée de revoir Giacometti, sous un jour que beaucoup ne lui connaissaient pas : les œuvres montrées ici le sont pour la première fois à Paris. A découvrir donc, les études de nus, les portraits de ses proches, et de très rares paysages.

Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 20 mars.

L'association FIRST ROUND
présente le 15 mars 1993

Le 2e Gala du Ring des Célébrités

au MÉRIDIEN MONTPARNASSE

Au profit de
Relais Enfants - Parents
Yaël

Renseignements au 44-19-48-00

Exposition Henri Gervex au Musée Carnavalet.

JACQUES FAUJOUR

Roseline Granet

Lorsque l'on entend le mot « sculpture », l'idée de pesanteur s'impose immédiatement. Sauf chez Roseline Granet, dont les personnages bondissants tentent tous d'échapper à cette pénible condition. On retrouvera cet immense bonheur dans *l'Etreinte*, ou *les Heureux Amants*, mais aussi dans ses échelles ou ses arbres abritant une étrange population et dans un *Hiboux* frileusement recroquevillé.

Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot, Paris 6e. Tél. : 43-54-78-41. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

Michel Guillet

Michel Guillet fait partie d'une jeune génération d'artistes qui démontrent la vitalité de l'abstraction géométrique aujourd'hui. Les reliefs de la série *Probable* sont construits comme des espaces ouverts, aux angles subtilement pervertis, voire remplacés par des courbes qui élargissent le champ de notre perception.

Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles, Paris 17e. Tél. : 47-63-03-95. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 9 h 30 à 18 h 30, samedi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 février.

Christine Jean

Atmosphère, atmosphère... Un premier regard évoque les nuagistes des années 50, en mieux peint, en plus lent. Et en plus profond aussi : cela devait arriver, en plein XXe siècle, on ose à nouveau peindre à l'huile, et en glacis encore ! pour mieux retrouver la magie qui naît de la pénétration du regard et de la lumière à travers une succession de couches translucides. Un souffle né du bon usage du pinceau.

Galerie Area, 10, rue de Picardie, Paris 3e. Tél. : 42-72-68-66. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 20 heures. Jusqu'au 27 février.

La Manufacture DNSTP

De la poésie dans une scie à bûche, dont la lame se métamorphose en bois. De la poésie encore dans les personnages échappés des pages de roman découpées, assemblées, et auxquels certains extraits amoureusement surlignés confèrent un sens surprenant. De l'intelligence espiègle, dans la démonstration des possibilités de la lithographie lorsqu'elle trouve une presse à sa mesure : à voir l'après-midi, quand Nancy Sulmont réalise ses tirages in situ.

Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges, Paris 4e. Tél. : 42-77-16-77. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 février.

Fancis Ponge

Hommage à Francis Ponge, qui regroupe certaines œuvres de sa collection, complétées par des peintures, des sculptures et des dessins de tous les artistes, de Braque, Picasso ou Miro, à Debré, Giacometti ou Richier, sur lesquels il sut écrire des préfaces flamboyantes, où il osait tout, y compris un impossible « *J'aime les peintures de Fautrier* » que tout le monde lui envie.

Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé, Paris 6e. Tél. : 43-25-20-21. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

François Morellet

L'une des questions les plus stimulantes que se posent les artistes géométriques depuis quarante ans tourne autour de la place du hasard dans leur œuvre. Morellet cherche l'aléatoire dans l'annuaire de Maine-et-Loire qui détermine la succession d'une série d'angles droits colorés, voire lumineux. Un grand moment qui démontre que la rigueur, poussée dans ses retranchements, peut confiner au baroque, l'humour en plus.

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

Man Ray et les femmes

Il les aimait, les photographiait, et pouvait les évoquer à l'aide d'un simple batteur à œufs. Elles étaient célèbres, comme Marie-Laure de Noailles ou Coco Chanel, et se laissaient caresser par le regard de l'artiste. L'exposition témoigne, à travers photos, peintures, dessins et sculptures, de cette passion que Man Ray éprouvait pour les femmes, toutes les femmes.

Galerie 15, 15, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-26-13-14. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 mars.

Saint-Louis Lights

Dans la ville de Saint-Louis (Missouri), sur le site d'un ancien quartier de théâtre, deux architectes, Robert Mangurian et Mary-Ann Ray, ont imaginé, notamment avec James Turrel, un aménagement urbain jouant d'effets de lumière sur la ville. La Galerie Sadock et Uzzan poursuit ici une politique de présentation qui fait jongler ensemble l'art et l'architecture. Une visite à compléter par la lecture du dernier numéro d'*Architecture d'aujourd'hui*, précisément consacré aux alliances contemporaines des deux expressions.

Galerie Sadock et Uzzan, 11, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 44-59-83-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 15 heures à 19 heures, samedi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

Régions

Bordeaux

Wolfgang Laib

Laib butine à à Bordeaux et construit deux murs de cire d'abeille : une œuvre exceptionnelle par ses dimensions, spatiales et métaphysiques, qui va obturer l'arche centrale de la grande nef du CAPC. Contraste absolu avec les peintures des figuratifs des années 80, de Barcelo à Schnabel en passant par Combas, tirées des collections du musée, qui sont exposées au même moment.

Capc Musée d'Art contemporain - Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 28 février.

Chartres

L'œuvre gravé de Goya

Caprices, Désastres de la guerre, Tauromachie, Disparates... 218 gravures de Goya, appartenant aux collections de la Fondation Juan March de Madrid, sont présentées à Chartres. A voir d'urgence, pour se souvenir avec ce diable d'homme que « *le sommeil de la raison engendre les monstres.* »

Musée des Beaux-Arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-39. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 1er mars.

Cherbourg

Gérard Schneider

Grand oublié des rétrospectives consacrées aux années 50 – on l'associait pourtant à l'époque à Soulages et Hartung – Gérard Schneider est à redécouvrir pour son expression plane et violente, qui en faisait un des rares Européens à pouvoir rivaliser d'expressivité avec les grands abstraits américains, tout en conservant un sens de la composition des plus classiques.

Galeries du Théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50100. Tél. : 33-44-35-72. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 février.

La Roche-sur-Yon

Claes Oldenburg

L'un des plus drôles parmi les ténors du pop art américain expose vingt-cinq ans de travaux réalisés en série, les « multiples », nés à l'époque où il tenait une petite boutique à New-York où il vendait des petits objets fabriqués et peints à la main. Bel hommage à celui qui sut faire entrer les profiteroles au musée.

Musée municipal, rue Jean-Jaurès, 85000. Tél. : 51-47-48-50. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 mars.

Lille

Bellezze di Firenze

Lorsqu'un peintre se double d'un collectionneur et qu'il se promène en Toscane à l'aube de la Révolution française, sa moisson promet d'être étonnante. Les dessins légués par Wicar (1762-1834) au musée de Lille surprendront en effet les amateurs d'art italien par leur rareté et leur exceptionnelle qualité. Mais ils raviront aussi tous les autres : études, mises au carreau, encres ou sanguines, tout est à croquer.

Musée de l'Hospice Comtesse, salle des malades, chapelle, 32, rue de la Monnaie, 59000. Tél. : 20-51-02-62. Tous les jours sauf mardi et fêtes de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Visites guidées publiques dimanche 28 fév., 14 et 21 mars, 18 avril à 11 heures. Jusqu'au 20 avril. 15 F.

Limoges

Douglas Huebler

Un 31 décembre, en 1973, Douglas Huebler photographia une jeune fille, souriante et dénudée. Il pressa le bouton très précisément 1/8e de seconde avant minuit. L'ouverture de l'appareil étant réglée au quart de seconde, la prise de vue fut achevée l'année suivante. Le temps et l'espace analysés par un artiste précuseur, tellement pillé aujourd'hui que tout le monde voudrait l'oublier. Ce serait dommage : dans sa catégorie, il reste un des seuls à faire preuve d'humour et de talent.

FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87100. Tél. : 55-77-08-98. Tous les jours sauf dimanche, jours fériés et mardi de 14 heures à 19 heures. Nocturne le 10 mars jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 15 mars.

Marseille

D'un art à l'autre, poésure et peintrie

Cherchez le poète ! Il y en a un derrière chaque grand mouvement artistique : le cubisme et le futurisme, le dadaïsme et le surréalisme. Mais aussi derrière Cobra, derrière les Happenings, chez Fluxus et les autres. Ils ont changé la vie, réinventé, non sans lutte parfois. Ils ont bouleversé les genres. Et, depuis Mallarmé, ont découvert que l'œuvre devait trouver sa nourriture et son aboutissement dans le langage, tous les langages.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 mai.

Mouans-Sartoux

Face à face

Le *Carré noir* de Malevitch fut considéré comme une icône. Il fallait bien qu'un jour soient confrontées ces vénérables images avec leurs descendantes modernes, de cette abstraction géométrique que l'on dit concrète. C'est chose faite, avec une vingtaine d'œuvres, d'Alberts, Honneger, Federle et bien d'autres, qui entament un dialogue avec Antoine, Nicolas, Basile et tous les saints de la vieille Russie.

Espace de l'art concret, château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 mars.

Nantes

L'Avant-garde russe (1905-1925)

Une grande et belle exposition qui met l'accent sur la première période de l'avant-garde russe et, surtout, montre des œuvres parfaitement inconnues, tirées des réserves des musées de province de l'ex-Union soviétique où elles dormaient à l'abri des regards staliniens.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures, nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Visites-conférences : 40.41.91.25. Jusqu'au 18 avril.

Troyes

Leopold Survage

Un des événements de ce début d'année : Survage n'avait pas bénéficié d'une rétrospective depuis près d'un quart de siècle. Y est en particulier montré un ensemble significatif des *Rythmes colorés*, études réalisée avant la première guerre mondiale en vue de monter un dessin animé abstrait. C'est donc à la redécouverte d'un grand précurseur que nous sommes ici conviés.

Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000. Tél. : 25-80-57-30. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 mars.

Vence

Le grand émerveillement pour le Sud

La lumière de Méditerranée leur a brûlé les yeux, mais les a rendus clairvoyants. Delacroix, Van Gogh et Matisse l'ont éprouvé. On connaît moins le « grand émerveillement pour le Sud » de Dubuffet, Soulages ou Martin Barré, ou celui des indigènes que sont Noël Dolla, Alain Clément, Claude Viallat et bien d'autres.

Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06140. Tél. : 93-24-24-23. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 mars.

Villeneuve-d'Ascq

Henri Laurens

On l'attendait depuis quarante ans : la grande rétrospective Henri Laurens rassemble plus de 160 œuvres majeures d'un des grands sculpteurs du siècle, lié à Braque, Picasso, Matisse, ou Léger. Il fut, avec Archipenko, un de ceux qui surent donner au cubisme une troisième dimension. Une exposition copieuse, accompagnée d'un catalogue à la documentation exemplaire.

Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin.

هكذا من الأصل

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Purcell, Eccles, Blow, etc.

Chants de folie

Catherine Bott (soprano) et un ensemble d'instruments anciens

On est loin de *Lucia de Lammermoor*. Les « airs de folie » constituaient, au tournant du XVIIe et du XVIIIe siècle, un genre mélodique en soi ; c'était alors une coutume pour les aristocrates londoniens de visiter les asiles. Musicalement, la « folie » s'exprimait à l'époque par des procédés sophistiqués : longues vocalises sur une unique voyelle, chromatismes douloureux. C'était une jolie idée de consacrer tout un disque à ces délires amoureux – car si l'on est fou, à l'époque, c'est toujours la faute à Cupidon. Précise, impeccablement juste, phrasée avec élégance, la voix très « british » de l'interprète manque malheureusement d'extravagance.

1 CD L'Oiseau-Lyre 433 187-2.

Florent Schmitt

Sonate libre pour violon et piano – Trois rapsodies pour deux pianos – Hasards pour violon, alto, violoncelle et piano

Régis Pasquier (violon), Bruno Pasquier (alto), Roland Pidoux (violoncelle), Huseyin Sermet, Kun Woo Paik, Haridas Greif (piano)

Aussi sérieux que Fauré, mais un Fauré qui aurait beaucoup écouté Brahms, Florent Schmitt (1879-1958) fait une jonction heureuse, bien qu'assez académique, entre les styles français et germaniques. Interprétées ici par une équipe de chambristes formidables, ses œuvres s'écoutent avec un intérêt poli. Mais la clarté d'élocution du piano de Huseyin Sermet et la liberté d'expression de Régis Pasquier font merveille dans la *Sonate*. Au sommet, les trois rapsodies pour deux pianos – une découverte, – et surtout la dernière, qui parodie Johann Strauss presque aussi malicieusement que le fit Ravel dans sa *Valse*.

1 CD Valois Auvidis V 4679.

Ravel

Les deux concertos pour piano – la Valse – Boléro

Georges Pludermacher (piano), Orchestre national de Lille, Jean-Claude Casadesus (direction)

Le passage lent du *Concerto pour la main gauche* est bien maniéré, la cadence en arpèges est techniquement imposante mais manque de fermeté dans la polyphonie induite ; la trompette presse le tempo au début du premier mouvement du *Concerto en sol*, que Pludermacher joue un peu trop sagement, du bout des doigts. Le rythme du *Boléro* n'est pas aussi implacable qu'on le souhaiterait, l'orchestre lillois est un peu épais dans *la Valse*. Bref, un Ravel qui ne « déménage » pas, mais qui reste fort recommandable.

1 CD Harmonia mundi 901434.

A. R.



Georges Pludermacher.

Rock

Mick Jagger

Wandering Spirit

Torse nu, baigné par une lumière bleue, Mick Jagger fait semblant de ne pas avoir cinquante ans devant l'objectif d'Annie Leibovitz. Le disque que cache la pochette participe du même syndrome de Peter Pan. Si Keith Richards a depuis longtemps décidé de présenter au monde son masque mortuaire en avant-première, Mick Jagger a toujours vu dans le rock un élixir de jouvence. *Wandering Spirit*, le troisième album solo du chanteur des Rolling Stones, est une manifestation de cette illusion qui se traduit à la fois par un profond conservatisme et une attention extrême aux modes du jour.

Côté conservatisme, on note un retour à la manière country-gospel des Stones qui a nourri leurs plus beaux albums, de *Beggar's Banquet* à *Exile on Main Street*. Par instant, le tour de passe-passe fait croire à une vraie renaissance (*Evening Gown*, ballade country un peu retenue, qui ressemble beaucoup à *Loving Cup*) ; en revanche, *Sweet Thing* avec ses chœurs ne fera jamais oublier les originaux.

Côté mode, on note la présence du producteur Rick Rubin, spécialiste de la fusion rock-rap-funk. Il donne aux morceaux les plus funky (*Sweet Thing*, la reprise du *Use Me* de Bill Withers, chantée en duo avec Lenny Kravitz), les plus durs (*Wired All Night*, proclamation de débauche à laquelle on ne croit pas un instant), un lustre contemporain qui peut faire oublier la banalité certaine de quelques compositions. Cela dit, l'élégance naturelle de Jagger, la vigueur retrouvée sur certains titres, combinées avec la réussite du dernier album solo de Keith Richards, font attendre avec une réelle curiosité le prochain album des Stones dont l'enregistrement devrait commencer en mars prochain.

Atlantic 7567-82436-2.

T. S.

Saint Etienne

So Tough

Saint Etienne s'est fait connaître il y a deux ans en bricolant une version *dance* hypnotique d'un morceau de Neil Young (*Only Love Can Break Your Heart*). Après *Foxbase Alpha*, ce second album confirme leur aptitude parfois saisissante à conjuguer une obsession pop millésimée sixties avec la *club culture* des années 90. Plus que jamais Bob Stanley et Peter Wiggs, principaux concepteurs de ce trio, révèlent leur goût immodéré pour l'entrain piquant des groupes féminins des années 60, la perfection sucrée des mélodies concoctées par Motown ou Phil Spector, le romantisme fabriqué mais irrésistible de Burt Bacharach ou de Petula Clark période *Downtown*. Parfaite incarnation de ces fantasmes, une jolie blonde, Sarah Cracknell, alterne dans son chant innocence et provocation, avec une perversité tout à fait séduisante. Les plaisirs pourtant ne se cantonnent pas aux clins d'œil rétro. Les chansons prennent leur sens dans le traitement synthétique de cette nostalgie. Qu'ils accélèrent ou ralentissent les bpm, on baigne dans une atmosphère de rave en apesanteur. La technologie, ici, respire sereinement. Les ordinateurs œuvrent dans le dépouillement sensuel et la mélancolie.

L'inconsistance de quelques titres (*Leafhound, Junk the Morgue*) n'entame pas notre enthousiasme. *Mario's Cafe, Avenue, You're in a Bad Way*, en particulier, sont ou seront des singles au charme imparable.

WEA 9362-45166-2.

Talkin'Loud

Sampler

Fin 1990, le DJ anglais Gilles Peterson créait le label Talkin' Loud pour appliquer à la production de disques les théories qui faisaient son succès dans les night-clubs. Soit la redécouverte des aspects les plus dansants du jazz, de ses accointances avec le funk dans les années 70, afin de réchauffer les tendances robotiques des musiques d'aujourd'hui. Souvent qualifiés d'acid jazz, gimmick rendant mal compte de leur variété, les artistes Talkin'Loud partagent surtout une passion du *groove*. Un mot vieux comme les musiques noires, évocateur d'irrésistibles pulsations, de swing sudatoire dégagé par les fréquences basses, de vibrations nées de la complicité des instrumentistes. Cette entraînante souplesse anime l'ensemble d'une compilation qui propose les valeurs sûres du label, quelques noms obsolètes (Omar et K-Creative ont depuis été remerciés) et des petits nouveaux au talent prometteur. La soul attire quelques candidats malgré les difficultés d'un style trop souvent à la merci des pathos et des conventions. La puissance vocale de Bryan Powell peut séduire tout comme l'agilité funky de Perception, elles n'égalent pas pourtant en intensité les titres extraits du premier album des Young Disciples.

Mais c'est le rap surtout qui se taille la part du lion. Après avoir renouvelé le genre en publiant les œuvres très recommandables des poètes rappers de Galliano, le label étoffe son catalogue avec Urban Species et Marswman, des Irlandais gauchistes au discours musclé. Mais la bonne surprise vient de la présence de notre chouchou, MC Solaar, remixé ici par Gangstarr (*Qui sème le vent récolte le tempo*). Son inventivité, sa nonchalance cadrent idéalement avec l'esprit de la maison. Et ses textes malins ont pu convaincre un Gilles Peterson, après tout natif de Caen.

Phonogram 5160602.

S. D.

Musiques du monde

Sheila Dhar

Voyage intérieur

En 1989, la chanteuse indienne Sheila Dhar venait à Paris, à la Maison de la radio, donner un concert qui fut enregistré sous la direction artistique du musicien David Hikes (il est au *tempura*, en compagnie d'Ila Damia, tandis que Zameer Ahmed joue des tablas). Née à Delhi en 1928, représentante du style de la *kirana gharana* (littéralement : la famille de Kirana, la ville d'origine servant en Inde d'indicateur de style, ici à tendance contemplative), Sheila Dhar fut la disciple de Pandit Pran Nath, qui vit aux Etats-Unis, puis, la quarantaine atteinte, celle d'Ustad Fayyaz Ahmed Khan, un des grands maîtres de la tradition hindoustanie. Ce jour de juin 1989, elle présentait quatre ragas, deux « du matin » (*bhairav, mian-ki-todi*), méditatifs et dévotionnels, un du soir (*kausi kanhra*), romantique à souhait, le dernier célébrant joyeusement le retour de la saison des pluies (*mian-ki-mallar*).

La précision de chant de Sheila Dhar est impressionnante. Dans ses explorations infinies des mots (les poèmes, *khyal*, selon le terme indien adopté de la culture perse) incrustés dans des mélodies (*ragas*, « ce dont l'effet est de colorer le cœur des hommes ») et des cycles rythmiques (*talas*), Sheila Dhar rencontre une sorte d'état de grâce, ciselé par une voix grave, profonde, toute en lignes courbes, infléchie au gré des sentiments, presque mystique. Par ailleurs, le livret, en anglais et en français, dont elle a elle-même rédigé les textes, est d'une étonnante clarté pour qui veut saisir les principes d'une musique complexe.

1 double CD Ocora 560017/18. Distribué par Harmonia Mundi.

Hariprasad Chaurasia

Ragas du Nord et du Sud

Alain Zaepffel, musicien français épris de musique indienne, continue d'explorer l'univers de ces grands maîtres du sous-continent. On lui doit d'avoir tenté un mariage temporaire et discographique entre le baroque occidental et le chant classique indien (avec Véronique Dietschy, l'ensemble Gravida et la chanteuse Sulochana Brahaspati). Le voici en grand ordonnateur de collection (Adès-Raga), où la musique savante indienne est mise à égalité avec la nôtre. Le volume consacré au flûtiste Hariprasad Chaurasia (Zakir Hussain aux tablas) consacre les talents de ce virtuose de la flûte traversière *bansuri*, ordinairement plus habitué aux éditions discographiques anglaises (d'excellents albums chez Nimbus Records, distribués par WMD).

Celui-ci, enregistré en 1992 à l'Arsenal de Metz, est l'occasion de comparer la musique de l'Inde du Nord à celle du Sud, en deux ragas (*puriya Kalyan* et *jansammhini*), et de vérifier la science veloutée de Chaurasia, son aisance à jouer de la flûte comme s'il chantait. L'ambiance est d'une générosité extrême, l'art du souffle est poussé à l'extrême.

1 CD Adès 109612. Distribué par Musidisc.

V. Mo.

« The Complete Prestige Recordings », de Sonny Rollins

L'évidence souveraine

ROLLINS Theodore Walter, dit « *Sonny* », ténor américain né à New-York le 7 septembre 1930, le dernier des géants des années 50, colosse du saxophone – c'est le titre d'une de ces légendaires sessions, enregistrée le 22 juin 1956, juste un mois après le *Tenor Madness* (le 24 mai), ce douloureux affrontement à la folie avec Coltrane, alors que deux mois plus tôt, le 22 mars très exactement, il avait gravé le non moins légendaire *Sonny Rollins + Four* avec le quartet de Clifford Brown et Max Roach, six jours pile après les séances en compagnie de Miles Davis (16 mars), etc.

Il faudra vraiment cerner de près ce qui a bien pu se passer juste après la mort de Charlie Parker (12 mars 1955) à New-York. Quelle folie ? Quel feu de la Saint-André a saisi les musiciens ? Jusqu'où sont-ils allés en deux ou trois ans, accumulant les séances de génie, jouant avec avidité, se perdant dans une générosité qui effraie ?

Comme on ne sait plus s'en approcher, on cherche, on tâtonne, on brode ou l'on parle de drogue. Mais encore ? Ce qu'on ne sait plus, c'est ce secret oublié, le secret de cette énergie tonnante et roulante qui coule à flots dans le jeu de Coltrane et s'incarne dans le corps même de Rollins.

L'accident de juin où Clifford Brown perd la vie n'est pas fait pour atténuer la légende. En sept ans et sept disques produits par Prestige, une marque à nom de parfum ou de voiture chromée, se condense un des moments d'exceptionnelle créativité du jazz : 1949-1956. On peut dresser la liste des acteurs : de Miles Davis à Thelonious Monk, ce sont les inventeurs au complet d'une forme sans exemple, les héros d'une histoire impossible et, au passage, les experts inédits de la musique produite par les hommes.

Avec *Saxophone Colossus*, on identifie l'expression de Rollins au sentiment de puissance qu'il dégage physiquement. Peu de musiciens ont eu tant de corps. En scène, le corps de Rollins grandit. En séance, sa sonorité dense et volumineuse s'augmente. Il n'énonce son propos – car sa musique parle une langue muette et prolixe que tout le monde comprend – qu'avec une évidence souveraine, comme un acte simple sur fond de carrière tourmentée, une présence redoublée sur le vide laissé par le départ de Bird, au bout de la franchise et du don.

N'ayant pas encore abordé, en ces années Prestige, les dérèglements du free dont Rollins passera le champ des possibles à son terme, il est encore dans ce phrasé lumineux que bordent à l'est Coltrane, au nord Miles, Monk vers la Croix du Sud, et à l'ouest Parker qui vient de disparaître.

FRANCIS MARMANDE

★ 1 coffret de 7 CD Prestige Recording 4407-2. Distribué par EMI.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures.

DINERS

RIVE DROITE

LA MAISON D'ALSACE 43-59-44-24 39 Champs-Elysées 75008 24 h/24	FÊTE SES 20 ANS. Choucroute « Spéciale Anniversaire » à volonté : 100 F. Un cadeau pour toute Cde : 1/2 Pinot blanc Dne Klipfel à emporter.
RELAIS BELLMAN 47-23-54-42 37, rue François-Ier, 8e F. sam. dim.	Jusqu'à 22 h 30. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Soles aux courgettes. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour. Menus 160 F et 220 F.
CHARLOT ROI DES COQUILLAGES T.l.j. 12, place Clichy, 9e 48-74-49-64. Jusqu'à 1 h.	La grande maison des CRUSTACÉS et COQUILLAGES, avec tous les produits de la mer et la véritable bouillabaisse marseillaise. Poissons cuisinés sur mesure.
LA VILLA 47-57-23-00 F/Dim. 43, rue Baudin LEVALLOIS 92	L'élève des GRANDS CHEFS, cités dans les guides, présente : ses SUGGESTIONS DU MARCHÉ, ses viandes extra, ses poissons et sa carte des vins à des prix... plus que RAISONNABLES.

RIVE GAUCHE

NOS ANCÊTRES LES GAULOIS 46-33-66-07 et 66-12 39, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 4e Climatisé	Unique au monde. Cadre fin 17e. Ambiance exceptionnelle. Menu 6 plats : 180 F tout compris. Vin à discrétion. T.L.S. Dimanche midi et soir. Fumeurs et non fumeurs.
LE MAHARAJAH 43-54-26-07 Plats à emporter : moins 30 %	L'INDE SUCCULENTE au 72, bd St-Germain, 5e, Mo Maubert. T.L.J. de 12 h à 23 h 30, ven., sam., jusq. 1 h. CADRE LUXUEUX. Env. 160 F. Salon : mariages, cocktails, réceptions.
L'ARBUCI 44-41-14-14 25, rue de Buci, 6e T.l.j. 3 h	Unique ! Broches de poissons, de viandes, de desserts. Sélection, par le président des sommeliers, de petits vins de pays... qui chantent. DINERS JAZZ de 21 h à l'aube.
LA FELOUQUE (Maroc) 43-26-23-98. 165, bd du Montparnasse, 6e TLJ	Service jusqu'à 23 h 30. Tous les parfums de la Bonne Cuisine du Maghreb et du Maroc : harira, pastilla, tagines, couscous, méchoui et autres spécialités, carte de 160 F à 200 F.
LE SYBARITE F/sam. midi et dim. 6, rue du Sabot, 6e 42-22-21-56	AU CŒUR DE SAINT-GERMAIN-DES PRÉS. Maison du XVIe s. Déj. d'affaires, dîners aux chandelles. CUISINE TRADITIONNELLE. Menu à 170 F. SOIRÉE JAZZ en fin de semaine.
RESTAURANT THOUMIEUX 47-05-49-75 79, rue Saint-Dominique, 7e	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 23 h 30. TOUS LES JOURS. Dim. service continu de 12 h à 23 h 30. SALONS CLIMATISÉS.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LES GRANDES MARCHES
AU PIED DE L'OPÉRA-BASTILLE
Le point de rencontre du quartier.
HUITRES – POISSONS
Plats traditionnels.
DÉCOR « Brasserie de luxe » au rez-de-chaussée
Ambiance club à l'étage
appréciée pour les repas d'affaires
T.l.j. de 11 h 30 à 1 h 15 du matin
6, place de la Bastille. 43-42-90-32.
PARKING SOUS L'OPÉRA

La Gazette de 1893

Pour marquer l'entrée en vigueur de l'« Europe sans frontières », le Musée d'Orsay organise un ensemble de manifestations consacrées à l'Europe de... 1893 *(Lire l'agenda ci-dessous)*. Parce qu'il y a cent ans, déjà, les artistes de tout le continent séjournaient à Paris quand les artistes français se rendaient fréquemment dans les pays proches. Dans le style de l'époque, nous avons rédigé la chronique de l'actualité culturelle de 1893.

AU PLAISIR DES SALONS

Comme à l'ordinaire, la saison artistique est dominée par les deux salons rivaux, celui des Artistes français aux Champs-Elysées et celui de la Société nationale des beaux-arts au Champ-de-Mars. Le salon d'aujourd'hui est-il meilleur que celui de l'année dernière? C'est la question rituelle, chaque saison, quand les tableaux nouveaux, les robes printanières des élégantes et les fleurs des marronniers s'épanouissent. Le Salon des artistes français, qui est à proprement parler le Salon, l'ancien, le grand, demeure le domaine d'élection de la peinture d'histoire. Le lyrisme large et pittoresque des romantiques a inspiré à M. Ferdinand Roybet son *Charles le Téméraire à Nesles* et son *Saint Jean Chrysostome* à M. Jean-Paul Laurens. Ses maîtres excellent à ressusciter les époques furieuses et tragiques, les âges des passions poussées à leur paroxysme de violence, des haines invincibles et des mysticismes les plus éthérés. M. Georges Rochegrosse a rêvé le pillage d'une villa gallo-romaine par les Huns, scène pathétique où une civilisation admirable, rongée par la décadence, s'effondre et s'anéantit sous les coups que lui portent une horde de Barbares aux visages asiates, vêtus de peaux de bêtes. Le succès du grand tableau de M. Jean-Joseph Enders, *A la France en Alsace*, n'est pas moins mérité. M. Enders a figuré une dizaine de patriotes alsaciens célébrant le 14 Juillet en secret, dans une pièce tendue de drapeaux tricolores, à Strasbourg. L'un de ces républicains entrouvre les rideaux et regarde à l'extérieur, de crainte que les toasts et les applaudissements s'entendent de la rue et attirent la soldatesque prussienne. Ce détail est juste et touchant, d'une vérité qui émeut avec simplicité. La touche est vigoureuse, la composition claire. M. Enders, pour avoir peint une toile si forte et avoir renouvelé un genre, a mérité la médaille que l'opinion générale lui promet. La peinture religieuse et mythologique est, semble-t-il, moins en faveur dans les ateliers. Les toiles de MM. Doucet et Leroy ne manquent certes pas de savoir-faire, mais le sentiment chrétien n'y est guère sensible. Sans doute faut-il rendre l'époque coupable de cette impuissance. Incroyante, elle se soucie peu de maintenir la tradition sacrée, qui n'a cessé de dépérir depuis la mort de Flandrin. Déesses, nymphes et cupidons attirent des pinceaux plus nombreux, mais ce sont ceux d'élèves de Boucher. L'influence de ce maître facile se fait sentir dans les œuvres de MM. Bouguereau, Sinibaldi et Wencker. L'*Artémis* de ce dernier pousse l'imitation fort avant, presque au-delà du convenable. Sans artifices ni joliesses, probe, roide, puissant et grave, voici cependant devant nous le tableau le plus regardé, le plus commenté, le plus admiré du Salon, *M. Francisque Sarcey chez sa fille*, par M. Marcel-André Baschet. Le peintre a obtenu très légitimement le prix de Rome il y a dix ans, mais le séjour sur les pentes du Pincio ne l'a ni changé ni troublé. A l'inverse de tant d'autres, il ne se veut ni romain ni raphaélesque, mais peintre français, c'est-à-dire spirituel et profond. De l'illustre savant et critique, il a tracé une effigie où bonhomie et gravité s'harmonisent heureusement. Une œuvre de portraitiste de premier ordre s'annonce ici, riche de promesses et de dons, et l'on ne se serait guère surpris de voir son auteur bientôt couronné par l'Institut. Cherchant la grâce plutôt que la grandeur, MM. Benjamin Constant et Georges Clairin ont eu l'heureuse inspiration d'élire des modèles exquis, Lady Vincent pour l'un, Mme Sarah Bernhardt pour l'autre – car c'est à l'évidence la célèbre actrice qui a prêté son regard et sa grâce à la *Cléopâtre* de Clairin. Ce tableau ne serait pas déplacé au Champ-de-Mars, près de ceux de M. Carolus-Duran et de M. Henri Gervex, qui démontrent une nouvelle fois la supériorité de leur palette. Ils ont cependant fort à faire pour résister à la rivalité de ces peintres d'une autre lignée qui ont nom Burne-Jones et Puvis de Chavannes. Sir Edward Burne-Jones, dont le succès grandit pour ainsi dire d'heure en heure, a poussé son symbolisme littéraire jusqu'au plus extrême raffinement sinon jusqu'à l'afféterie. Son *Persée* est étrange, énigmatique, et pré-raphaélique. On dirait un Mantegna humide des brumes londoniennes. *L'Apothéose de Victor Hugo* de M. Pierre Puvis de Chavannes est d'un autre esprit, épris de simplifications et d'archaïsmes appris dans les chapelles toscanes. A dire vrai, il se peut que l'artiste ait, cette fois, abusé plus que de raison de l'Italie. On ne voit pas sans surprise son Victor Hugo habillé comme Dante et cerné d'hommes nus. Bien des noms mériteraient citation, si la place ne nous était mesurée. Ce serait ceux de MM. Dagnan-Bouveret, Muenier, Raffaelli, Zorn, Blanche, et du comte Rex. Ceux-là sont des peintres accomplis et prudents. Ils savent se garder des nouveautés futiles et des extravagances inutiles où tant de leurs contemporains se complaisent. On ne voit pas sans quelque désagrément, au Champ-de-Mars, les exercices de M. Paul Helleu dansant et tourbillonnant dans le vide et les essais maçonnés et incomplets de M. Alfred Sisley, un « impressionniste » celui-ci n'est pas moins mérité. Faut-il véritablement que ces peintres soient accueillis par la Société nationale? C'est bien assez qu'ils aient un salon à leur usage exclusif, qui se proclame ingénument Salon des Indépendants. Dans les barraques du Cours-la-Reine s'exposent les découpages criards de MM. Bonnard et Vuillard et les tableaux pastillés de MM. Signac et Cross, qui n'ont rien de commun avec notre belle tradition française. – Ph. D.

L'ÉCOLE LYRIQUE FRANÇAISE

Les poètes rêvent aujourd'hui de peinture, les peintres de musique, et les musiciens de théâtre. La critique doit les suivre où ils vont. Ainsi me trouvai-je hier, 17 mai 1893, au Théâtre des Bouffes-Parisiens, non pour réentendre quelque vieux succès réchauffé d'Offenbach mais pour assister à l'unique représentation théâtrale de *Pelléas et Mélisande*, drame symboliste et fuligineux d'un jeune écrivain belge, Maurice Maeterlinck. Il y avait là tout ce que Paris compte d'intelligence ou presque; il ne fallait pas moins que cela pour s'y reconnaître dans les détours compliqués de ces dix-huit levers de rideau... Ce royaume d'Allemonde nous faisait regretter celui d'*Esclarmonde* de M. Jules Massenet. J'ai entendu dire que seul un Massenet serait capable de tirer quelque chose d'une pièce comme celle-là; Mais le maître n'était pas dans l'assistance. D'ailleurs, en dépit de *Thaïs* qui s'annonce, d'après le roman licencieux de M. Anatole France, il semble que l'auteur de *Manon* n'ait plus grand-chose à nous dire. *Werther*, que nous avons vu, en janvier, à l'Opéra-Comique, n'apportera rien à sa gloire. Déjà, l'ouvrage n'avait guère réussi au Théâtre impérial de Vienne, où il fut créé l'an passé. Nous qui découvrons enfin Wagner, savons aussi bien que les Autrichiens de quel côté se trouve l'art de l'avenir. Ah! cette superbe conférence-concert au cours de laquelle notre éminent confrère, M. Catulle Mendès, secondé par quelques valeureux chanteurs et deux pianistes (Raoul Pugno et Claude-Achille Debussy, un jeune Prix de Rome), nous a introduits dans les arcanes de *l'Or du Rhin* et de la *Walkyre!* C'était le 6 mai et, le 12, cette *Walkyre* que nous attendions tous prenait possession de la scène de notre premier théâtre, cette scène où, naguère encore, Meyerbeer et ses semblables régnaient despotiquement. Le nom de M. Debussy est venu tout à l'heure sous ma plume. C'est en effet un musicien dont on parle; curieux de tout, il assistait à la représentation de *Pelléas et Mélisande*, mais pas, sans doute, pour y chercher un livret, car il en a déjà un en main, et des meilleurs, dû au talent de M. Catulle Mendès précisément : *Rodrigue et Chimène*. Cet opéra fera oublier *le Cid* un peu toc de M. Massenet, à condition du moins que le compositeur ne se laisse pas aller à cette tendance à l'ésotérisme, aux formes vagues et décadentes qui nous ont tant désorientés dans sa *Damoiselle élue* entendue le 8 avril à la Société nationale. Au programme de ce concert figurait heureusement une œuvre plus mâle, l'*Ouverture de « Polyeucte »*, de son camarade Paul Dukas, qui, lui au moins, ne joue pas les apprentis sorciers. Cette ouverture nous dédommagea en outre du *Poème de l'amour et de la mer* d'un autre jeune musicien de la même école, Ernest Chausson. On le dit wagnérien lui aussi, mais, comme Debussy, il semble prendre des distances vis-à-vis du maître de Bayreuth. Plût au ciel que l'opéra auquel il travaille, *le Roi Arthus* de *Tristan*...

N'est-il pas nécessaire, à présent, que le compositeur de *Lohengrin* nous a enseigné les règles du vrai, de se mettre à son école comme l'a fait Verdi dans ses deux derniers opéras, que nous applaudirons à Paris l'an prochain : *Otello* et *Falstaff*? Mais M. Saint-Saëns ne croit pas devoir courber l'échine, et sa *Phryné*, que nous verrons dans quelques jours, est jugée d'avance : elle est d'ores et déjà dépassée, comme cette *Kassya* que nous a laissée feu Léo Delibes, d'après un conte de Leopold von Sacher-Masoch, et qui vient d'échouer en mars à l'Opéra-Comique. Le vieux Gounod ne produit plus que des misères. A l'Opéra, on vient de fêter la centième de *Roméo et Juliette*, et l'on s'obstine à jouer *Faust*, mais sa musique pour les *Drames sacrés* d'Armand Sylvestre, d'après les fresques de Fra Angelico, représentés en mars au Vaudeville, est d'une faiblesse insigne. Au théâtre, place à Wagner et à ceux qui sauront suivre ses théories sans se perdre. A Alfred Bruneau, par exemple, dont, après *le Rêve*, on attend *l'Attaque du moulin*, toujours d'après Zola; à Vincent d'Indy qui prépare un *Fervaal*, à Emmanuel Chabrier, dont *Gwendoline*, après Bruxelles, Karlsruhe et Munich, vient de toucher le sol français : on l'a applaudie à Lyon en avril; l'Opéra l'annonce pour la fin de l'année. Qui niera après cela que l'école française ne soit en train de reconquérir cette place éminente que l'Allemagne a voulu lui ravir un moment? Qui dira d'ailleurs tout ce que l'immense génie de Wagner doit à l'exemple de la tragédie lyrique française? Et c'est peut-être pour cela que nous sommes davantage capables de comprendre et d'admirer ses œuvres ou d'en recueillir l'héritage que les Allemands eux-mêmes. C'est à Paris d'ailleurs que Wagner aurait voulu s'établir. Si on avait su l'y retenir, ne serait-il pas devenu, comme Lully et Gluck avant lui, au lieu d'écrire un lâche pamphlet contre nous, le grand réformateur de l'opéra français? – G. C.

L'HEURE SCANDINAVE

Dans sa nouvelle salle, le Théâtre de l'Œuvre, M. Lugné-Poe annonce la création de plusieurs pièces d'Ibsen. Lequel semble – momentanément? – avoir abandonné le style épique de *Peer Gynt* pour la satire de la bourgeoisie, de ses conflits, de sa décrépitude : *l'Ennemi du peuple*. C'est d'un réalisme sans complaisance, alors que dans *Romersholm*, où s'opposent tradition puritaine et nouveaux esprits révolutionnaires, se retrouve, malgré tout, l'abolition – si peu cartésienne – des frontières entre raison et déraison, entre vie et mort. Hallucinations dues aux remords, accession à un amour transcendant qui se nourrit de lui-même, on dit que la Duse a donné, à Oslo même, au Théâtre national, de Rebekka – le grain de sable dans la belle machine familiale, – une interprétation inoubliable. Enfin, bien loin de ces dérapages mentaux, Mlle Réjane a accepté d'être Nora, l'émouvante héroïne de *Maison de poupée*. Il a fallu près de quinze ans pour que cet hymne à la liberté des femmes nous parvienne. D'une misogynie à l'autre, de la Norvège à la Suède, André Antoine, dans son Théâtre libre, monte la « scandaleuse » *Mademoiselle Julie* de M. August Strindberg. Suffisamment scandaleuse pour avoir obligé son auteur à s'exiler à Berlin. *« Caractère moderne, mais survivante de la vieille noblesse d'épée, supplantée aujourd'hui par la nouvelle noblesse de l'intelligence et de l'esprit »*, Mademoiselle Julie, la nuit de la Saint-Jean, se jette à la tête de son valet. C'est le cynisme et la violence de ces amours ancillaires qui a choqué. *« Sans doute, la femme à moitié femme, ennemie de l'homme, a-t-elle existé de tout temps. On vient de la découvrir parce qu'elle s'est signalée à l'attention du public »*, écrit M. Strindberg dans la préface où il explique ses conceptions dramaturgiques, aussi complexes que le comportement de ses personnages, proches du naturalisme d'André Antoine, qui demande aux acteurs d'être vrais dans leur jeu et leurs attitudes. Ce qu'il appelle « mise en scène », l'aménagement du plateau, l'exactitude des décors, costumes, accessoires, compte autant que le texte. Une mode. – C. G.

LES FOLIES FULLER

Une créature divine vient d'arriver dans notre capitale. Une jeune danseuse de vingt et un ans, tout en mouvements et en tourbillons, éblouit Paris et sème la révolution aux Folies-Bergère. Charmante, rieuse, ses yeux bleus et son franc-parler enchantent. Il fallait qu'elle soit native de ces lointains Etats-Unis d'Amérique, de Chicago, dit-on, pour oser tant de beauté artistique, de finesse et d'éclat dans un lieu plus connu pour ses gambilleuses, et ses pierreuses du promenoir : Loïe Fuller, puisque tel est son nom, ne se déplace jamais sans sa mère. Les habitués des Folies n'en croient pas leurs yeux : peintres, sculpteurs, écrivains, et toutes les célébrités que compte le Tout-Paris se bousculent pour admirer la *Serpentine, la Violette, le Papillon*, et ce qui, selon nos informations, devrait bientôt avoir pour titre *la Danse blanche*. La bonne santé physique et morale, l'intelligence, l'invention, sont les ingrédients du spectacle de Loïe Fuller, qui, en bonne Américaine, dépose brevet sur brevet sur les systèmes lumineux et cinétiques qu'elle met au point. Ce qui n'empêche pas ses imitatrices d'essaimer à la vitesse du vent : Mlle Emilienne d'Alençon aux Menus-Plaisirs, Miss Mathews au Ba-Ta-Clan. Sans parler de l'admirable Miss Marie Leyton, la coqueluche du Tivoli, à Londres. Loïe Fuller apparaît pourtant sans concurrence. Comme l'écrit notre éminent confrère, Roger Marx, dans la *Revue encyclopédique*, *« l'exquis fantôme accourt, s'enfuit, se promène dans les ondes polychromes des effluves électriques. Il rase le sol avec la légèreté de la libellule, glisse en secouant ses ailes tremblantes, à la façon d'une chauve-souris. Maintenant, Loïe Fuller vire sur elle-même, s'entourne, sa longue jupe se gonfle, se raidit, se tuyaute, ressemble au calice renversé d'une fleur. Puis la voici au milieu du théâtre, brassant, de ses bras allongés encore par des bâtons, l'ampleur de ses vastes manches, leur faisant décrire des cercles, s'arrondir en O immenses (...). Durant que le rythme s'accélère, que la cadence se précipite, durant que la créature disparaît dans l'envahissement des tourbillons qui l'encadrent, l'auréolisent, plus vite les tons se succèdent, se contrastent, les tons d'azur et de sang, de vermeil et de flamme. Et l'étoffe vertigineusement bouillonnante s'empreint de toutes les irisations, de toutes les nuances du prisme décomposé, et la vision n'est jamais aussi féerique qu'à l'instant où elle va s'évanouir, s'abîmer dans le néant »*. Stéphane Mallarmé, notre hermétique poète, est fou de cette danse abstraite, merveille de métamorphoses sous l'effet du génie des lumières : il aurait, enfin, trouvé l'incarnation de son théâtre idéal, sans mise en scène, sans paroles. Il a même fallu créer, à deux heures et demie, des matinées réservées aux familles, c'est dire l'incroyable triomphe de Mademoiselle Fuller que tout le monde appelle désormais « la Loïe ». Son contrat de 8 600 F par mois a dû chasser son regret de ne pas avoir été accueillie à l'Opéra. Pauvre Opéra, en pleine décadence, à force d'avoir réduit les danseurs au rôle de simples portefaix des ballerines qui, à l'élévation sublime du ballet, préfèrent la position horizontale, plus appropriée, pour recevoir, dans leurs loges, les hommages empressés de leurs bienfaiteurs. Pauvre Joseph Hansen! Ce n'est pas le ballet, *la Maladetta*, qu'il s'apprête à monter, qui va sauver la maison. La rumeur dit qu'il engagerait pour 1894 une petite perle cultivée à la Scala de Milan, une certaine Carlotta Zambelli. A Dieu ne plaise que cette information se vérifie! – D. F.

DERNIÈRE NOUVELLE

Paul Gauguin est revenu de Tahiti il y a quelques mois, dans l'indifférence absolue de tous. Il s'était établi dans l'île voici quelques années dans l'espérance d'y trouver la paix du cœur et de l'esprit et de peindre en liberté, sans aucun souci de Messieurs les jurés des salons, de Messieurs les critiques de profession et de Messieurs les amateurs, qui voudraient du « joli » et du « propre » pour leurs salons et les boudoirs de leurs maîtresses. Il est revenu, las de la solitude et du silence, plus las encore de ce qu'il a découvert là-bas, des administrateurs routiniers, des sous-officiers coloniaux et des missionnaires plus hypocrites que Tartuffe. Il est revenu avec des tableaux, des aquarelles et des bois sculptés et gravés, œuvres étranges, barbares et subtiles. Elles parlent des langues oubliées et sonores, le dialecte des anciens Maoris, que nul ne comprend plus, et celui de l'île de Pâques. Elles contient des légendes dont aucun vieillard ne connaît plus le détail et des cosmogonies d'autrefois. Messieurs Durand et Ruel ont accepté quarante de ces toiles rêveuses et mélancoliques dans leur galerie. Quelques curieux sont venus, et des poètes et des peintres. Onze œuvres ont été vendues. Degas en a acheté deux. Puisse son admiration consoler Gauguin de l'incompréhension et de la sottise de ses contemporains... – Ph. D.

Dépêches télégraphiques

M. Carvalho, directeur de l'Opéra-Comique, est allé à Milan pour entendre l'œuvre nouvelle de M. Verdi, *Falstaff*. Il a rendu visite à l'illustre compositeur et lui a témoigné son désir de monter, l'hiver prochain, à Paris, son opéra. *« M. Verdi*, nous a dit ce matin M. Carvalho, *y a très volontiers consenti. Aussi bien la traduction française n'est pas encore faite et il faudra quelques mois avant qu'elle soit au point. »*

Une note de l'Agence Havas nous apprend que le ministre des beaux-arts a demandé à son collègue des finances de presser les travaux de l'inspecteur des finances qui établit un rapport sur la première année de gestion de la nouvelle direction de l'Opéra de Paris. Actuellement, les représentations populaires du dimanche et les représentations à prix réduits du samedi aboutissent à un déficit considérable. M. Bertrand, le directeur de l'Opéra, indique qu'*« il ne cherche nullement à gagner de l'argent mais espère diminuer ses pertes quand la chose est possible sans que cela nuise aux intérêts artistiques qui* [lui] *sont confiés »*.

Mme Sarah Bernhardt ne créera pas le rôle-titre de *la Reine Juana*, de M. Alexandre Parodi, à la Comédie-Française. Le Comité des sociétaires *« a repoussé »* la proposition en ce sens de l'administrateur, M. Claretie. Cette possibilité lui a paru *« dangereuse »*, le système des artistes en représentation étant contraire à l'esprit, aux usages et aux intérêts de la maison. Signalons que Mme Sarah Bernhardt a commencé, hier, par *la Dame aux camélias*, une série de huit représentations à Nice. Mme Patti, familière de l'Opéra, assistait à la première soirée. *« La Traviata*, nous dit notre correspondant, *applaudissait Marguerite Gautier. »*

L'Odéon donnera samedi la première représentation d'*Une page d'amour*, pièce tirée par M. Samson du roman de M. Emile Zola. *« Je lui ai donné carte blanche*, nous disait hier M. Zola, *il m'a bien montré le plan de son œuvre. J'assisterai à la première de cette pièce comme un quelconque du public. J'ai été heureux d'aider un jeune à être représenté sur une scène littéraire et je serai heureux de l'applaudir. »*

La Paix du ménage, la nouvelle pièce de M. Guy de Maupassant, sera donnée lundi à la Comédie-Française qui a décidé de traiter l'auteur comme un auteur de répertoire. Rien n'a été changé à l'œuvre primitive. M. Alexandre Dumas, qui a assisté aux répétitions, se serait fait scrupule d'ajouter un mot ou une virgule. Finalement, sur la réclamation de M. de Randal, le personnage que Maupassant avait appelé Jacques de Randal s'appellera Jacques de Randol. Voilà tout.

C'est une véritable Américaine, Miss Calhoun, qui interprète avec une rare originalité le rôle principal de la dernière pièce de M. Léon Hennique, *l'Argent d'autrui*, à l'Odéon. La jeune actrice avait été signalée à l'auteur par MM. Victorien Sardou et Leconte de Lisle.

Le poète Paul Verlaine est revenu de Londres où un impresario avait eu l'idée de l'envoyer pour faire des conférences. Le succès fut si considérable que l'excellent poète, dont on sait la vie quelque peu agitée et bohème, portait, lorsqu'il reparut au Quartier latin, un linge éblouissant et des vêtement d'un luxe inédit. Qu'on nous pardonne ces détails intimes : les amis de Verlaine ne sont point accoutumés à le voir « rouler sur l'or », et ce leur sera une véritable satisfaction que d'apprendre comment, grâce aux Anglais, il a eu, pendant quinze jours au moins, une petite fortune à sa disposition. – O. S.

Agenda

Le Musée d'Orsay a décidé de marquer les premiers pas de l'Europe sans frontières de 1993 par un ensemble de manifestations qui culmine le 24 février avec l'ouverture de l'exposition baptisée « 1893, l'Europe des peintres », illustration de la libre circulation des hommes et des idées il y a cent ans. Dix-huit pays de l'Europe de 1893 sont représentés. Les œuvres sont rassemblées non par pays mais par styles et tendances – impressionnistes, école de Pont-Aven, nabis, néo-impressionistes, symbolistes, réalistes. Du 27 avril au 11 mai, des films documentaires seront projetés à l'auditorium.

« L'Europe des peintres ». Jusqu'au 23 mai. Entrée quai Anatole-France. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Les dimanches de 9 heures à 18 heures. Les jeudis, nocturne jusqu'à 21 h 45. Fermé le lundi. De 23 F à 35 F. Rens. : 40-49-48-14. Visites en groupe : 45-49-45-46 (scolaires) et 45-49-16-15 (autres). Deux autres manifestations déjà lancées complètent ce panorama. « 1893 : Wagner et la France », jusqu'au 30 mai; « Le concert des nations », ensemble de manifestations musicales et lyriques par pays européens. Le prochain rendez-vous est fixé au 25 mars à 20 h 30 à l'auditorium; il est consacré à la France : Debussy, Fauré, Chausson, interprétés par Howard Crook (ténor), Augustin Dumay (violon), Jean-Philippe Collard (piano), Quatuor Ysaye et Vincent Pasquier (contrebasse). Réservations : 40-49-48-27. 85 F et 120 F.

هكذا من الأصل